


DENHOF & MOELLER
Foreign Books
40 Winter Str.
BOSTON.



OBSERVATIONS

FAITES ET PUBLIÉES

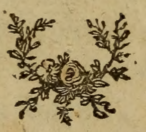
PAR ORDRE

DU GOUVERNEMENT,

SUR les différentes Méthodes d'administrer le Mercure dans les Maladies Vénériennes.

Par M. DE HORNE, Docteur en Médecine, ancien Médecin des Camps & Armées du Roi, & en Chef des Hôpitaux Militaires, Médecin Ordinaire de Madame la Comtesse D'ARTOIS, Consultant de S. A. S. Monseigneur le Duc D'ORLÉANS, Censeur Royal.

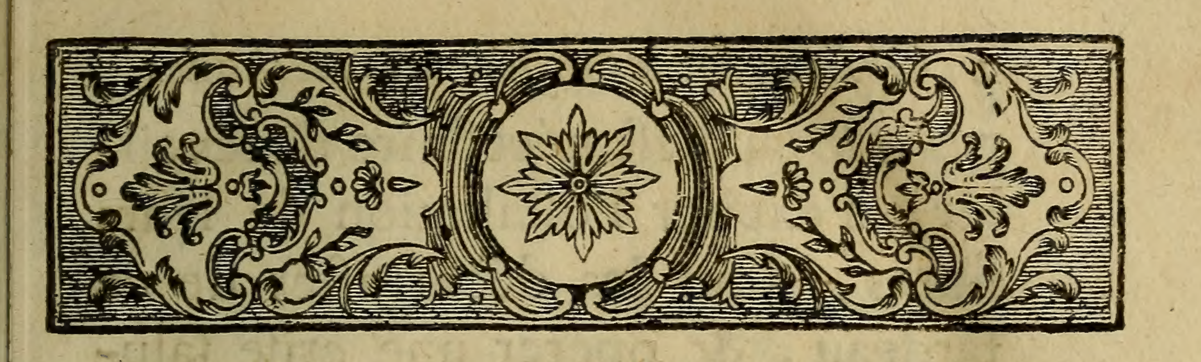
TOME II.



A PARIS,

Chez MONORY, Libraire de S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé, rue de la Comédie Françoise.

M. DCC. LXXIX.



SUITE
DE LA
SECONDE PARTIE.

OBSERVATIONS sur les Maladies Vénériennes traitées par les fumigations mercurielles, jointes à la solution de sublimé corrosif.

IL est des cas où un remede antivénérien trop adouci ne feroit que pallier, peut-être même aigrir la maladie, & où il faut l'attaquer par des moyens plus actifs, plus déterminans : c'est quand les organes paroissent fatigués, engourdis, affaissés sous le poids du virus ; qu'ils en sont, pour ainsi dire, surchar-

gés, & qu'il eſt néceſſaire de réveiller, d'exciter l'oſcillation de leurs fibres, pour les débarraſſer de ce fardeau, & opérer une criſe ſalutaire.

Les douleurs ſourdes, invétérées; les tumeurs indolentes, les congeſtions gommeuſes, les exoſtoſes, les vieux ulceres, les puſtules, les dartres, la gale ancienne ou renouvellée, qui gonflent & dénaturent la peau, ſont communément des maladies opiniâtres, & qui réſiſtent d'autant plus au traitement ordinaire, qu'il ne leur préſente qu'un moyen d'agir, relativement trop foible, ou déjà inutilement éprouvé. Il faut donc dans tous ces cas recourir à des préparations mercurielles plus agiſſantes, & qui, outre leurs vertus ſpécifiques, ſoient capables d'opérer une réſolution ſuffiſante, ou d'exciter une dépuration avantageuſe, & d'animer aſſez le principe de la vie

pour entretenir cette action devenue néceſſaire.

Mais quand on ſe détermine à employer des remedes auſſi déciſifs, il faut y préparer les malades par tout ce qui peut aſſouplir les organes ſur leſquels ils doivent agir, & qu'on cherche à débarraſſer du virus qui les opprime : cette préparation préliminaire en facilite, en aſſure le ſuccès ; on peut rarement s'en diſpenſer ; & cette vérité importante ne ſauroit être trop répétée.

Obſervation premiere.

275. Françoiſe .... âgée de 19 ans, native de la Franche-Comté, d'une conſtitution robuſte & ordinairement bien réglée, excepté depuis deux mois, ſans cependant aucun ſigne de groſſeſſe, ayant déjà été traitée de la maladie vénérienne pour des chancres à la vulve & une gonorrhée, dont elle prétendoit avoir

été bien guérie, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 28 août 1776, pour une nouvelle gonorrhée virulente, accompagnée de plusieurs excoriations chancreuses à la vulve, de pustules durcies & multipliées sur les grandes levres & en différentes parties du corps, d'un engorgement aux aines, & de douleurs sourdes dans tous les membres, qui s'aigrissoient la nuit, & empêchoient le sommeil.

Après qu'elle eut été préparée par une saignée, des bains, & une purgation, on commença le 4 septembre à lui donner un demi-grain de sublimé par jour, dissous dans une pinte de tisane émolliente, & on le continua à cette dose jusqu'au 15, on n'interrompit pas pour cela les bains qu'elle prit tous les deux jours.

Depuis le 15 jusqu'au 23 septembre, on donna à cette malade t ois quarts de grain de sublimé par

jour; il survint alors une salivation légere, qu'une seule médecine fit promptement cesser.

Le 25 septembre, cette malade reprit le sublimé à trois quarts de grain par jour, & elle le continua à cette dose jusqu'au 11 octobre.

Pendant l'usage de ce remede, on lui donna dix-neuf fumigations générales, d'un gros de mercure doux chacune, dans la boëte fumigatoire; & on mit un jour d'intervalle entre chaque fumigation.

A la visite du 13 septembre, on observa que les pustules des grandes levres s'amollissoient, & commençoient même à s'effacer, que les excoriations chancreuses fournissoient une bonne suppuration, que la gonorrhée diminuoit; mais l'engorgement des aines subsistoit toujours, les douleurs commençoient à s'appaiser, & le sommeil étoit déjà rétabli.

Le 18 septembre, l'engorgement des glandes se résolvoit, les pustules s'affaissoient à vue d'œil, les excoriations se cicatrisoient, l'écoulement gonorrhoïque étoit blanc, & diminuoit sensiblement.

Le 26 septembre, les regles parurent sans effort.

Le 30 septembre, la gonorrhée se tarissoit, l'engorgement des aines étoit totalement résous, les pustules étoient affaissées, & même effacées, & les excoriations chancreuses étoient cicatrisées.

Le 6 octobre, la gonorrhée étoit tarie; & tous les autres symptomes étant dissipés, cette malade fut envoyée aux convalescentes, d'où elle sortit parfaitement guérie le 12 octobre, après avoir pris vingt-cinq grains de sublimé en solution, & dix-neuf gros de mercure doux en fumigation, sans qu'il en ait résulté le moindre accident. Sa santé est

très bonne, comme on vient de le vérifier encore tout récemment.

Observation seconde.

281. Marie.... âgée de 23 ans, native de la Normandie, d'un tempérament pituiteux, ordinairement peu réglée, à peine guérie d'une fievre intermittente, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 2 septembre 1776, pour un bubon enflammé & ulcéré très considérable à l'aine droite, un chancre à côté du méat urinaire, une excoriation chancreuse à la vulve, & un engorgement très dur à la grande levre droite, accompagné de douleurs nocturnes déjà anciennes.

Après qu'elle eut été saignée, baignée & purgée, on commença le 6 septembre à donner à cette malade tous les jours un demi-grain de sublimé dissous dans une pinte

de tisane émolliente, sans discontinuer pour cela les bains.

Le 10 septembre, on lui en donna trois quarts de grain par jour, & le 24 un grain tous les jours jusqu'au 19 octobre.

Pendant l'usage de ce remede, on lui fit prendre quatorze fumigations générales du poids d'un gros de mercure doux chacune; & on mit deux ou trois jours de distance entre chaque fumigation, suivant l'impression plus ou moins vive qu'avoit faite ce remede.

A la visite du 18 septembre, l'inflammation des bords du bubon étoit calmée, la suppuration en étoit louable, le chancre se détergeoit, les excoriations étoient presque cicatrisées; l'engorgement de la grande levre commençoit à s'amollir & paroissoit devoir bientôt se résoudre; cependant les douleurs nocturnes ne diminuoient pas encore.

Le 24 ſeptembre, l'engorgement de la grande levre ſe réſolvoit ſenſiblement, le bubon étoit en bon état, & fourniſſoit une ſuppuration avantageuſe; le chancre continuoit à ſe déterger, & annonçoit une cicatriſation prochaine; les excoriations étoient déjà cicatriſées, les douleurs étoient un peu diminuées, & le ſommeil étoit preſque totalement rétabli.

Le 6 octobre, tout étoit à peu près au même état.

Le 12 octobre, le bubon étoit preſque totalement cicatriſé, le chancre étoit guéri, l'engorgement de la grande levre étoit réſous, les douleurs étoient preſque entiérement diſſipées.

Le 19 octobre, la cicatrice du bubon étoit ſolide & parfaite, les douleurs étoient abſolument diſſipées, & le ſommeil bien rétabli; de ſorte que cette malade fut envoyée

dès ce jour aux convalescentes, d'où elle sortit parfaitement guérie le 24 octobre, cinquante-deux jours après son entrée dans cette maison. On avoit employé pour la guérir trente-neuf grains de sublimé en solution, & quatorze gros de mercure doux en fumigation; & de la combinaison de ces deux remedes, dont l'action est assez vive, elle n'a éprouvé ni mal-aise, ni douleur, ni salivation, ni aucun autre accident; & sa santé n'a souffert depuis aucune altération.

Observation troisieme.

293. Marie-Louise .... âgée de dix-sept ans, native de l'Isle-de-France, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne, le 12 septembre 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les principaux symp-

tomes étoient une gonorrhée légere, des chancres très conſidérables, qui occupoient la partie inférieure de la vulve du côté droit, les grandes levres du même côté, & le périné: la grande levre gauche étoit parſemée de puſtules chancreuſes, & la totalité de la vulve étoit dans un état de phlogoſe & d'irritation remarquable. Cette malade avoit en outre une puſtule très large & très dure à la marge de l'anus, une autre de même caractere à l'aine gauche, qui étoit d'ailleurs fort engorgée, ainſi que la droite; les mamelons du ſein étoient dartreux.

Ayant été ſaignée deux fois, baignée, & enſuite purgée, cette malade fut miſe à l'uſage du ſublimé, à la doſe d'un demi-grain par jour, depuis le 18 juſqu'au 28 ſeptembre; pendant lequel tems on lui donna quatre fumigations générales d'un gros de mercure doux chacune. Le

29 on la purgea pour remédier à une ſalivation légere, qui en effet céda à ce remede.

Le premier octobre, on reprit le ſublimé à la doſe de trois quarts de grain par jour, & on le continua juſqu'au 22 du même mois incluſivement. Dans cet intervalle on lui adminiſtra encore ſix fumigations du même poids d'un gros de mercure doux ; & on ne diſcontinua ni l'un ni l'autre de ces remedes, malgré une légere ſalivation qui avoit reparu pendant leur uſage.

Dès le 30 ſeptembre on s'apperçut que la phlogoſe de la vulve étoit diſſipée; que les chancres étoient parfaitement détergés, & qu'ils annonçoient une cicatriſation prochaine; l'engorgement des aines commençoit auſſi à ſe réſoudre, & la gonorrhée diminuoit ſenſiblement ; mais les dartres & les puſtules étoient encore au même état.

Le 8 octobre, les chancres ſe cicatriſoient, l'engorgement des aines ſe réſolvoit, les puſtules & les dartres commençoient à s'effacer ; mais la gonorrhée, quoique légere, continuoit encore à couler.

Le 12 octobre, la gonorrhée ſe tariſſoit, l'engorgement des aines étoit réſous, les dartres & les puſtules effacées, & les chancres étoient cicatriſés.

Le 19 octobre, la gonorrhée étoit tarie, & tous les autres ſymptomes étoient également diſſipés ; de ſorte qu'on fit paſſer cette malade aux convaleſcentes pour la purger, & s'aſſurer encore plus de la ſolidité de ſa guériſon : elle en ſortit le 25 octobre, parfaitement guérie & en bon état. Pendant ſon traitement, qui a duré quarante-quatre jours, on lui a donné vingt-quatre grains de ſublimé en ſolution, & dix gros de mercure doux en fumigation : elle

n'a éprouvé d'autre accident, que la salivation légere qui a été remarquée; & sa santé est encore aujourd'hui très bonne.

Observation quatrieme.

631. Louise ... femme mariée, âgée de vingt-huit ans, native de la Bourgogne, ordinairement bien réglée, & d'un bon tempérament, accouchée depuis un mois d'un enfant mâle, qui est venu au monde avec les signes les plus caractéristiques de la maladie vénérienne, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 8 juin 1777, pour y être traitée de la maladie vénérienne que lui avoit communiquée son mari depuis deux ans, & dont les symptomes évidens étoient une gonorrhée virulente, pour laquelle elle n'avoit fait aucun remede : elle étoit accompagnée de pustules très larges, épaisses & ulcérées, répan-

dues ſur toute la vulve, ſur les cuiſſes, ſur le périné, & à la marge de l'anus; elle avoit en outre un engorgement aux aines. Son enfant, qu'elle allaitoit, avoit des puſtules en très-grande quantité répandues ſur tout le corps, & principalement ſur les cuiſſes, au périné, & à la marge de l'anus.

Comme rien n'annonçoit la néceſſité de ſaigner ni de purger cette malade, & que ſon état de nourrice devoit être d'ailleurs reſpecté, on lui fit prendre ſur le champ le ſublimé à la doſe d'un quart de grain par jour, depuis le 9 juſqu'au 13 juin. Le 14, on lui en donna un demi-grain par jour; & depuis le 18 juin juſqu'au 23 juillet, trois quarts de grain tous les jours, diſſous, comme il eſt d'uſage, dans deux livres de tiſane émolliente.

Pendant cet intervalle, on lui donna dix-huit fumigations locales,

d'un demi-gros de mercure doux chacune, dirigées ſur tout le baſſin; & de la réunion de ces deux remedes il ne lui eſt ſurvenu aucun accident, malgré ſon état de nourrice, & le peu de tems qu'elle étoit accouchée.

A la viſite du 25 juin, on remarqua que les puſtules commençoient à s'effacer & à ſe ſécher, que l'engorgement des aines ſe réſolvoit; mais la gonorrhée continuoit à couler.

Les puſtules de l'enfant, qui ne vivoit que du lait de ſa mere qu'il tettoit, commençoient auſſi à s'effacer.

Le 2 juillet, la gonorrhée diminuoit, les puſtules continuoient à s'effacer, & l'engorgement des aines à ſe réſoudre; les puſtules de l'enfant étoient déjà preſque totalement effacées.

Le 9 juillet, l'écoulement de la gonorrhée étoit blanc & épais, &

diminuoit

diminuoit ſenſiblement; les puſtules de la mere & celles de l'enfant étoient totalement diſparues ; l'engorgement des aines étoit réſous.

Le 12, on apperçut à la gorge de l'enfant une tumeur aſſez conſidérable, qui s'ouvrit d'elle-même le 16 : le pus lui ſortoit par la bouche & par les oreilles; & il mourut dans la nuit, probablement ſuffoqué par l'abondance de cette ſuppuration.

Le 23 juillet, on ſupprima tout remede mercuriel, & on purgea pluſieurs fois cette malade, avec les pilules de Belloſte, pour procurer une libre iſſue au lait, qui ſe portoit vers les parties inférieures, & qui ſe confondoit un peu avec l'écoulement de la gonorrhée : on y joignit les tiſanes ſudorifiques, ce qui deſſécha complettement cette partie; de ſorte que la malade fut jugée guérie & en état de ſortir le 30 juillet, après avoir pris trente grains de

sublimé en solution, & neuf gros de mercure doux en fumigation. Elle est sortie, jouissant de la plus belle santé, qui ne s'est pas démentie depuis.

Observation cinquieme.

658. Marie-Anne-Claudine. . . . âgée de dix-huit ans, native du Soissonnois, ordinairement bien réglée, & d'un très bon tempérament, accouchée depuis quatre mois d'un enfant bien constitué, mais qui est mort six semaines après sa naissance, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne, le 25 juin 1777, pour une gonorrhée virulente légere, accompagnée de phlogose à la vulve, qui étoit toute parsemée de pustules; la grande levre droite étoit très gonflée & ulcérée; elle avoit en outre des pustules enflammées & ulcérées à la marge de l'anus, un engorgement à l'aine droite,

& une gale générale invétérée, dont le caractere ne pouvoit être équivoque.

Après avoir été ſaignée, baignée & purgée, cette malade prit auſſitôt le ſublimé, à la doſe d'un quart de grain par jour; dès le 3 juillet, on lui en donna un demi-grain par jour; le 7 juillet, & les jours ſuivans, elle en prit trois quarts de grain; & depuis le 24 juillet juſqu'au 5 août, un grain tous les jours (il étoit conſtamment diſſous dans la tiſane émolliente): on continua les bains tous les deux jours, pendant l'uſage du ſublimé; & on adminiſtroit à cette malade, immédiatement après qu'elle étoit ſortie des bains, une fumigation locale, d'un demi-gros de mercure doux, dirigée principalement ſur la vulve & ſur l'anus; elle en prit ſeize de cette eſpece, & à la même doſe.

A la viſite du 10 juillet, on s'ap-

perçut déjà de quelque diminution à l'écoulement de la gonorrhée ; les pustules commençoient aussi à s'effacer ; celles de l'anus étoient presque guéries , & la gale n'étoit plus si âcre ni si gênante.

Le 16 juillet, la gonorrhée diminuoit encore plus sensiblement ; les pustules de la vulve étoient presque totalement effacées, celles de l'anus étoient guéries ; l'engorgement de l'aine se résolvoit, la gale commençoit à se sécher.

Le 23 juillet, la gonorrhée se tarissoit ; & pour en hâter la guérison, & produire une dessication plus prompte de la gale, on joignit la tisane sudorifique aux remedes mercuriels.

Le 29 juillet, les pustules étoient effacées, la gonorrhée étoit presque totalement tarie , & l'engorgement des aines heureusement terminé par la résolution.

Le 5 août, la gonorrhée étoit tarie; il n'exiſtoit plus ni gale, ni aucun des autres ſymptomes; & cette malade fut jugée guérie, après quarante jours de traitement, & après avoir pris vingt-neuf grains de ſublimé en ſolution, & une once de mercure doux en fumigation, ſans qu'il en ait réſulté ni douleur, ni aucun accident : elle eſt encore actuellement bien portante, comme on vient de le vérifier.

Obſervation ſixieme.

34. Marie-Marguerite ... native de la Brie, âgée de vingt ans, d'une conſtitution aſſez robuſte, ayant des regles très rares & en petite quantité, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet le 12 février 1776, pour des puſtules ſuppurantes conſidérables & très multipliées, répandues ſur tout le corps, & principalement ſur les cuiſſes, ſur les jambes, & ſur

les reins, accompagnées de douleurs nocturnes très aiguës & d'insomnie: elle avoit ces symptomes non équivoques de la maladie vénérienne depuis plusieurs mois.

Après avoir été convenablement préparée, elle commença le 15 février à prendre tous les jours un quart de grain de sublimé jusqu'au 18 du même mois: alors on lui en donna un demi-grain par jour jusqu'au 23; & depuis le 23 février jusqu'au premier mars, on porta la dose de ce remede à trois quarts de grain par jour. A cette époque, il parut une salivation assez abondante, qui obligea à suspendre tout remede, & à purger la malade. La salivation étant tarie le 16 mars, on recommença la solution de sublimé le 17, à trois quarts de grain par jour, qu'on continua jusqu'au 2 avril.

Depuis le 17 mars jusqu'au 2 avril, on administra à cette malade

huit fumigations générales, du poids d'un gros & demi de cinabre chacune, sans que la salivation ait reparu.

Dès le 23 février, les pustules commençoient à disparoître, les douleurs étoient moindres, & l'insomnie étoit moins continue.

Le premier mars, les douleurs étoient presque totalement dissipées, les pustules se desséchoient, le sommeil étoit parfaitement rétabli.

Le 15 mars, les douleurs étoient absolument dissipées, & les pustules étoient presque tout-à-fait desséchées.

Le 21 mars, les pustules étoient desséchées, hors un point qui résistoit aux remedes.

Le 28, les choses étoient au même état.

Le 2 avril, tout étoit desséché & guéri. On avoit employé à cette guérison vingt-deux grains de su-

blimé en ſolution, & une once & demie de cinabre pour les fumigations. Depuis ce tems, cette malade jouit de la meilleure ſanté, & elle eſt même engraiſſée, ainſi qu'on l'a tout récemment vérifié.

Obſervation ſeptieme.

39. Anne..... femme mariée, native de la Lorraine, âgée de 26 ans, d'un tempérament délicat, quoique bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet le premier mars 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne que lui avoit communiquée ſon mari, & dont les principaux ſymptomes étoient une gonorrhée légere, des puſtules multipliées répandues ſur différentes parties du corps, une dartre vive très conſidérable qui occupoit toute la partie latérale gauche du tronc, depuis l'aiſſelle juſqu'à la cuiſſe.

Cette malade avoit amené avec elle dans cette maiſon ſon enfant âgé de 16 mois, qu'elle allaitoit encore, & qui étoit venu au monde préciſément dans le tems que le pere & la mere étoient infectés du virus. Cet enfant avoit un phymoſis, dont on lui fit l'opération avec ſuccès; & il continua de tetter ſa mere, pendant tout le tems qu'elle fut dans les remedes : il paroiſſoit jouir de la meilleure ſanté; mais, pour l'aſſurer encore davantage, on lui fit prendre depuis le 16 mars juſqu'au 9 avril tous les jours un huitieme de grain de ſublimé diſſous dans du lait; ce qui fait trois grains de ſublimé employés à ſa cure, indépendamment du lait de ſa mere qui étoit imprégné de mercure; & cela lui réuſſit parfaitement.

On donna auſſi-tôt à la mere les bains domeſtiques, conjointement avec un quart de grain de ſublimé

par jour, diſſous dans une pinte de tiſane émolliente : depuis le 5 juſqu'au 10 mars, on lui en donna un demi-grain tous les jours ; & depuis le 11 mars juſqu'au 9 avril, elle en prit trois quarts de grain par jour.

Depuis le 9 juſqu'au 26 mars, on lui donna dix fumigations générales d'un gros & demi de cinabre chacune.

Dès le 13 mars, les puſtules commençoient à s'affaiſſer, l'écoulement devenoit plus blanc & plus épais.

Le 18 mars, les puſtules étoient preſque tout-à-fait effacées, la dartre vive commençoit à s'éteindre, & la gonorrhée à ſe tarir.

Le 28 mars, les puſtules étoient effacées, la dartre étoit preſque guérie, & la gonorrhée étoit tarie.

Le 10 avril, la guériſon fut jugée parfaite ; & cette malade ſortit avec ſon enfant, tous deux dans le meilleur état poſſible.

Immédiatement après avoir fait l'opération du phymosis à l'enfant, on apperçut au prépuce une petite excoriation chancreuse, qui céda bientôt aux pansemens & aux lotions émollientes. On donna à la mere, pendant son traitement qui fut très paisible, trente-deux grains de sublimé en solution, & quinze gros de cinabre en fumigation. La mere & l'enfant continuent à jouir de la meilleure santé, comme on vient de le vérifier encore tout récemment.

Observation huitieme.

65. André .... âgé de quarante ans, natif de l'Angoumois, d'un tempérament délicat, attaqué depuis huit ans de la maladie vénérienne, qui s'étoit manifestée par la réunion de presque tous les symptomes possibles, avoit été traité en douze différentes fois par des gens de l'art, sans avoir pu être radicalement guéri,

quoique la plupart des premiers ſymptomes euſſent diſparu ; mais il leur avoit ſuccédé un ulcere vénérien très conſidérable, qui avoit réſiſté à tous les remedes, & qui, après avoir rongé le voile du palais, s'étendoit depuis la voûte poſtérieure juſqu'à l'éſophage. C'eſt en cet état qu'il ſe préſenta, le 2 ſeptembre 1776, à la maiſon de ſanté établie pour les hommes, rue des Brodeurs.

Après avoir été baigné & purgé, ce malade commença l'uſage du ſublimé corroſif à la moindre doſe d'abord, que l'on porta enſuite à un demi-grain par jour, puis à trois quarts de grain, depuis le 8 ſeptembre juſqu'au 18 octobre ; ce qui fait en tout vingt-cinq grains de ſublimé, qui ne lui occaſionnerent aucun accident : on le baignoit auſſi de tems en tems. Pendant l'uſage de ce remede, on lui adminiſtra douze fumigations générales du poids de deux

gros de cinabre chacune, à trois jours d'intervalle l'une de l'autre, & quelques légeres fumigations locales avec le mercure doux, dirigées avec précaution ſur l'ulcere de la gorge; on lui donnoit en même tems le ſuc des plantes anti-ſcorbutiques, & une nourriture analeptique. Sa boiſſon ordinaire étoit la tiſane de guimauve miellée.

Dès le 16 ſeptembre, l'aſpect de l'ulcere parut moins déſagréable, & la mucoſité purulente qui en provenoit, étoit d'une meilleure couleur.

Le 25 ſeptembre, l'ulcere étoit au même état que ci-deſſus; & comme il étoit parſemé d'excroiſſances fongueuſes, on en extirpa cinq avec aſſez de ſuccès; on employa le vin miellé pour tout gargariſme.

Le 30, l'ulcere ſe détergeoit merveilleuſement.

Le 10 octobre, la déterſion de l'ulcere s'opéroit ſenſiblement, &

annonçoit déjà la poſſibilité de la cicatriſation.

Le 18 octobre, l'ulcere commençoit à ſe cicatriſer, & il étoit d'une belle couleur.

Le 25 octobre, l'ulcere étoit preſque totalement cicatriſé.

Le 29 octobre, l'ulcere étoit cicatriſé; mais comme les os du palais, qui étoient cariés, étoient tombés en partie, on appliqua à ce malade un obturateur, au moyen duquel il pût boire, manger & parler aiſément : à cette époque, il lui ſurvint un rhume qui fut traité méthodiquement, & qui n'eut point de ſuite.

Le 11 novembre, le rhume étant terminé, on purgea ce malade, & on l'envoya aux convaleſcents, d'où il ſortit le 15 novembre parfaitement guéri, mais dans un état de maigreur conſéquent aux douleurs qu'il avoit éprouvées depuis huit ans, & à la quantité étonnante de remedes

mercuriels qu'il diſoit avoir pris avec aſſez peu d'avantage, & qu'il fallut encore renouveller à ſon dernier traitement dans cette maiſon. Le ſuccès en a juſtifié la néceſſité : on lui conſeilla de ſe mettre pendant quelque tems au lait pour toute nourriture, & on a depuis appris qu'il jouiſſoit d'une très bonne ſanté.

Obſervation neuvieme.

74. Jean.... âgé de vingt-quatre ans, natif de la Bourgogne, d'un aſſez bon tempérament, ayant depuis deux ans la maladie vénérienne, qui s'étoit d'abord manifeſtée par différens ſymptomes très graves & très évidens, qui n'avoient été que palliés, & pour leſquels il n'avoit jamais été traité méthodiquement, eſt entré à la maiſon de ſanté des hommes, rue des Brodeurs, le 3 ſeptembre 1776, pour un ulcere conſidérable qui occupoit tout le fond de

la bouche, qui avoit rongé, en partie, les piliers du voile du palais, & l'amygdale droite, & qui au coup-d'œil, & d'après la conduite du malade, ne pouvoit être méconnu pour vénérien.

Après l'avoir convenablement préparé, on lui fit prendre chaque jour un quart de grain de sublimé dissous dans une pinte de tisane émolliente; on augmenta insensiblement cette dose : le 9 septembre on lui en donna un demi-grain; le 14 on lui en donna trois quarts de grain, & depuis le 18 septembre jusqu'au 11 octobre, on porta la dose du sublimé à un grain par jour, dissous, à l'ordinaire, dans une pinte de tisane émolliente.

Pendant tout ce tems, on lui administra douze fumigations de deux gros de cinabre chacune, à trois jours d'intervalle; & pendant l'usage constant de ces deux remedes, il

il n'éprouva ni salivation, ni douleur.

A la visite du 18 septembre, on s'apperçut que l'ulcere commençoit déjà à se déterger, & à l'aspect il paroissoit adouci.

Le 25 septembre, l'ulcere se détergeoit visiblement, & donnoit l'espérance d'une prochaine cicatrisation.

Le premier octobre, l'ulcere se cicatrisoit à vue d'œil.

Le 7 octobre, il étoit presque totalement cicatrisé.

Le 10 octobre, la cicatrice étoit parfaite, & ce malade fut jugé radicalement guéri après quarante jours de traitement, & après avoir employé trente-deux grains de sublimé en solution, & trois onces de cinabre en fumigation. Il sortit le 12 octobre, dans le meilleur état possible; il s'est depuis marié, & il se porte très bien.

Il y a eu cent quarante-quatre malades traités par la ſolution du ſublimé corroſif, priſe concurremment avec les fumigations mercurielles, & il n'en eſt mort aucun.



CHAPITRE VI.

OBSERVATIONS sur les Maladies Vénériennes, traitées par les fumigations mercurielles, concurremment avec les lavemens anti-vénériens.

TOUT ce qui est capable de déterminer un praticien attentif & instruit à employer le sublimé corrosif, concurremment avec les fumigations mercurielles ou autres remedes analogues, peut aussi s'appliquer aux lavemens anti-vénériens. Ces deux remedes, quoiqu'on ne puisse dire qu'ils soient exactement les mêmes, ont néanmoins tant de rapport entr'eux par la solubilité du mercure qui en fait la base, & qui les caractérise, qu'on peut hardiment les substituer l'un à l'autre dans certaines circonstances, & en attendre à-

peu-près les mêmes effets. Ainsi, toutes les fois qu'il y aura une indication assez précise pour donner seul un remede de cette énergie, ou l'associer à quelqu'autre, & que le sublimé ne pourra convenir à des tempéramens trop foibles, à des poitrines trop délicates, ou à des estomacs trop fatigués, les lavemens anti-vénériens pourront en quelque sorte le remplacer, & ils épargneront à ces visceres une action qu'ils ne pourroient peut-être soutenir. Le sublimé conviendra également dans les cas où les lavemens anti-vénériens seroient difficilement introduits, ou ne pourroient être suffisamment gardés, ou quand ils occasionnent des coliques répetées.

Ces remedes different donc plus essentiellement par leur forme, & par l'organe dans lequel ils sont d'abord introduits, que par leur action immédiate sur le virus; & c'est un

avantage assez précieux en médecine, de pouvoir faire quelquefois des substitutions aussi raisonnées, pour ne pas mépriser celle-ci. Il est des cas cependant, on ne sauroit trop le répéter, où les lavemens anti-vénériens auront constamment un effet plus sûr & plus marqué que le sublimé en boisson, comme dans les vieilles gonorrhées, ou dans les affections vénériennes de l'anus & du rectum.

J'ai déjà tâché d'expliquer la premiere de ces assertions, confirmée d'ailleurs par l'expérience : la preuve de toutes les deux se trouvera dans les observations suivantes.

Observation premiere.

342. Emilie .... âgée de vingt-un ans, native de l'Anjou, ayant ordinairement des regles suffisantes, excepté depuis cinq mois qu'elles paroissent en plus petite quantité, la-

quelle diminution ne pouvoit être attribuée qu'à un saisissement qu'elle éprouva alors, d'une constitution d'ailleurs assez forte, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 1er novembre 1776, pour une gonorrhée virulente très ancienne, & qui avoit résisté à deux traitemens réguliers ; elle étoit accompagnée d'une éruption considérable de pustules seches, crustacées, qui s'étoient réunies & ne formoient plus qu'une croûte, laquelle occupoit principalement le bas-ventre, le pénil & les aines.

Après avoir été préparée par la saignée, quelques bains, une purgation, & une abondante boisson émolliente, cette malade commença le 5 novembre les lavemens anti-vénériens, à la quantité de deux par jour.

Le 8 novembre, elle se plaignit de violens maux de tête à l'approche de ses regles qui avoient peine à pa-

roître ; mais une ſaignée du pied les détermina : elle reprit les lavemens le 10, & elle les continua ſans interruption juſqu'au 2 décembre ſuivant.

Pendant ce tems on lui adminiſtra neuf fumigations générales du poids d'un gros de mercure doux chacune, & ces deux remedes réunis, qui ſuffirent à la guériſon, ne produiſirent ni ſalivation, ni douleurs quelconques.

Dès le 10 novembre la couleur de la gonorrhée commençoit à changer & à devenir blanche ; cet écoulement s'épaiſſiſſoit déjà, & diminuoit proportionnellement.

Le 15 novembre, la gonorrhée diminuoit encore plus ſenſiblement.

Le 20 novembre, la gonorrhée commençoit à ſe tarir, & les puſtules encroûtées ſe deſſéchoient, & tomboient en écailles.

Le 26 novembre, la gonorrhée étoit preſque tarie, les puſtules con-

tinuoient à ſe deſſécher & à tomber.

Le premier décembre, toutes les croûtes étoient tombées, & la peau étoit abſolument nettoyée : la gonorrhée étoit tarie.

Le 3 décembre, on jugea la guériſon parfaite & ſolide; & pour l'opérer, on avoit employé neuf gros de mercure doux en fumigation, & cinquante-quatre lavemens, dans leſquels on avoit mêlé quatre pintes & demie de liqueur anti-vénérienne. Cette malade s'étant repréſentée quelquefois depuis, ſa ſanté a paru être conſtamment très bonne.

Obſervation ſeconde.

353. Marie..... âgée de ſeize ans, native de la Normandie, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 16 novembre 1776, pour une gonorrhée virulente, des puſtules ſuppu-

rantes & très abondantes répandues ſur les grandes levres, au pli de l'aine & à l'anus; un ulcere à cette derniere partie; & un engorgement aux aines.

Après les préparations convenables, cette malade commença les lavemens anti-vénériens le 18 novembre, à la quantité de deux par jour, dans chacun deſquels on mettoit, ſuivant l'uſage, d'abord deux, puis trois, & enfin quatre meſures de la liqueur anti-vénérienne; elle continua les lavemens ſans interruption juſqu'au 23 décembre, & ſans qu'il en ait réſulté ni mal-aiſe, ni colique.

Pendant l'uſage conſtant de ce remede, cette malade prit alternativement quatorze fumigations du poids d'un gros de mercure doux chacun, & des bains.

Dès le 28 novembre, on s'apperçut que l'engorgement des aines

étoit diſſipé; les autres ſymptomes n'avoient encore éprouvé aucun changement.

Le 3 décembre, la gonorrhée parut diminuée; les puſtules commençoient à ſe deſſécher & à s'affaiſſer, celles de l'anus étoient même déjà guéries, l'ulcere de cette partie ſe détergeoit avantageuſement.

Le 10 décembre, la gonorrhée ſe tariſſoit, & le peu d'écoulement qui ſubſiſtoit encore, étoit blanc & filandreux; les puſtules continuoient à ſe deſſécher & à s'effacer; l'ulcere de l'anus commencoit à ſe cicatriſer.

Le 17, la gonorrhée étoit tarie, & il n'exiſtoit plus que la tache des puſtules, qui étoient totalement deſſéchées.

Le 20 décembre, l'ulcere de l'anus étoit cicatriſé; & comme c'étoit le ſeul ſymptome encore ſubſiſtant de la maladie, la guériſon fut jugée parfaite, & cette malade envoyée aux

convaleſcentes ; elle en ſortit le 24 décembre dans le meilleur état poſſible, après avoir pris quatorze gros de mercure doux en fumigation, & ſoixante & douze lavemens dans leſquels on avoit employé ſix pintes de liqueur anti-vénérienne ; ſa ſanté eſt encore aujourd'hui très bonne.

Obſervation troiſieme.

369. Marie-Jeanne .... âgée de vingt ans, native de la Bourgogne, d'un tempérament ſanguin & délicat, & ayant fait il y a cinq mois une fauſſe couche, après laquelle elle eſſuya une perte très abondante, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 5 décembre 1776, pour une gonorrhée virulente déjà ancienne, & une grande quantité de poireaux réunis à la vulve en forme de chou-fleur, des douleurs ſourdes dans tous les membres ; cette malade n'avoit point eu de regle depuis ſa perte.

Comme on pouvoit naturellement soupçonner la grossesse, on se contenta de saigner cette malade, & de lui donner de la tisane émolliente pour la préparer à l'usage des lavemens anti-vénériens : elle les commença le 7 décembre, à la quantité de deux par jour, dans chacun desquels on mit successivement la dose de liqueur anti-vénérienne d'usage.

Elle prit en même tems huit fumigations locales, dirigées sur le chou-fleur ; & de la réunion de ces deux remedes, qui ont suffi à sa guérison, il n'est résulté aucune douleur ni accident : la grossesse parut même encore plus confirmée, & se présentoit bien.

A la visite du 15 décembre, l'écoulement de la gonorrhée parut déjà diminué, les poireaux commençoient même à se flétrir.

Le 18, l'écoulement de la gonorrhée étoit plus blanc, & en moindre

quantité; les poireaux continuoient à se flétrir & à tomber; les douleurs étoient beaucoup diminuées.

Le 24, la gonorrhée étoit considérablement diminuée, les poireaux étoient en partie détruits.

Le 30 décembre, la gonorrhée se tarissoit; & il n'existoit plus aucun des poireaux dont la réunion avoit formé une masse ressemblante à un chou-fleur; les douleurs sourdes étoient totalement dissipées.

Le 6 janvier, la gonorrhée étoit absolument tarie; on purgea la malade, & elle fut jugée parfaitement guérie le 8 janvier, après avoir pris huit gros de mercure doux en fumigation, & cinquante-six lavemens, dans lesquels il étoit entré cinq pintes de liqueur anti-vénérienne; cette malade est accouchée heureusement d'un enfant vivant, cinq mois après être sortie de cette maison.

Obſervation quatrieme.

385. Marie-Jeanne... native de la Champagne, âgée de vingt-deux ans, ordinairement bien réglée & d'un excellent tempérament, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 23 décembre 1776, pour une gonorrhée virulente, dont elle avoit été traitée chez elle ſans ſuccès; cette gonorrhée, déjà ancienne, étoit accompagnée de boutons enflammés à l'extérieur des cuiſſes, de puſtules ſuppurantes très multipliées ſur les feſſes & à la marge de l'anus, de poireaux à la vulve; elle avoit en outre une gale univerſelle.

Après avoir été ſaignée, baignée & purgée convenablement, cette malade commença les lavemens anti-vénériens le 27 décembre, à la quantité de deux par jour, & à la doſe de liqueur anti-vénérienne d'u-

ſage ; & elle les continua ſans interruption, juſqu'au premier février ſuivant, ſans en avoir éprouvé la plus légere incommodité. Pendant l'uſage de ce remede, on lui donna dix fumigations générales du poids d'un gros & demi de mercure doux chacune.

A la viſite du 9 janvier, on s'apperçut de quelque diminution à l'écoulement de la gonorrhée ; les boutons commençoient à s'effacer, la gale étoit moins vive, & céda aſſez promptement à quelques frictions d'onguent citrin. On avoit déjà extirpé les poireaux.

Le 16 janvier, la gonorrhée commençoit à tarir, les puſtules s'effaçoient, les poireaux n'avoient plus reparu, la gale étoit guérie.

Le 30, la gonorrhée étoit tarie & tous les autres ſymptomes détruits ; c'eſt pourquoi on envoya cette malade aux convaleſcentes,

d'où elle sortit parfaitement guérie & en bon état le 3 février, trente-neuf jours après son entrée dans cette maison : elle y avoit pris quinze gros de mercure doux en fumigation, & soixante-quatre lavemens dans lesquels on avoit fait entrer cinq pintes & un quart de liqueur anti-vénérienne. Sa santé qui est encore actuellement très bonne, n'a été aucunement altérée de l'usage de ces remedes.

Observation cinquieme.

396. Catherine.... native de la Champagne, âgée de quinze ans, d'un bon tempérament, & bien réglée, ayant été déjà traitée & guérie dans la maison de la petite Pologne, au mois de septembre dernier, *voyez* n°. 289, y est entrée pour la seconde fois le 26 décembre, pour une gonorrhée virulente récente, des chancres au clitoris, à la nymphe gauche,

&

& un ulcere aſſez conſidérable à l'anus, pénétrant juſqu'au rectum.

Après avoir été ſuffiſamment baignée, pour ſe préparer aux fumigations & aux lavemens anti-vénériens, la ſaignée & la purgation ayant été jugées peu utiles, elle commença l'uſage des lavemens le premier janvier 1777, à la quantité de deux par jour, juſqu'au 22 du même mois; alors on lui en donna trois par jour, & elle les continua à cette quantité ſans interruption juſqu'au 10 mars ſuivant.

Pendant l'uſage des lavemens anti-vénériens, cette malade prit pluſieurs bains & vingt-une fumigations locales du poids d'un gros de mercure doux chacune, principalement dirigées ſur l'anus.

A la viſite du 16 janvier, on s'apperçut que les chancres de la vulve commençoient à ſe déterger; mais

l'ulcere de l'anus & la gonorrhée étoient toujours au méme état.

Le 26 janvier, l'écoulement de la gonorrhée commençoit à diminuer, les chancres de la vulve se détergeoient visiblement; mais l'ulcere de l'anus ne cédoit point aux remedes.

Le 30 janvier, l'écoulement de la gonorrhée étoit blanc & diminuoit encore plus; les chancres de la vulve se cicatrisoient, mais l'ulcere de l'anus étoit toujours rebelle: on en toucha les bords qui étoient durs & calleux, avec un peu de beurre d'antimoine.

Le 6 février, la gonorrhée se tarissoit, les chancres étoient cicatrisés à un point près au-dessus du méat urinaire: dans ce tems, il survint des poireaux à la vulve.

Le 13, la gonorrhée étoit tarie, les chancres de la vulve étoient pres-

que totalement cicatrisés; on continua à toucher les bords durs de l'ulcere de l'anus avec le beurre d'antimoine.

Le 21 février, les choses étoient à-peu-près au même état.

Le 26 février, les bords de l'ulcere de l'anus étoient détruits, & il commençoit à se cicatriser; les chancres de la vulve étoient cicatrisés, les poireaux étoient tombés.

Le 5 mars l'ulcere de l'anus étoit parfaitement cicatrisé, & tous les autres symptomes étoient également dissipés: c'est pourquoi on fit passer cette malade aux convalescentes, d'où elle sortit bien guérie & en bon état le 12 mars, deux mois & demi après son entrée dans cette maison, après avoir pris vingt-un gros de mercure doux en fumigation, & deux cens deux lavemens dans lesquels on avoit fait entrer seize pintes & demie de liqueur anti-vénérienne.

Elle n'a éprouvé ni douleurs, ni colique, ni aucun autre accident de l'usage des lavemens anti-vénériens, pris néanmoins en très grande quantité; & sans leur secours, l'ulcere pénétrant de l'anus auroit peut-être guéri difficilement. Cette malade, qui s'est représentée depuis, jouit encore de la meilleure santé.

Observation sixieme.

412. Genevieve.... native de la Champagne, âgée de vingt ans, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, ayant déjà été traitée & guérie dans cette maison au mois de juin 1776 (*voyez* n° 207), y est entrée de nouveau le 8 janvier 1777, pour une gonorrhée virulente récente, accompagnée d'un engorgement inflammatoire aux deux grandes levres, de pustules larges & élevées répandues sur toute la vulve, & d'une pustule ulcérée à la marge de l'anus.

Après avoir été préparée par une ſaignée, des bains, & une purgation, cette malade commença le 12 janvier les lavemens anti-vénériens à la quantité de deux par jour, dans chacun deſquels on mit ſucceſſivement & graduellement les doſes de liqueur anti-vénérienne d'uſage.

On diſcontinua ce remede les 21, 22 & 23 janvier, à cauſe de l'abondance de ſes regles ſurvenues à cette époque; elle le reprit le 24 janvier juſqu'au 14 février, qu'on fut obligé de l'interrompre encore pour le même accident qui s'étoit répété. Depuis le 17 février elle continua les lavemens juſqu'au 25 du même mois ſans interruption.

Pendant l'uſage de ce remede, on donna treize fumigations locales d'un gros de mercure doux chacune; elles furent principalement dirigées vers la vulve & l'anus.

A la viſite du 22 janvier, l'engor-

gement des grandes levres étoit un peu diminué, l'inflammation étoit calmée, les pustules commençoient même à s'affaisser.

Le 30 janvier, le gonflement des grandes levres diminuoit encore plus sensiblement, les pustules s'effaçoient, l'écoulement de la gonorrhée étoit moins abondant, & d'une plus belle couleur; mais l'ulcere de l'anus étoit encore rebelle aux remedes.

Le 6 février, les pustules étoient déjà effacées, l'engorgement des grandes levres presque totalement dissipé; la gonorrhée se tarissoit; mais l'ulcere de l'anus ne donnoit encore aucun signe de guérison; il parut même à cette partie une hémorrhoïde très dure & très douloureuse, qu'on chercha à amollir par la vapeur des herbes émollientes.

Le 13 février, la gonorrhée étoit tarie, l'hémorrhoïde s'amollissoit, l'ulcere de l'anus commençoit à se

cicatriſer, & tous les autres ſymptômes étoient déjà diſſipés.

Le 17, l'hémorrhoïde étoit ſuffiſamment amollie, & preſque dans ſon état naturel; l'ulcere de l'anus ſe cicatriſoit ſenſiblement.

Le 21, l'ulcere de l'anus étoit cicatriſé, & il n'exiſtoit plus aucun des ſymptomes de la maladie. On fit paſſer cette fille aux convaleſcentes, d'où elle ſortit parfaitement guérie le 26 février, après quarante-huit jours de traitement, pendant leſquels elle avoit pris treize gros de mercure doux en fumigation, & quatre-vingt-deux lavemens dans leſquels on avoit fait entrer ſept pintes de liqueur anti-vénérienne. Elle n'a éprouvé aucun dérangement à ſa ſanté de l'uſage de ces remedes, & elle ſe porte encore actuellement très bien.

Obſervation ſeptieme.

430. Marguerite..... native du

Beauvoisis, âgée de dix-sept ans, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 16 janvier 1777, pour une gonorrhée virulente avec phlogose; la vulve étoit parsemée de pustules ulcérées, de même que le periné & la marge de l'anus; elle avoit en outre une très-large pustule sur la fesse droite.

Après avoir été saignée, purgée, & suffisamment baignée, elle commença le 20 à prendre les lavemens à la quantité de deux par jour, dans chacun desquels on avoit mêlé deux mesures de liqueur anti-vénérienne; mais, malgré cette petite quantité, il parut dès le 23 une salivation qui en exigea l'interruption pendant trois jours, au bout duquel tems elle les reprit jusqu'au premier février, que la salivation reparut avec encore plus d'abondance; ce qui obligea à

la purger plusieurs fois de suite, à employer les gargarismes d'usage, & à continuer les bains.

Le 12 février, cette malade reprit les lavemens, dans chacun desquels on fit infuser une tête de pavot; on mettoit alors quatre mesures de liqueur anti-vénérienne dans chacun, & elle les continua à cette quantité & à cette dose, sans interruption & sans accident jusqu'au 11 mars inclusivement.

On ne commença les fumigations que le 13 février; on en donna huit, une tous les deux jours, du poids d'un gros de mercure doux; elles furent principalement dirigées vers les parties affectées de pustules.

A la visite du 13 février, l'écoulement de la gonorrhée parut déjà diminué, & de meilleure couleur, les pustules commençoient même à s'affaisser.

Le 21 février, la gonorrhée dimi-

nuoit sensiblement, & les pustules continuoient à s'effacer.

Le 26 février, les pustules étoient presque totalement effacées, & la gonorrhée se tarissoit; pour la dessécher encore plus promptement, on donna alors la tisane sudorifique, qu'on rendit purgative tous les quatre jours, & quelques gouttes d'élixir tonique.

Le 5 mars, la gonorrhée étoit presque tarie.

Le 10 mars, la gonorrhée étoit tarie, & cette malade fut jugée absolument guérie, après cinquante-deux jours de traitement, & après avoir pris une once de mercure doux en fumigation, & soixante-douze lavemens, dans lesquels on avoit employé six pintes de liqueur anti-vénérienne. Elle n'a éprouvé de l'usage de ces remedes aucun inconvénient que la salivation survenue dès les commencemens, & dont il a été fait

mention, & sa santé est encore aujourd'hui très bonne, comme on vient de s'en convaincre.

Observation huitieme.

458. Alexandrine ...... femme mariée, âgée de trente trois ans, native du Hainaut, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 7 février 1777, pour y être traitée de la maladie vénérienne que lui avoit communiquée son mari, il y avoit neuf ans, & pour laquelle elle avoit déjà été traitée trois fois sans succès par la méthode des frictions. Les principaux symptomes de cette ancienne maladie, étoient un écoulement virulent, un engorgement extraordinaire avec ulcération aux nymphes & au prépuce du clitoris, des chancres rongeans à la fourchette, des douleurs aiguës dans tous les membres, & une insomnie habituelle.

Après avoir été saignée, baignée & purgée, cette malade fut mise à l'usage des lavemens le 17 février, à la quantité de deux par jour, dans chacun desquels on mêla d'abord deux, puis trois, & enfin quatre mesures de la liqueur anti-vénérienne; elle les continua sans interruption jusqu'au 31 mars, quoiqu'elle éprouvât pendant leur usage un crachotement; mais il parut si léger, qu'il n'exigea pas même une purgation. A l'usage constant des lavemens on joignit dix-huit fumigations locales, principalement dirigées sur la vulve : chacune de ces fumigations étoit faite avec un gros de mercure doux (*a*).

Dès le 5 mars, on s'apperçut à la visite que l'engorgement des nym-

(*a*) Cette malade avoit d'abord été destinée à prendre le sublimé en solution; mais les deux premiers grains qu'elle en prit, lui occasionnerent des vomissemens qui ne permirent pas d'en continuer l'usage.

phes commençoit à diminuer, que les ulceres ſe détergeoient quoique lentement, de même que les chancres, & que le ſommeil ſe rétabliſſoit ; l'écoulement, qui n'avoit pu être bien eſtimé d'abord à cauſe de l'exceſſif engorgement des nymphes, étoit preſque tari ; on croiroit même qu'il n'étoit produit que par l'abondante ſuppuration de l'ulcere, ce qui arrive aſſez ſouvent, comme on l'a déjà dit, & peut même occaſionner des mépriſes ſur la nature de ces ſortes d'écoulemens.

Le 12 mars, le gonflement des nymphes continuoit à diminuer, les ulceres ſe détergeoient un peu plus promptement, par des lotions fréquentes qu'on y faiſoit avec l'eau phadégénique ; le chancre étoit en bon état, les douleurs étoient preſque totalement diſſipées.

Le 20 mars, le gonflement des nymphes diminuoit encore plus ſen-

ſiblement, les ulceres étoient bien détergés, & commençoient à ſe cicatriſer ; le chancre étoit déjà cicatriſé, les douleurs étoient tout-à-fait diſſipées, & le ſommeil abſolument rétabli.

Le 27 mars, il n'exiſtoit plus d'engorgement aux nymphes, les ulceres & les chancres étoient cicatriſés ; cette malade fut purgée avec les pilules de Belloſte.

Le 2 avril, elle fut jugée parfaitement guérie : elle étoit en très bon état ; & pendant ſon traitement, elle n'avoit éprouvé ni douleurs, ni aucun accident, que le léger crachotement dont on a fait mention, qui n'exigea pas même l'interruption de ſes remedes. On lui avoit donné neuf gros de mercure doux en fumigation, & quatre-vingt-dix lavemens, dans leſquels on avoit employé ſept pintes & demie de liqueur anti-vénérienne. Cette malade s'eſt repréſentée plu-

ſieurs fois depuis ; & on a vérifié avec ſatisfaction, que ſa ſanté étoit parfaite, & ſa guériſon complette & radicale.

Obſervation neuvieme.

484. Marie ... femme mariée, âgée de ſeize ans, native de Paris, d'un tempérament ſanguin, & ordinairement bien réglée, excepté depuis trois mois qu'elle éprouvoit une ſuppreſſion qui lui faiſoit ſoupçonner la groſſeſſe, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 7 mars 1777, pour y être traitée de la maladie vénérienne, que lui avoit communiquée ſon mari depuis ſa couche (*a*). Cette maladie étoit ſuffiſamment caractériſée par une gonorrhée virulente, des puſtules ulcérées ſur les grandes levres, au pli de la cuiſſe, & à la marge de

(*a*) Elle étoit accouchée depuis quatre mois d'un enfant bien portant.

l'anus : elle avoit en outre un engorgement à l'aine droite, qui se prolongeoit jusques sur la cuisse.

Après qu'elle eut été saignée & mise à l'usage d'une tisane émolliente, on lui fit commencer les lavemens anti-vénériens le 9 mars, à la quantité de deux par jour, & elle les continua jusqu'au 16 avril, sans en avoir éprouvé le plus léger inconvénient.

Pendant l'usage de ce remede on lui administra treize fumigations du poids d'un gros de mercure doux chacune, qui furent principalement dirigées sur les pustules, & elle n'eut besoin que de ces deux remedes pour parvenir sans douleur à une guérison radicale.

Dès le 27 mars, on s'apperçut à l'inspection que la gonorrhée diminuoit, que les pustules commençoient à s'effacer, & que l'engorgement des aines se résolvoit.

Le 3 avril, les pustules étoient déjà toutes effacées, la gonorrhée se tarissoit, & il ne subsistoit plus d'engorgement à l'aine.

Le 10 avril, tout étoit dissipé; ce qui n'empêcha pas de continuer les remedes, pour en assurer encore plus parfaitement le succès.

Le 17 avril, la guérison parut être complette; &, pour y parvenir, on avoit employé treize gros de mercure doux en fumigation, & soixante & dix-huit lavemens, dans lesquels on avoit fait entrer six pintes & demie de liqueur anti-vénérienne.

Il n'est résulté de l'usage combiné de ces remedes aucune espece d'accident; la grossesse de cette femme parut encore plus confirmée à sa sortie, & l'enfant commençoit à donner des signes peu équivoques d'une existence vigoureuse: elle est accouchée à terme très heureusement d'un

enfant bien portant, & ſa ſanté ne s'eſt pas démentie depuis.

Obſervation dixieme.

612. Elizabeth.... âgée de dix-huit ans, native de la Champagne, ordinairement bien réglée, mais d'un tempérament délicat, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 26 mai 1777, pour une gonorrhée virulente, des excoriations chancreuſes à la vulve & à la marge de l'anus, une plaie fiſtuleuſe à la nymphe droite, des crêtes de coq & des poireaux à l'anus, un bubon à l'aine droite, & une gale univerſelle. La plupart de ces ſymptomes exiſtoient depuis quatre mois, ſans que cette malade eût ſongé à prendre aucun remede.

Elle commença les lavemens anti-vénériens le 27 mai, concurremment avec les bains; elle prenoit

tous les jours deux lavemens, dans chacun desquels on mêloit deux mesures de liqueur anti-vénérienne : on porta insensiblement la dose à trois mesures, puis à quatre; & elle les prit à cette derniere dose depuis le 2 juin jusqu'au 8 juillet, sans qu'il en ait résulté ni coliques, ni douleurs.

A l'usage de ces lavemens on joignit les fumigations locales de mercure doux, & on en donna quatorze du poids d'un gros chacune, qui furent dirigées par le moyen d'un entonnoir sur le mal même.

A l'inspection du 11 juillet, les excoriations parurent déjà prêtes à se cicatriser; on avoit d'abord découvert le fond de la fistule, & elle étoit déjà presque guérie; le bubon commençoit à se résoudre, les crêtes de coq & les poireaux étoient tombés, & la gale se guérissoit avec la pommade citrine.

Le 18, le bubon continuoit à se résoudre; les crêtes de coq n'existoient plus; la gale étoit guérie, ainsi que la fistule; la gonorrhée diminuoit sensiblement, & la couleur en étoit améliorée : on en hâta la guérison par le moyen de la tisane sudorifique, que l'on rendit purgative tous les quatre jours.

Le 25, tous les symptomes étoient dissipés, & il ne subsistoit plus qu'un léger écoulement, qu'on parvint à tarir en continuant la tisane sudorifique.

Ce suintement étoit totalement disparu le 10 juillet; de sorte que cette malade fut alors censée parfaitement guérie, sans avoir éprouvé aucun accident.

Pour parvenir à cette guérison, on avoit employé quatorze gros de mercure doux en fumigation, & quatre-vingt-six lavemens, dans lesquels on avoit mêlé sept pintes de

liqueur anti-vénérienne : ces remedes n'ont produit aucune altération à sa santé, qui est encore aujourd'hui très bonne.

Il y a eu soixante & un malades traités par les lavemens anti-vénériens joints aux fumigations mercurielles ; & il en est mort deux, dont on trouvera les observations dans la IVe Partie.



CHAPITRE VII.

OBSERVATIONS sur les Maladies Vénériennes, traitées par la solution de sublimé corrosif, concurremment avec les sudorifiques.

CETTE maniere d'administrer le sublimé, a été le secret de quelques empyriques charlatans, qui voulant persuader qu'ils guérissoient la maladie vénérienne sans mercure, ou même que le sublimé étoit un remede dangereux, & dont ils étoient bien éloignés de se servir, avoient choisi cette forme, pour insinuer que les végétaux suffisoient à la cure, ou pour se soustraire plus aisément au danger d'être découverts par l'analyse qu'on en voudroit tenter. Il est en effet assez difficile de trouver un grain de sublimé noyé, pour ainsi dire,

dans une pinte de tisane chargée de parties extractives qui l'enveloppent: cependant à force de soins, on y est quelquefois parvenu; mais il faut alors travailler sur de grandes quantités, & ce travail est pénible & coûteux. C'est cette difficulté qui fait la sécurité des charlatans, & qui les enhardit à publier avec assurance leurs prétendus remedes végétaux, comme le véritable spécifique pour la guérison de la maladie vénérienne. Pour donner encore plus de poids à cette assertion, il ont quelquefois l'adresse de présenter & de soumettre leurs remedes à l'analyse chymique; & par cette ingénuité artificieuse, ils obtiennent des certificats des chymistes les plus instruits, & qui jouissent de la meilleure réputation; mais ces certificats ne doivent jamais être rigoureusement interprétés, comme si c'étoit une garantie donnée au public, que ces remedes ne contien-

nent pas de mercure; c'est tout au plus un simple aveu du chymiste, qu'il n'en a pas trouvé dans la portion du remede qui lui a été confiée pour être analysée, qui en effet n'en contenoit point, & qui avoit été probablement préparée pour cela; & ce témoignage de sa véracité ne peut s'étendre à toutes les portions du remede qu'on distribue, & avec lesquelles on trompe journellement le public.

Quoi qu'il en soit de cette supercherie méprisable, il est certain que le sublimé, joint aux sudorifiques, peut convenir aux tempéramens phlegmatiques ou relâchés; qu'il est supérieurement indiqué dans les maladies anciennes qui ont résisté à tous les autres remedes; qu'il ne l'est pas moins quand il existe des tumeurs indolentes qu'il faut agiter, des vieux ulceres qu'il faut dessécher, ou des douleurs profondes que les remedes

doux ne feroient qu'effleurer : mais hors ces cas privilégiés, ou autres analogues, & qui exigent un examen réfléchi de la part du médecin qui les apprécie, on peut assurer qu'il est généralement plus avantageux de donner au sublimé un véhicule simplement aqueux, ou mucilagineux & adoucissant, pourvu qu'il ne le soit pas au point d'en énerver l'action. C'est pourquoi il faut s'en tenir aux dissolutions usitées, dans la tisane émolliente ou dans l'eau distillée, & ne préférer un véhicule plus actif, que dans les cas où la fibre est lâche, & les humeurs croupissantes.

Observation premiere.

556. Jeanne-Marie-Magdelaine... native de la Thiérache, âgée de 33 ans, d'un tempérament phlegmatique, mais ordinairement bien réglée, ayant déjà eu, il y avoit un an, la maladie vénérienne bien caractéri-

ſée, pour laquelle elle avoit été traitée ſans ſuccès chez elle, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 14 avril 1777, pour une gonorrhée virulente qui n'avoit pu être guérie, des puſtules larges & ulcérées ſur les grandes levres, avec diſpoſition à l'œdeme.

Comme elle avoit ſes regles en entrant dans cette maiſon, on en attendit la terminaiſon pour la purger : elle le fut le 18 avril; & dès le 19, elle commença à prendre un quart de grain de ſublimé diſſous dans une pinte de tiſane apéritive.

Le 27, on lui en donna un demi-grain par jour, diſſous dans la même tiſane; & depuis le 5 mai juſqu'au 17 de juin, elle en prit trois quarts de grain tous les jours, diſſous dans une pinte de tiſane ſudorifique, ſans qu'il en ait réſulté le plus léger accident.

Dès le 3 mai, on s'apperçut que les

puſtules commençoient à s'effacer, qu'elles fourniſſoient moins de pus: mais la gonorrhée étoit toujours la même; l'enflure étoit un peu diminuée.

Le 8 mai, les puſtules continuoient à s'effacer & à ſe ſécher, la gonorrhée diminuoit un peu, l'enflure ſe diſſipoit.

Le 15 mai, les puſtules étoient effacées & ſéchées, la gonorrhée étoit au même état que le 8; mais l'enflure étoit preſque totalement diſſipée.

Le 21, il n'exiſtoit plus de puſtules, les regles étoient ſurvenues ſans trouble, & l'enflure étoit abſolument diſſipée.

Le 28, la gonorrhée étoit encore au même état que le 8.

Le 4 juin, l'écoulement de la gonorrhée étoit encore abondant, quoique d'une bonne couleur; on mêla alors quelques purgatifs à la tiſane ſudorifique ſimple.

Le 11 juin, on continua la tisane sudorifique purgative.

Le 14 juin, la gonorrhée étoit presque tarie; le peu qui subsistoit d'écoulement, étoit épais, blanc & filandreux.

Le 17 juin, la gonorrhée étoit tarie, & cette malade fut réputée guérie, après avoir pris quarante grains de sublimé, & une très grande quantité de tisane sudorifique. Sa santé étoit parfaitement rétablie lors de sa sortie; & il n'existoit plus aucune crainte raisonnable de voir l'enflure se renouveller. Elle est accouchée depuis d'un enfant bien portant, & sa santé est encore très bonne.

Observation seconde.

736. Magdelaine... âgée de quarante-trois ans, native de la Picardie, femme mariée & nourrissant son enfant maigre & foible & âgé de six mois, venu au monde avec la mala-

die vénérienne,qui étoit caractériſée par des excoriations aux aines & aux cuiſſes, auxquelles ſuccéda un ulcere à la commiſſure des levres, reconnu vénérien; eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, avec ſon enfant, le 27 août 1777, pour une gonorrhée virulente ancienne, des puſtules à la vulve, un engorgement indolent aux glandes maxillaires, & une excroiſſance en forme de groſſe mûre à la partie ſupérieure & interne de la cuiſſe droite, leſquels ſymptomes de la maladie vénérienne lui avoient été communiqués par ſon mari, qui en étoit lui-même plus ſenſiblement affecté, & qui eſt mort à la ſuite de ſon traitement à....

Comme il n'y avoit aucune raiſon qui obligeât à ſaigner & à purger cette nourrice, qui devoit d'ailleurs être ménagée ſur cet article, elle fut miſe à l'uſage du ſublimé le 28 août,

à la doſe d'un quart de grain par jour, diſſous dans une pinte de tiſane émolliente. Le premier ſeptembre, on lui en donna un demi-grain, & enſuite trois quarts de grain tous les jours, depuis le 6 juſqu'au 15 ſeptembre. Alors on porta la doſe du ſublimé à un grain par jour, diſſous dans une pinte de tiſane ſudorifique; & elle le prit à cette doſe, & ſous cette forme, juſqu'au 6 octobre ſuivant, ſans qu'elle en ait éprouvé le plus léger accident.

L'enfant tetta journellement ſa mere; & cette nourriture, ſuffiſamment imprégnée ſans doute des parties mercurielles les plus diviſées, ſuffit à ſa guériſon.

A la viſite du 12 ſeptembre, on s'apperçut déjà de quelque diminution à l'écoulement de la gonorrhée; les puſtules commençoient à s'effacer.

Le 17 ſeptembre, la gonorrhée diminuoit encore plus ſenſiblement,

les pustules étoient presque toutes effacées, l'engorgement des glandes maxillaires se résolvoit, l'ulcere de l'enfant se desséchoit.

Le 24 septembre, l'écoulement de la gonorrhée étoit beaucoup diminué, les pustules étoient effacées; l'ulcere de l'enfant étoit totalement desséché, & il alloit très bien; les glandes du cou reprenoient insensiblement leur ressort.

Le 30, la gonorrhée paroissoit tarie, les glandes étoient rentrées dans leur état naturel.

Le 6 octobre, la gonorrhée étoit tarie, & il n'existoit plus aucun des symptomes de la maladie; l'enfant se portoit très bien, & avoit repris de l'embonpoint.

Le 8 octobre, cette malade fut jugée guérie, ainsi que son enfant: & pour parvenir à ce point desiré, elle avoit pris trente-deux grains de sublimé en solution, & vingt-deux pintes de tisane sudorifique.

Observation troisieme.

748. Anne ...... native de la province du Maine, âgée de vingt-deux ans, bien réglée, d'un tempérament relâché & phlegmatique, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 2 septembre 1777, pour une gonorrhée virulente, très abondante, qu'elle avoit depuis dix-huit mois, & pour laquelle elle avoit été traitée inutilement chez elle : elle ressentoit en outre des maux de tête continus, & des douleurs dans tous les membres, d'un caractere non équivoque.

Après avoir été purgée, ce qui, vu l'état actuel & la durée de sa maladie & son tempérament, parut devoir être une préparation suffisante au traitement qu'on se proposa de lui faire, elle fut mise le 4 septembre à l'usage du sublimé dissous dans la tisane apéritive; elle en

en prit d'abord un quart de grain par jour ; au bout de quatre jours, on lui en donna un demi-grain ; & depuis le 13 jusqu'au 20 du même mois, trois quarts de grain tous les jours. Alors on la purgea, & on lui donna ensuite un grain de sublimé par jour, dissous dans une pinte de tisane sudorifique : elle continua cette tisane jusqu'au 16 octobre, & il n'en résulta aucun inconvénient.

A la visite du 19 septembre, la gonorrhée parut un peu diminuée ; la couleur en étoit plus belle.

Le 24 septembre, la gonorrhée continuoit à diminuer ; la couleur en étoit journellement moins chargée ; les douleurs étoient déjà presque totalement dissipées.

Le 8 octobre, il n'existoit plus qu'un léger suintement de la gonorrhée, pour lequel on donna les eaux ferrugineuses.

Le 14 octobre, la gonorrhée étoit

totalement deſſéchée, & les douleurs paroiſſoient évanouies ſans retour.

Le 15, la guériſon fut jugée ſuffiſante & ſolide; & pour l'opérer, on avoit employé trente-quatre grains de ſublimé, & vingt-ſix pintes de tiſane ſudorifique.

Obſervation quatrieme.

686. Julie.... native du Soiſſonnois, âgée de dix-huit ans, d'un tempérament phlegmatique, ayant le viſage décoloré, & étant néanmoins bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 19 juillet 1777, pour une gonorrhée virulente très abondante, avec phlogoſe à la vulve, & un abſcès à la grande levre gauche: pendant ſon traitement, il lui eſt ſurvenu une tumeur lymphatique aſſez conſidérable ſous l'aiſſelle.

Cette malade fut d'abord miſe à

l'uſage du ſublimé, dont elle prenoit un quart de grain par jour, diſſous dans une pinte de tiſane légérement apéritive.

Le 28 juillet & les jours ſuivans, on lui en donna un demi-grain diſſous dans la même quantité de tiſane; & depuis le 6 août juſqu'au 4 octobre, trois quarts de grain par jour, diſſous dans une pinte de tiſane ſudorifique: de ſorte qu'elle en prit cinquante grains dans l'eſpace de trois mois & quelques jours, ſans en avoir éprouvé le plus léger accident. On verra par le journal de ſa maladie, que cette quantité, qui peut paroître effrayante, étoit néceſſaire à ſa guériſon; & qu'avec une plus petite, elle auroit été peut-être imparfaite.

A la viſite du 6 août, on s'apperçut de quelque diminution légere à la gonorrhée: l'abſcès avoit été ouvert la veille.

Le 13 août, les regles avoient paru, & l'ulcere donnoit l'espérance d'une cicatrisation prochaine.

Le 20, il n'étoit survenu aucun changement à cet état.

Le 30 août, l'écoulement de la gonorrhée étoit toujours le même.

Le 10 septembre, la matiere de la gonorrhée commençoit à s'épaissir; l'ulcere se cicatrisoit.

Le 24 septembre, l'ulcere étoit cicatrisé, l'écoulement de la gonorrhée diminuoit un peu plus; alors on purgea la malade avec la tisane sudorifique purgative.

Le 8 octobre, l'ulcere étoit parfaitement cicatrisé; mais il étoit survenu une tumeur sous l'aisselle droite, qu'on fut obligé d'ouvrir, après l'avoir suffisamment amollie par des cataplasmes : la gonorrhée ne se tarissoit pas encore.

Dès le 5 octobre, on avoit supprimé tout remede mercuriel, &

on y avoit ſubſtitué les eaux ferrugineuſes.

Le 15 octobre, la tumeur de l'aiſſelle étoit en ſuppuration, la gonorrhée commençoit à ſe tarir: on purgea de nouveau la malade avec la tiſane ſudorifique.

Le 18, la tumeur de l'aiſſelle ſe cicatriſoit; la gonorrhée continuoit à ſe tarir.

Le 22 octobre, il ne reſtoit plus qu'un léger ſuintement, qui parut totalement deſſéché le 25. La tumeur de l'aiſſelle étoit heureuſement terminée. La guériſon de cette malade fut jugée alors ſuffiſante; & pour l'obtenir, on avoit été obligé d'employer cinquante grains de ſublimé, & ſoixante pintes de tiſane ſudorifique, pendant l'eſpace de trois mois & quelques jours: ſa ſanté eſt encore aujourd'hui très bonne.

Il y a eu vingt-deux malades traités par cette méthode, & il n'en est mort aucun.



CHAPITRE VIII.

Observations sur les Maladies Vénériennes, traitées par la solution de sublimé corrosif, concurremment avec quelques préparations mercurielles insolubles.

Les préparations de mercure insoluble deviennent encore plus résolutives, quand elles sont données concurremment avec la solution de sublimé : ces deux remedes se prêtent mutuellement des forces; & de leur union, il résulte quelquefois un moyen plus efficace de donner aux fibres relâchées le ressort nécessaire pour se débarrasser des fluides qui les surchargent & les oppriment, & de diviser & évacuer en même tems les humeurs croupissantes qui s'opposent au desséchement des an-

ciennes gonorrhées, ou à la cicatriſation des vieux ulceres. Les chancres de vieille date, qui reparoiſſent pour avoir été traités trop légérement, ou qui ſe reproduiſent facilement par une continuation de libertinage, malheureuſement trop commune, exigent un ſpécifique très énergique, qui les déterge, les vivifie, pour ainſi dire, & un fondant qui en réſolve les bords, & qui, par des évacuations répétées, détourne les humeurs qui s'y portoient comme à un cautere naturel. Ces deux avantages ſe trouvent réunis dans la combinaiſon des deux moyens propoſés, & déjà très avantageuſement connus des praticiens; c'eſt même pour ne négliger aucune des manieres de guérir, que j'ai cru ne pouvoir me diſpenſer de préſenter quelques obſervations, qui juſtifient l'emploi qu'on en fait journellement.

Observation premiere.

279. Rosalie...... native de la Normandie, âgée de vingt-un ans, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, ayant déjà eu il y avoit deux ans un ulcere à la vulve, qui a été guéri sans aucun remede anti-vénérien, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 27 août 1776, pour une gonorrhée virulente ancienne, & un petit point chancreux au-dessus de la luette, dont elle n'avoit pu être guérie dans le traitement qu'elle avoit fait depuis peu chez elle.

Après avoir été saignée & purgée, elle commença le premier septembre le sublimé, dont elle prit chaque jour un quart de grain dissous dans une pinte de tisane émolliente.

Le 5 & les jours suivans, on lui

en donna un demi-grain par jour ; & depuis le 15 jusqu'au 29 du même mois, trois quarts de grain chaque jour.

Depuis le 4 jusqu'au 29 septembre, cette malade prit tous les jours six grains de pilules fondantes anti-vénériennes ; & tous les huit jours, elle fut purgée avec les pilules de Belloste : on supprimoit ce jour-là, comme on s'en doute bien, le sublimé.

A la visite du 13 septembre, le chancre de la luette commençoit déjà à se cicatriser, & la gonorrhée paroissoit un peu diminuée.

Le 18 septembre, le chancre se cicatrisoit, & la gonorrhée diminuoit plus sensiblement.

Le 24 septembre, le chancre étoit guéri, la gonorrhée se tarissoit.

Le 29 septembre, la gonorrhée étoit guérie ; & cette malade sortit

le 30 en très bon état, après avoir pris ſeize grains de ſublimé en ſolution, deux gros & douze grains de pilules fondantes, & trois priſes de pilules de Belloſte, pour la purger; ſans que de la réunion de ces remedes, il ait réſulté le moindre accident.

Mais ayant repris ſes anciennes habitudes, elle revint à la même maiſon de ſanté le 10 mai de l'année ſuivante, pour y être traitée d'une gonorrhée virulente récente, d'un chancre conſidérable à la fourchette, de puſtules cruſtacées & ſuppurantes, abondamment répandues ſur l'épaule gauche & le viſage.

Pour la guérir de cette nouvelle maladie, on lui adminiſtra cent quarante-huit lavemens anti-vénériens, & dix-ſept gros de pommade mercurielle en friction, qui eurent tout le ſuccès poſſible, & ſans que ſa ſanté, qui eſt encore aujourd'hui très bonne,

en ait été aucunement altérée ; ce qui peut être regardé comme une nouvelle preuve en faveur du sublimé, & des lavemens anti-vénériens.

Observation seconde.

695. Nicole ..... native de la Champagne, âgée de vingt-quatre ans, bien réglée, quoiqu'en petite quantité, & d'un bon tempérament, ayant fait néanmoins une fausse-couche depuis trois mois & demi, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 27 juillet 1777, pour une gonorrhée virulente très ancienne, & pour laquelle elle n'avoit fait aucun remede : elle étoit accompagnée d'une gale vérolique universelle.

Après avoir été saignée & purgée, cette malade fut mise à l'usage du sublimé le premier août : elle le prit d'abord à la dose d'un quart de grain pendant quatre jours, ensuite

d'un demi-grain pendant douze jours, & enfin de trois quarts de grain pendant vingt-quatre jours conſécutifs. Chaque doſe fut diſſoute dans une pinte de tiſane émolliente.

Le 4 août, on commença à lui donner concurremment tous les jours douze grains de pilules fondantes anti-vénériennes; & tous les huit jours on la purgea avec un demi-gros de pilules de Belloſte

Pendant le même tems, on la fit frotter avec l'onguent citrin.

A la viſite du 12 août, on s'apperçut que la gonorrhée commençoit déjà à diminuer.

Le 20 août, la gonorrhée s'épaiſſiſſoit, & diminuoit encore plus ſenſiblement; la gale étoit moins vive, & elle ſe deſſéchoit.

Le 27 août, les choſes étoient à peu près au même état que le 20.

Le 3 ſeptembre, la gonorrhée paroiſſoit tarie; mais pour en con-

solider la cure, on joignit à ces remedes l'eau ferrugineuse.

Le 10 septembre, la gonorrhée étoit tarie; le peu de mucosité apperçue ne pouvoit être regardée que comme une suite presque indispensable de cette maladie, que le tems seul dissipe; la gale étoit totalement guérie.

Le 17 septembre, la guérison fut jugée parfaite; & pour l'obtenir, on avoit employé vingt-cinq grains de sublimé en solution, trois gros & demi de pilules fondantes anti-vénériennes, & deux gros & demi de pilules de Belloste. La santé de cette femme n'a souffert aucune altération de ces remedes: elle est encore très bonne. Elle est même accouchée récemment à terme d'un enfant bien portant.

Observation troisieme.

787. Louise .... native de l'An-

jou, âgée de vingt & un ans, bien réglée, & d'un bon tempérament, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 28 septembre 1777, pour une gonorrhée virulente qu'elle avoit depuis dix-huit mois, malgré le traitement auquel elle s'étoit soumise dans son pays; les glandes des aines étoient de plus engorgées, & elle éprouvoit des douleurs dans tous les membres: les poireaux qu'elle avoit eus en même tems que sa gonorrhée, n'avoient pas cependant reparu.

Après avoir été purgée, cette malade fut mise à l'usage du sublimé le 30 septembre, & elle le prit d'abord à la dose d'un quart de grain dissous dans une pinte de tisane apéritive.

Le 4 octobre, on lui en donna un demi-grain par jour, & elle le continua à cette dose jusqu'au 7 no-

vembre ; mais elle fut obligée de l'abandonner le 8 novembre, pour remédier à la salivation qui étoit survenue. Depuis le 7 octobre jusqu'au 7 novembre, on lui donna tous les jours six grains de pilules fondantes anti-vénériennes, & pendant ce tems elle fut purgée trois fois avec les pilules de Belloste. On interrompit tout remede mercuriel à l'apparition de la salivation ; & dès qu'elle eut cessé, on jugea qu'ils étoient dorénavant au moins superflus, la guérison étant bien établie.

Le 16 octobre, on s'apperçut, à la visite, que la gonorrhée commençoit à diminuer ; les douleurs étoient totalement dissipées ; mais l'engorgement des aines étoit au même état, & de la plus grande indolence : on y appliqua un emplâtre diabotanum.

Le 22 octobre, la gonorrhée s'épaississoit,

paiſſiſſoit, & diminuoit viſiblement; l'engorgement des aines commençoit auſſi à ſe réſoudre.

Le 29 octobre, la gonorrhée commençoit à ſe tarir, l'engorgement des aines ſe réſolvoit ſenſiblement; cette partie prenoit du reſſort.

Le 5 novembre, la gonorrhée étoit preſqu'abſolument tarie, l'engorgement des aines étoit à-peu-près réſous; on joignit l'eau ferrugineuſe aux remedes ordinaires.

Le 12 novembre, la ſalivation étoit dans toute ſa force.

Le 19 novembre, la ſalivation n'exiſtoit déjà plus, la gonorrhée étoit tarie, & les glandes des aines avoient repris leur état naturel.

Le 22 novembre, la guériſon fut jugée parfaite; & pour l'obtenir, on avoit employé dix-neuf grains de ſublimé en ſolution, deux gros & demi de pilules fondantes anti-

vénériennes, un gros & demi de pilules de Belloſte, & deux pintes de tiſane ſudorifique purgative, ſans que de la réunion de ces remedes, la malade ait éprouvé aucun inconvénient que la ſalivation annoncée: elle eſt encore aujourd'hui bien portante.

Obſervation quatrieme.

27. Jeanne.... native de Paris, âgée de vingt-un ans, d'un tempérament ſanguin, & bien réglée, ayant déjà eu pluſieurs fois la maladie vénérienne, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet, le 9 février 1776, pour une gonorrhée virulente très ancienne, qui n'avoit jamais pu être guérie, & un engorgement aſſez conſidérable aux glandes maxillaires, qui avoit le coup-d'œil ſcrophuleux. Elle commença le ſublimé le 10 février, à la doſe d'un quart de grain par jour, diſſous dans une

pinte de tiſane apéritive : le 14 février, on lui en donna un demi-grain par jour juſqu'au 19 du même mois; & depuis le 20 février juſqu'au 10 mars, elle en prit tous les jours trois quarts de grain, diſſous dans une pinte de la même tiſane apéritive.

Depuis le 13 février juſqu'au 9 mars, elle prit tous les jours, conjointement avec le ſublimé, deux pilules fondantes du poids de ſix grains chacune ; & elle fut purgée tous les huit jours avec les pilules de Belloſte. On fit quelques frictions légeres ſur les glandes maxillaires avec la pommade mercurielle, & on y appliqua l'emplâtre de ciguë.

A la viſite du 17 février, on s'apperçut que l'écoulement de la gonorrhée commençoit déjà à blanchir & à diminuer.

Le 26 février, cet écoulement étoit déjà conſidérablement dimi-

nué, il étoit encore plus blanc & filandreux ; l'engorgement des glandes maxillaires ſe réſolvoit plus promptement qu'on n'auroit oſé l'eſpérer.

Le premier mars, l'ecoulement de la gonorrhée commençoit à tarir, l'engorgement étoit preſque réſous.

Le 4 mars, la gonorrhée étoit tarie, & l'engorgement réſous : on fit paſſer conſéquemment cette malade aux convaleſcentes, avec la précaution de conſerver encore quelque tems l'emplâtre de ciguë. Elle en ſortit parfaitement guérie le 9 mars ; & pour parvenir à ſa guériſon, qui s'étoit opérée ſans douleur & ſans trouble, elle avoit pris dix-neuf grains de ſublimé en ſolution, trois gros de pilules fondantes anti-vénériennes, & deux gros de pilules de Belloſte. Sa ſanté a été depuis peu reconnue auſſi parfaite qu'il eſt poſſible de le deſirer.

Obſervation cinquieme.

29. Marie-Anne... native du pays Meſſin, âgée de quinze ans, d'un bon tempérament, quoiqu'elle n'eût pas encore été réglée, ayant néanmoins déjà éprouvé la maladie vénérienne, qui s'étoit manifeſtée par une gonorrhée & des poireaux dont elle avoit été traitée & guérie, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet, le 7 février 1776, pour une gonorrhée virulente récente, un chancre aſſez conſidérable au périné, & un engorgement aux aines.

Après avoir été purgée, elle fut miſe auſſi-tôt à l'uſage du ſublimé diſſous dans la tiſane émolliente; elle en prit d'abord un quart de grain par jour, depuis le 9 juſqu'au 11 février; enſuite un demi-grain par jour, depuis le 12 juſqu'au 17 du même mois, & trois quarts de grain tous les jours, depuis le 18

février jusqu'au 7 mars, ſans qu'il en ait réſulté aucun accident.

Depuis le 12 février jusqu'au 7 mars, elle prit en même tems tous les jours ſix grains de pilules fondantes anti-vénériennes, & elle fut purgée tous les huit jours avec les pilules de Belloſte.

Le 11 février, le chancre commençoit à ſe déterger.

Le 19 février, le chancre étoit tout-à-fait détergé; ſes bords ſe rapprochoient, & annonçoient une cicatriſation prochaine.

Le 25 février, la gonorrhée commençoit à ſe tarir, & le chancre à ſe cicatriſer; l'engorgement des aines étoit déjà preſque réſous.

Le premier mars, la gonorrhée étoit tarie, & le chancre cicatriſé; l'engorgement des aines étoit réſous.

Le 6 mars, la guériſon de cette malade fut jugée parfaite; & pour y parvenir, on avoit employé dix-huit

grains de ſublimé en ſolution, deux gros de pilules fondantes anti-vénériennes, & un gros de pilules de Belloſte : ſa ſanté n'en a été aucunement altérée, comme on vient de s'en convaincre tout récemment.

Obſervation ſixieme.

41. Françoiſe ..... native de la Bourgogne, âgée de dix-ſept ans, ordinairement peu réglée, quoique d'un bon tempérament, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet le premier mars 1776, pour une gonorrhée virulente, une puſtule au bas de la vulve, & une dartre farineuſe à l'avant-bras droit.

Après avoir été convenablement préparée, elle fut miſe le 4 mars à l'uſage du ſublimé, à la doſe d'un demi-grain par jour; elle le continua à cette doſe juſqu'au 8; & depuis le 8 mars, elle en prit trois quarts de grain par jour, juſqu'au

10 avril, sans aucune interruption. On fit constamment dissoudre chaque dose de ce remede dans une pinte de tisane apéritive.

Le 12 mars, on donna à cette malade, tous les jours, huit grains de pilules fondantes anti-vénériennes, sans discontinuer pour cela le sublimé; & tous les huit jours on la purgea avec les pilules de Belloste.

A la visite du 13 mars, on remarqua que l'écoulement diminuoit déjà; la pustule s'effaçoit, & la dartre étoit moins irritée, & occasionnoit des démangeaisons moins vives.

Le 28 mars, l'écoulement de la gonorrhée étoit blanc & filandreux; il commençoit à se tarir: la pustule étoit déjà effacée.

Le 8 avril, la gonorrhée étoit presque totalement tarie; la dartre se guérissoit visiblement: on mit

alors en uſage l'eau ferrugineuſe.

Le 10 avril, la gonorrhée étoit tarie, & la dartre totalement diſſipée.

Le 17 avril, la guériſon fut jugée complette; & pour l'opérer, cette malade avoit pris vingt-quatre grains de ſublimé en ſolution, trois gros de pilules fondantes anti-vénériennes, & deux gros & demi de pilules de Belloſte, ſans avoir éprouvé la moindre incommodité de tous ces remedes, ni la plus légere altération à ſa ſanté, qui eſt encore aujourd'hui parfaite.

Il y a eu ſoixante-quatorze malades traités par la ſolution de ſublimé corroſif, jointe aux préparations de mercure inſoluble, & il n'en eſt mort aucun.

CHAPITRE IX.

OBSERVATIONS sur les Maladies Vénériennes, traitées par la solution de sublimé corrosif, employée concurremment avec les lavemens anti-vénériens.

LES maladies vénériennes qui ont résisté aux frictions, aux fumigations, ou aux autres préparations de mercure insoluble, se guérissent rarement par la répétition des mêmes remedes; & c'est en ce cas sur-tout que le sublimé réussit supérieurement: mais pour que le mercure sous cette derniere forme produise un effet suffisant, & auquel les autres préparations n'ont pu atteindre, il est quelquefois nécessaire d'y insister long-tems, & d'en prolonger l'administration. Des doses de ce re-

mede trop légeres, ou trop tôt diſcontinuées, ne feroient qu'effleurer ou pallier encore la maladie. Il eſt des perſonnes, il eſt vrai, dont la conſtitution eſt ſi heureuſe, qu'elles peuvent prendre ſans incommodité & ſans riſque une très grande quantité de ſublimé, & ſur leſquelles un grain de ce ſel métallique pris tous les jours ne procure aucun effet ſenſible, que la diminution & la ceſſation ſucceſſive des ſymptomes vénériens : mais il en eſt d'autres qui ne peuvent en ſupporter tout au plus qu'un demi-grain par jour, & dont l'eſtomac ſe révolte à la ſimple déguſtation de la tiſane qui en feroit plus chargée. Dans cette derniere circonſtance ſur-tout, il faut bien chercher un remede qui ait quelque analogie avec le ſublimé, & qui le remplace en quelque ſorte, ſans en avoir les inconvéniens : les lavemens anti-vénériens ont cet avantage ;

& on peut, ſans riſque, réunir ces deux moyens, quand ils ſont jugés indiſpenſables, & qu'ils ne peuvent être remplacés par d'autres. Je ne répéterai pas ici les raiſons qui doivent déterminer à combiner enſemble ces deux remedes ; elles ſeront aiſément preſſenties, & elles ſeront encore plus confirmées par les obſervations ſuivantes.

Obſervation premiere.

7. Marie-Marguerite .... native de Paris, âgée de dix-neuf ans, d'une conſtitution phlegmatique, mais ordinairement bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 6 février 1776, pour des puſtules aux grandes levres & aux feſſes, des condylomes à la marge de l'anus, des poireaux répandus en grande quantité ſur tout le vagin, & une gonorrhée virulente qui avoit réſiſté à tout remede, &

qu'elle avoit depuis plus de deux ans : elle avoit auſſi depuis peu brûlé des chancres avec la pierre de vitriol.

Comme cette malade avoit ſes regles en entrant dans cette maiſon, elle fut purgée dès qu'elles eurent ceſſé, & elle paſſa enſuite aſſez promptement à l'uſage des lavemens anti-vénériens : elle en prit réguliérement deux par jour, depuis le 11 février juſqu'au 9 mars, qu'elle les diſcontinua, ſes regles étant ſurvenues : elle les reprit le 12 juſqu'au 18 mars. On mit d'abord, comme il eſt d'uſage, deux meſures de la liqueur anti-vénérienne ; au bout de huit jours on en mit trois, & au bout de douze jours on en employa quatre dans chaque lavement.

Dès le 11 février, on donna à cette malade tous les jours un quart de grain de ſublimé diſſous dans une pinte de tiſane émolliente, & elle le continua à cette doſe juſqu'au

26. Depuis le 27 février juſqu'au 9 mars, elle en prit un demi-grain tous les jours; & ſes regles étant terminées, elle le reprit à la même doſe le 12 juſqu'au 18 mars.

Pendant l'uſage de ces deux remedes, il n'eſt ſurvenu ni vomiſſement, ni colique, ni cours de ventre, ni aucune autre eſpece d'accident.

A la viſite du 21 février, la gonorrhée avoit déjà changé de couleur, les puſtules commençoient à s'effacer, & les poireaux à tomber.

Le 28, on s'apperçut que les poireaux tomboient journellement d'eux-mêmes, & qu'il en reſtoit peu; les puſtules commençoient à s'effacer, & les condylomes à ſe flétrir; l'écoulement de la gonorrhée diminuoit beaucoup.

Le 6 mars, les poireaux étoient totalement tombés, ainſi que les condylomes; les puſtules étoient

effacées, la gonorrhée se tarissoit.

Le 12, la gonorrhée étoit tarie, & il n'existoit plus ni pustules, ni condylomes, ni poireaux.

Le 18, cette malade fut jugée parfaitement guérie, & sortit en bon état, après avoir pris quatorze grains de sublimé en solution, & soixante & dix lavemens, dans lesquels on avoit employé cinq pintes & demie de liqueur anti-vénérienne. Sa santé est encore très bonne, comme on vient tout récemment de le vérifier.

Observation seconde.

8. Elisabeth .... native de la Lorraine, âgée de dix-huit ans, d'un assez bon tempérament, mais éprouvant des regles difficiles, irrégulieres, & en petite quantité, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 6 février 1776, pour une gonorrhée virulente, un engorge-

ment aux aines, des pustules & des chancres à la vulve, des douleurs dans les bras & dans les jambes, des lassitudes, & une insomnie opiniâtre.

Après avoir été saignée, baignée & purgée, cette malade commença les lavemens le 10 février, à la quantité de deux par jour, dans chacun desquels on mit successivement le nombre des mesures de liqueur anti-vénérienne d'usage; mais on fut obligé de les discontinuer pour remédier à un accès de fievre considérable qui lui survint le 28 février, & qui fut assez promptement terminée.

Le 6 mars, elle reprit les lavemens, & elle les continua sans interruption jusqu'au 28 du même mois.

Depuis le 10 jusqu'au 20 février, on lui donna concurremment avec les lavemens, un quart de grain de sublimé par jour, dissous dans une pinte de tisane émolliente; & depuis le

le 20 jusqu'au 28 du même mois, un demi-grain tous les jours : on suspendit alors ce remede, comme on avoit fait les lavemens, à cause de la fievre; mais on le reprit à la même dose le 6 mars, & on le continua jusqu'au 28 du même mois, sans que la fievre ait reparu, ni que de la combinaison de ces deux remedes il ait résulté aucun accident.

Le 22 février, le sommeil étoit déjà rétabli, les douleurs étoient calmées, les pustules commençoient à s'affaisser, les chancres se détergeoient, & l'écoulement de la gonorrhée étoit de meilleure couleur, & en plus petite quantité.

Le 29 février, les pustules étoient effacées, les douleurs étoient totalement disparues, la malade dormoit bien, mais la gonorrhée étoit au même état que le 22.

Le 6 mars, il n'existoit plus aucune pustule ni douleur; l'engorgement

des aines commençoit aussi à se résoudre, & la gonorrhée à se tarir.

Le 12 mars, la gonorrhée continuoit à se tarir, mais il y avoit encore un peu d'engorgement aux aines.

Le 19, l'engorgement des aines étoit considérablement diminué, & il ne subsistoit plus qu'un petit suintement de la gonorrhée.

Le 24, l'engorgement des aines étoit presque totalement résous; ce qu'il en restoit fut jugé n'être plus vénérien, & ne pouvoir se terminer qu'insensiblement; il paroissoit même être un reste du vice scrophuleux dont la malade étoit originairement affligée. La gonorrhée étoit tarie, & le traitement de la maladie vénérienne ayant été alors décidé suffisant, on la déclara guérie le 30 mars, cinquante jours après son entrée dans cette maison, pendant lequel tems elle avoit pris dix-huit

grains de ſublimé en ſolution, & quatre-vingt lavemens, dans leſquels on avoit fait entrer ſept pintes & demie de liqueur anti-vénérienne. Sa ſanté, qui n'a ſouffert aucune altération de l'uſage de ces remedes, eſt encore aujourd'hui très-bonne.

Obſervation troiſieme.

10. Marguerite..... native de la Beauce, âgée de vingt-trois ans, ordinairement bien réglée, ayant déjà eu la maladie vénérienne il y avoit un an, dont les principaux ſymptomes étoient des chancres qu'on deſſécha avec une eau ſtiptique ſeulement, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 8 février 1776, pour une grande quantité de petits poireaux dont la vulve étoit parſemée, des excroiſſances aſſez conſidérables ſur les caroncules mirthiformes, un engorgement aux aines, & une gale univerſelle.

Après avoir été purgée, elle commença les lavemens le 10 février, à deux par jour, dans chacun desquels on mit successivement la quantité de liqueur anti-vénérienne d'usage, & elle les continua jusqu'au 13 mars, excepté pendant le tems de ses regles qui durerent quatre jours.

Elle commença le sublimé le même jour 10 février, à la dose d'un quart de grain par jour, jusqu'au 21 du même mois; & depuis le 22 février jusqu'au 13 mars, elle en prit un demi-grain tous les jours, dissous dans la tisane émolliente.

A la visite du 21 février, on s'apperçut que les poireaux étoient déjà tombés, & que les excroissances commençoient à se résoudre.

Le 29 février, les poireaux n'avoient plus reparu, les excroissances étoient déjà presque totalement détruites, l'engorgement des aines commençoit à se résoudre, & la gale à se sécher.

Le 6 mars, les excroissances achevoient de se résoudre, l'engorgement des aines l'étoit déjà, & la gale se guérissoit assez promptement.

Le 10 mars, les excroissances étoient tout-à-fait résoutes, les glandes des aines étoient rendues à leur état naturel, les poireaux n'avoient plus reparu, & la gale étoit terminée.

Le 14 mars, cette malade fut jugée guérie; elle avoit pris pendant son traitement, qui a duré trente-huit jours, treize grains de sublimé en solution, & soixante lavemens, dans lesquels on avoit employé cinq pintes de liqueur anti-vénérienne. Sa santé n'a souffert aucune altération de l'usage de ces remedes, & elle est encore actuellement très bonne.

Observation quatrieme.

11. Marie-Jeanne .... native de la Bourgogne, âgée de vingt-deux

ans, d'une constitution robuste, & ordinairement bien réglée, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 8 février 1776, pour un chancre à la vulve, une large pustule chancreuse à la grande levre gauche, un engorgement de l'aine du même côté, & des douleurs dans tous les membres : cette malade avoit déjà été traitée de la maladie vénérienne par la méthode des frictions, pour un ulcere chancreux & un panaris ; & elle assuroit en avoir été bien guérie.

Après avoir été saignée, baignée & purgée, elle commença les lavemens le 12 février, à la quantité de deux par jour, dans chacun desquels on ajouta successivement les mesures de liqueur anti-vénérienne d'usage ; & elle les continua jusqu'au 13 mars sans aucune interruption.

Depuis le 12 jusqu'au 26 février, elle prit en outre tous les jours un

quart de grain de ſublimé diſſous dans une pinte de tiſane émolliente ; & depuis le 27 février juſqu'au 13 mars, on lui en donna tous les jours un demi-grain diſſous dans la même quantité de tiſane.

Dès le 22 février, le chancre & les puſtules commençoient à diminuer, l'engorgement de l'aine étoit moindre, & les douleurs ſe diſſipoient.

Le 29 février, il n'y avoit plus d'engorgement à l'aine, les douleurs étoient diſſipées, le chancre étoit cicatriſé, & il ne reſtoit plus qu'un peu de rougeur à l'endroit qu'occupoit la puſtule : à cette époque la bouche étoit un peu échauffée, mais quelques gargariſmes ſimples ſuffirent pour calmer cet accident, qui n'obligea à aucune ſuſpenſion de remedes.

Le 6 mars, tout étoit diſparu ; on continua néanmoins les mêmes re-

medes pour conſtater encore mieux la guériſon.

Le 14 mars, elle fut jugée complette & ſolide; & pour y parvenir, on avoit employé douze grains de ſublimé en ſolution, & ſoixante-deux lavemens, dans leſquels on avoit fait entrer cinq pintes & un quart de liqueur anti-vénérienne. Cette malade eſt ſortie dans le meilleur état poſſible.

Obſervation cinquieme.

12. Angelique . . . . . . native du Maine, âgée de dix-neuf ans, d'un tempérament ſanguin, relevant de couche, & ayant déjà eu la maladie vénérienne, dont elle avoit été traitée par les frictions, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 8 février 1776, avec les mêmes chancres & poireaux pour leſquels elle avoit été traitée; elle avoit en outre un ulcere fiſtuleux à la grande

levre gauche, & des excroissances fongueuses à l'anus.

Comme elle relevoit de couche, & qu'elle attendoit ses regles, qui en effet ont paru trois jours après son entrée, on ne la saigna point ; mais ses regles disparues, elle fut purgée avec la manne & le sel *de duobus ;* ensuite on lui donna les lavemens à la quantité de deux par jour, qu'elle commença le 15 février, & continua sans interruption jusqu'au 29 mars.

Depuis le 2 jusqu'au 6 mars, on lui donna tous les jours un quart de grain de sublimé dissous dans une pinte de tisane : depuis le 7 jusqu'au 29 du même mois, elle en prit un demi-grain tous les jours ; & de la réunion de ces remedes, il n'est pas résulté le plus léger accident, quoique cette malade fût à peine convalescente de sa couche.

Le 22 février, on s'apperçut à

l'inspection, que l'extrémité des poireaux blanchissoit; ce qui en annonçoit la chûte spontanée. On injectoit trois fois le jour de la liqueur anti-vénérienne des lavemens, mêlée avec suffisante quantité d'eau d'orge & de miel, dans l'ulcere fistuleux; ce qui ne contribua pas peu à en opérer la guérison, sans être obligé d'avoir recours à l'opération: les excroissances de l'anus se flétrissoient.

Le 29, l'ulcere fistuleux se détergeoit visiblement.

Le 10 mars, il y avoit déjà plusieurs poireaux de tombés, les excroissances de l'anus se desséchoient, & quelques-unes étoient déjà détruites.

Le 12 mars, l'ulcere fistuleux étoit guéri, & le reste des poireaux continuoit à tomber.

Le 24 mars, il n'existoit plus ni excroissances, ni poireaux, ni chancres, & la malade fut envoyée aux convalescentes: elle en sortit le 30

parfaitement guérie & ſans accident. Elle avoit pris onze grains de ſublimé en ſolution, & quatre-vingt-ſix lavemens, dans leſquels on avoit employé ſept pintes de liqueur anti-vénérienne. Elle jouit encore à préſent d'une bonne ſanté.

Obſervation ſixieme.

14. Prudence..... native de la baſſe Bretagne, âgée de dix-neuf ans, d'un tempérament ſanguin, & ordinairement bien réglée, ayant déjà éprouvé trois mois auparavant la maladie vénérienne, qui s'étoit manifeſtée par un bubon à l'aine gauche, qui avoit été ouvert & s'étoit cicatriſé ſans aucun remede mercuriel, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 8 février 1776, pour un chancre à la nymphe gauche, une puſtule & des poireaux ſur la grande levre du même côté, &

une grande quantité de poireaux à l'anus.

Après les préparations d'usage, on lui fit commencer les lavemens le 12 février, à la quantité de deux par jour, & successivement à la dose de liqueur anti-vénérienne d'usage ; elle continua ce remede, sans aucun accident ni douleur, jusqu'au 18 mars inclusivement.

Depuis le 12 jusqu'au 26 février, on lui fit prendre encore tous les jours un quart de grain de sublimé dissous dans une pinte de tisane émolliente ; & depuis le 27 février jusqu'au 18 mars, elle prit tous les jours un demi-grain de sublimé ; ce qui fait en tout quatorze grains de sublimé, & soixante-seize lavemens, dans lesquels on avoit employé six pintes & demie de liqueur anti-vénérienne.

Le 22 février, on se convainquit par la visite, que le chancre com-

mençoit à se cicatriser, & que les pustules s'affaissoient : les poireaux, qui avoient une trop forte consistance, ou une base trop étendue pour pouvoir aisément se résoudre, furent extirpés.

Le 2 mars, les pustules étoient effacées, le chancre étoit cicatrisé, & les poireaux étoient détruits.

Le 12 mars, les pustules étoient guéries, & les poireaux n'avoient plus reparu.

Le 18 mars, on jugea la guérison complette, d'autant plus qu'outre la disparution des symptomes, on avoit employé une suffisante quantité de remedes mercuriels pour l'opérer; & cette malade sortit dans le meilleur état possible, qui ne s'est point démenti depuis, comme on vient de le vérifier.

Observation septieme.

19. Louise..... native de l'Isle-

de-France, âgée de dix-sept ans, d'un tempérament phlegmatique, mais ordinairement bien réglée, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 8 février 1776, pour une gonorrhée virulente qu'elle avoit depuis quatre mois, un ulcere de même date à la partie supérieure de la cuisse gauche, dont la cicatrice mal faite s'étoit rouverte, des chancres & des poireaux à la vulve, des pustules seches à la région des reins, au haut des cuisses, & au ventre, & une inflammation considérable aux amygdales, pour laquelle elle fut saignée du bras & du pied, & mise à la diete la plus sévere : après la cessation totale du mal de gorge, par les saignées, les boissons émollientes, & les lavemens simples, on commença l'usage des lavemens anti-vénériens le 24 février, à la quantité de deux par jour; & elle les continua sans inter-

ruption & ſans accident, juſqu'au 29 mars ſuivant.

Depuis le 2 juſqu'au 7 mars, on lui fit prendre tous les jours un quart de grain de ſublimé diſſous dans une pinte de tiſane émolliente; & depuis le 8 juſqu'au 29 mars, on lui en donna tous les jours un demi-grain, diſſous dans la même quantité de tiſane; & de la réunion de ces deux remedes, il n'en réſulta pas le plus léger inconvénient.

Le 29 février, le gonflement des amygdales étoit tout-à-fait diſſipé, les chancres étoient détergés, les puſtules étoient affaiſſées, & l'écoulement diminuoit.

Le 12 mars, les poireaux étoient tombés, les chancres étoient guéris, les puſtules étoient preſque totalement effacées, & l'écoulement ſe tariſſoit.

Le 19 mars, les poireaux tombés n'avoient plus reparu, la cicatrice

des chancres étoit solide, & il n'existoit plus que la tache des pustules; l'écoulement étoit presque tari. Mais comme il étoit survenu un éréſypele à la partie supérieure de la cuisse, siege de l'ulcere guéri, on employa les remedes convenables pour le résoudre.

Le 24 mars, tout étoit disparu, à l'exception de quelques rougeurs aux parties qui avoient été affectées de pustules.

Le 29 mars, tout étoit dans le meilleur état possible, & la malade fut jugée solidement guérie, après avoir pris treize grains de sublimé en solution, & soixante-dix lavemens, dans lesquels on avoit employé six pintes de liqueur anti-vénérienne : sa santé est encore aujourd'hui très bonne.

Observation huitieme.

21. Marie-Anne .... native de la

la Champagne, âgée de ſeize ans, n'étant pas encore réglée, d'un tempérament aſſez foible, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 8 février 1776, pour une gonorrhée virulente, accompagnée d'un chancre à la vulve, & d'un bubon ulcéré très négligé à l'aine gauche, & qui menaçoit gangrene.

Après avoir été convenablement préparée, cette malade commença l'uſage des lavemens le 12 février, à la quantité de deux par jour, & à la doſe de liqueur anti-vénérienne d'uſage: elle les prit juſqu'au 7 mars, qu'on les interrompit pour un mal de tête aigu, avec ſaignement de nez, pour lequel on fut obligé de la ſaigner du pied. Cet accident calmé, elle reprit les lavemens à la même quantité & à la même doſe de liqueur, depuis le 9 juſqu'au 24 mars, ſans aucune interruption.

Depuis le 12 jusqu'au 25 février, on donna à cette malade tous les jours un quart de grain de sublimé, dissous dans une pinte de tisane émolliente ; & depuis le 26 février jusqu'au 7 mars, on lui en donna tous les jours un demi-grain : alors on fut obligé d'interrompre ce remede par l'accident survenu, & dont on vient de faire mention ; mais on le reprit à la même dose, & sans interruption, depuis le 9 jusqu'au 24 mars.

Pendant l'usage de ces deux remedes, cette malade n'a éprouvé ni douleur, ni colique, ni aucun autre accident.

Le 20 février, le chancre commençoit à se déterger, & annonçoit déjà une prochainc cicatrisation.

Le 29 février, la gonorrhée étoit devenue plus blanche & épaisse ; le chancre commençoit à se cicatriser ; le bubon étoit en bonne suppura-

tion, & toute inquiétude ſur la gangrene étoit diſſipée.

Le 6 mars, la gonorrhée diminuoit ſenſiblement, le chancre étoit cicatriſé, & les bords de la plaie du bubon commençoient à ſe rapprocher.

Le 12, la gonorrhée ſe tariſſoit, le bubon étoit déjà preſque cicatriſé, le chancre n'exiſtoit plus.

Le 19, le bubon étoit cicatriſé, la gonorrhée paroiſſoit tarie.

Le 25, la gonorrhée étoit tarie; & tous les autres ſymptomes étant ſucceſſivement diſparus, la guériſon fut jugée complette, & la quantité de remedes employés ſuffiſante pour l'avoir opérée. Pendant le traitement, cette malade avoit pris dix-ſept grains de ſublimé en ſolution, & quatre-vingt lavemens, dans leſquels on avoit employé ſept pintes de liqueur anti-vénérienne. Quoique cette malade n'eût point encore

été réglée quand elle entra dans cette maison, cependant elle étoit grosse de six semaines, ce dont on ne l'avoit pas même soupçonné ; & elle accoucha très heureusement six mois après sa sortie, d'un enfant bien portant : ce qui prouve, d'une part, que l'éruption des regles n'est pas toujours une condition essentiellement nécessaire à la conception ; & de l'autre, que les lavemens anti-vénériens & le sublimé peuvent s'administrer sans aucun risque pendant la grossesse, comme on l'a déjà dit & prouvé dans cet Ouvrage. Cette fille se porte encore actuellement très bien, & l'on vient encore de s'en assurer depuis peu.

Observation neuvieme.

308. Jeanne-Emilie .... native de Paris, âgée de huit ans, ayant déjà été assujettie au traitement des frictions, pour se délivrer de la ma-

ladie vénérienne qu'elle avoit reçue en naissant de ses parents, sans en avoir obtenu guérison ni soulagement, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le premier octobre 1776, pour un ulcere très étendu dans le fond de la gorge, avec carie & destruction presque totale de la voûte du palais, & une autre carie de la largeur d'un écu à la partie latérale droite & supérieure de l'os coronal; lesquels symptomes démontroient une maladie vénérienne déjà ancienne, très opiniâtre, & qui s'étoit aggravée par différens traitemens empyriques, qu'elle avoit essuyés après le peu de succès des frictions.

Après qu'elle eût été préparée convenablement par les bains, la boisson émolliente, & une médecine, on lui fit commencer le 8 octobre les lavemens, concurremment avec les bains, à la quantité de deux par

jour, & à la dose de deux mesures de liqueur anti-vénérienne dans chacun : elle les continua à cette quantité & à cette dose jusqu'au 1er décembre suivant, sans qu'elle en ait éprouvé ni mal-aise, ni colique.

A la visite du 31 octobre, on s'apperçut de quelque légere diminution à la carie des os du palais; mais les autres caries subsistoient dans toute leur intégrité.

Le 10 décembre, on enleva une partie de la carie du coronal; celle des os du palais s'adoucissoit, & paroissoit même vouloir se circonscrire.

Le 11 janvier, tout étant dans le même état, on suspendit tous les remedes mercuriels, vu le peu d'avantage que l'on en avoit retiré jusques-là : on hésita même à renvoyer cette enfant comme incurable; mais un sentiment d'humanité & de pitié, joint au desir de tenter

d'autres moyens de lui rendre ſon état au moins plus ſupportable, la fit garder; & l'on prit ſur le champ la réſolution de lui adminiſtrer le ſublimé à la doſe d'un quart de grain par jour, diſſous dans une pinte de tiſane émolliente. En même tems qu'on employoit ce remede à cette doſe, & qu'on le continua les vingt autres jours ſuivans à la doſe d'un demi-grain par jour, on ſe détermina à percer de pluſieurs petits trous la partie du coronal qui étoit carié, pour en accélérer l'exfoliation; & l'on y appliqua enſuite un petit plumaceau trempé dans la teinture de myrrhe & d'aloès. Cette exfoliation ſe fit en effet, comme on l'avoit eſpéré; & le 28 février, elle étoit déjà terminée; la cicatriſation de la plaie extérieure ſe fit enſuite très-promptement. Pendant ce tems on appliquoit un tampon de charpie, imbibé d'eſſence de térébenthine, &

approprié à la dimension de l'ulcere du palais ; ce qui produisit l'exfoliation de quelques lames osseuses, & mit insensiblement cette plaie en état de recevoir avec fruit un obturateur : les cornets du nez, ainsi que le vomer qui étoient cariés, tomberent aussi insensiblement ; & les cartilages se rapprocherent, sans néanmoins boucher totalement le nez, comme on l'avoit craint d'abord.

Le 2 mars, les exfoliations étoient complettes, & les plaies étoient bien cicatrisées.

Le 8 mars, on jugea que l'effet du mercure sur cette malade étoit aussi complet qu'il pouvoit l'être, que le lait devoit lui être donné quelque tems pour toute nourriture, & que s'il n'étoit pas permis de se livrer à la satisfaction de l'avoir radicalement guérie, on lui avoit au moins rendu son état très-supportable. On ne doit pas oublier que

dans le cours du traitement, on s'apperçut d'une exoſtoſe à la partie inférieure & externe de l'humérus, à laquelle ces remedes n'avoient apporté aucun changement, & qui ſubſiſtoit dans toute ſon intégrité, mais ſans douleur & ſans gêner le mouvement du bras. On voulut diriger ſur cette exoſtoſe quelques fumigations locales; mais elles aigriſſoient le mal, plutôt que de le diminuer; & vu l'âge de la malade, on ne crut pas devoir s'appeſantir pour le moment ſur ce moyen, ni ſur l'application de la pommade mercurielle.

M. Come d'Angerville, de l'Académie royale de Chirurgie, très connu par ſes connoiſſances & ſes talens, fut pluſieurs fois conſulté pour cette maladie, que M. Royer conduiſit avec autant de patience que de ſageſſe : il fut témoin du ſuccès des opérations & des remedes. Cette enfant vit encore, &

jouit d'une ſanté beaucoup moins déſagréable qu'on n'auroit oſé l'eſpérer.

Il y a eu cinquante-huit malades traités par la ſolution de ſublimé corroſif, priſe conjointement avec les lavemens anti-vénériens ; & il en eſt mort un, dont on trouvera l'obſervation dans la IVe Partie.



CHAPITRE X.

OBSERVATIONS sur les Maladies Vénériennes, traitées par les lavemens anti-vénériens, joints aux sudorifiques.

LES mêmes raisons qui déterminent quelquefois à employer le sublimé concurremment avec les sudorifiques, peuvent aussi s'appliquer aux lavemens anti-vénériens, joints aux remedes de cette classe; la solubilité exacte du mercure, qui appartient également à ces deux méthodes, en fournit la preuve. Ainsi, toutes les fois qu'on aura de bonnes raisons pour marier le sublimé avec les sudorifiques, & que l'estomac paroîtra recevoir avec une certaine horreur, ou avec quelque répugnance, l'union de ces remedes,

on le remplacera avec un succès à-peu-près égal, par les lavemens anti-vénériens, auxquels on joindra, pour completter l'indication, une boisson suffisante de tisane sudorifique. Ce dernier moyen est même quelquefois préférable, comme je l'ai dit & répété déjà plusieurs fois, quand, aux symptomes de la maladie vénérienne, se joignent des gonorrhées anciennes & opiniâtres, les lavemens anti-vénériens peuvent même être alors regardés comme un spécifique particulier à cette incommodité, souvent insurmontable par les moyens ordinaires.

Observation premiere.

466. Magdelaine..... native de l'Isle-de-France, âgée de vingt-sept ans, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, ayant déjà été traitée sans succès, six mois auparavant, par les frictions, de la

maladie vénérienne, qui s'étoit manifeſtée par une gonorrhée virulente, & un ulcere chancreux à la vulve, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 16 février 1777, pour la même gonorrhée, le même ulcere à la vulve : il s'y étoit joint depuis des ulceres très larges aux bras, aux feſſes, aux cuiſſes, & particuliérement à la jambe droite.

Comme cette malade venoit d'éprouver tout récemment une perte aſſez conſidérable, elle ne fut point ſaignée; mais au bout de quelques jours, on la purgea avec un minoratif, & on la mit à l'uſage des bains, pendant lequel tems elle commença à prendre les lavemens anti-vénériens, à la quantité de deux par jour : on mit dans chaque lavement, d'abord deux, puis trois, & enfin quatre meſures de liqueur anti-vénérienne; elle les continua ſans

interruption depuis le 20 février jusqu'au 26 avril.

Le 20 mars, elle commença à prendre tous les jours, concurremment avec les lavemens, une chopine de tisane sudorifique forte : le résidu servoit à lui faire de la tisane ordinaire.

A la visite du 5 mars, on s'apperçut que l'ulcere de la vulve commençoit à se déterger, ainsi que ceux des extrémités supérieures & inférieures ; mais l'écoulement de la gonorrhée étoit toujours aussi abondant, & la couleur en étoit toujours la même.

Le 12 mars, les ulceres de la jambe se cicatrisoient, celui de la vulve continuoit à se déterger, la gonorrhée diminuoit.

Le 20 mars, l'ulcere de la vulve étoit précisément au même état que le 12.

Le 27, la gonorrhée commençoit

à ſe tarir; tous les ulceres ſe détergeoient, & annonçoient une cicatriſation prochaine.

Le 3 avril, la gonorrhée continuoit à ſe tarir, les ulceres des jambes étoient cicatriſés, celui de la vulve étoit prêt à l'être.

Le 10 avril, l'ulcere de la vulve étoit preſque cicatriſé, ceux des extrémités l'étoient parfaitement, la gonorrhée ſe tariſſoit.

Le 17 avril, la gonorrhée étoit tarie, à un petit ſuintement près; un point de l'ulcere de la vulve fourniſſoit encore un peu d'humidité.

On employa alors les anti-ſcorbutiques, pour donner un peu plus de conſiſtance aux liqueurs, dont une maladie auſſi longue paroiſſoit avoir préparé la diſſolution.

Le 24, l'ulcere de la jambe s'étoit rouvert, ainſi que celui de la vulve; on inſiſta, par cette raiſon, encore plus ſur les anti-ſcorbuti-

ques, qui insensiblement en consolident la cicatrisation.

Le 3 mai, la cicatrisation des ulceres étoit parfaite, & la gonorrhée absolument guérie. On envoya cette malade aux convalescentes, sans discontinuer pour cela les anti-scorbutiques : elle en sortit le 8 mai, parfaitement guérie, & dans le meilleur état possible, qui ne s'est pas démenti depuis. Elle avoit pris pendant son traitement cent quarante-deux lavemens, dans lesquels on avoit employé dix pintes de liqueur anti-vénérienne; & elle avoit bu une très grande quantité de tisane sudorifique.

Observation seconde.

469. Marianne . . . . . native de la Brie, âgée de dix-huit ans, d'un bon tempérament & ordinairement bien réglée, accouchée depuis un mois d'un enfant qui mourut trois jours

jours après, & ayant déjà été traitée six mois auparavant de la maladie vénérienne, qui s'étoit manifestée par des chancres à la vulve, & une gonorrhée virulente, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 18 février 1777, avec la même gonorrhée qui n'avoit pu être guérie, accompagnée de chancres aux nymphes, & d'un engorgement aux aines.

Comme le lait couloit encore assez abondamment, quoique cette malade fut accouchée depuis un mois, on lui fit prendre pendant quatre jours des bouillons apéritifs avec le sel *de duobus*; & le 22 février, elle commença les lavemens, à la quantité de deux par jour, dans lesquels on mit successivement la liqueur anti-vénérienne d'usage: & elle les continua sans interruption & sans accident jusqu'au 7 de mai.

Le 13 mars, elle commença à

prendre la tisane sudorifique concurremment avec les lavemens ; elle en prenoit une livre tous les jours, & elle la continua jusqu'à la fin du traitement.

A la visite du 12 mars, on s'apperçut que les chancres commençoient déjà à se cicatriser, & que la gonorrhée diminuoit sensiblement.

Le 20 mars, les chanctes étoient déjà cicatrisés, & la gonorrhée commençoit à se tarir; mais il survint une très grande quantité de poireaux à la vulve, qu'on fut obligé d'extirper, & qui renaissoient très promptement.

Le 3 avril, la gonorrhée paroissoit tarie; mais les poireaux subsistoient toujours, malgré l'extirpation journaliere qu'on en faisoit.

Le 10 avril, les poireaux ne reparoissoient plus.

Le 24, tous les symptomes de la maladie étoient évanouis.

Le 3 mai, on envoya cette malade aux convaleſcentes, d'où elle ſortit le 8 en très bon état, & parfaitement guérie, après avoir pris cent quarante-huit lavemens, dans leſquels on avoit employé dix pintes & demie de liqueur anti-vénérienne, & avoir bu pendant tout ſon traitement, qui a duré ſoixante-dix-neuf jours, de la tiſane ſudorifique. Sa ſanté eſt encore actuellement très bonne.

Obſervation troiſieme.

473. Marguerite..... native du Hainaut, âgée de dix-ſept ans, d'un tempérament pituiteux, & ayant des regles irrégulieres & en petite quantité, d'ailleurs ſujette aux fleurs blanches depuis l'âge de douze ans, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 24 février 1777, pour des poireaux répandus en grande quantité ſur la vulve, un engorge-

ment aux aines, & une gale universelle jugée vérolique.

Après avoir été saignée & purgée, elle commença les lavemens le 28 février, à la quantité de deux par jour, & aux doses de liqueur anti-vénérienne ordinaires; & elle les continua sans interruption ni douleur, jusqu'au 26 mars suivant: pendant leur usage elle prit quelques bains.

Elle commença à prendre de la tisane sudorifique le 13 mars, à la dose d'une pinte par jour, & elle ne la cessa que quand la guérison fut jugée parfaite.

A la visite du 12 mars, on s'apperçut que les poireaux étoient déjà détruits, que l'engorgement des aines se résolvoit, & que la gale se guérissoit.

Le 20 mars, les poireaux ne reparoissoient plus, l'engorgement continuoit à se résoudre, & la gale étoit guérie.

Le 26 mars, tout paroissoit guéri sans retour, & cette malade sortit le 27 dans le meilleur état possible, après avoir pris cinquante-huit lavemens, dans lesquels il est entré cinq pintes de liqueur anti-vénérienne, & bu quinze pintes de tisane sudorifique. Sa santé, depuis ce tems, est constamment très bonne.

Observation quatrieme.

514. Marie ... native du Maine, âgée de dix-huit ans, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, excepté depuis trois mois, sans néanmoins aucun signe de grossesse, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne, le 21 mars 1777, pour une gonorrhée virulente qu'elle avoit depuis quatre mois, sans y avoir fait aucun remede: elle avoit de plus une grande quantité de poireaux au pli des cuisses, & une gale jugée vérolique.

Après avoir été saignée & purgée, cette malade commença les lavemens le 26 mars à la quantité de deux par jour, dans chacun desquels on fit successivement entrer la liqueur anti-vénérienne à la dose ordinaire; elle les continua à cette quantité, sans interruption & sans aucun accident, jusqu'au 2 mai suivant. Pendant ce tems, elle prit plusieurs bains.

Elle ne commença la tisane sudorifique forte que le 2 avril; elle en prit tous les jours une livre jusqu'au premier mai, & du résidu on lui faisoit sa tisane ordinaire.

A la visite du 10 avril, on s'apperçut que les poireaux tomboient, & que la gale se guérissoit: mais la gonorrhée étoit toujours au même état.

Le 17, il n'existoit plus de poireaux, la gale étoit presque guérie, & la gonorrhée commençoit à diminuer; on rendit alors la tisane sudorifique purgative.

Le 24 la gonorrhée continuoit à diminuer, la couleur en étoit belle, elle devenoit épaiſſe; la gale étoit guérie.

Le 30, la gonorrhée étoit preſque guérie, les regles parurent alors ſans aucun effort.

Le 2 mai, la gonorrhée étoit abſolument tarie, & les poireaux n'avoient plus reparu.

On jugea cette malade guérie le 3, & elle ſortit le même jour dans le meilleur état poſſible. Elle avoit pris pendant ſon traitement quatre-vingt lavemens, dans leſquels on avoit employé ſept pintes de liqueur anti-vénérienne; & elle avoit bu abondamment de la tiſane ſudorifique.

Obſervation cinquieme.

524. Marie-Catherine .... native de la Picardie, âgée de vingt-deux ans, d'un tempérament phlegmati-

que, & n'ayant pas eu ses regles depuis sept mois, sans néanmoins aucun signe apparent de grossesse, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 25 mars 1777, pour une gonorrhée virulente, quelques excoriations chancreuses à la vulve, des pustules ulcérées sur les grandes levres, d'autres encroûtées à la fesse droite, un bubon à l'aine gauche, & une gale presqu'universelle.

Après avoir été saignée & purgée, cette malade commença les lavemens le 28 mars, à la quantité de deux par jour, dans chacun desquels on employa successivement la liqueur anti-vénérienne d'usage : elle les continua jusqu'au 2 mai, sans interruption, & sans qu'il en ait résulté ni douleur, ni colique, ni aucun autre accident; on lui fit prendre concurremment quelques bains.

Le 12 avril, cette malade com-

mença à faire usage de la tisane sudorifique, qu'elle continua jusqu'à son parfait rétablissement.

Le 17 avril, on remarqua, à la visite, que la gale commençoit à se guérir, que la gonorrhée diminuoit, qu'il n'y avoit plus d'excoriation à la vulve, & que les pustules commençoient à s'effacer; mais l'engorgement des aines étoit toujours dans le même état.

Le 24, la gonorrhée paroissoit tarie, l'engorgement des aines se résolvoit sensiblement, & les pustules étoient effacées.

Le 27, la gonorrhée étoit tarie, l'engorgement des aines résous, & les pustules totalement effacées.

Le 3 mai, la guérison fut jugée parfaite; & pour l'obtenir, on avoit employé soixante & quatorze lavemens, dans lesquels on avoit fait entrer six pintes de liqueur anti-vénérienne. Cette malade avoit bu

vingt pintes de tisane sudorifique forte : sa santé n'en a été aucunement altérée, & elle est encore actuellement très bonne.

Observation sixieme.

573. Françoise ..... native de la Franche-Comté, âgée de vingt-quatre ans, d'un assez bon tempérament, mais éprouvant habituellement quelque retard à l'éruption de ses regles, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 24 avril 1777, pour une gonorrhée virulente qu'elle avoit depuis un an, & pour laquelle elle avoit été traitée sans succès dans son pays : elle étoit accompagnée de douleurs aiguës dans les membres, qui augmentoient encore pendant la nuit.

Comme elle avoit ses regles en entrant dans cette maison, elle ne fut point saignée, & on en attendit la fin pour la purger : alors elle com-

mença les lavemens le 3 mai, à la quantité de deux par jour, & à la doſe ordinaire de liqueur anti-vénérienne: elle les prit, ſans interruption ni accident, juſqu'au 8 juillet.

Le 28 mai, elle commença la tiſane ſudorifique forte, dont elle prit une livre tous les jours; le réſidu ſervant à la tiſane ordinaire.

Le 15 mai, on s'apperçut à la viſite que la gonorrhée commençoit à s'épaiſſir & à diminuer, & que la couleur en étoit plus belle.

Le 21, la gonorrhée diminuoit encore plus, les douleurs étoient conſidérablement appaiſées.

Le 28, la gonorrhée s'épaiſſiſſoit & diminuoit ſenſiblement, les douleurs étoient preſque nulles.

Le 4 juin, la gonorrhée commençoit à tarir, les douleurs étoient diſſipées.

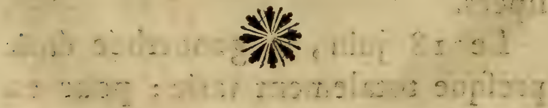
Le 18 juin, la gonorrhée étoit preſque totalement tarie: pour en

consolider la cure, on donna l'eau ferrugineuse.

Le 25 juin, la gonorrhée étoit tarie.

Le 2 juillet, cette malade fut envoyée aux convalescentes, d'où elle sortit le 9, parfaitement guérie, & sans aucun accident. Elle avoit bu, pendant son traitement, vingt pintes de tisane sudorifique forte, & pris cent trente lavemens, dans lesquels on avoit fait entrer neuf pintes de liqueur anti-vénérienne, sans que sa constitution en ait été altérée: elle se porte encore actuellement très bien.

Il y a eu trente-huit malades traités par cette méthode, & il n'en est mort aucun.



CHAPITRE XI.

OBSERVATIONS sur les Maladies Vénériennes, traitées par les lavemens anti-vénériens, & quelques préparations de mercure insoluble.

TOUTES les fois qu'on aura des indications précises & bien saisies, pour joindre quelques-unes des préparations de mercure insoluble à la solution de sublimé corrosif, on sera également autorisé à substituer à ce dernier remede les lavemens anti-vénériens, par les raisons déjà données de leur analogie, & de la conformité de leurs effets. Cette analogie est principalement fondée, comme on l'a déjà suffisamment prouvé, sur la solubilité exacte du mercure, qui fait la base & la sûreté de ces deux remedes. Quand même

les moyens dont se sert l'auteur des lavemens anti-vénériens, pour obtenir un mercure également soluble, par d'autres voies que celles d'où résulte le sublimé, demeureroient toujours inconnus; il suffit, pour employer avec confiance ce remede, de savoir que la solution du mercure dans la liqueur fondamentale est parfaite, comme je l'ai prouvé dans mon exposition raisonnée (*a*), qu'il ne s'en précipite rien, & d'être convaincu d'ailleurs que le mercure, sous cette forme, s'introduit aisément dans la circulation, & qu'il peut guérir seul & sans addition la maladie vénérienne la plus confirmée. Cette méthode aura des effets encore plus marqués & plus certains, quand on la combinera d'une maniere intelligente & raisonnée avec d'autres remedes

(*a*) Pag. 267, 270.

anti-vénériens. Mais pour pouvoir employer les lavemens dont est question avec quelque succès, il faut, & on ne sauroit trop le répéter, que la constitution du malade soit telle qu'il les reçoive aisément, qu'il les conserve un tems suffisant, & qu'ils ne lui occasionnent ni mal-aise, ni ventosités, ni douleurs; sans quoi, il faut les abandonner comme un remede inutile, & même nuisible dans certaines circonstances.

Observation premiere.

24. Jeanne..... native de la Picardie, âgée de trente-huit ans, d'un assez bon tempérament; mais éprouvant depuis deux ans beaucoup d'irrégularité dans ses regles, avoit déjà eu il y avoit six ans la maladie vénérienne, dont les principaux symptomes étoient une gonorrhée virulente, un bubon & un chancre, desquels elle avoit été

guérie, à l'exception de la gonorrhée qui subsistoit encore le 10 février 1776, lors de son entrée à la maison de la petite Pologne : elle avoit en outre des excroissances fongueuses à la vulve, & des condylomes à l'anus.

Après avoir été saignée & purgée, elle commença les lavemens le 14 février, à la quantité de deux par jour, & à la dose de liqueur anti-vénérienne d'usage ; elle les continua, sans interruption & sans accident, jusqu'au 24 mars inclusivement.

Dès le 25 février, cette malade fut mise à l'usage des pilules fondantes anti-vénériennes, à la dose de douze grains par jour, qu'elle continua jusqu'au 24 mars ; & on la purgea tous les huit jours avec les pilules de Belloste : sa boisson ordinaire étoit une tisane légérement apéritive.

A la visite du 22 février, on s'apperçut que l'écoulement commençoit à diminuer, que les condylomes s'amollissoient; mais les excroissances de la vulve étoient au même état.

Le premier mars, les condylomes s'affaissoient, la gonorrhée diminuoit journellement; mais les excroissances de la vulve étoient toujours dures, & paroissoient irrésolubles.

Le 12, la gonorrhée n'étoit plus, à beaucoup près, si abondante; la couleur en étoit plus belle, les condylomes étoient tombés, les excroissances de la vulve furent extirpées.

Le 19, la gonorrhée se tarissoit, les condylomes n'existoient plus, & la cicatrice des excroissances extirpées étoit déjà solide.

Le 24, la gonorrhée étoit tarie, & il ne subsistoit plus aucune trace des excroissances & des condylomes; c'est pourquoi cette malade fut réputée guérie, & sortit le 25 en bon

état, sans avoir éprouvé ni coliques, ni accident quelconque. Elle avoit pris quatre gros de pilules fondantes anti-vénériennes, deux gros de pilules de Belloste, & quatre-vingt lavemens, dans lesquels on avoit fait entrer six pintes & demie de liqueur anti-vénérienne : sa santé est encore aujourd'hui très bonne.

Observation seconde.

284. Genevieve...... native de l'Isle-de-France, âgée de vingt ans, d'un tempérament délicat, & se plaignant de foiblesses d'estomac habituelles, ayant la respiration difficile, & étant menacée d'asthme, d'ailleurs bien réglée, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 6 septembre 1776, pour une gonorrhée virulente déjà ancienne, & un engorgement considérable aux glandes des aines. Comme elle avoit ses regles en entrant dans cette mai-

ſon, elle ne fut point ſaignée, & ne fut purgée que le 12 ſeptembre; le 13, elle commença les lavemens anti-vénériens, qui, eu égard à ſa conſtitution, parurent lui convenir de préférence; & elle les prit, ſans aucune interruption, juſqu'au 11 octobre, à la quantité de deux par jour, dans chacun deſquels on mit ſucceſſivement deux, trois & quatre meſures de liqueur anti-vénérienne.

Le 14 ſeptembre, on lui donna tous les jours ſix grains de pilules fondantes, également convenables à ſa maladie vénérienne, & aux difficultés de reſpirer qu'elle éprouvoit; & pour en rendre l'action encore plus avantageuſe, on y joignit une tiſane légere de marube blanc miellée.

On la purgea trois fois ſur la fin du traitement avec les pilules de Belloſte.

Le 25 ſeptembre, on s'apperçut

déjà de quelque diminution à l'engorgement des aines; & que la santé de la malade, abstraction faite de la maladie vénérienne, étoit beaucoup meilleure.

Le 30 septembre, la gonorrhée paroissoit diminuer, la matiere de l'écoulement étoit améliorée.

Le 6 octobre, la gonorrhée diminuoit encore plus sensiblement, l'écoulement étoit plus blanc & filandreux, l'engorgement des aines se résolvoit parfaitement.

Le 11 octobre, la gonorrhée étoit tarie; il ne subsistoit plus d'engorgement aux aines, & le 12, cette malade fut jugée guérie. Elle avoit pris deux gros & demi de pilules fondantes anti-vénériennes, & un gros & demi de pilules de Belloste, en outre de soixante lavemens, dans lesquels on avoit employé cinq pintes de liqueur anti-vénérienne. Cette malade jouissoit d'une santé

plus forte, & beaucoup meilleure que lors de ſon entrée dans cette maiſon : ſon eſtomac faiſoit parfaitement ſes fonctions, & la reſpiration étoit beaucoup plus aiſée & plus libre. Depuis ce tems, ſa ſanté s'eſt journellement fortifiée, & elle eſt aujourd'hui très bonne.

Obſervation troiſieme.

294. Adélaïde.... native de la Normandie, âgée de vingt-quatre ans, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 13 ſeptembre 1776, pour une gonorrhée virulente qu'elle avoit depuis deux ans, & pour laquelle elle n'avoit pris aucun remede; elle avoit en outre des excoriations chancreuſes à la vulve, & une gale qui paroiſſoit être vérolique.

Après avoir eté ſaignée & baignée, cette malade fut purgée convenable-

ment, & elle commença les lavemens le 17 septembre à la quantité de deux par jour, & à la dose successive de liqueur anti-vénérienne d'usage; & les prit, sans interruption ni accident, jusqu'au 18 octobre.

Le 21 septembre, on lui donna tous les jours six grains de pilules anti-vénériennes fondantes, & tous les huit jours elle fut purgée avec les pilules de Belloste; on lui fit en outre quelques frictions avec l'onguent citrin.

Le 30 septembre, les excoriations de la vulve étoient déjà guéries, la gonorrhée étoit d'une meilleure couleur, & la gale ne paroissoit plus si âcre; elle commençoit même à se sécher en quelques parties.

Le 6 octobre, la gonorrhée diminuoit, la gale se guérissoit.

Le 12 octobre, la gonorrhée se tarissoit sensiblement, la gale étoit presqu'absolument guérie.

Le 17 octobre, la gonorrhée étoit tarie, la gale terminée ; & la guérison fut jugée parfaite le 19 octobre : pour y parvenir, on avoit employé deux gros de pilules fondantes, un gros & demi de pilules de Belloste, & soixante-quatre lavemens, dans lesquels on avoit fait entrer cinq pintes & un quart de liqueur anti-vénérienne. Sa santé qui n'a souffert aucune altération de ces remedes, est encore aujourd'hui très bonne.

Observation quatrieme.

299. Marie.... native du pays d'Aunis, âgée de vingt-sept ans, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 19 septembre 1776, pour une gonorrhée virulente qu'elle gardoit depuis un an, & pour laquelle elle n'avoit fait aucun remede ; elle étoit accompagnée de douleurs

de tête & dans tous les membres, & de maux d'estomac qu'on estima devoir être rapportés à la maladie vénérienne.

Comme cette malade avoit eu ses regles immédiatement avant d'entrer en cette maison, on la purgea le 22 septembre, & le 23 elle commença les lavemens à la quantité de deux par jour, & à la dose de liqueur anti-vénérienne ordinaire; elle les prit, sans interruption & sans aucun accident, jusqu'au 18 octobre.

Le 28 septembre, on lui donna tous les jours six grains de pilules fondantes anti-vénériennes; & sur la fin de son traitement on la purgea trois fois avec les pilules de Belloste: sa boisson ordinaire étoit une tisane apéritive.

A la visite du premier octobre, on s'apperçut que la gonorrhée ne couloit déjà plus si abondamment,

que les douleurs étoient un peu calmées, ainsi que les maux d'estomac.

Le 6 octobre, la gonorrhée diminuoit journellement, les douleurs de tête & des membres étoient presque totalement dissipées, & les maux d'estomac étoient considérablement diminués.

Le 12 octobre, les regles survinrent au tems requis.

Le 18 octobre, la gonorrhée étoit tarie, & la malade n'éprouvoit plus aucune douleur de tête, des membres, ni de l'estomac; elle fut jugée conséquemment bien guérie, & sortit dans le meilleur état possible, qui ne s'est point démenti depuis; elle avoit pris un gros & deux scrupules de pilules fondantes, un gros & demi de pilules de Belloste, & cinquante-deux lavemens, dans lesquels on avoit employé quatre pintes & demi de liqueur anti-vénérienne.

Observation cinquieme.

137. Marie-Jeanne ..... native de la Picardie, âgée de vingt-quatre ans, d'un tempérament délicat, sujette aux maux de tête, bien réglée, mais en petite quantité, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 30 avril 1776, pour une gonorrhée virulente avec phlogose, un chancre considérable qui avoit rongé la fourchette, & qui se prolongeoit jusqu'au vagin, un autre petit chancre au périné, une excoriation chancreuse à l'anus, & un bubon à l'aine gauche.

Cette malade, eu égard à son tempérament & à la gravité de sa maladie, fut d'abord saignée, ensuite baignée plusieurs fois; & quand elle eut été purgée, elle commença le 8 mai, les lavemens à la quantité de deux par jour, & à la dose de liqueur anti-vénérienne d'usage:

elle les continua à cette quantité ſans interruption juſqu'au 18 juin; ſans en avoir éprouvé le plus léger inconvénient. On lui donna le 11 mai les bols fondans anti-vénériens, à la doſe de ſix grains, & on les continua tous les jours à cette doſe juſqu'au 16 juin.

Depuis le 20 mai juſqu'au 18 juin, cette malade prit tous les huit jours un demi-gros de pilules de Belloſte pour la purger.

A la viſite du 16 mai, on s'apperçut que le chancre du périné étoit déjà cicatriſé, que celui de la fourchette ſe détergeoit avantageuſement & annonçoit une cicatriſation prochaine: le bubon commençoit auſſi à ſe réſoudre, mais l'écoulement de la gonorrhée étoit peu diminué.

Le 22 mai, le chancre de la fourchette ſe cicatriſoit; le bubon ſe réſolvoit, & l'écoulement de la gonorrhée commençoit à diminuer.

Le 28 mai, le chancre de la fourchette étoit cicatrisé, le bubon étoit résous, & la gonorrhée se tarissoit sensiblement.

Le 3 juin, la gonorrhée étoit au même état que le 28 mai.

Le 11 juin, la gonorrhée étoit tarie, cette malade fut envoyée aux convalescentes, d'où elle sortit parfaitement guérie le 19. Elle avoit pris pendant son traitement trois gros de pilules fondantes, deux gros de pilules de Belloste, & quatre-vingt-six lavemens, dans lesquels on avoit employé sept pintes de liqueur anti-vénérienne.

Observation sixieme.

332. Marie-Anne ..... native de Paris, âgée de vingt-trois ans, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, excepté depuis trois mois qu'elle éprouvoit une suppression, sans néanmoins aucun

signe de grossesse, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 18 octobre 1776, pour une gonorrhée virulente, des excoriations à la vulve, une gale universelle, & un dépôt de même qualité, de la grosseur d'un œuf de poule, au pli du bras droit. Cette malade avoit eu précédemment le scorbut, dont on voyoit encore les taches à quelques parties de son corps.

Après avoir été baignée plusieurs jours, & avoir été purgée convenablement, elle fut mise à l'usage des lavemens anti-vénériens, à la quantité & à la dose de liqueur ordinaire : elle les commença le 24 octobre, & les prit ainsi sans interruption jusqu'au 25 novembre, & sans qu'il en ait résulté le plus léger inconvénient.

Le 24 octobre, on lui donna conjointement tous les jours huit grains de pilules fondantes anti-véné-

riennes ; & ſur la fin de ſon traitement, on la purgea avec les pilules de Belloſte.

A la viſite du premier novembre, on apperçut que la gale ſe guériſſoit déjà, que le dépôt s'étoit ouvert de lui-même, & qu'il ſuppuroit convenablement ; la gonorrhée commençoit à diminuer.

Le 6 novembre, les regles parurent ſans effort, au grand ſoulagement de la malade ; la gale étoit preſque guérie ; la plaie du bras commençoit à ſe cicatriſer.

Le 20 novembre, l'écoulement de la gonorrhée ſe tariſſoit, & tout d'ailleurs étoit dans le meilleur état poſſible.

Le 25 novembre, l'écoulement de la gonorrhée étoit tari ; & cette malade fut jugée parfaitement guérie le 26, après avoir pris une demi-once de pilules fondantes, deux gros & demi de pilules de Belloſte,

& soixante & quatorze lavemens, dans lesquels on avoit employé six pintes & demie de liqueur anti-vénérienne. Sa santé est toujours très bonne, comme on vient tout récemment de le vérifier.

Observation septieme.

414. Elizabeth ..... native de l'Orléanois, âgée de vingt-cinq ans, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 9 janvier 1778, pour une gonorrhée virulente qu'elle avoit depuis quatre mois, sans y avoir fait aucun remede : elle avoit en outre des excoriations chancreuses & des poireaux en grande quantité à la vulve.

Comme cette malade avoit ses regles en entrant dans cette maison, on en attendit la terminaison pour la purger, le 14 janvier ; & elle com-

mença le lendemain les lavemens anti-vénériens, à la quantité de deux par jour, & à la dose de liqueur ordinaire : elle les continua ainsi sans interruption jusqu'au 25 février, sans douleur ni accident quelconque.

Le 18 janvier, on lui donna tous les jours six grains de pilules fondantes anti-vénériennes; & elle les continua à cette dose jusqu'au 25 février : on la purgea tous les huit jours avec la tisane sudorifique purgative.

A la visite du 20 janvier, on n'apperçut encore aucun changement à la gonorrhée; mais les excoriations chancreuses commençoient déjà à se cicatriser.

Le 30 janvier, la gonorrhée continuoit de couler, mais la couleur en étoit plus belle; les excoriations chancreuses étoient cicatrisées, les poireaux commençoient à tomber.

Le

Le 6 février, la gonorrhée commençoit à ſe tarir, les excoriations étoient guéries, les poireaux étoient preſque tous tombés ; on en extirpa néanmoins quelques-uns, qui étoient d'une conſiſtance trop forte pour en eſpérer la chûte ſpontanée.

Le 13 février, la gonorrhée étoit au même état que le 6.

Le 21, la gonorrhée étoit preſque tarie ; & on envoya cette malade aux convaleſcentes, pour y être encore purgée avec la tiſane ſudorifique purgative.

Le 26, la gonorrhée étoit abſolument tarie ; & on jugea la guériſon parfaite le même jour. Pour l'opérer, on avoit employé trois gros & douze grains de pilules fondantes, cinq pintes de tiſane ſudorifique purgative, & quatre-vingt-quatre lavemens, dans leſquels on avoit diſſous ſix pintes & demie de liqueur

anti-vénérienne : la santé de cette fille est encore actuellement très bonne.

Observation huitieme.

453. Marguerite .... native de Paris, âgée de trente-six ans, d'un tempérament sanguin, & éprouvant des regles ordinairement abondantes, mais qui depuis cinq ans étoient considérablement diminuées, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 5 février 1777, pour une gonorrhée virulente très ancienne, & une gale universelle estimée vérolique. Cette malade avoit eu la maladie vénérienne il y avoit plus de vingt-deux ans, pour la premiere fois; elle en avoit été traitée plusieurs fois ensuite infructueusement; la gonorrhée sur-tout avoit résisté à tous les remedes.

Après avoir été saignée, baignée & purgée convenablement, elle com-

mença les lavemens le 10 février, à la quantité de deux par jour, à la dose ordinaire de liqueur anti-vénérienne; & elle les continua ainsi, sans interruption, jusqu'au 19 mars suivant, sans avoir éprouvé aucune colique.

Depuis le 12 février jusqu'au 19 mars, on lui donna tous les jours huit grains de pilules fondantes anti-vénériennes; on la purgea dans l'intervalle, tous les huit jours, avec une pinte de tisane sudorifique purgative.

A la visite du 21 février, on s'apperçut que l'écoulement de la gonorrhée prenoit une meilleure couleur, qu'il étoit un peu moins abondant, & que la gale commençoit déjà à s'effacer.

Le 28 février, la matiere de la gonorrhée étoit encore moins abondante, elle étoit plus blanche, &

elle s'épaississoit; la gale continuoit à se sécher.

Le 5 mars, la gale étoit guérie, & la gonorrhée se tarissoit.

Le 12 mars, la gonorrhée étoit presque totalement tarie.

Le 18 mars, la gonorrhée étoit tarie; & le 20 mars, la guérison de cette malade fut estimée solide & parfaite. Pour l'obtenir, on avoit employé quatre gros de pilules fondantes anti-vénériennes, quatre pintes de tisane sudorifique purgative, & quatre-vingt lavemens, dans lesquels on avoit dissous sept pintes de liqueur anti-vénérienne. Sa santé est encore actuellement très bonne.

Il y a eu vingt-six malades traités par la réunion des lavemens anti-vénériens aux préparations de mercure insoluble; & il en est mort un, dont on trouvera l'observation dans la IVe Partie.



TROISIEME PARTIE.

OBSERVATIONS sur les Maladies Vénériennes, traitées d'abord, ou successivement, par la combinaison de plusieurs Méthodes.

QUAND le virus vénérien est compliqué, quand il est très ancien, & pour ainsi dire, identifié avec le sujet; quand plusieurs parties du corps en sont en même tems, quoique diversément affectées, relativement à leur nature & à leurs fonctions, & que le mal est à son comble, il est bien difficile, comme je l'ai déjà dit, de remplir toutes les indications avec une seule méthode. On sait que le mercure combiné avec différentes substances qui le

pénetrent, le divisent, le dissolvent, en séparent les globules, ou s'y unissent, acquiert par ces différentes préparations des qualités nouvelles, souvent même opposées, qui constituent & déterminent ensuite relativement son action. Ce seroit confondre tous les moyens de guérison que présente ce minéral, que de ne le considérer que comme un spécifique agissant toujours également par cette seule propriété, indépendamment des formes dont il peut être revêtu. En lui conservant cette premiere qualité, d'ailleurs si précieuse, il ne faut donc pas renoncer à l'avantage d'y trouver, suivant ses différentes préparations, un fondant doux qui agit insensiblement, & sans effort, ou un autre plus énergique, capable de résoudre les congestions les plus lentes & les plus tenaces. En donnant la préférence aux préparations de mercure soluble,

n'a-t-on pas un remede plus sûr & plus facile, & dont on regle plus à volonté l'action ? Quelques préparations de ce minéral n'en ont-elles pas fait un tonique vivifiant, qui, stimulant les solides, en augmente proportionnellement le ressort; ou un dessicatif, dont l'impression resserre & fortifie le tissu de la fibre même, & la délivre des liqueurs surabondantes dont elle étoit abreuvée ? N'y trouve-t-on pas aussi, suivant le besoin, un purgatif fondant, dont la double & intéressante action de diviser & d'entraîner les matieres, est peut-être unique ? Enfin, quand on le marie avec des acides minéraux, & qu'on le soumet à certaines calcinations ou précipitations, ne devient-il pas un caustique bienfaisant, qui détruit les chairs baveuses qui s'opposent à la détersion & à la cicatrisation des vieux ulceres, en applanit les bords, & les remet à l'état

de plaie simple ? Toutes ces qualités de mercure ne sont contestées par aucun médecin; mais il ne les a, comme je l'ai déjà dit, que quand il les acquiert par les différentes préparations qu'on en fait. C'est donc en raison de ces préparations, qu'il faut en assigner l'emploi : elles indiquent en effet la véritable qualité de ce remede; elles en reglent conséquemment l'application. Mais si cette vérité est incontestable, celle-ci ne l'est pas moins; c'est que le mal vénérien, qui, quelquefois, résiste à une ou à plusieurs préparations de mercure, se guérit souvent par l'application de quelques autres, quoiqu'on ne puisse toujours en rendre une raison satisfaisante : c'est que dans certains cas il faut quelquefois les éprouver les unes après les autres, en en réglant toutefois rationellement l'application suivant le besoin, & d'après leur action

connue ; ce qui, en multipliant les différentes combinaisons de ce remede, ne peut qu'offrir de nouveaux résultats plus avantageux, & augmenter conséquemment les ressources de l'art de guérir. Il ne faut donc mépriser ni rejetter aucune méthode ; mais en ne les appréçiant que d'après l'analyse, il faut savoir les ranger dans leur classe, & ne les juger ensuite définitivement que d'après leurs effets.



CHAPITRE PREMIER.

OBSERVATIONS sur les Maladies Vénériennes, traitées par les frictions, les fumigations mercurielles, concurremment avec la solution de sublimé corrosif.

Observation premiere.

117. MARIE-ANNE ... âgée de 28 ans, native de l'Isle-de-France, d'un assez bon tempérament, quoiqu'elle n'eût pas été réglée depuis deux ans, ayant déjà éprouvé, il y avoit huit ans, la maladie vénérienne, dont elle assuroit avoir été bien guérie, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 17 avril 1776, pour une gonorrhée virulente ancienne, un chancre à la nymphe gauche, une gale véro-

lique universelle, & des douleurs de même genre, très aiguës, au bras gauche & à la tête.

Après avoir été convenablement préparée, cette malade commença le 20 avril à prendre tous les jours un quart de grain de sublimé dissous dans une pinte de tisane apéritive, qu'elle fut obligée d'interrompre le 28 avril, pour remédier à une légere salivation survenue. Depuis le 8 mai jusqu'au 18 juin, elle reprit le sublimé sans interruption à la dose d'un demi-grain par jour dissous dans la même quantité de tisane.

Les 21, 23 & 28 avril, on donna à cette malade une friction d'un gros de pommade mercurielle: eu égard à la salivation, on fut obligé d'interrompre alors les frictions, que l'on ne reprit que le 10 mai; mais depuis ce jour jusqu'au 23 du même mois, on lui donna tous les jours une friction d'un gros.

Comme la gale, qui étoit invétérée, réſiſtoit à ces deux remedes réunis, on ſe détermina à y joindre les fumigations à la doſe d'un gros de mercure doux chacune, & elle en prit dix à cette doſe, à quatre jours de diſtance l'une de l'autre.

Sa boiſſon ordinaire, pendant l'uſage de ce remede, étoit la tiſane apéritive ſimple.

Dès le 9 mai, les douleurs étoient déjà adoucies, la gonorrhée diminuoit, & le chancre étoit cicatriſé; mais la gale ne cédoit point aux remedes.

Le 18 mai, les douleurs étoient diſſipées, & paroiſſoient l'être ſans retour; la gonorrhée ſe tariſſoit, & la gale commençoit à céder aux fumigations qu'elle avoit néceſſitées.

Le 4 juin, la gale étoit preſque guérie, la gonorrhée étoit tarie.

Le 11 juin, la gale étoit guérie; il ſubſiſtoit ſeulement alors, par un

effet de la ſalivation, quelque légere excoriation à la langue, que l'on toucha avec le collyre de Lanfranc.

Le 18 juin, la guériſon fut jugée parfaite; & pour l'obtenir, on avoit employé vingt-deux grains de ſublimé en ſolution, dix gros de mercure doux en fumigation, & neuf gros de pommade mercurielle en friction, ſans qu'il en ait réſulté aucun accident, que la légere ſalivation ſurvenue, & dont il a été fait mention.

Obſervation ſeconde.

119. Marie-Françoiſe... native du Maine, âgée de vingt-ſix ans, d'un tempérament délicat, avec des regles irrégulieres, ayant déjà eu, il y avoit trois ans, des ulceres vénériens, pour leſquels elle n'avoit fait aucun remede, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 17 avril 1776, pour des puſtules

ulcérées très considérables, répandues sur tout le corps, mais principalement sur la partie moyenne & intérieure des cuisses, des tumeurs gommeuses à l'avant-bras, des douleurs aux extrémités & à la tête : elle avoit en outre des douleurs lancinantes vers le pharinx, qui étoient quelquefois suivies d'étouffemens spasmodiques ; mais à l'inspection de ces dernieres parties, on n'y trouva aucune lésion remarquable.

Après l'avoir saignée, baignée & purgée, on donna le 20 avril à cette malade le sublimé, à la dose d'un quart de grain, dissous dans une pinte de tisane émolliente ; mais on l'abandonna presque sur le champ, à cause du resserrement spasmodique du gosier qu'elle éprouvoit, & que le sublimé pouvoit augmenter. On insista d'autant plus sur les bains, & tous les trois jours on administra une friction d'un gros de pommade mer-

curielle. On fut obligé de les interrompre le 26 avril, les regles étant survenues; mais on les reprit le 30: dans l'intervalle on y joignit quelques fumigations d'un gros de mercure doux chacune.

Comme l'étouffement avoit paru céder à la liqueur minérale anodine d'Hoffmann, on reprit l'usage du sublimé le premier mai, à la dose d'un quart de grain par jour; & le 9 mai, on en donna un demi-grain tous les jours: on ne discontinua pas pour cela la liqueur d'Hoffmann.

Depuis le 15 mai jusqu'au 10 juin, on donna tous les jours trois quarts de grain de sublimé, dissous dans une pinte de décoction légere de sassafras: pendant cet intervalle, on continua toujours les bains.

Le 28 avril, les douleurs étoient déjà un peu calmées.

Le 12 mai, les douleurs étoient presque totalement dissipées, les

pustules commençoient à s'affaisser, & les tumeurs gommeuses à se résoudre.

Le 22 mai, ces tumeurs continuoient à se résoudre, il n'y avoit plus de douleurs, & les pustules étoient presque guéries.

Le 29 mai, les pustules étoient guéries, les tumeurs continuoient à se résoudre, & la diminution journaliere en étoit sensible; le resserrement spasmodique de la gorge étoit considérablement diminué : pour en opérer la guérison totale, on joignit à l'usage des bains, que cette malade n'avoit pas discontinués, quelques pilules anti-spasmodiques.

Le 5 juin, tout étoit dissipé, hors le noyau de la tumeur gommeuse, sur laquelle on continua d'appliquer des frictions locales.

Le 10 juin, la tumeur étoit presque au même état; il n'existoit plus aucune douleur; & le resserrement de

la

la gorge, qui avoit donné quelques inquiétudes, paroissoit dissipé sans retour. On ne peut pas assurer qu'il fût un symptome vénérien, on n'en voit guere de cette espece; mais si les remedes mercuriels n'ont pas coopéré à sa guérison, on voit au moins qu'ils n'y ont apporté aucun obstacle. On jugea, à cette époque, cette malade guérie; & on lui conseilla de faire journellement, sur le noyau de la tumeur gommeuse, des frictions seches, qui devoient insensiblement contribuer à la dissiper.

Pendant son traitement, cette malade a pris vingt-sept grains de sublimé en solution, douze gros de pommade mercurielle en friction, & dix gros de mercure doux en fumigation, sans qu'elle en ait été aucunement incommodée : elle est encore actuellement bien portante, & n'éprouve plus que très rarement ses accès histériques.

Observation troisieme.

392. Marie-Catherine ... native de la Normandie, âgée de vingt-six ans, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, ayant déjà eu plusieurs maladies vénériennes, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne, le 26 décembre 1776, pour un ulcere vénérien gangréneux des plus effrayans, qui occupoit les grandes levres, les nymphes, qui d'ailleurs étoient fort gonflées, & se prolongeoit jusques sur les cuisses, les fesses, & la marge de l'anus ; les glandes des aines étoient aussi engorgées.

Comme le vice gangréneux étoit le plus pressant, & que cette malade avoit éprouvé depuis peu une fievre putride, dont il pouvoit être la suite, on s'attacha d'abord à en arrêter & à en circonscrire les progrès, en fomentant continuellement la plaie

avec de l'eau-de-vie camphrée & ammoniacée, & en la panſant avec un digeſtif très animé : on ſcarifia & on emporta en même tems tout ce qui parut ne pouvoir reprendre vie, & on donna à la malade une abondante & forte infuſion de quinquina.

Le 31 décembre, les chairs commençoient à devenir belles, animées; & inſenſiblement l'ulcere ſe détergea.

Le 3 janvier, l'ulcere ſe détergeoit, & les chairs devenoient de jour en jour plus vermeilles.

Le 6 janvier, l'ulcere continuoit à ſe déterger; la malade éprouva, deux jours après, une légere ſalivation, quoiqu'elle n'eût pris encore aucun remede mercuriel; l'air de la ſalle qu'elle reſpiroit, avoit ſuffi ſans doute pour produire cet accident.

Le 16 janvier, la plaie étoit très belle, & la ſuppuration louable;

mais la malade étoit très foible, & on n'oſa encore hazarder aucun remede mercuriel : on lui fit alors quitter l'uſage du quinquina, & on lui ſubſtitua un peu de vin ſucré, comme potion cordiale.

Le 24 janvier, la plaie étoit très belle, & les forces étoient un peu revenues; c'eſt pourquoi on commença à lui donner un quart de grain de ſublimé par jour, diſſous dans une pinte de décoction légere de ſaſſafras, d'autant plus qu'on s'étoit apperçu depuis peu d'un écoulement gonorrhoïque, qui n'avoit pu être remarqué d'abord; l'état déplorable où étoit la vulve n'ayant permis, dans les commencemens, aucune eſpece d'examen. On donna auſſi une friction d'un gros de pommade mercurielle, les 26, 28 & 30 du même mois.

Le 6 février, la plaie continuoit à être très belle, les chairs commen-

çoient même à ſe régénérer, & les bords à ſe rapprocher. On continua à donner une friction d'un gros tous les deux jours; & le 11 février, on donna tous les jours un demi-grain de ſublimé, qu'on continua à cette doſe juſqu'à la fin du traitement.

Comme la plaie étoit devenue un peu baveuſe, que les chairs étoient molles, & que l'exiſtence de la maladie vénérienne n'étoit pas équivoque; pour les raffermir, & concourir encore plus à la guériſon radicale, on joignit aux autres remedes mercuriels les fumigations de même genre, qu'on dirigea ſur la plaie par le moyen d'un entonnoir; & elle les prit les 4, 9, 14 & 19 février.

Le 13 février, les chairs de la plaie étoient plus vermeilles, plus rapprochées, plus raffermies; l'engorgement des aines étoit réſous, la

gonorrhée commençoit à se tarir, l'écoulement étoit blanc & épais.

Le 21 février, la plaie commençoit à se cicatriser, & la gonorrhée se tarissoit visiblement.

Le 26 février, la plaie étoit cicatrisée, & la gonorrhée parut tarie.

Le 5 mars, cette malade fut jugée radicalement guérie, la plaie étoit parfaitement cicatrisée, & la gonorrhée desséchée. Elle avoit pris, pendant le cours de son traitement, quatorze grains de sublimé en solution, deux onces de pommade mercurielle en friction, & six gros de mercure doux en fumigation, sans qu'il ait résulté de la réunion de ces remedes le plus léger accident. Cette malade s'est représentée plusieurs fois depuis, & l'on a été encore plus convaincu de la solidité de sa guérison, malgré la gravité de sa maladie : sa santé est encore actuellement très bonne.

Obſervation quatrieme.

394. Etiennette.... femme mariée, âgée de vingt-ſept ans, d'un bon tempérament, native de la Franche-Comté, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 26 décembre 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne, que lui avoit communiquée ſon mari depuis ſix mois, & pour laquelle elle n'avoit pris aucun remede. Cette maladie étoit caractériſée par une gonorrhée virulente, des puſtules chancreuſes très conſidérables, & très multipliées aux grandes levres, au pli de la cuiſſe, & à la marge de l'anus, accompagnées d'inſomnie, & de douleurs vives à la région des reins.

Après avoir été ſaignée & purgée, elle prit quelques bains domeſtiques; & on lui adminiſtra enſuite quatre frictions d'un gros chacune, à un jour

de diſtance l'une de l'autre; dans l'intervalle & immédiatement après être ſortie du bain, on lui faiſoit prendre une fumigation de deux gros de mercure doux. Mais comme ces remedes avoient produit la ſalivation, on fut obligé de les interrompre juſqu'à ce qu'elle eût totalement ceſſé. On ne reprit conſéquemment les frictions que le 15 janvier, à la doſe de deux gros tous les deux jours, & on les continua juſqu'au 27 : on ſubſtitua la ſolution de ſublimé aux fumigations qui avoient paru trop actives, & cette malade en prit d'abord un demi-grain tous les jours, & puis trois quarts de grain par jour, depuis le 11 janvier juſqu'au 4 février.

Le 9 janvier, on s'apperçut à la viſite que les puſtules commençoient à s'affaiſſer; mais la gonorrhée étoit toujours au même état.

Le 16 janvier, les puſtules s'effa-

çoient ; mais la gonorrhée ne diminuoit pas encore ; les douleurs étoient un peu calmées, & le sommeil étoit déjà rétabli.

Le 23 janvier, les pustules étoient effacées ; la gonorrhée commençoit à se tarir ; l'écoulement étoit plus blanc ; les douleurs étoient dissipées.

Le 30 janvier, la gonorrhée se tarissoit sensiblement ; on purgea la malade avec les pilules de Belloste.

Le 4 février, la gonorrhée étoit tarie ; on purgea de nouveau la malade avec les mêmes pilules.

Le 6 février, la guérison fut jugée parfaite ; & pour l'obtenir, on avoit employé seize grains de sublimé en solution, quatorze gros d'onguent mercuriel en friction, & six gros de mercure doux en fumigation, sans autre accident que la salivation énoncée.

Cette femme qui a été obligée de revenir dans le mois de septembre

1777 à la même maison de santé, pour y être traitée d'une nouvelle maladie vénérienne, que lui avoit encore communiquée son mari, jouit actuellement, malgré ces deux traitemens, d'une très bonne santé.

Observation cinquieme.

419. Marie-Magdelaine.... native des Trois Evêchés, âgée de vingt-six ans, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 9 janvier 1777, pour une gonorrhée virulente qu'elle gardoit depuis neuf ans, accompagnée d'un ulcere très large, & d'un mauvais caractere, à la vulve, dont les bords étoient durs & calleux, & qui fournissoit une abondante & fétide suppuration : elle avoit en outre des douleurs dans tous les membres.

Après avoir été saignée & purgée, & mise à l'usage des bains, cette

malade commença le sublimé le 16 janvier, à la dose d'un demi-grain par jour, dissous dans une pinte de décoction de sassafras, jusqu'au 28 du même mois, que les regles parurent, & qu'on l'interrompit.

Le premier février, elle recommença le même remede, & à la même dose jusqu'au 27 du mois de mars, qu'elle le quitta totalement. Le 11 février, on lui administra tous les deux jours une fumigation d'un gros de mercure doux jusqu'au 16 mars.

Comme ces deux remedes ne produisoient pas un changement prompt & avantageux à l'ulcere, on y substitua les frictions mercurielles à la dose d'un gros tous les deux jours, depuis le 27 mars jusqu'au 27 avril.

A la visite du 6 février, l'ulcere suppuroit beaucoup.

Le 13 février, l'ulcere étoit toujours dans le même état, les douleurs

dans les membres étoient déjà presque dissipées ; on lavoit l'ulcere avec l'eau phagédénique.

Le 5 mars, l'ulcere commençoit à se déterger ; on le pansoit encore avec les digestifs animés, & on le lavoit toujours avec l'eau phagédénique ; ce qui suffit pour en résoudre & en applanir les bords.

Le 12 mars, l'ulcere continuoit à se déterger ; on ajouta à l'eau phagédénique le baume de Commandeur.

Le 20 mars ; l'ulcere étoit toujours au même état que le 12 ; les douleurs étoient dissipées.

Le 3 avril, l'ulcere se détergeoit tous les jours plus sensiblement, les chairs étoient belles, vermeilles, & commençoient à se rapprocher.

Le 12 avril, l'ulcere commençoit à se cicatriser.

Le 24 avril, l'ulcere ètoit presque totalement cicatrisé.

Le 29 avril, l'ulcere étoit cicatrisé (*a*), & la malade fut jugée bien guérie. Elle avoit pris trente-six grains de sublimé en solution, deux onces d'onguent mercuriel en friction, & treize gros de mercure doux en fumigation; d'où il n'est résulté ni salivation, ni douleur, ni accident quelconque : le traitement a duré près de quatre mois; & malgré la gravité & l'ancienneté de cette maladie, & la grande quantité de remedes qu'elle a nécessités, cette femme jouit encore actuellement d'une très bonne santé, comme on vient de le vérifier tout récemment.

(*a*) Quand l'ulcere fut cicatrisé, il ne parut plus aucun écoulement par la vulve, d'où on pourroit conclure que celui que l'on avoit pris d'abord pour une gonorrhée, dépendoit plutôt de l'ulcere, qui fournissoit une abondante suppuration. Il est très aisé de confondre en ce cas, comme je l'ai déjà observé, ces deux especes de déjections purulentes.

Obſervation ſixieme.

427. Elizabeth... native de l'Iſle-de-France, âgée de quinze ans, d'un bon tempérament, & déjà bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 14 janvier 1777, pour une gonorrhée virulente, un poireau à la nymphe gauche, un bubon conſidérable à l'aine du même côté, des crêtes & des poireaux réunis en forme de chou-fleur à l'anus; elle avoit déjà été traitée pour les mêmes ſymptomes, & on n'avoit pu parvenir à en faire diſparoître aucun.

Comme elle avoit ſes regles en entrant dans cette maiſon, on en attendit la fin pour la purger & la baigner; & on la mit enſuite à l'uſage du ſublimé, à un quart de grain par jour. Le 21 janvier, on commença à lui en donner un demi-grain tous les jours; le 25 du même mois,

on lui en donna trois quarts de grain par jour, & elle le continua à cette derniere dose, jusqu'au 24 février.

Le 17 janvier, on commença à donner, immédiatement après les bains, des fumigations d'un gros de mercure doux, & cette malade en prit quatorze à trois jours d'intervalle entre chacune.

Comme le bubon ne se résolvoit pas aussi promptement qu'on l'auroit desiré, on lui fit prendre le 6 février des frictions locales dirigées principalement sur les aines & sur les parties environnantes, & on les continua à cette dose tous les deux jours jusqu'au 24 février.

Le 30 janvier, on s'apperçut à la visite que le poireau étoit tombé, mais la gonorrhée continuoit à couler, & le bubon restoit toujours au même état.

Le 6 février, le bubon commençoit à se résoudre, la gonorrhée à

diminuer; & les choux-fleurs de l'anus, qu'on avoit été obligé d'extirper, paroissoient ne devoir plus se reproduire.

Le 13 février, le bubon continuoit à se résoudre, la gonorrhée à se tarir, & il ne restoit plus aucune trace des choux-fleurs; mais il étoit survenu une rhagade à l'anus, sur laquelle on fit quelques frictions mercurielles.

Le 21 février, le bubon étoit presque résous, la rhagade se desséchoit, la gonorrhée étoit tarie.

Le 24 février, la gonorrhée étoit parfaitement tarie, & il n'existoit plus aucun des symptomes de la maladie, qui fut jugée parfaitement guérie. Pour parvenir à ce point desiré, on avoit employé vingt-six grains de sublimé en solution, quatorze gros de mercure doux en fumigation, & une once de pommade mercurielle en friction; & de la

réunion

réunion de ces remedes, il n'est résulté ni salivation, ni douleur, ni aucun accident.

Observation septieme.

10. Catherine.... native de la Bourgogne, âgée de dix-sept ans, d'un tempérament sanguin, quoique peu réglée depuis un an, est entrée à la maison de santé de la rue Plumet le 8 février 1776, pour une grande quantité de poireaux dont la vulve étoit parsemée, des crêtes de coq multipliées, & un chou-fleur considérable à l'anus, accompagnés d'une gonorrhée virulente. Ces excroissances avoient résisté à trois traitemens différens depuis trois ans; & quoiqu'elles eussent été extirpées en même tems qu'on administroit alors le mercure en friction, elles avoient toujours reparu; on les avoit même jugées ensuite peu susceptibles

de guériſon, car on avoit renvoyé cette malade comme incurable.

Après avoir été ſaignée & purgée, elle commença l'uſage du ſublimé le 12 février, à la doſe d'un quart de grain par jour; le 17, on lui en donna un demi-grain tous les jours juſqu'au 24; & depuis le 25 février juſqu'au premier mai, elle en prit ſans aucune interruption trois quarts de grain par jour.

Depuis le 15 février juſqu'au 19 mars, on lui adminiſtra concurremment avec la ſolution de ſublimé, neuf frictions du poids de deux gros, à trois jours d'intervalle entre chacune: mais comme ces remedes ne produiſoient pas un effet marqué & ſuffiſant, on y joignit encore les fumigations locales, dirigées ſur les excroiſſances: on les commença le 10 mars; & depuis ce jour juſqu'au premier mai, cette malade en prit vingt-cinq du poids d'un gros de ci-

nabre chacune : alors on ſupprima toute eſpece de remedes mercuriels, & on y ſubſtitua la tiſane ſudorifique juſqu'au 10 juin, que la guériſon fut jugée parfaite.

Quoiqu'on eût extirpé les excroiſſances dès le 22 fevrier, & qu'on en eût touché les racines avec l'eau mercurielle adoucie, cependant elles reparurent preſque toutes peu de tems après : on les coupa de nouveau, & on les toucha enſuite avec le beurre d'antimoine ; on appliqua même la pierre à cautere ſur le péduncule du chou-fleur de l'anus ; & l'eſcarre tombée, cette partie parut quelques jours comme cicatriſée ; mais le chou-fleur, les poireaux & les crêtes reparurent de nouveau. On procéda à une troiſieme extirpation, & on ſaupoudra les racines avec de la poudre de ſabine, ce qui ſuffit probablement pour les détruire totalement, car elles ne reparurent plus ;

& la guérison de cette malade fut jugée suffisante le 10 juin, quatre mois après son entrée dans cette maison : elle ne fut néanmoins renvoyée que quinze jours après, pour mieux constater encore pendant ce tems si les excroissances étoient détruites sans retour ; la gonorrhée étoit tarie dès le premier mai. Pour parvenir à une guérison aussi longue & aussi difficile, on a employé soixante grains de sublimé en solution, dix-huit gros de pommade mercurielle en friction, trois onces de cinabre en fumigation, & une grande quantité de tisane sudorifique, sans que ces remedes, pris en aussi grande quantité, aient produit ni salivation, ni douleur, ni aucun accident. Depuis sa sortie, cette malade s'est plusieurs fois représentée, & même tout récemment ; aucune des excroissances n'a reparu ; elle jouit au contraire de la santé la plus belle ; elle

eſt même prodigieuſement engraiſſée : elle a fait un enfant très ſain ; ce qui peut être cité comme une preuve bien convaincante de l'innocuité du ſublimé, quand il eſt donné à propos, & ſagement adminiſtré.

Obſervation huitieme.

15. Marie-Anne ... native de la Champagne, âgée de vingt ans, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet, le 8 février 1776, pour une gonorrhée virulente, des chancres à la vulve, des poireaux à l'anus, un bubon à chaque aine, des douleurs dans tous les membres, des maux de tête continuels avec inſomnie : elle avoit déjà été traitée, il y avoit ſix mois, pour la gonorrhée & les chancres : mais la cure n'avoit été que palliative, & ces ſymptomes encore exiſtans avoient été ſuivis d'un plus grand

nombre d'autres, tels qu'ils viennent d'être détaillés.

Après avoir été saignée, baignée & purgée, cette malade commença l'usage du sublimé le 12 février, à la dose d'un quart de grain par jour; le 17 du même mois, on lui en donna un demi-grain; & le 21, trois quarts de grain par jour; & elle continua ce remede à cette derniere dose jusqu'au 21 mars.

On joignit les frictions mercurielles au sublimé le 20 février, à la dose de deux gros chacune, & à deux jours d'intervalle; on se contenta ensuite de frictions locales, du poids d'un gros chacune, sur les bubons; & on les continua pendant dix jours.

Sur la fin du traitement, & pour le rendre plus solide, on administra quatre fumigations du poids d'un gros & demi de cinabre chacune.

Dès le 21 février, la couleur de la gonorrhée paroissoit déjà amélio-

rée, elle étoit blanche, & l'écoulement étoit plus épais; le bubon commençoit à se résoudre, & les chancres à se déterger, les douleurs étoient un peu calmées, & le sommeil commençoit à se rétablir.

Le 28 février, la gonorrhée commençoit à se tarir; les chancres se cicatrisoient; il n'y avoit plus absolument de douleurs, & le sommeil étoit parfaitement rétabli.

Le 15 mars, la gonorrhée étoit presque totalement tarie, les chancres étoient cicatrisés; & tous les autres symptômes avoient disparu, à l'exception d'un noyau glanduleux aux aines, qui ne put jamais se résoudre, & qui paroissoit avoir existé avant la maladie vénérienne, de l'aveu même de la malade.

Le 22 mars, la guérison fut jugée complette; & pour l'obtenir, on avoit employé vingt-six grains de sublimé en solution, quinze gros de

pommade mercurielle en friction, & six gros de cinabre en fumigation, sans qu'il en ait résulté aucun inconvénient.

Observation neuvieme.

24. Elizabeth ... âgée de vingt ans, native de Paris, d'une constitution assez robuste, étant à son neuvieme mois de grossesse, est entrée à la maison de santé de la rue Plumet le 7 février 1776, pour un écoulement virulent récent, accompagné de phlogose & d'engorgement considérable à la vulve, de plusieurs chancres, pustules & poireaux à la même partie, & d'excroissances fongueuses à l'anus.

Après l'avoir saignée, & mise à l'usage d'une tisane émolliente, on lui fit prendre un quart de grain de sublimé par jour, & on lui administra trois frictions d'un gros de pommade mercurielle chacune; mais il

fallut bientôt quitter ces remedes, l'accouchement paroissant se préparer, & s'étant effectué fort heureusement le 28 février.

L'enfant que cette malade mit au monde, étoit un garçon; il n'avoit aucune marque extérieure de la maladie vénérienne; elle l'allaita elle-même: mais au bout de quelques jours, il survint à cet enfant une ophthalmie assez considérable, justement soupçonnée d'être vénérienne, & une légere excoriation chancreuse à la verge. On lui appliqua simplement un collyre rafraîchissant, ce qui suffit pour dissiper l'inflammation; & le lait qui servit à sa nourriture, fut probablement imprégné d'une suffisante quantité de particules mercurielles pour le guérir totalement; car à sa sortie de cette maison avec sa mere, il jouissoit d'une très belle santé, & il ne portoit sur son corps aucune marque qui pût faire soup-

çonner qu'il n'étoit pas parfaitement guéri; l'excoriation de la verge s'étoit promptement dissipée.

Les suites de cette couche ayant été parfaitement heureuses; la diminution & ensuite la suppression des lochies s'étant faites convenablement & au tems requis, on crut ne devoir pas retarder davantage le traitement de cette malade; c'est pourquoi elle commença le 15 mars à prendre tous les jours un quart de grain de sublimé dans sa tisane: le 20, elle en prit un demi-grain; & depuis le 26 mars jusqu'au 14 mai, trois quarts de grain par jour.

Le premier avril, on lui donna des frictions mercurielles d'un gros chacune tous les deux jours; & le lendemain de chaque friction, on lui administra une fumigation locale d'un gros de cinabre: ce dernier remede se continua encore quelque tems, même après la suppression des frictions.

Dès le 23 mars, on s'apperçut à la visite que les pustules commençoient à s'affaisser, les chancres à se déterger ; la phlogose & l'engorgement de la vulve étoient même déjà dissipés.

Le premier avril, les poireaux & les autres excroissances étoient tombés en partie ; la gonorrhée devenoit blanche & épaisse.

Le 8 avril, la gonorrhée se tarissoit sensiblement, les excroissances continuoient à tomber ; il n'y avoit plus ni chancres ni pustules.

Le 15 avril, il survint un dépôt laiteux au sein droit, qui fut ouvert, pansé méthodiquement, & qui étoit parfaitement guéri le 5 mai. A cette époque, tous les symptomes de la maladie étoient successivement disparus, & il n'en existoit aucune trace ; c'est pourquoi on purgea deux fois la malade avec la manne & le sel *de duobus*.

Le 15 mai, on la jugea parfaitement guérie; & elle sortit dans le meilleur état possible avec son enfant, qui, comme on l'a déjà dit, étoit gai & bien portant. Pour parvenir à cette guérison, on a employé trente-huit grains de sublimé en solution, dix gros de pommade mercurielle en friction, & douze gros de cinabre en fumigation. Cette femme, ainsi que son enfant, continuent à jouir de la meilleure santé, comme on vient tout récemment encore de le vérifier.

Observation dixieme.

36. Catherine .... native de la Champagne, âgée de dix-neuf ans, d'un tempérament sanguin, quoiqu'inexactement réglée, est entrée à la maison de santé de la rue Plumet le 13 février 1776, pour une maladie vénérienne très grave & très compliquée. Cette maladie, qui

existoit depuis deux ans, & qui n'avoit jamais pu être guérie, paroissoit au contraire avoir augmenté, en raison de plusieurs traitemens successifs & infructueux. Les principaux symptomes, lors de son entrée dans cette maison, étoient un engorgement très considérable aux grandes levres, accompagné d'un ulcere carcinomateux, qui occupoit tout l'intérieur de la grande levre gauche; la vulve étoit en outre parsemée d'une quantité prodigieuse de petits chancres & de poireaux, & il y avoit plusieurs crêtes de coq à l'anus.

Après l'avoir saignée, purgée & baignée convenablement à son état, on commença le 20 février à donner à cette malade le sublimé, qui paroissoit si indiqué, à la dose d'un quart de grain par jour, dissous dans une pinte de décoction légere de salsepareille: le 24 février & les trois jours suivans, on lui en donna

un demi-grain ; & depuis le premier mars juſqu'au 10 mai, trois quarts de grain tous les jours : elle continua les bains.

Pendant l'uſage du ſublimé, on lui adminiſtra vingt-quatre frictions d'un gros de pommade mercurielle chacune, & à trois jours d'intervalle ; & le lendemain de chaque friction, on lui donna une fumigation de cinabre du poids d'un gros.

Le 10 mai, on ceſſa tout remede mercuriel, & on y ſubſtitua la tiſane ſudorifique, que l'on continua juſqu'à la parfaite guériſon.

Le 1er mars, les petits chancres de la vulve paroiſſoient déjà ſe déterger ; mais l'ulcere carcinomateux, les excroiſſances & les poireaux, étoient toujours au même état.

Le 12 mars, les crêtes qui avoient été coupées, ayant reparu, on fut obligé de les couper de nouveau, & de les toucher avec le beurre

d'antimoine ; les chancres de la vulve ſe détergeoient merveilleuſement, & annonçoient une prochaine cicatriſation ; l'engorgement de la grande levre commençoit à diminuer ; mais l'ulcere carcinomateux réſiſtoit à tous les remedes.

Le 24 mars, tout étoit diſparu, à l'exception de l'ulcere carcinomateux, ſur lequel on dirigeoit inutilement les fumigations mercurielles, au moyen d'un entonnoir.

Le 4 avril, on appliqua un cauſtique ſur les bords durs & calleux de cet ulcere ; mais cette application ne fit que produire une augmentation d'engorgement & de phlogoſe à cette partie.

Le 22 avril, tout étant appaiſé, & les moyens pris juſqu'à ce jour pour fondre les calloſités & amener cet ulcere à une bonne ſuppuration, ayant été infructueux, on prit la réſolution d'enlever toute la tumeur,

& de réduire cette partie à l'état de plaie ſimple: ce que le ſieur Decaubote exécuta avec courage & dextérité. La tumeur fut reconnue véritablement ſchirreuſe & carcinomateuſe, & conſéquemment irréſoluble. On panſa la plaie méthodiquement; & dès le premier mai, on obtint une ſuppuration louable, qui continua avec le même ſuccès, & avec une progreſſion avantageuſe, pendant tout le mois de mai.

Le premier juin, la plaie commençoit à ſe cicatriſer; le 25 du même mois, la cicatrice étoit parfaite; & à cette époque, l'anus & la vulve étoient dans le meilleur état poſſible, vu la multiplicité & la gravité des ulceres & des excroiſſances dont ces parties avoient été infectées; les poireaux de la vulve étoient tombés d'eux-mêmes.

Le 13 juillet, cette malade fut miſe pendant quelque tems à l'uſage du

du lait coupé avec la tisane sudorifique ; & dès ce jour, elle fut regardée comme convalescente.

Elle sortit le 26 du même mois, parfaitement guérie après cinq mois & demi de traitement, & n'ayant éprouvé pendant tout ce tems aucun inconvénient, que ceux résultans de la difficulté que l'on éprouva à adoucir & à vaincre les symptomes effrayans qui caractérisoient sa maladie déjà ancienne, & traitée plusieurs fois sans succès.

Pour parvenir à une guérison radicale, cette femme a pris cinquante grains de sublimé en solution, trois onces d'onguent mercuriel en friction, deux onces & demie de cinabre en fumigation, & une assez grande quantité de tisane sudorifique ; & ces remedes n'ont occasionné aucune altération à sa santé, qui est encore aujourd'hui aussi parfaite qu'on puisse le desirer.

Observation onzieme.

51. Marguerite...... native du Berry, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, est entrée à la maison de santé de la rue Plumet le 14 mars 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne qu'elle avoit pour la premiere fois depuis deux mois, & dont les principaux symptomes étoient une gonorrhée virulente, des chancres à la vulve, des poireaux, des pustules, & un ulcere fistuleux à l'anus.

Après l'avoir saignée, baignée & purgée, on lui donna le 20 mars le sublimé à la dose d'un quart de grain par jour : le 25, on lui en donna un demi-grain tous les jours; mais on fut obligé d'interrompre ce remede, par la salivation survenue, & qui dura jusqu'au 6 avril; pendant lequel tems, cette malade fut purgée & baignée.

Le 7 avril, elle reprit l'ufage du fublimé, à la dofe d'un quart de grain par jour: le 11, on en donna un demi-grain; & depuis le 17 avril jufqu'au 18 mai, elle en prit tous les jours trois quarts de grain diffous dans une pinte de tifane émolliente.

On adminiftra des frictions à deux gros de pommade mercurielle, tous les deux jours, depuis le 20 jufqu'au 27 mars, qu'on fut obligé de les interrompre par la falivation furvenue, & dont on vient de faire mention: depuis le 8 jufqu'au 17 avril, on reprit les frictions tous les deux jours, à la même dofe de deux gros.

Depuis le premier avril jufqu'au 11 mai, on donna tous les trois jours une fumigation locale d'un gros de cinabre.

Dès le 28 mars, les poireaux étoient tombés, les crêtes de coq flétries: les chancres étoient déjà prefque cicatrifés; mais l'ulcere fif-

tuleux étoit toujours au même état.

Le 8 avril, la gonorrhée étoit presque tarie, les chancres étoient parfaitement cicatrisés, les poireaux n'avoient plus reparu, l'ulcere de l'anus commençoit à se déterger.

Le premier mai, la gonorrhée étoit tarie; alors le sieur Decaubote fit l'opération de la fistule à l'anus avec dextérité & succès.

Le 12 mai, la plaie de l'anus, pansée méthodiquement, étoit en très bon état.

Le 22 mai, la plaie de l'anus commençoit à se cicatriser.

Le 29 mai, la cicatrisation de cette plaie étoit presque complette.

Le 4 juin, la plaie étoit cicatrisée, & tous les autres symptomes étoient disparus: cette malade fut dès-lors regardée comme convalescente, & purgée convenablement à son état.

Le 19, la guérison fut jugée parfaite; & pour l'obtenir, cette malade

avoit pris cinquante grains de ſublimé en ſolution, quatorze gros de pommade mercurielle en friction, & quatorze gros de cinabre en fumigation, ſans qu'elle ait éprouvé, de l'uſage combiné de ces différens remedes, aucun autre accident que la ſalivation, qui a duré dix jours : ſa ſanté eſt encore aujourd'hui auſſi bonne qu'on puiſſe le deſirer.

Obſervation douzieme.

55. Marie-Louiſe ..... âgée de cinquante ans, native de la Champagne, n'ayant plus ſes regles depuis l'âge de trente-ſix ans, quoique d'une bonne conſtitution d'ailleurs, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet le 14 mars 1776, pour une très ancienne gonorrhée, deux ulceres conſidérables, & de la plus mauvaiſe qualité, dont l'un avoit ſon ſiege à la grande levre droite, & l'autre à la fourchette; ils occu-

poient presque tout l'intérieur de la vulve, & ils étoient accompagnés de plusieurs excroissances à l'anus, dont quelques-unes étoient ulcérées.

Après avoir été saignée, baignée & purgée convenablement, cette malade commença l'usage du sublimé le 20 mars, à la dose d'un quart de grain par jour, dissous dans une pinte de décoction légere de salsepareille : le 25 mars, elle en prit un demi-grain tous les jours; & depuis le premier avril jusqu'au 6 mai, on porta la dose de ce remede à trois quarts de grain par jour.

Les 22, 24, 27 mars; les 1er, 5, 8 & 11 avril, on lui administra une friction du poids de deux gros de pommade mercurielle; & depuis le 14 avril jusqu'au 6 mai, on lui donna tous les jours une fumigation locale d'un gros de cinabre.

Depuis le 7 jusqu'au 20 mai, elle

fit un usage constant de la tisane sudorifique.

Le 28 mars, on s'apperçut que la suppuration des ulceres de la vulve étoit déjà plus louable.

Le 30 mars, l'écoulement de la gonorrhée étoit de plus belle couleur, & d'une consistance plus avantageuse; alors on fut obligé de couper les excroissances de l'anus, qui paroissoient trop durcies pour pouvoir tomber d'elles-mêmes.

Le 4 avril, les ulceres de la vulve se détergeoient, les plaies faites à l'anus pour la destruction des excroissances, se cicatrisoient; la gonorrhée se tarissoit.

Le 18 avril, les ulceres de la vulve étoient parfaitement détergés, & ils annonçoient une cicatrisation prochaine : la gonorrhée continuoit à se tarir.

Le 15 mai, un des ulceres de l'anus, qu'on avoit reconnu fistu-

leux, & qui avoit été traité comme tel, étoit entiérement cicatriſé; on ne parvint à cette cicatriſation ineſpérée que par le moyen d'injections fréquentes vulnéraires & balſamiques, dans chaque pinte deſquelles on avoit diſſous un grain & demi de ſublimé : à cette époque, la gonorrhée étoit tarie.

Le 22 mai, la guériſon fut jugée parfaitement établie; & il ne ſubſiſtoit plus rien des ulceres, des excroiſſances, ni des chancres, ni de l'ulcere fiſtuleux. Pour obtenir ces avantages, qu'on n'avoit oſé eſpérer dès les commencemens, on employa trente-un grains de ſublimé en ſolution, quatorze gros d'onguent mercuriel en friction, trois onces de cinabre en fumigation, & quatorze pintes de tiſane ſudorifique forte. De cette quantité étonnante de remedes, dont quelques-uns ſont très énergiques, & que la vétuſté & la gravité

de la maladie avoient rendus nécessaires, il n'est résulté aucune espece d'accident : avec des moyens plus doux, ou moins rapprochés, il est probable qu'on auroit encore manqué la guérison, qui est parfaite, sans que sa santé en ait été depuis aucunement altérée, comme on l'a depuis peu vérifié.

Observation treizieme.

58. Elizabeth..... native de la Picardie, âgée de vingt-six ans, d'une assez bonne constitution, quoiqu'ordinairement mal réglée, est entrée à la maison de santé de la rue Plumet le 14 mars 1776, pour un ulcere rongeant très considérable à la grande levre gauche, une excroissance au périné, des pustules répandues sur tout le corps, & un écoulement ancien. Cette malade avoit déjà été assujettie deux fois, sans succès, aux frictions mercurielles, pour obtenir la guérison de

ces ſymptomes, qui paroiſſoient s'être encore aggravés par ces remedes & l'ancienneté de la maladie.

Après qu'elle eut été ſaignée & purgée, on lui fit prendre le ſublimé le 18 mars, à la doſe d'un quart de grain par jour, diſſous dans une pinte de tiſane de ſalſepareille : le 23, on lui en donna un demi-grain; & depuis le 26 mars juſqu'au 3 mai, trois quarts de grain par jour.

Depuis le 27 mars juſqu'au 8 avril, on lui adminiſtra tous les deux jours une friction de deux gros de pommade mercurielle; & depuis le 12 juſqu'au 21 avril, une fumigation locale d'un gros de cinabre tous les jours.

Le premier avril, on s'apperçut à la viſite que les puſtules commençoient à s'affaiſſer; les excroiſſances du périné étoient fondues, l'ulcere commençoit auſſi à ſe déterger.

Le 17 avril, les puſtules étoient

effacées, & l'ulcere continuoit à se déterger avantageusement; l'écoulement diminuoit beaucoup.

Le 22 avril, l'ulcere commençoit à se cicatriser; le 28, la cicatrice étoit déjà bien avancée; le 4 mai elle étoit parfaite; l'écoulement qui avoit insensiblement diminué, paroissoit aussi tari, soit qu'il fût véritablement gonorrhoïque, ou qu'il dépendît de la suppuration de l'ulcere, qui étoit d'abord très abondante: & comme tous les autres symptomes étoient egalement disparus, on jugea cette malade guérie. Pour opérer cette guérison, on avoit employé trente & un grains de sublimé en solution, quatorze gros de pommade mercurielle en friction, douze gros de cinabre en fumigation; & de la réunion de ces remedes, il n'est résulté aucun inconvénient; la santé de cette malade est encore aujour-

d'hui auſſi parfaite qu'on puiſſe le deſirer.

Obſervation quatorzieme.

60. Marie.... native du Berry, âgée de trente-deux ans, d'un bon tempérament, & étant accouchée heureuſement depuis quatre ans d'un enfant qui ſe porte bien, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet, le 14 mars 1776, pour des chancres aſſez étendus à la grande levre gauche, des excroiſſances ulcérées à l'anus, & une gonorrhée virulente; ſymptomes vénériens qu'elle éprouvoit pour la premiere fois; elle étoit ſujette depuis long-tems à des maux d'eſtomac.

Après une ſaignée & une purgation, on commença à lui donner le ſublimé le 18 mars, à la doſe d'un quart de grain par jour, diſſous dans une pinte de tiſane émolliente; le

23 du même mois, & les jours suivans, on lui en donna un demi-grain; & depuis le 27 mars jusqu'au 27 avril, elle en prit tous les jours, sans interruption, trois quarts de grain, dissous dans la même quantité de tisane, sans que les douleurs d'estomac en parussent augmentées.

Pendant l'usage de ce remede, on lui donna six frictions du poids de deux gros de pommade mercurielle chacune, à trois jours de distance les unes des autres; & dans cet intervalle, on lui administra tous les jours une fumigation de cinabre du poids d'un gros.

A la visite du 28 mars, on s'apperçut que la couleur de l'écoulement étoit déjà améliorée, que le chancre se détergeoit : on fut obligé de couper les excroissances qui avoient donné naissance à l'ulcere de l'anus, & qui le cachoient en quelque sorte; & par-là, on le

mit à découvert, & en état d'être pansé méthodiquement.

Le 7 avril, la gonorrhée diminuoit déjà sensiblement; la matiere de l'écoulement étoit blanche & filandreuse; l'ulcere de l'anus étoit bien détergé, les bords qui commençoient à se rapprocher, annonçoient une cicatrisation prochaine : le chancre de la vulve étoit déjà cicatrisé.

Le 13 avril, la gonorrhée se tarissoit, & l'ulcere de l'anus se cicatrisoit.

Le 23 avril, la gonorrhée étoit tarie, l'ulcere de l'anus cicatrisé, & tous les autres symptomes étoient également disparus.

Le 28 avril, on jugea la guérison complette. Pour l'obtenir, on avoit employé ving-huit grains de sublimé en solution, douze gros de pommade mercurielle en friction, & douze gros de cinabre en fumigation; & l'usage combiné de ces remedes

n'avoit produit aucune augmentation ſenſible aux maux d'eſtomac : mais vu qu'ils n'en exiſtoient pas moins comme auparavant, cette malade ſe rendit quelque tems après à l'Hôtel-Dieu, où on lui donna les remedes convenables à cette incommodité déjà ancienne, & qui étoit indépendante du virus vénérien : ils eurent le plus grand ſuccès, & elle en ſortit un mois après, jouiſſant d'une meilleure ſanté, & qui n'a paru aucunement altérée, quand elle s'eſt repréſentée depuis à la maiſon de ſanté ; ce qui a été encore tout récemment vérifié.

Obſervation quinzieme.

69. Roſe .... native de la Brie, âgée de dix-neuf ans, ordinairement bien réglée, quoique d'un tempérament délicat, & étant accouchée heureuſement depuis deux ans, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la

rue Plumet le 8 avril 1776, pour une grande quantité de puſtules chancreuſes, qui occupoient toutes les parties extérieures & intérieures du vagin, ſe prolongeoient juſqu'au périné & à l'anus : elles étoient accompagnées de crêtes de coq à cette derniere partie, & de douleurs ſourdes dans tous les membres.

Après l'avoir convenablement préparée, on lui donna le ſublimé le 12 avril, à la doſe d'un quart de grain par jour, diſſous dans une pinte de décoction de ſaſſafras : le 17 & les jours ſuivans, on lui en donna un demi-grain ; & depuis le 21 avril juſqu'au 28 mai, trois quarts de grain par jour, ſans interruption ni accident quelconque.

Pendant l'uſage du ſublimé, cette malade prit huit frictions du poids de deux gros de pommade mercurielle, à trois jours de diſtance les unes des autres ; & dans l'intervalle

on

on lui adminiſtra des fumigations de cinabre du poids d'un gros, qu'on continua encore après avoir ceſſé les frictions; de ſorte qu'elle en prit ſucceſſivement dix-huit.

Dès le 28 avril, on remarqua que les puſtules chancreuſes ſe détergeoient, & commençoient à s'affaiſſer.

Le 4 mai, les excroiſſances qu'on avoit été obligé de couper, étoient preſque déjà cicatriſées; les douleurs étoient diſſipées.

Le 9 mai, la cicatrice étoit parfaite, & les excroiſſances ne reparurent plus; les puſtules chancreuſes étoient preſque totalement effacées.

Le 15 mai, il ne reſtoit plus que les taches des puſtules chancreuſes, & tous les autres ſymptomes étoient diſparus ſans retour.

Le 22 mai, tout étoit en bon état; & pour s'aſſurer encore plus de la ſolidité de la guériſon, cette malade

fut envoyée aux convalescentes, d'où elle sortit parfaitement guérie le 29 mai, sans avoir éprouvé aucun accident. Pendant son traitement, elle avoit pris trente grains de sublimé en solution, deux onces de pommade mercurielle en friction, & dix-huit gros de cinabre en fumigation.

Observation seizieme.

70. Marguerite .... native de la Picardie, âgée de dix-huit ans, d'un assez bon tempérament, quoique mal réglée depuis un an, est entrée à la maison de santé de la rue Plumet le 8 avril 1776, pour des chancres à la vulve, & un ulcere qui occupoit toute la fourchette, avec engorgement des aines & crêtes de coq à l'anus : elle avoit déjà été traitée ailleurs pour les mêmes symptomes, sans en avoir obtenu guérison.

Après les préparations d'uſage, on lui fit prendre le ſublimé à la doſe d'un quart de grain par jour le 12 avril; & le 17 on lui en donna un demi-grain tous les jours; on porta ce remede à trois quarts de grain par jour le 21 du même mois, & on le continua à cette derniere doſe juſqu'au 2 juin, ſans qu'il en ait réſulté ni douleur ni ſalivation.

Les 14, 18, 23, 26 & 30 avril, les 3, 5 & 9 mai, on donna à cette malade une friction de deux gros d'onguent mercuriel; & dans l'intervalle des frictions, on lui adminiſtra des fumigations générales de cinabre, au nombre de quatorze, qui furent encore continuées, même après la ceſſation des frictions.

Dès le 18 avril, on remarqua que les chancres commençoient à ſe déterger, & que la ſuppuration de l'ulcere étoit plus louable; on fut

obligé de lier, & enſuite d'extirper les excroiſſances.

Le 28 avril, l'ulcere de la fourchette ſe détergeoit, & il annonçoit une prochaine cicatriſation; les crêtes de coq n'avoient plus reparu, & les chancres de la vulve étoient cicatriſés.

Le 12 mai, l'ulcere de la fourchette étoit preſque totalement cicatriſé; les autres ſymptomes paroiſſoient diſparus ſans retour.

Le 29 mai, la cicatrice de l'ulcere étoit parfaite & ſolide; & cette malade fut envoyée aux convaleſcentes: elle en ſortit le 4 juin, parfaitement guérie, après avoir pris trente-trois grains de ſublimé en ſolution, deux onces de pommade mercurielle en friction, & vingt & un gros de cinabre en quatorze fumigations, ſans en avoir éprouvé accident ni douleur. Sa ſanté a toujours été parfaite

depuis : elle s'eſt même mariée, & a eu deux enfans bien conſtitués.

Obſervation dix-ſeptieme.

83. Genevieve-Adélaïde ... native du Hainaut, âgée de vingt-neuf ans, d'un tempérament ſanguin, & ordinairement bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet le 24 avril 1776, pour un ulcere rongeant très étendu, dont les bords étoient durs & calleux, qui occupoit preſque tout le vagin, accompagné d'un gonflement conſidérable aux grandes levres, d'une fiſtule à l'anus peu profonde, & de puſtules véroliques à différentes parties du corps. La plupart de ces ſymptomes exiſtoient depuis un an ; ils avoient réſiſté à un traitement auquel elle s'étoit déjà ſoumiſe, ou avoient reparu bientôt après.

Après avoir été ſaignée, purgée, & enſuite baignée, elle commença à

faire usage du sublimé le 1er mai, à la dose d'un demi-grain par jour, dissous dans une pinte de tisane émolliente ; & elle le continua jusqu'au 8 du même mois : & depuis ce jour jusqu'au 24 juin, elle en prit trois quarts de grain par jour, sans interruption ni accident. On lui donna tous les deux jours des frictions mercurielles du poids d'un gros, concurremment avec le sublimé ; & dans l'intervalle des frictions, une fumigation d'un gros & demi de cinabre.

Le 9 mai, on emporta les bords de l'ulcere, qui étoient durs & calleux, & qui paroissoient irrésolubles.

Le 11 mai, cet ulcere suppuroit convenablement, & les bords en étoient suffisamment abattus, pour espérer qu'ils se rapprocheroient bientôt.

Le 24 mai, le gonflement des grandes levres étoit dissipé, l'ulcere commençoit à se déterger, la fistule

de l'anus fourniſſoit moins de pus, & il étoit de meilleure qualité; les puſtules étoient preſque effacées.

Le 1er juin, les puſtules étoient guéries.

Le 11 juin, l'ulcere du vagin commençoit à ſe cicatriſer.

Le 19 juin, la cicatrice étoit parfaite & ſans aucune dureté; l'ulcere fiſtuleux étoit preſque totalement réuni, au moyen des injections balſamiques & anti-vénériennes qu'on avoit journellement employées.

Le 24 juin, tout étoit cicatriſé; & on quitta abſolument tout remede mercuriel.

Le 29 juin, il parut un point à la vulve, répondant à l'ulcere, qui ſuintoit encore un peu; on le deſſécha aſſez promptement, au moyen des lotions balſamiques, analogues aux injections dont on s'étoit ſervi pour la fiſtule à l'anus.

Le 6 juillet, tout étoit terminé; &

cette malade fut envoyée aux convalescentes, d'où elle sortit le 11 juillet parfaitement guérie, après avoir pris trente-huit grains de sublimé en solution, vingt-deux gros de pommade mercurielle en friction, & vingt & un gros de cinabre en fumigation. De la combinaison de ces remedes, cette malade n'a éprouvé aucune salivation, ni accident quelconque: son traitement a duré deux mois & dix-huit jours. Sa santé s'est toujours bien soutenue depuis, & ce fait intéressant a été encore depuis peu vérifié.

Observation dix-huitieme.

87. Catherine.... native de Paris, âgée de dix-sept ans, d'un tempérament délicat, & n'étant point réglée depuis un an, est entrée à la maison de santé de la rue Plumet, le 28 avril 1776, pour un bubon qui s'étoit ouvert de lui-

même, dont la plaie étoit cicatrisée, mais dont les bords qui n'avoient pu être amenés à suppuration, s'étoient durcis, & étoient restés tuméfiés; elle avoit en outre des pustules suppurantes, répandues sur tout le corps, & particuliérement sur les fesses, des douleurs dans tous les membres, & un écoulement virulent: la plupart de ces symptomes existoient déjà depuis long-tems, & n'avoient point disparu, malgré le traitement auquel ladite Catherine avoit été tout récemment soumise, & qui avoit été infructueux.

Comme elle venoit de passer par les grands remedes par la méthode des frictions, qui avoient été insuffisantes pour la guérir, on crut qu'il étoit du moins inutile de la saigner; on se contenta de la purger, pour commencer ensuite l'usage du sublimé: elle en prit d'abord un quart de grain par jour, depuis le premier jusqu'au

4 mai ; le 5, on lui en donna un demi-grain tous les jours jusqu'au 8 ; & depuis le 9 jusqu'au 27 mai, elle en prit trois quarts de grain par jour.

Pendant l'usage de ce remede, on lui administroit alternativement tous les deux jours une fumigation du poids de deux gros de cinabre, & une friction de deux gros de pommade mercurielle.

Dès le 7 mai, l'engorgement des bords du bubon commençoit à se résoudre ; les pustules suppurantes se détergeoient, & la gonorrhée diminuoit sensiblement ; les douleurs des membres se calmoient.

Le 15 mai, l'engorgement du bubon étoit presque totalement résous, les pustules bien détergées commençoient à se remplir, la gonorrhée se tarissoit, les douleurs des membres étoient presque totalement dissipées.

Le 22 mai, l'engorgement du bubon étoit résous, les pustules suppu-

rantes étoient desséchées, & il n'y restoit plus que la rougeur; la gonorrhée étoit tarie.

Le 28 mai, cette malade fut jugée radicalement guérie d'un reste de vérole assez grave; & pour parvenir à cette guérison satisfaisante, on n'avoit employé que dix-huit grains de sublimé en solution, douze gros de pommade mercurielle en friction, & dix-huit gros de cinabre en fumigation. On doit rapporter le succès très prompt de ces remedes au traitement précédent, quoiqu'il eût été infructueux; & il est très probable que le mercure donné dans cette derniere circonstance, aura déterminé & développé l'action de celui qui avoit d'abord été employé, & qui n'étoit peut-être que suspendue. Quand une maladie vénérienne est rebelle & tenace, il faut insister long-tems sur les remedes mercuriels, sans en fixer d'avance la dose, comme on

le fait quelquefois par habitude ; c'est la disparution seule des symptomes, & le rétablissement du malade, qui doit déterminer dans ce cas la quantité du remede.

Observation dix-neuvieme.

727. Etienne .... natif du Vexin-François, âgé de trente-six ans, d'un assez bon tempérament, est entré à la maison de santé établie pour les hommes à la barriere de Seve, le 7 octobre 1777, pour y être traité de la maladie vénérienne qu'il avoit depuis un an, & dont le principal symptome étoit un bubon à l'aine droite qui étoit schirrheux. Ce malade paroissoit fatigué par la grande quantité & variété des remedes qu'il avoit pris inutilement, soit pour résoudre ou pour faire suppurer son bubon.

Après avoir été préparé par une saignée, une médecine, & des bains, il commença le 18 octobre à prendre

un quart de grain de ſublimé par jour, diſſous dans la tiſane émolliente; le 22, on lui en donna un demi-grain par jour, juſqu'au premier novembre; & depuis le premier novembre juſqu'au premier décembre, trois quarts de grain tous les jours.

Le 23 octobre, on commença à lui adminiſtrer les frictions à la doſe de deux gros tous les deux jours; & il les continua à cette doſe juſqu'au 12 décembre.

Dans l'intervalle des frictions on lui donna quelques fumigations de cinabre.

On appliqua ſur le bubon les cataplaſmes les plus émolliens, & ſucceſſivement les maturatifs les plus forts, mais ſans aucun ſuccès; de ſorte qu'on ſe détermina à en faire l'extirpation le 10 décembre ſuivant: en conſéquence, après avoir inciſé la peau, on enleva toute la

tumeur ; cette opération fut faite avec autant d'adresse que de célérité, par le Chirurgien de cette maison.

Cette glande détachée étoit véritablement schirrheuse & irrésoluble : toute l'organisation en étoit détruite ; & il n'y avoit plus aucune trace de vaisseaux d'aucun genre.

La plaie fut pansée méthodiquement, & la suppuration s'y établit assez promptement, le pus en étoit louable ; & rien ne s'opposant à sa cicatrisation, elle fut totalement & avantageusement terminée le 4 janvier 1778. Ce malade sortit le 8 du même mois dans le meilleur état possible, après avoir pris vingt-huit grains de sublimé en solution, quatre onces & demie de pommade mercurielle en friction, & douze gros de cinabre en fumigation. Si ces remedes mercuriels réunis n'ont pu opérer la résolution du bubon, qui étoit vé-

ritablement impossible par aucun art; ils ont du moins détruit le virus qui pouvoit encore exister, & en ce sens ils n'ont pas peu contribué à la cicatrisation de la plaie, résultante de l'opération, & à la guérison totale: d'ailleurs, quoique pris en assez grande quantité, ils n'ont pas occasionné le plus léger accident : ce jeune homme s'est depuis engagé, & il jouissoit alors d'une très belle santé.

Observation vingtieme.

769. Adrien .... natif de Paris, âgé de trente ans, d'un tempérament phlegmatique, est entré le 30 octobre 1777 à la maison de santé établie pour les hommes à la barriere de Seve, pour des chancres à la verge, un abscès considérable au périné, & un bubon très élevé à l'aine droite : cet homme portoit aux glandes du cou, depuis l'âge de cinq

ans, trois ulceres scrophuleux, dont deux se communiquoient par un sinus fistuleux.

Après avoir été suffisamment baigné, & ensuite purgé, il fut mis à l'usage du sublimé, à la dose d'un quart de grain d'abord, & ensuite d'un demi-grain, depuis le 11 novembre jusqu'au premier décembre: on le dissolvoit tous les jours dans une pinte de tisane apéritive.

Depuis le 11 novembre jusqu'au 20 décembre, on lui administra tous les deux jours une friction de deux gros de pommade mercurielle; & dans l'intervalle, quelques fumigations de cinabre.

Le 14 novembre, on ouvrit l'abscès du périné, & il en sortit beaucoup de pus; alors les chancres de la verge commençoient à se déterger.

Le 19, le bubon commençoit à se résoudre, les chancres à se cica-

triser;

triſer ; la ſuppuration de la plaie du périné étoit de bonne qualité, & diminuoit convenablement.

Le 25, le bubon étoit preſque totalement réſous, les chancres étoient cicatriſés, & la plaie du périné commençoit à ſe cicatriſer auſſi.

Le 30, le bubon étoit réſous, & la plaie du périné preſque totalement cicatriſée.

Le 6 décembre, la plaie du périné étoit cicatriſée.

Alors on s'occupa plus poſitivement de la guériſon des ulceres ſcrophuleux : on dilata les ſinus fiſtuleux, on détruiſit peu-à-peu les chairs baveuſes par l'application du beurre d'antimoine, & l'on adminiſtra les pilules de ciguë ; & comme les chairs qui ſe régénéroient devinrent de bonne qualité, on ſe contenta d'appliquer ſur cette partie l'emplâtre de ciguë ; on faiſoit auſſi journellement des lotions avec le

suc de cette plante ; on substitua ensuite l'emplâtre de Nuremberg à celui de ciguë, pour achever de dessécher & de cicatriser parfaitement les plaies. Pendant ce tems, le malade fut purgé tous les huit jours avec les pilules de Belloste, & il sortit le 25 décembre 1777, parfaitement guéri, non-seulement de la maladie vénérienne, mais aussi de ses ulceres scrophuleux, qui n'auroient peut-être pas cédé aux moyens ordinaires, & dont le mercure a sans doute déterminé la guérison; de sorte qu'on pourroit dire que la maladie vénérienne, en ce sens, lui a été peut-être avantageuse.

On a employé pour son traitement cinq onces de pommade mercurielle, douze gros de cinabre en fumigation, douze grains de sublimé en solution, six gros de pilules de ciguë, & un gros & demi de pilules de Belloste.

Il y a eu cent quatre-vingt-dix malades traités par la ſolution de ſublimé corroſif, concurremment avec les frictions & les fumigations mercurielles, & il n'en eſt mort aucun.



CHAPITRE II.

OBSERVATIONS sur les Maladies Vénériennes, traitées par les frictions mercurielles, concurremment avec la solution de sublimé, & les lavemens anti-vénériens.

Observation premiere.

15. FRANÇOISE .... native du Soissonnois, âgée de vingt ans, d'un tempérament bilieux, & ordinairement bien réglée; mais à peine convalescente d'une fausse-couche qu'elle avoit faite depuis six semaines, dans laquelle elle avoit beaucoup souffert, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 8 février 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne qu'elle avoit pour la premiere fois; elle étoit suffisamment

caractérisée par les symptomes suivans : Les grandes & les petites levres étoient toutes couvertes de pustules chancreuses & calleuses, & de poireaux ; les glandes des aines étoient engorgées ; il y avoit des pustules seches en assez grande quantité sur la cuisse droite, & d'autres ulécrées à l'anus, qui en outre étoit parsemé de poireaux : cette malade éprouvoit une insomnie opiniâtre.

Comme en arrivant dans cette maison cette malade avoit un dévoiement à la suite de sa couche, on lui fit boire de l'eau de riz abondamment, & on la tint au régime convenable à cet état : le 15 février, elle prit une prise d'ipécacuanha ; & deux jours après, on la purgea avec le catholicum double & la manne ; ce qui, avec quelques prises de diascordium, suffit pour arrêter son dévoiement.

Le 22 février, elle fut en état de

commencer les lavemens anti-vénériens, & elle les continua jusqu'au 5 avril, à la quantité de deux par jour : alors ses regles étant survenues, on fut obligé de les suspendre jusqu'au 7 du même mois ; mais elle les reprit le 7, & les continua jusqu'au 15 avril inclusivement.

Depuis le 22 jusqu'au 26 février, cette malade prit tous les jours un quart de grain de sublimé dissous dans une pinte de tisane apéritive ; & depuis le 26 février jusqu'au 29 mars, elle en prit un demi-grain par jour, également dissous dans la même quantité de tisane.

Le 29 mars, on substitua au sublimé les frictions mercurielles, que cette malade prit les 31 mars, 4, 7, 11 & 14 avril, au poids de deux gros chacune.

Le 29 février, le sommeil se rétablissoit déjà, les pustules des grandes levres paroissoient diminuer & s'a-

mollir, l'engorgement des aines commençoit aussi à se résoudre.

Le 19 mars, l'engorgement des aines étoit résous, les pustules de la cuisse se desséchoient & s'effaçoient, celles des grandes & petites levres s'amollissoient, & celles de l'anus étoient détergées.

Le 30, les poireaux étoient tombés d'eux-mêmes, les pustules de l'anus étoient cicatrisées, celles des cuisses étoient effacées; mais il en restoit quelques-unes sur les grandes levres qui étoient durcies & calleuses, que rien ne put amollir, & qu'il fallut emporter.

Le 6 avril, tout étoit disparu, & les plaies résultantes de l'extirpation des bords calleux des pustules étoient déjà cicatrisées; c'est pourquoi on regarda dès lors cette malade comme convalescente.

Sa guérison fut jugée & reconnue parfaite le 16 avril, deux mois &

huit jours après ſon entrée dans cette maiſon. Pour y parvenir, on avoit employé dix-ſept grains de ſublimé en ſolution, dix gros de pommade mercurielle en friction, & cent quatre lavemens, dans leſquels on avoit fait entrer huit pintes & demie de liqueur anti-vénérienne. Cette malade eſt ſortie en très bon état, ſans avoir éprouvé ni ſalivation ni douleurs: depuis ſa ſortie, elle eſt ſinguliérement engraiſſée, & ſa ſanté eſt encore on ne peut pas meilleure.

Obſervation ſeconde.

42. Marguerite...... native de l'Iſle-de-France, âgée de trente-ſix ans, d'un tempérament bilieux, d'une conſtitution aſſez robuſte, mais n'étant pas réglée depuis un an, ce qu'elle attribuoit à de trop fréquentes ſaignées auxquelles elle avoit été aſſujettie, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 29 fé-

vrier 1776, pour une gonorrhée virulente ancienne, un chancre à la partie inférieure de la levre gauche, des condylomes & une puſtule chancreuſe à l'anus, une douleur continuelle à la jambe gauche, des maux de tête & une inſomnie preſqu'inſurmontable : cette malade avoit déjà été traitée quatre fois pour ces différens ſymptomes qui n'avoient été que palliés; la gonorrhée, ni les chancres n'avoient même jamais diſparu à ces différens traitemens.

Après avoir été ſaignée, baignée & enſuite purgée, cette malade commença le 4 mars à prendre le ſublimé, à la doſe d'un quart de grain par jour, juſqu'au 10 du même mois; pendant ce tems on lui avoit donné trois frictions d'un gros de pommade mercurielle chacune; mais ce peu de remedes avoit produit la ſalivation, qui les fit diſcontinuer, pour purger de nouveau la malade.

Le 16 mars, elle reprit de nouveau le ſublimé, à la même doſe d'un quart de grain par jour; le 20, elle en prit un demi-grain tous les jours; & depuis le 26 mars juſqu'au premier avril, on lui en donna trois quarts de grain par jour. Comme la ſolution de ſublimé parut alors l'incommoder, on la ſupprima le premier avril, & on la remplaça par les lavemens anti-vénériens, qu'elle prit à la quantité de deux par jour, juſqu'au 21 du même mois.

Depuis le 16 février juſqu'au 20 avril, on adminiſtra à cette malade dix fumigations du poids d'un gros de mercure doux chacune, à des diſtances aſſez éloignées pour ne pas rappeller la ſalivation.

Dès le 17 mars, les maux de tête étoient diſſipés, & les douleurs de la jambe calmées.

Le 24 mars, le chancre commençoit à ſe déterger, mais la gonor-

rhée & le condylome étoient au même état.

Le 30 mars, le chancre étoit détergé, & commençoit à ſe cicatriſer, l'écoulement de la gonorrhée blanchiſſoit, & la matiere en devenoit plus épaiſſe.

Le 6 avril, le condylome, qui ne s'amolliſſoit pas, & qui paroiſſoit irréſoluble, fut extirpé; les puſtules chancreuſes étoient preſque déjà deſſéchées, la gonorrhée commençoit à ſe tarir.

Le 18 avril, la gonorrhée étoit tarie, les puſtules chancreuſes étoient déſſéchées, & tout d'ailleurs étant en bon état, la malade fut envoyée aux convaleſcentes; elle en ſortit le 22 avril cinquante-trois jours après ſon entrée dans cette maiſon. Pour parvenir à ſa guériſon, on avoit employé neuf grains de ſublimé en ſolution, treize gros de pommade mercurielle en friction, & quarante-

deux lavemens, dans lesquels on avoit fait entrer trois pintes & demie de liqueur anti-vénérienne.

Observation troisieme.

80. Marie-Anne.... native de l'Orléanois, âgée de vingt ans, bien réglée, mais d'une constitution assez délicate, & éprouvant depuis un an des coliques & des maux d'estomac très fréquens, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne, le 21 mars 1776, pour une excoriation chancreuse à la nymphe droite, un engorgement aux aines, un ulcere à l'anus qui se prolongeoit jusques dans le rectum, & des maux de tête habituels. Cette malade avoit été déjà traitée & guérie, il y avoit trois ans, d'un bubon à l'aine droite, & d'une gonorrhée virulente.

Après avoir été convenablement préparée, elle commença les lave-

mens anti-vénériens, le 25 mars ; mais la ſenſibilité de l'ulcere à l'anus étoit telle, qu'elle ne put ni les recevoir, ni les garder ; c'eſt pourquoi on leur ſubſtitua le ſublimé, à la doſe d'un quart de grain par jour, diſſous dans la tiſane émolliente ; elle le prit à cette doſe depuis le 26 mars juſqu'au premier avril ; & depuis le premier juſqu'au 15 avril, elle en prit un demi-grain par jour : mais lui étant ſurvenu des envies de vomir, & même un vomiſſement bilieux, on diſcontinua ce remede, & on fit prendre quelques jours après à la malade vingt-quatre grains d'ipécacuanha, qui firent un effet étonnant, & enſuite une tiſane royale, qui rétablit inſenſiblement le calme.

On avoit donné dans cet intervalle ſix frictions mercurielles, du poids d'un gros chacune ; & ces remedes avoient ſuffi pour amollir les bords

de l'ulcere de l'anus, en ôter toute l'inflammation, & permettre l'introduction des lavemens anti-vénériens, qui étoient parfaitement indiqués. C'est pourquoi on en donna deux par jour, depuis le 20 jusqu'au 29 avril, & trois depuis le 30 avril jusqu'au 19 mai.

Le 31 mars, on s'apperçut à la visite, que les excoriations chancreuses de la vulve étoient guéries; les maux de tête étoient aussi dissipés, & l'engorgement des aines diminuoit.

Le 10 avril, l'engorgement des aines étoit résous, & l'ulcere de l'anus n'étoit plus ni douloureux ni enflammé.

Le 20 avril, l'engorgement des aines étoit parfaitement résous, les bords de l'ulcere de l'anus s'amollissoient, & n'étoient plus douloureux.

Le 30 avril, l'ulcere de l'anus fournissoit moins de pus, & il étoit

de plus belle qualité ; on y faiſoit fréquemment des injections avec le vin miellé.

Le *6* mai, l'ulcere de l'anus diminuoit tous les jours ; tout étoit d'ailleurs en bon état.

Le 12 mai, l'ulcere de l'anus commençoit à ſe cicatriſer.

Le 18 mai, la cicatrice étoit preſque totalement faite ; elle l'étoit le 22 du même mois, & elle parut ſolide ; c'eſt pourquoi on jugea la guériſon parfaite le même jour. Pour y parvenir, on avoit employé neuf grains de ſublimé en ſolution, ſix gros de pommade mercurielle en friction, & quatre-vingt-trois lavemens, dans leſquels il eſt entré ſept pintes de liqueur anti-vénérienne. Cette malade n'a éprouvé ni ſalivation, ni colique ni douleurs pendant ſon traitement, qui a duré deux mois complets ; depuis ce tems ſa ſanté eſt toujours très bonne, & l'on vient

encore tout récemment de s'en aſſurer.

Obſervation quatrieme.

88. Claire .... native de l'Autriche, âgée de dix-neuf ans, d'un bon tempérament, quoiqu'elle éprouvât des regles fréquentes & abondantes, ayant déjà été traitée, il y avoit cinq mois, d'une maladie vénérienne bien caractériſée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 26 mars 1776, pour une gonorrhée virulente, un engorgement aſſez conſidérable à la grande levre gauche, qui étoit en outre parſemée de puſtules chancreuſes, un chancre & un poireau à la grande levre droite, un choux-fleur ſur la nymphe du même côté, & des douleurs aiguës au bras gauche.

Après avoir été préparée par la ſaignée & la purgation, elle commença les lavemens anti-vénériens,

le

le 30 mars, à deux par jour, & elle les continua juſqu'au deux mai ſans interruption.

Depuis le 30 mars juſqu'au 13 avril, pendant l'uſage des lavemens, on lui donna ſix frictions, du poids de deux gros de pommade mercurielle chacune.

Le 14 avril, on ſubſtitua aux frictions, qui occaſionnerent une éréſypelle, le ſublimé diſſous dans la tiſane émolliente, à la doſe d'un demi-grain par jour; & depuis le 18 avril juſqu'au 2 mai, on lui en donna trois quarts de grain tous les jours.

Dès le 10 avril, les douleurs du bras gauche étoient calmées.

Le 16 avril, la gonorrhée fourniſſoit une matiere plus blanche & moins abondante, l'engorgement de la grande levre étoit preſque totalement diſſipé, & les puſtules s'effaçoient déjà; le chancre de la grande

levre droite se détergeoit aussi; le poireau & le choux-fleur étoient tombés d'eux-mêmes.

Le 22 avril, les regles parurent avec facilité, mais sans trop d'abondance, elles n'empêcherent pas même la continuation des remedes; à cette époque l'engorgement de la grande levre étoit tout-à-fait dissipé, les pustules étoient effacées, & le chancre se cicatrisoit.

Le 28 avril, tout étoit disparu, à un petit suintement près, mais qui fut bientôt desséché.

Le 3 mai, la guérison fut reconnue parfaite; & pour l'obtenir on avoit donné treize grains de sublimé en solution, douze gros de pommade mercurielle en friction, & soixante-huit lavemens, dans lesquels on avoit employé cinq pintes & demie de liqueur anti-vénérienne, sans que ces remedes réunis eussent produit le moindre accident. Cette fille est

retournée depuis un mois dans son pays, & elle étoit d'une santé assez robuste pour pouvoir entreprendre ce voyage sans aucun risque.

Observation cinquieme.

220. Agathe..... native de la Picardie, âgée de vingt-huit ans, d'un tempérament délicat, & n'étant pas réglée depuis plus de dix mois, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne, le 12 juin 1776, pour un chancre très considérable, qui occupoit la fourchette, une grande partie des nymphes, & qui se prolongeoit jusques dans le vagin : il étoit accompagné d'un écoulement virulent ; l'anus étoit entouré de crêtes de coq, & portoit un ulcere pénétrant jusques dans le rectum ; les paupieres supérieures & inférieures de l'œil droit étoient fort gonflées & ulcérées. La malade avoit déjà été traitée, il y avoit trois

mois, dans un hôpital, pour les mêmes ſymptomes détaillés, & ils n'avoient point cédé aux frictions.

Après avoir été préparée par une ſaignée & une médecine, elle commença les lavemens anti-vénériens, à la quantité de deux par jour, depuis le 18 juſqu'au 24 juin; mais on fut obligé de les ſupprimer, à cauſe des coliques & du dévoiement qu'ils avoient produits; pour leſquels accidens, on fit boire de l'eau de riz, on purgea avec la manne & le catholicum double, & on donna enſuite quelques priſes de diaſcordium.

Ces remedes ayant procuré la ceſſation totale du dévoiement, & rétabli le calme dans les entrailles, on craignit de voir renouveller ces accidens, en reprenant les lavemens qui les avoient occaſionnés, & on leur préféra le ſublimé diſſous dans une pinte d'eau de riz, à la doſe

d'un quart de grain par jour : on en commença l'usage à cette dose le 5 juillet ; le 10 du même mois, on en prit un demi-grain tous les jours ; & depuis le 20 août jusqu'au 16 septembre, on en donna trois quarts de grain par jour, également dissous dans une pinte d'eau de riz : ce remede n'excita aucune douleur, & ne renouvella point le cours de ventre.

Depuis le 27 juin jusqu'au 7 juillet, on administra quatre frictions du poids d'un gros de pommade mercurielle chacune ; & depuis le 13 juillet jusqu'au 8 septembre, on en donna vingt-quatre du poids de deux gros, à deux ou trois jours d'intervalle entre chacune.

A la visite du 19 juillet, on s'apperçut que l'ulcere du vagin commençoit à se déterger, & que l'écoulement virulent diminuoit conséquemment ; l'ulcere de l'anus étoit

dans le même état; mais, au moyen de lotions faites avec l'eau végéto-minérale, le gonflement des paupieres étoit presque totalement dissipé, & les ulceres des cils détergés.

Le 24 juillet, comme les crêtes de coq étoient très dures, & paroissoient irrésolubles, on les coupa; l'ulcere de l'anus étoit encore au même état; celui du vagin continuoit à se déterger; le gonflement des paupieres étoit tout-à-fait dissipé, & les ulceres des cils guéris.

Le 1er août, la plaie faite pour extirper les crêtes de coq étoit déjà cicatrisée; les bords de l'ulcere du vagin commençoient aussi à se rapprocher, il diminuoit sensiblement; celui de l'anus se détergeoit.

Le 14, les ulceres du vagin & du rectum étoient au méme état que le premier août; on fit à celui du rectum des injections avec l'eau d'orge, le collyre de Lanfranc, & le baume de Commandeur.

Le 20 août, cet ulcere se déter-geoit, & donnoit quelques espé-rances d'une cicatrisation prochaine; celui de la vulve se cicatrisoit sen-siblement ; l'écoulement virulent étoit presque réduit à rien, & il n'avoit eu probablement d'autre cause que l'humeur virulente dont l'ulcere regorgeoit; ce qui arrive quelquefois, comme je l'ai déjà dit, & comme j'ai eu occasion de l'ob-server.

Le 26 août, l'ulcere de l'anus se cicatrisoit; celui de la vulve étoit presque déjà cicatrisé, il n'y avoit plus d'écoulement.

Le 6 septembre, le chancre de la vulve étoit totalement cicatrisé, celui de l'anus étoit presque guéri.

Le 18 septembre, les chancres de la vulve & de l'anus étoient parfai-tement & solidement cicatrisés, & tous les autres symptomes paroif-soient disparus sans retour; c'est

pourquoi on envoya dès ce jour cette malade aux convalescentes ; & elle en sortit le 24 septembre, bien guérie, & jouissant d'ailleurs de la plus belle santé. Pour l'obtenir, on lui avoit donné quarante grains de sublimé en solution, cinquante-deux gros de pommade mercurielle en friction, & quatorze lavemens, dans lesquels on avoit employé une pinte de liqueur anti-vénérienne, sans que cette quantité de remedes devenue nécessaire à la gravité, à l'ancienneté, & à l'opiniâtreté de cette maladie, eussent produit aucune salivation ni douleur, que celles occasionnées d'abord par les lavemens, & annoncées au commencement de cette observation.

Observation sixieme.

229. Marie-Anne ... native de la Champagne, âgée de dix-huit ans, d'un bon tempérament, & ordinai-

rement bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 22 juin 1776, pour une gonorrhée virulente, un chancre aſſez conſidérable à la fourchette, une large puſtule à la partie ſupérieure de la grande levre gauche, un poireau, & un condylome ulcéré à l'anus.

Après l'avoir préparée par une ſaignée & une médecine, on lui donna le 25 juin le ſublimé, à la doſe d'un quart de grain par jour. Le 29, on lui en donna un demi-grain par jour juſqu'au 3 de juillet, qu'on fut obligé de l'abandonner tout-à-fait, parce qu'il étoit ſurvenu des coliques & des maux d'eſtomac, qu'on crut pouvoir lui attribuer. Pour calmer ces coliques & ces maux d'eſtomac, quelques bains, une boiſſon copieuſe de petit lait, & des lavemens émolliens ſuffirent; enſuite on purgea la malade.

Au lieu de reprendre la ſolution de ſublimé, on lui ſubſtitua les lavemens anti-vénériens le 11 de juillet; & depuis ce jour juſqu'au 7 août ſuivant, elle les continua ſans interruption, à la quantité de deux par jour, & à la doſe ſucceſſive de liqueur anti-vénérienne d'uſage.

Pour ne pas interrompre le traitement, lors des coliques & maux d'eſtomac annoncés, on crut pouvoir adminiſtrer ſans danger quatre frictions mercurielles du poids d'un gros de pommade chacune, depuis le 3 juſqu'au 12 juillet; & depuis le 14 juillet juſqu'au 3 août, on lui en donna huit du poids de deux gros.

A la viſite du 13 juillet, on s'apperçut que le chancre commençoit à ſe déterger, que la gonorrhée diminuoit, & que le condylome ulcéré de l'anus ſe détergeoit auſſi ſenſiblement: la puſtule étoit même déjà effacée.

Le 19 juillet, le chancre étoit bien détergé, & il commençoit à se cicatriser; le condylome ulcéré de l'anus commençoit aussi à se cicatriser; la gonorrhée se tarissoit; le poireau étoit tombé de lui-même.

Le 26 juillet, le chancre étoit cicatrisé, la gonorrhée étoit presque totalement tarie; mais pour la dessécher complettement, on employa les eaux ferrugineuses, & quelques lotions anti-vénériennes appropriées: l'anus étoit absolument guéri.

Le 3 août, tout étoit dans le meilleur état possible; & cette malade fut envoyée aux convalescentes, d'où elle sortit bien guérie le 8 août, après avoir pris huit grains de sublimé en solution, deux onces & demie de pommade mercurielle en friction, & cinquante-quatre lavemens, dans lesquels on avoit employé quatre pintes & demie de liqueur anti-vénérienne.

Il y a eu cinquante-cinq malades traités par les frictions, la solution de sublimé, & les lavemens anti-vénériens, administrés concurremment; & il n'en est mort aucun.



CHAPITRE III.

OBSERVATIONS sur les Maladies Vénériennes, traitées par les frictions mercurielles, la solution de sublimé corrosif, & les pilules fondantes.

Observation premiere.

3. FRANÇOISE ..... native de Paris, âgée de dix-huit ans, d'un assez bon tempérament, quoiqu'elle n'eût pas eu ses regles depuis huit mois, sans néanmoins aucun soupçon de grossesse, attaquée pour la premiere fois de la maladie vénérienne, qui s'étoit d'abord manifestée par une gonorrhée virulente, & avoit été ensuite plus confirmée encore par des chancres durs & calleux à la vulve, qui étoit parsemée de

crêtes de coq & de poireaux; des excroissances de même genre bordoient l'anus : cette malade avoit d'ailleurs un ulcere scrophuleux à la joue gauche, survenu, à ce qu'elle assuroit, à la suite d'une fievre aiguë à l'âge de cinq ans; pour laquelle incommodité, elle portoit un cautere au bras gauche. Elle est entrée à la maison de santé de la rue Plumet le 7 février 1776.

Après avoir été saignée, baignée & purgée convenablement, cette malade commença le sublimé à la dose d'un quart de grain par jour le 19 février, & elle le continua à cette dose jusqu'au 24 du même mois : le 25, elle en prit un demi-grain par jour jusqu'au 29; & depuis le premier mars jusqu'au 7 de mai, elle en prit trois quarts de grain tous les jours : on le dissolvoit dans une pinte de tisane apéritive.

Depuis le 10 février jusqu'au 17

mars, on lui adminiſtra dix frictions du poids de deux gros de pommade mercurielle chacune.

Le 26 avril, on lui fit prendre tous les jours ſix grains de pilules fondantes anti-vénériennes; on mêla enſuite ces pilules fondantes avec parties égales de pilules de ciguë.

A la viſite du premier mars, on s'apperçut que les bords des chancres s'amolliſſoient, & que les poireaux tomboient d'eux-mêmes.

Le 21 mars, les chancres, dont les bords étoient applanis, ſe cicatriſoient; les poireaux étoient tombés; l'ulcere ſcrophuleux étoit dans le meilleur état; & comme le cautere ceſſoit de couler, & qu'il étoit rempli de chairs baveuſes, on le rétablit convenablement, étant regardé avec raiſon comme un écoulement indiſpenſable à l'état de la malade.

Le 28 mars, les chancres de la

vulve continuoient à ſe cicatriſer ; l'ulcere ſcrophuleux fourniſſoit une ſuppuration moins déſagréable, & les chairs commençoient à devenir vermeilles.

Le 6 avril, on dirigea quelques fumigations locales de cinabre, ſur les chancres de la vulve, & ſur quelques poireaux qui étoient encore ſubſiſtans, mais qui tomberent bientôt.

Le 10 avril, les regles qui n'avoient pas paru depuis huit mois, vinrent augmenter encore le bien-être de la malade : tous les ſymptomes vénériens, à cette époque, avoient preſque totalement diſparu.

Le 17 avril, il n'exiſtoit plus aucun des ſymptomes vénériens ; mais il reſtoit encore un point à l'ulcere ſcrophuleux, qu'il falloit fondre & enſuite cicatriſer.

Le 28 avril, la gonorrhée qui avoit paru guérie, ſe fit encore remarquer

marquer par un léger écoulement blanc & séreux.

Le 4 mai, cet écoulement, pour lequel on avoit donné le lait coupé avec la décoction d'esquinne, subsistoit encore, quoique légérement.

Le 8 mai, l'écoulement étoit tari; l'ulcere scrophuleux étoit cicatrisé, & la cicatrice étoit solide : tous les autres symptomes vénériens étant aussi heureusement dissipés, cette malade fut jugée & déclarée guérie, après trois mois de traitement, pendant lequel elle avoit pris cinquante-quatre grains de sublimé en solution, deux onces & demie de pommade mercurielle en friction, trente-six prises de pilules fondantes anti-vénériennes, mêlées avec parties égales de pilules de ciguë, & quelques fumigations locales.

Cette grande quantité de remedes qu'exigeoit une maladie aussi grave & aussi ancienne, & dont le vice

ſcrophuleux qui l'accompagnoit paroiſſoit être héréditaire, n'a produit aucun accident; & la perſonne qui les a pris, eſt ſortie en très bon état.

Obſervation ſeconde.

7. Adélaïde.... native de l'Iſle-de-France, âgée de ſeize ans, d'un tempérament ſanguin, mais depuis peu, moins réglée que de coutume, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet le 7 février 1776, pour une gonorrhée virulente, un engorgement inflammatoire aux grandes levres, des chancres, des crêtes de coq, & des poireaux très multipliés, tant à l'extérieur, qu'à l'intérieur de la vulve; ces ſymptomes étoient accompagnés d'inſomnie & de douleurs dans tous les membres.

Après avoir été ſaignée, baignée & purgée convenablement, cette malade commença preſqu'auſſi-tôt

le ſublimé à la doſe d'un quart de grain par jour ; le 14 février, on lui en donna un demi-grain par jour ; & depuis le 19 février jusqu'au premier mars, trois quarts de grain tous les jours ; la ſalivation étant alors ſurvenue, on ſuſpendit les remedes mercuriels, pour purger la malade qui avoit été baignée preſque tous les jours, & qui continua à l'être.

Le 19 mars, on recommença l'uſage du ſublimé à la doſe d'un demi-grain par jour, & on le continua juſqu'au 24 avril.

Depuis le 20 février juſqu'au premier mars, on adminiſtra quatre frictions du poids de deux gros de pommade mercurielle chacune ; & depuis le 20 juſqu'au 31, on lui en donna quatre autres à la doſe d'un gros.

Depuis le premier mars juſqu'au 15 avril, cette malade prit tous les jours ſix grains de pilules fondantes

anti-vénériennes; & sur la fin de son traitement, on dirigea quelques fumigations mercurielles de cinabre, de façon que la vulve & l'anus en reçussent toute l'impression.

Dès le 26 février, les chancres commençoient à se déterger, l'inflammation étoit calmée, l'engorgement des grandes levres diminué.

Le 2 mars, les chancres se cicatrisoient; on coupa les crêtes de coq qui étoient trop durcies pour se résoudre; mais les poireaux étoient tombés d'eux-mêmes, l'écoulement virulent n'étoit plus si abondant, ni d'une si mauvaise couleur, le sommeil avoit reparu, & les douleurs des membres étoient presque totalement dissipées.

Le 20 mars, les chancres continuoient à se cicatriser, les crêtes de coq & les poireaux ne reparoissoient plus, l'écoulement de la gonorrhée s'épaississoit, & devenoit

blanc, il n'y avoit plus aucune douleur.

Le 10 avril, les chancres étoient cicatrisés.

Le 17 avril, quelques poireaux avoient reparu; mais ils tomberent bientôt d'eux-mêmes.

Le 22 avril, la gonorrhée se tarissoit, & les poireaux n'avoient plus reparu.

Le 28 avril, la gonorrhée étoit presque tarie, & tous les autres symptomes paroissoient dissipés sans retour.

Le 9 mai, la gonorrhée étoit tarie.

Le 14 mai, cette malade fut jugée bien guérie & en état de sortir. Pour parvenir à cette guérison, aussi longue que difficile, on a employé cinquante-quatre grains de sublimé en solution, onze gros de pommade mercurielle en friction, & trois gros quarante-deux grains de pilules fondantes, dont il n'est résulté aucun

inconvénient, que la ſalivation, dès le commencement du traitement, qui a duré trois mois huit jours.

Obſervation troiſieme.

14. Marguerite.... native de la Champagne, âgée de ſeize ans, d'un tempérament délicat, & cependant bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet, le 8 février 1776, pour une gonorrhée virulente, des poireaux, puſtules & chancres conſidérables à la vulve, & un engorgement aux aines.

Cette malade fut d'abord ſaignée, puis purgée, & elle prit enſuite le ſublimé à la doſe d'un quart de grain par jour, diſſous dans la tiſane émolliente : elle en prit enſuite un demi-grain le 16 février, & jours ſuivans; & depuis le 21 février juſqu'au 12 mars, trois quarts de grain par jour.

Depuis le 18 février juſqu'au 9 mars, on lui adminiſtra tous les trois

jours les frictions à la dose de deux gros de pommade mercurielle chacune. Depuis le 15 février jusqu'au 12 mars, elle prit tous les jours six grains de pilules fondantes anti-vénériennes; & sur la fin de son traitement, qui a duré trente-quatre jours, elle fut purgée trois fois avec les pilules de Belloste.

Dès le 17 février, on reconnut, à la visite, que les chancres commençoient déjà à se déterger, que les poireaux tomboient, & que les pustules s'effaçoient; mais la gonorrhée étoit à-peu-près au même état.

Le 24 février, l'écoulement de la gonorrhée étoit un peu diminué, il étoit moins coloré; les chancres commençoient à se cicatriser; les poireaux étoient tombés, les pustules effacées, & il n'y avoit plus d'engorgement aux aines.

Le premier mars, la gonorrhée se tarissoit, les chancres étoient ci-

catriſés, les poireaux n'avoient plus reparu, & il n'y avoit plus que la rougeur des puſtules : l'engorgement des aines étoit tout-à-fait réſous.

Le 9 mars, la gonorrhée étoit tarie, & tous les autres ſymptomes étant également diſparus; la malade fut regardée comme convaleſcente, & elle ſortit parfaitement guérie, le 13 mars, ſans avoir éprouvé aucun accident, après avoir pris dix-huit grains de ſublimé en ſolution, douze gros de pommade mercurielle en friction, deux gros de pilules fondantes anti-vénériennes, & un gros & demi de pilules de Belloſte : la ſanté de cette malade s'eſt toujours bien ſoutenue depuis; elle eſt même encore aujourd'hui très bonne.

Obſervation quatrieme.

17. Marie-Françoiſe..... native de la Normandie, d'un tempérament ſanguin, & ordinairement bien ré-

glée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet le 9 février 1776, pour un bubon à l'aine gauche, qu'elle portoit depuis ſix mois, & qui s'étoit ouvert de lui-même, une gonorrhée virulente, un chancre entre la grande levre droite & la nymphe du même côté, des poireaux & un chou-fleur au périné.

Après avoir été ſaignée & purgée, cette malade fut miſe auſſi-tôt à l'uſage du ſublimé corroſif, & elle en prit un quart de grain tous les jours, diſſous dans une pinte de tiſane apéritive, depuis le 13 juſqu'au 18 février; alors on lui en donna un demi-grain par jour juſqu'au 24; & depuis le 25 février juſqu'au 2 avril, on lui en donna trois quarts de grain tous les jours, ſans interruption, ni aucun inconvénient.

Pendant l'uſage du ſublimé, on lui donna ſix frictions du poids de

deux gros de pommade mercurielle chacune ; & elle commença le 24 février à prendre tous les jours ſix grains de pilules fondantes anti-vénériennes : elle les interrompit quatre fois ſur la fin, pour y ſubſtituer les pilules de Belloſte, qui la purgeoient convenablement.

A la viſite du 21 février, on remarqua que le chancre ſe détergeoit déjà, & annonçoit une prochaine cicatriſation, que la ſuppuration du bubon étoit louable, & que l'écoulement de la gonorrhée commençoit auſſi à diminuer.

Le 24 février, le chancre ſe cicatriſoit ; les bords calleux du bubon, qui étoient applanis, commençoient à ſe rapprocher ; la couleur de l'écoulement étoit plus blanche ; les poireaux & le chou-fleur étoient en partie tombés, & ce qui en reſtoit fut emporté, pour accélérer la cure.

Le 13 mars, l'écoulement de la

gonorrhée étoit blanc, épais & filandreux; le bubon se cicatrisoit; il ne restoit plus qu'un point presque imperceptible du chancre, qui ne l'étoit pas encore; les poireaux & le chou-fleur n'avoient plus reparu.

Le 21 mars, la gonorrhée étoit tarie, le bubon cicatrisé, ainsi que les chancres; les poireaux & le chou-fleur étoient disparus sans retour.

Le 27 mars, cette malade fut envoyée aux convalescentes; & elle fut jugée radicalement guérie le 3 avril, sans avoir éprouvé aucun accident, qu'une légere salivation sur la fin de son traitement, qui fut aisément arrêtée par deux médecines ordinaires. On avoit employé, pour sa guérison, trente-trois grains de sublimé en solution, douze gros de pommade mercurielle en friction, deux gros & demi de pilules fondantes, & deux gros de pilules de

Belloste. Sa santé n'a été aucunement altérée de la réunion de ces remedes: elle s'est même mariée depuis, & a eu des enfans bien sains.

Observation cinquieme.

20. Marie .... native de l'Isle-de-France, âgée de quatorze ans, d'un assez bon tempérament, mais n'étant pas encore réglée, est entrée à la maison de santé de la rue Plumet le 5 février 1776, pour une gonorrhée virulente très abondante, des pustules larges & multipliées sur la vulve, des crêtes de coq à l'anus, & une gale universelle.

Après avoir été saignée, baignée, & purgée convenablement, cette malade commença, le 10 février, à prendre tous les jours un quart de grain de sublimé dissous dans la tisane apéritive; & depuis le 15 février jusqu'au 18 mars, elle en prit un demi-grain tous les jours, sans

interruption. Au premier mars, on commença à diſſoudre le ſublimé dans la tiſane ſudorifique.

Depuis le 16 février juſqu'au 18 mars, elle prit réguliérement tous les jours ſix grains de pilules fondantes anti-vénériennes; on les interrompit ſur la fin, pour la purger trois fois avec les pilules de Belloſte.

Pendant l'uſage de ces remedes, on lui adminiſtra cinq frictions, du poids de deux gros de pommade mercurielle chacune, à trois jours de diſtance l'une de l'autre; & enſuite des frictions locales d'un gros, dirigées principalement ſur les puſtules & les racines des crêtes de coq qui avoient été emportées; on continua à la baigner.

Le 16 février, on remarqua à la viſite, que les puſtules commençoient à s'effacer; mais les crêtes de coq étant trop endurcies & paroiſſant irréſolubles, on les coupa;

l'écoulement de la gonorrhée étoit un peu moins coloré.

Le 24 février, l'écoulement de la gonorrhée étoit plus blanc & moins abondant; les plaies réſultantes de l'extirpation des crêtes, étoient déjà cicatriſées ; la gale diminuoit ſenſiblement ; les puſtules étoient preſque totalement effacées.

Le 6 mars, la gonorrhée ſe tariſſoit, les crêtes n'avoient plus reparu, la gale étoit guérie; mais il reſtoit encore quelques puſtules plus rebelles, ſur leſquelles on dirigea la fumée du cinabre avec un entonnoir.

Le 13 mars, on continua les mêmes fumigations locales ; tous les autres ſymptomes, & même la gonorrhée, avoient cédé aux remedes.

Le 18 mars, les puſtules étoient abſolument effacées, & la guériſon fut jugée complette : pour l'obtenir, on avoit employé dix-huit grains de ſublimé en ſolution, quinze gros de

pommade mercurielle en friction, deux gros & demi de pilules fondantes, un gros & demi de pilules de Belloſte, & quelques fumigations locales : cette malade n'en a éprouvé ni douleur ni ſalivation, & elle ſe porte encore actuellement très bien.

Obſervation ſixieme.

22. Julie..... native de Paris, âgée de quinze ans, d'un tempérament ſanguin, & ordinairement bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet le 6 février 1776, pour une gonorrhée virulente très abondante & très âcre, des chancres multipliés à la vulve, dont un très large & à bords calleux, deux excroiſſances à l'anus, une inſomnie habituelle, & des douleurs dans tous les membres.

Après avoir été ſaignée, baignée & purgée, cette malade commença

le 12 février à prendre tous les jours un quart de grain de sublimé dans une pinte de tisane émolliente; le 17, elle en prit un demi-grain par jour; le 22, & jours suivans, trois quarts de grain; & depuis le 28 février jusqu'au 15 mars, un grain tous les jours, sans en avoir éprouvé la plus légere incommodité.

Depuis le 7 mars jusqu'au premier avril, on lui donna tous les jours six grains de pilules fondantes anti-vénériennes, & sur la fin de ce mois, on la purgea quatre fois avec les pilules de Belloste.

Pendant l'usage du sublimé & des pilules fondantes, on administra à cette malade sept frictions du poids de deux gros de pommade mercurielle chacune; & comme le chancre ne cédoit que difficilement à ces remedes réunis, on lui fit recevoir la fumée du cinabre avec un entonnoir.

Dès le 23 février, les chancres commençoient

commençoient à ſe cicatriſer, à l'exception d'un plus rebelle, & dont les bords étoient encore calleux, nonobſtant qu'on le touchât quelquefois avec des eſcarrotiques; le ſommeil avoit un peu reparu, & les douleurs étoient diminuées; la gonorrhée couloit abondamment.

Le premier mars, les chancres étoient cicatriſés, à l'exception de celui dont les bords étoient encore calleux; le ſommeil étoit bien rétabli, & les douleurs étoient totalement ceſſées; les excroiſſances de l'anus ſe flétriſſoient à vue d'œil, & paroiſſoient prêtes à ſe détacher; la gonorrhée couloit toujours abondamment, mais la couleur en étoit plus belle.

Le 15 mars, les chancres étoient abſolument cicatriſés; les bords de celui qui reſtoit, avoient été enlevés, la fumigation de cinabre le deſſéchoit; les excroiſſances de l'anus

étoient tombées ; la gonorrhée couloit moins abondamment, & la couleur en étoit tous les jours plus belle.

Le 21 mars, l'écoulement de la gonorrhée étoit blanc & filandreux ; le chancre se cicatrisoit au moyen des fumigations.

Le 28 mars, la gonorrhée étoit tarie, & les fumigations locales n'y avoient pas peu contribué; le chancre étoit absolument cicatrisé.

Le 3 avril, la guérison fut jugée parfaite, après cinquante-huit jours de traitement ; & pour l'obtenir, on avoit employé vingt-un grains de sublimé en solution, quatorze gros de pommade mercurielle en friction, deux gros de pilules fondantes anti-vénériennes, deux gros de pilules de Belloste, & huit fumigations locales, sans qu'il en ait résulté aucun accident.

Cette malade est revenue une seconde fois dans cette maison le 12

juin de la même année, pour des chancres à bords calleux, & des poireaux à l'anus, qui étoient les nouveaux fruits de son libertinage; elle jouissoit d'ailleurs d'une très bonne santé : elle y reprit encore du sublimé, même en plus grande quantité que la premiere fois; & elle en sortit de nouveau bien guérie, & dans le meilleur état possible; c'est peut-être la preuve la plus satisfaisante de l'*innocüité* du sublimé, quand il est bien administré : elle jouit encore actuellement d'une très bonne santé, comme on vient tout récemment de le vérifier.

Observation septieme.

53. Marie-Jeanne ..... native de la Champagne, âgée de vingt ans, d'un tempérament sanguin, & ordinairement bien réglée, est entrée à la maison de santé de la rue Plumet, le 14 mars 1776, pour une

gonorrhée virulente, des chancres à la vulve, un engorgement considérable aux grandes levres, des crêtes de coq & quelques pustules à l'anus: elle avoit déjà été traitée, il y avoit un an, dans un hôpital, pour d'autres symptomes vénériens bien confirmés.

Après avoir été saignée & purgée, cette malade commença à prendre le sublimé, le 18 mars, d'abord à la dose d'un quart de grain, ensuite d'un demi-grain par jour; mais on fut obligé de l'interrompre, la salivation étant survenue, & ne permettant pas de le continuer: cependant elle n'avoit pris alors qu'un grain & demi de sublimé, & deux frictions mercurielles du poids de deux gros.

Le 24 mars, la salivation étoit très abondante: on purgea la malade les 25 & 29 du même mois, avec une tisane royale; ce qui suffit pour la mettre en état de reprendre les remedes mercuriels.

Le premier avril, elle recommença le sublimé à un quart de grain par jour jusqu'au 4 : le 5, elle en prit tous les jours un demi-grain jusqu'au 10 ; & depuis le 11 jusqu'au 28 du même mois, trois quarts de grain par jour.

Depuis le 2 jusqu'au 18 avril, on lui administra six frictions d'un gros de pommade mercurielle chacune, & on lui donna tous les jours six grains de pilules fondantes, sans que la salivation reparût. Sur la fin du traitement, on purgea deux fois la malade avec les pilules de Belloste ; & comme l'engorgement des grandes levres n'avoit pas cédé à la réunion de tous ces remedes, on dirigea sur cette partie, à des distances convenables, huit fumigations de cinabre.

Le premier avril, on reconnut à la visite, que la gonorrhée diminuoit déjà sensiblement, que les pustules

étoient effacées, & les chancres cicatrisés : mais l'engorgement de la grande levre étoit encore le même, & les crêtes de coq ne paroissoient pas disposées à la résolution ; c'est pourquoi on les enleva.

Le 12 avril, la gonorrhée diminuoit journellement, la couleur de l'écoulement étoit blanche, la cicatrice des crêtes de coq coupées étoit déjà faite ; mais l'engorgement des grandes levres ne cédoit pas aux remedes; c'est pourquoi on employa, comme on l'a déjà dit, les fumigations locales.

Le 17 avril, la gonorrhée se tarissoit, l'engorgement des grandes levres étoit considérablement diminué ; & il n'existoit plus ni chancres, ni crêtes de coq, ni pustules.

Le 23 avril, la gonorrhée étoit tarie, mais il subsistoit encore un peu d'engorgement aux grandes levres.

Le 29 avril, tout étoit rentré dans l'état naturel ; c'eſt pourquoi on jugea cette malade guérie, & on lui permit de ſortir, après avoir pris dix-ſept grains de ſublimé en ſolution, dix gros de pommade mercurielle en friction, trois gros de pilules fondantes anti-vénériennes, un gros de pilules de Belloſte, & huit fumigations locales, ſans que de la réunion de ces remedes il en eût réſulté d'autre accident que la ſalivation annoncée.

Obſervation huitieme.

80. Roſe . . . . . native du Languedoc, âgée de vingt-trois ans, ordinairement peu réglée, mais ne l'étant point du tout depuis deux mois, d'un tempérament bilieux, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet, le 18 avril 1776, pour une gonorrhée virulente légere, un chancre au côté droit du méat uri-

naire, un poireau à la vulve, des puſtules très multipliées, répandues ſur tout le corps, & une gale univerſelle.

Après avoir été ſaignée, baignée & purgée, cette malade commença le 22 avril à prendre un quart de grain de ſublimé par jour, diſſous dans une pinte de tiſane apéritive : le 26, elle en prit un demi-grain; le premier mai, trois quarts de grain; & depuis le 8 mai juſqu'au 11 juin, un grain par jour, également diſſous dans la tiſane apéritive.

Pendant l'uſage du ſublimé, on lui adminiſtra huit frictions de deux gros de pommade mercurielle chacune; & depuis le premier mai juſqu'au 11 juin, on lui donna tous les jours ſix grains de pilules fondantes, que l'on n'interrompit que pour les remplacer par les pilules de Belloſte, qui lui ſervirent de médecine ſur la fin de ſon traitement.

Le 9 mai, les regles parurent plus abondamment que de coutume : le 15 mai, les chancres étoient déjà bien détergés, & annonçoient une prochaine cicatriſation, le poireau étoit tombé, les puſtules commençoient à s'effacer, la gale ſe deſſéchoit auſſi.

Le 22 mai, le chancre étoit cicatriſé, le poireau n'avoit plus reparu; les puſtules étoient preſqu'entiérement effacées, à l'exception de quelques-unes qui étoient encroûtées, & ſur leſquelles on dirigea la fumigation de cinabre avec ſuccès : la gonorrhée étoit tarie.

Le 29 mai, la gonorrhée étoit totalement deſſéchée; les puſtules cédoient aux fumigations, & elles étoient preſqu'effacées.

Le 4 juin, il ne reſtoit plus que quelques croûtes des puſtules, que l'on fit tomber au moyen du cérat.

Le 8 juin, les croûtes étoient tom-

bées, & la guérison fut jugée complette le 11 juin, après cinquante-six jours de traitement, & avoir employé quarante-deux grains de sublimé en solution, deux onces de pommade mercurielle en friction, trois gros de pilules fondantes anti-venériennes, deux gros de pilules de Belloste, & quelques fumigations locales, sans qu'une aussi grande quantité de remedes eût produit la salivation, ni aucun autre accident.

Observation neuvieme.

732. Jean..... Maquignon Anglois, âgé de cinquante ans, ayant déjà été traité plusieurs fois avec des succès inégaux de symptomes vénériens très graves & très compliqués, est entré le 10 octobre 1777 à la maison de santé établie pour les hommes à la barriere de Seve : il lui étoit survenu depuis cinq ans, à la suite de gonorrhées traitées peu

méthodiquement, ſans doute, l'oblitération preſque totale du canal de l'uretre, qui ne ſervoit plus au paſſage de l'urine, laquelle ſortoit par différentes routes ſinueuſes & fiſtuleuſes qu'elle s'étoit faites, & qui aboutiſſoient au périné, au ſcrotum, à la racine de la verge, & & dont les orifices extérieurs étoient durs & calleux. Ce malade venoit tout récemment encore d'être traité par les frictions pour cette incommodité, qui n'en avoit pas été améliorée; il étoit au contraire dans une très grande foibleſſe; il avoit le dévoiement, des douleurs dans toute la région du bas-ventre, & une fievre erratique.

Son état de foibleſſe ne permettant ni de le ſaigner ni de le purger, on crut qu'il étoit très important d'appaiſer les douleurs; & en conſéquence, on lui fit prendre les demi-bains, & on lui appliqua ſur

le bas-ventre des fomentations émollientes : ſa boiſſon fut de l'eau de riz, à laquelle on joignit la racine de grande conſoude, & le *ſimarouba* ; ce qui calma les douleurs, & fit ceſſer le dévoiement : la fievre céda auſſi à quelques priſes de quinquina, & à un minoratif. On crut pouvoir lui donner alors un quart de grain de ſublimé par jour, diſſous dans une pinte d'eau de riz, & on répéta ce remede quatre fois de ſuite ; mais comme il occaſionnoit quelques envies de vomir, & qu'il rappella les douleurs du bas-ventre, on le ſupprima totalement, & on lui ſubſtitua quelques frictions, le premier novembre, à la doſe d'un gros de pommade mercurielle tous les trois jours, & enſuite tous les deux jours, juſqu'au 7 décembre, qu'on les ceſſa totalement.

On lui fit prendre en même tems tous les jours un bol fondant, qui

contenoit ſix grains de panacée, & autant de réſine de gayac; & ces bols furent continués ſans interruption juſqu'au 17 décembre. On ſe contenta de ces deux remedes anti-vénériens, eu égard aux traitemens antérieurs très multipliés, auxquels ce malade avoit déjà été ſoumis, & qui, s'ils n'avoient point opéré la guériſon de la maladie, pouvoient au moins avoir atténué & détruit en partie le virus, & réduit cette incommodité au rang des vices locaux. C'eſt d'après cette opinion, fortifiée d'ailleurs par le traitement fait dans cette maiſon, que l'on crut devoir employer les bougies: à peine une corde de violon la plus mince put-elle être introduite. On leur ſubſtitua des bougies de même calibre, un peu cauſtiques; mais elles ne produiſirent que des inflammations dans tout le canal, qu'il fallut toujours calmer. C'eſt pourquoi on porta, au moyen d'une

sonde creuse, un léger caustique sur le mal même ; on y introduisit ensuite, par la même voie, de l'onguent basilicum ; & par ce moyen, & des injections émollientes, on parvint à faire tomber l'escarre. Cette opération délicate fut continuée constamment jusqu'à la désobstruction totale du canal de l'uretre ; & quand on eut obtenu ce premier avantage, & que les urines commençoient à couler par ce canal, on n'eut plus qu'à les détourner des fausses routes qu'elles s'étoient faites : on y parvint en emportant avec des ciseaux les callosités qui entouroient l'orifice extérieure des fistules, & en empêchoient la cicatrisation ; ce qui forma une grande plaie simple, que l'on pansa méthodiquement avec un digestif doux, & qui se cicatrisa assez promptement. Pendant ce tems, on entretenoit la liberté du canal de l'uretre, au moyen des bougies sim-

ples; & l'urine continuant à paſſer par les voies ordinaires, les ſinuoſités n'en reçurent plus l'impreſſion, & elles ſe rapprocherent inſenſiblement; de ſorte que tout fut bientôt rétabli dans l'état naturel. Ce malade a été jugé parfaitement guéri, & eſt ſorti le 17 décembre. La ſolidité de ſa guériſon a été prouvée depuis, & il s'eſt préſenté pluſieurs fois pour la conſtater : il avoit pris un grain de ſublimé, deux onces de pommade mercurielle, & une once de pilules fondantes. Ce malade s'eſt encore repréſenté dans le mois d'août 1778, pour une nouvelle gonorrhée, dont il a été aſſez promptement guéri; & il a donné dans cette circonſtance des preuves non équivoques de la ſolidité de ſa premiere guériſon, & de la continuation de ſa bonne ſanté.

Observation dixieme.

6. Jeanne-Josephe... native de la Flandre, d'un tempérament sanguin, & éprouvant depuis huit mois des regles irrégulieres, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 7 février 1776, pour une gonorrhée virulente, une grande quantité de poireaux & de chancres à la vulve, une pustule chancreuse à la marge de l'anus, qui étoit en outre bordé de condylomes & de crêtes de coq; elle avoit encore un bubon à l'aine gauche, un engorgement très remarquable aux glandes maxillaires, de violens maux de reins, & une insomnie opiniâtre: elle avoit déjà été traitée, il y avoit six mois, sans succès.

Après avoir été saignée, ses regles parurent, & empêcherent tout remede; on fut même obligé d'avoir

recours

recours aux cordiaux, pour la ſoutenir dans les foibleſſes fréquentes qu'elle éprouvoit.

Le 22 février, elle fut en état d'être purgée; & le 27 ſeulement elle commença à prendre tous les jours un quart de grain de ſublimé dans une pinte de tiſane de guimauve.

Le 3 mars, elle en prit un demi-grain tous les jours juſqu'au 9 du même mois, qu'on fut obligé de l'interrompre, à cauſe de l'apparition nouvelle de ſes regles.

Le 13 mars, elle recommença à prendre un demi-grain de ſublimé par jour; & elle le continua ſans interruption à cette doſe juſqu'au 2 mai.

Le premier mars, on lui donna tous les jours ſix grains de pilules fondantes anti-vénériennes, juſqu'au 30 avril; & ſur la fin, elle fut purgée tous les ſix jours avec les pilules de Belloſte.

Depuis le 24 mars jusqu'au 30 avril, cette malade prit dix frictions du poids d'un gros de pommade mercurielle.

Le 24 février, le bubon s'ouvrit de lui-même.

Le 15 mars, les maux de reins étoient calmés, le sommeil commençoit à se rétablir; les pustules chancreuses des grandes levres se desséchoient, & s'affaissoient, les poireaux tomboient d'eux-mêmes, le bubon suppuroit convenablement.

Le 19 mars, la gonorrhée diminuoit, le bubon se cicatrisoit, le sommeil étoit rétabli, les chancres des grandes levres étoient cicatrisés, les condylomes de l'anus étoient tombés en suppuration, l'engorgement des glandes maxillaires se résolvoit.

Le premier avril, la gonorrhée se tarissoit, les crêtes & le condylome, fondus par la suppuration, étoient presque desséchés.

Le 14, les crêtes & condylomes étoient cicatriſés, de même que le bubon; l'engorgement des glandes maxillaires étoit réſous, & la gonorrhée preſque totalement tarie.

Le 24 avril, tout étoit diſparu, & les cicatrices étoient bien affermies: c'eſt pourquoi cette malade fut regardée dès lors comme convaleſcente, & fut jugée enfin parfaitement guérie le 3 mai, cent dix-ſept jours après ſon entrée dans cette maiſon, & après y avoir pris trente-trois grains de ſublimé en ſolution; dix gros de pommade mercurielle en friction, cinq gros de pilules fondantes, & trois gros de pilules de Belloſte, ſans en avoir éprouvé le plus léger accident: ſa ſanté eſt encore aujourd'hui très bonne.

Obſervation onzieme.

38. Marie-Marguerite ... native de Paris, âgée de dix-neuf ans,

originairement d'un bon tempérament, mais éprouvant depuis neuf mois une fievre lente & une suppression de regles, qu'elle disoit être la suite d'un traitement qu'elle avoit subi pour une gonorrhée & des chancres qui n'ont jamais pu être guéris, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 12 février 1776, pour la même gonorrhée qui étoit encore très abondante, des pustules ulcérées à la vulve, d'autres très larges à l'anus, un engorgement aux aines, des douleurs dans les membres & une insomnie habituelle.

Après la préparation convenable, cette malade commença le 20 à prendre tous les jours un quart de grain de sublimé dissous dans une pinte de tisane apéritive; le 26, on lui en donna un demi-grain par jour jusqu'au 7 mars; & depuis le 7 mars jusqu'au 18 du même mois, elle en prit trois quarts de grain tous les jours.

Pendant l'uſage du ſublimé on lui adminiſtra dix frictions d'un gros de pommade mercurielle chacune, & depuis le 25 février juſqu'au 18 mars, elle prit tous les jours huit grains de pilules fondantes anti-vénériennes.

Le 29 février, on remarqua à la viſite que la gonorrhée étoit d'une meilleure couleur, que les puſtules de l'anus commençoient déjà à s'effacer, & que celles de la vulve ſe détergeoient; le ſommeil étoit rétabli & les douleurs étoient calmées.

Le 6 mars, l'écoulement de la gonorrhée diminuoit ſenſiblement, la couleur en étoit plus blanche; les puſtules de l'anus étoient effacées, celles de la vulve ſe cicatriſoient, l'engorgement des aines ſe réſolvoit.

Le 12 mars, la gonorrhée ſe tariſſoit, les puſtules de l'anus & de la vulve étoient guéries, & il n'y avoit plus d'engorgemenr aux aines.

Le 19 mars, la gonorrhée étoit déjà tarie depuis pluſieurs jours, & tous les autres ſymptomes étoient également diſparus; c'eſt pourquoi la guériſon de cette malade fut jugée parfaite. Pour l'obtenir, on n'avoit employé que dix-ſept grains de ſublimé en ſolution, dix gros de pommade mercurielle en friction, cent cinquante grains de pilules fondantes, & un gros de pilules de Belloſte. Sa ſanté, qui n'a point été altérée de l'uſage de ces remedes, eſt encore aujourd'ui très bonne.

Obſervation douzieme.

89. Marie-Prudence.... native de l'Iſle-de-France, âgée de quinze ans & demi, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 26 mars 1776, pour une gonorrhée virulente, des puſtules chancreuſes répandues en

grande quantité ſur les grandes & les petites levres, une tumeur gommeuſe élevée & aſſez dure ſur la clavicule gauche, & un engorgement conſidérable à la glande maxillaire droite; cette malade éprouvoit en outre une douleur ſourde, répandue ſur toute l'étendue du bras du même côté.

Après avoir été ſaignée, baignée & purgée, elle commença l'uſage du ſublimé le premier avril, à la doſe d'un quart de grain par jour, diſſous dans une pinte de décoction de ſaſſafras; le 7, elle en prit un demi-grain tous les jours, & elle le continua à cette doſe juſqu'au 12 juin, ſans aucune interruption, ni accident quelconque: elle prenoit un bain tous les trois jours. Pendant l'uſage de ce remede, elle prit tous les jours ſix grains de pilules fondantes, depuis le 5 avril juſqu'au 11 juin; on leur ſubſtitua

enſuite tous les huit jours les pilules de Belloſte, qui furent données comme un purgatif approprié à la maladie.

Depuis le 3 avril juſqu'au 2 juin, on adminiſtra à cette malade dix-huit frictions du poids d'un gros de pommade mercurielle chacune, à des diſtances à peu près égales.

Le 12 avril, les douleurs du bras étoient déjà appaiſées, les puſtules ſe détergeoient, la gonorrhée étoit au même état.

Le 18, les douleurs du bras étoient diſſipées, les puſtules chancreuſes étoient prêtes à ſe cicatriſer, l'écoulement de la gonorrhée diminuoit déjà ſenſiblement.

Le 28 avril, les puſtules chancreuſes continuoient à ſe cicatriſer, l'écoulement de la gonorrhée étoit diminué & d'une plus belle couleur, la tumeur gommeuſe paroiſſoit un peu diminuée auſſi; mais l'engorgement

de la glande maxillaire ſubſiſtoit toujours. On reprit alors l'uſage des bains.

Le 9 mai, la tumeur du cou s'étoit ouverte, & commençoit à ſuppurer; les puſtules chancreuſes étoient preſque cicatriſées; la gonorrhée ſe tariſſoit, & la tumeur gommeuſe étoit exactement réſoute, préciſément dans le tems que la ſuppuration parut à la grande maxillaire, comme ſi cette ſuppuration eût favoriſé une métaſtaſe heureuſe de cette tumeur.

Le 22 mai, les puſtules chancreuſes étoient exactement cicatriſées, la gonorrhée étoit tarie, la tumeur gommeuſe de l'omoplate paroiſſoit diſparue ſans retour, & celle du cou ſuppuroit abondamment.

Depuis le 22 mai juſqu'au 24 juin, la ſuppuration de la tumeur du cou fut toujours abondante, les bords de la plaie ſe fondirent peu à peu par ce moyen, & à cette époque

tout annonçoit une cicatriſation prochaine, & rien ne s'y oppoſoit que quelques chairs baveuſes qu'on tâchoit de détruire avec les cauſtiques; la gonorrhée paroiſſoit bien deſſéchée, & les cicatrices des chancres étoient ſolides.

Le 29 juin, la plaie du cou étoit au même état; mais les matieres viſqueuſes dont elle étoit abreuvée, s'oppoſant à ſa cicatriſation, on la toucha légérement avec le beurre d'antimoine glacial; ce qui acheva de fondre les glandes, détruiſit les chairs baveuſes, & conduiſit inſenſiblement la plaie à une cicatriſation parfaite.

Le 14 juillet, la cicatriſation ſe perfectionnoit tous les jours; c'eſt dans ce tems, que la malade prit aſſez réguliérement les pilules de Belloſte pour la purger.

Le premier août, la cicatrice de l'ulcere du cou paroiſſoit déjà ſo-

lide; mais pour s'en aſſurer encore plus, on garda cette malade juſqu'au 14 août, qu'elle ſortit bien guérie, & dans le meilleur état poſſible. Son traitement a duré quatre mois & vingt jours; pendant lequel tems, elle a pris trente-quatre grains de ſublimé en ſolution, dix-huit gros de pommade mercurielle en friction, ſix gros de pilules anti-vénériennes, & une once de pilules de Belloſte, ſans qu'il ait réſulté aucun accident, ni aucune douleur de la combinaiſon de ces remedes, devenue néceſſaire pour terminer une maladie auſſi rebelle que compliquée.

Si cette malade eſt rentrée à la même maiſon de ſanté le 25 mars 1777, pour y être traitée d'une ſeconde maladie vénérienne, dont les ſymptomes, quoique très graves, étoient fort différens de la premiere, & ſi elle en a été guérie de rechef

par la ſolution de ſublimé, & les fumigations, ſans en avoir éprouvé aucun accident, & ſans que ſa ſanté en ait été aucunement altérée, c'eſt une preuve nouvelle de l'*innocuité* de ce premier remede, & de la confiance qui lui eſt due.

Obſervation treizieme.

240. Marie-Genevieve..... native de Paris, d'un tempérament aſſez délicat, quoique bien réglée, âgée de dix-huit ans, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 22 juin 1776, pour une gonorrhée virulente, des puſtules répandues ſur toutes les grandes levres, le périné, & les feſſes, un poireau ſur la grande levre gauche, pluſieurs autres à la marge de l'anus, & une gale univerſelle.

Après avoir été convenablement préparée, elle prit le ſublimé le 25 juſqu'au 29 du même mois, à la

doſe d'un quart de grain par jour : le 30, & jours ſuivans, on lui en donna un demi-grain ; mais le 19 juillet, on fut obligé de le diſcontinuer, pour remédier à une légere ſalivation ſurvenue, & en prévenir les ſuites.

Depuis le 24 juillet que la ſalivation avoit ceſſé, cette malade reprit le ſublimé à un demi-grain par jour, & elle le continua ſans interruption & ſans aucun accident juſqu'au 13 août.

Pendant l'uſage du ſublimé, on lui adminiſtra dix frictions de deux gros de pommade mercurielle chacune, à des diſtances à-peu-près égales ; & depuis le 5 juillet juſqu'au 13 août, elle prit tous les jours ſix grains de pilules anti-vénériennes : on la purgea pluſieurs fois ſur la fin du traitement avec les pilules de Belloſte.

A la viſite du 9 juillet, on re-

marqua que les pustules commençoient déjà à s'effacer, que la gale étoit presque dissipée, & que la gonorrhée n'étoit plus si abondante, ni d'une si mauvaise couleur.

Le 26 juillet, les pustules étoient toutes effacées, la gale étoit guérie, & la gonorrhée commençoit à se tarir; l'écoulement en étoit blanc & filandreux; les poireaux étoient tombés d'eux-mêmes.

Le 8 août, la gonorrhée étoit tarie, & tous les autres symptomes étoient également disparus : c'est pourquoi on envoya cette malade aux convalescentes, pour la purger de nouveau; elle en sortit le 14 août parfaitement guérie, après avoir pris vingt-deux grains de sublimé en solution, deux onces & demie de pommade mercurielle en friction, deux gros & demie de pilules anti-vénériennes, & deux gros & demi de pilules de Belloste.

Il y a eu ſoixante-douze malades traités par les frictions mercurielles, la ſolution de ſublimé, & les préparations de mercure inſoluble, & il n'en eſt mort aucun.



CHAPITRE IV.

OBSERVATIONS sur les Maladies Vénériennes, traitées par la solution de sublimé corrosif, les fumigations mercurielles, & les lavemens anti-vénériens.

Observation premiere.

85. HENRIETTE .... native du Vexin-François, âgée de dix-huit ans, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, ayant déjà eu, il y avoit dix mois, la maladie vénérienne, constatée par des chancres & une gonorrhée virulente, dont elle avoit été guérie, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne, le 26 mars 1776, pour une gonorrhée virulente nouvelle, des chancres sur les nymphes & à l'entrée

l'entrée du vagin, une puſtule ſur la nymphe gauche, des excoriations chancreuſes & un condylome à l'anus, & un poireau fort étendu ſur le pénil.

Après les préparations convenables, cette malade commença, le 30 mars, les lavemens à deux par jour, dans chacun deſquels on mit ſucceſſivement les doſes de liqueur anti-vénérienne ordinaires; & elle les continua juſqu'au 21 mai ſans interruption. En même tems qu'elle prenoit les lavemens anti-vénériens, elle fit uſage de la ſolution de ſublimé, depuis le 3 avril juſqu'au 21 mai, à la doſe d'un demi-grain par jour, diſſous dans une pinte de tiſane émolliente.

Comme les excoriations chancreuſes & les condylomes de l'anus n'avoient point cédé à ces deux remedes, on dirigea ſur ces ulceres &

excroiſſances la fumigation de mercure doux le 9 mai; & on continua la même opération tous les jours, juſqu'au 18 du même mois.

Dès le 10 avril, on s'apperçut que le poireau du pénil étoit tombé, & que les chancres commençoient à ſe cicatriſer : les regles étoient ſurvenues ſans accident.

Le 20 avril, l'écoulement de la gonorrhée commençoit à être d'une plus belle couleur, & à diminuer; les chancres continuoient à ſe cicatriſer; la puſtule étoit preſque entiérement effacée.

Le 26 avril, les excoriations chancreuſes ſe détergeoient; mais les condylomes étoient toujours les mêmes, & la gonorrhée au même état que le 20.

Le 9 mai, la gonorrhée ſe tariſſoit, les chancres étoient guéris, les puſtules étoient effacées, les

excoriations chancreuſes de l'anus continuoient à ſe déterger, le condylome ſe deſſéchoit.

Le 16 mai, la gonorrhée étoit tarie, les excoriations de l'anus étoient cicatriſées, le condylome détruit; & la malade fut envoyée aux convaleſcentes, où elle fut purgée.

Le 22 mai, elle fut jugée parfaitement guérie, après avoir pris vingt-cinq grains de ſublimé en ſolution, dix gros de mercure doux en fumigation, & quatre-vingt-ſeize lavemens, dans leſquels on avoit employé huit pintes de liqueur anti-vénérienne, ſans qu'elle en eût éprouvé aucune colique, ni autre accident.

Obſervation ſeconde.

109. Alexis .... native de la Champagne, âgée de vingt-ſept ans, d'un bon tempérament, &

ordinairement bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 12 avril 1776, pour un écoulement virulent, un engorgement conſidérable aux grandes levres, des puſtules ulcérées répandues en grande quantité ſur toute l'étendue de la vulve, un chancre à la fourchette, des puſtules chancreuſes à la partie ſupérieure de la cuiſſe gauche, un bubon à l'aine droite, une crête de coq & d'autres puſtules à l'anus, des puſtules ſeches aux bras & à la partie ſupérieure de la poitrine.

Après avoir été ſaignée, baignée & purgée convenablement, cette malade commença le 18 avril à prendre tous les jours un demi-grain de ſublimé, diſſous dans une pinte de tiſane de ſalſepareille, juſqu'au 6 juillet. Elle prenoit en même tems deux lavemens anti-vénériens par jour; & pour réſoudre & deſſé-

cher plus promptement les pustules, on joignit à ces deux remedes les fumigations de mercure doux, qu'elle prit tous les jours à la dose d'un gros, depuis le 4 mai jusqu'au 19 du même mois.

Le 4 mai, l'engorgement des grandes levres étoit diminué ; mais l'écoulement gonorrhoïque étoit toujours abondant, les pustules commençoient déjà à s'effacer.

Le 15 mai, l'écoulement n'étoit plus si abondant, le bubon se résolvoit, les pustules s'effaçoient, & le chancre commençoit à se cicatriser ; la crête de coq, qui s'étoit amollie, s'affaissoit.

Le 29 mai, l'écoulement commençoit à se tarir, les pustules étoient effacées, le chancre presque cicatrisé ; & le bubon étoit parfaitement résous.

Le 4 juin, l'écoulement étoit blanc, épais, se tarissoit visiblement, &

tous les autres ſymptomes paroiſſoient diſſipés ſans retour : on ſubſtitua alors aux remedes mercuriels la tiſane ſudorifique.

Le 19 juin, l'écoulement n'étoit pas encore tari; on rendit la tiſane ſudorifique purgative tous les huit jours.

Le 29 juin, il y avoit encore un peu d'écoulement ; on continua la même tiſane ſudorifique.

Le 6 juillet, il n'y avoit plus d'écoulement, & il ne ſubſiſtoit plus aucune trace des autres ſymptomes très multipliés de cette maladie ; c'eſt pourquoi on jugea la guériſon parfaite, après quatre-vingt-cinq jours de traitement : pour l'obtenir, on avoit employé trente-quatre grains de ſublimé en ſolution, quinze gros de mercure doux en fumigation, cent ſix lavemens, dans leſquels on avoit fait entrer huit pintes & demie de liqueur anti-vénérienne :

on avoit donné en outre dix-sept pintes de tisane sudorifique simple & quatre de purgative. Une si grande quantité de remedes, devenus nécessaires pour parvenir à une guérison radicale, ne fit aucune impression fâcheuse sur le tempérament de cette malade; & à sa sortie, sa santé étoit aussi parfaite qu'on pût le desirer; & elle est encore actuellement très bonne, comme on vient de le vérifier.

Observation troisieme.

136. Jeanne-Baptiste .... native de la Franche-Comté, femme mariée, âgée de trente-un ans, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, ayant déjà eu, il y avoit trois ans, des ulceres au fondement, qu'elle ne put caractériser autrement, & pour lesquels elle n'avoit fait aucun remede, & depuis quinze mois des chancres assez considérables à la

vulve, qui avoient été brûlés, eſt entrée, le 25 avril 1776, à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, pour une gonorrhée virulente, des puſtules ulcérées à la vulve, un engorgement aux aines, des condylomes ulcérés à l'anus, des ulceres répandus ſur les levres & dans l'intérieur de la bouche, & des douleurs aux extrémités, qui s'augmentoient beaucoup pendant la nuit.

Cette malade fut d'abord ſaignée & puis baignée pendant ſix jours, deux fois par jour, & enſuite purgée; & cette préparation ayant été jugée ſuffiſante, elle commença, le 3 mai, à faire uſage du ſublimé, à la doſe d'un demi-grain par jour, diſſous dans une pinte de tiſane de ſalſepareille; & elle le continua à cette doſe juſqu'au 3 juin, ſans interruption. Elle prit en même tems tous les jours deux lavemens antivénériens, qui ne lui occaſionnerent

ni coliques, ni aucune autre douleur; & depuis le 10 juſqu'au 26 mai, on lui donna tous les deux jours une fumigation locale d'un gros de mercure doux, que l'on dirigea principalement ſur la vulve, & ſur les condylomes ulcérés de l'anus.

Le 16 mai, on s'apperçut à la viſite, que la gonorrhée commençoit déjà à diminuer, que la couleur en étoit plus ſatisfaiſante; les puſtules de la vulve commençoient auſſi à s'effacer; la plaie des condylomes, qui avoient été enlevés, fourniſſoit une belle ſuppuration; les douleurs des membres étoient appaiſées, & le ſommeil un peu rétabli.

Le 22 mai, la gonorrhée ſe tariſſoit; la matiere de l'écoulement étoit blanche & filandreuſe; les puſtules de la vulve étoient preſque totalement effacées, ou deſſéchées; la plaie de l'anus ſe cicatriſoit, les douleurs des membres étoient diſſi-

pées, & le ſommeil totalement rétabli.

Le 29 mai, la gonorrhée étoit tarie, & tous les autres ſymptomes de la maladie étoient également détruits.

Le 4 juin, la guériſon de cette malade fut jugée ſuffiſante; & pour y parvenir, on avoit donné quatorze grains de ſublimé en ſolution, neuf gros de mercure doux en fumigation, & ſoixante-deux lavemens, dans leſquels on avoit employé cinq pintes de liqueur anti-vénérienne: ſa ſanté eſt encore actuellement très bonne.

Obſervation quatrieme.

154. Louiſe ...., native de la Flandre', âgée de cinquante ans, d'un aſſez bon tempérament, & n'ayant plus ſes regles depuis dix ans, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 11 mai 1776, pour des dartres vives répandues

ſur toutes les parties du corps, particuliérement ſur la cuiſſe, accompagnées de douleurs aiguës au bras droit, & d'inſomnie. Ces ſymptomes paroiſſoient d'autant moins équivoques, que cette femme avoit eu précédemment différentes maladies vénériennes, pour leſquelles elle avoit déjà été traitée: elle avoit eu auſſi des tumeurs à la tête & des douleurs eſtimées de même genre.

Après avoir été ſaignée, baignée & purgée, elle commença, le 16 mai, à prendre tous les jours un demi-grain de ſublimé diſſous dans une pinte de tiſane de ſalſepareille; & elle le continua à cette doſe juſqu'au 31 juin ſuivant, ſans aucune interruption: pendant ce tems, elle prenoit tous les deux jours un bain.

On lui adminiſtroit en même tems tous les jours deux lavemens antivénériens.

Depuis le 1er juſqu'au 21 juin,

elle prit auffi tous les deux jours une fumigation générale du poids de deux gros de mercure doux; & fur la fin de fon traitement, on fubftitua aux remedes mercuriels la tifane fudorifique, que l'on rendit purgative tous les quatre jours.

A la vifite du 26 mai, on s'apperçut déjà de quelque diminution aux dartres; elles étoient moins vives.

Le 12 juin, les dartres commençoient à s'effacer, les douleurs du bras étoient diffipées, & le fommeil étoit rétabli.

Le 18 juin, les dartres étoient prefque toutes effacées, le fommeil étoit rétabli, & les douleurs du bras étoient tout-à-fait diffipées.

Le 24 juin, les dartres étoient guéries; & cette malade fut envoyée aux convalefcentes : elle en fortit le premier juillet parfaitement rétablie, ayant pris vingt grains de fublimé en folution, dix-huit gros

de mercure doux en fumigation, & quatre-vingt-dix lavemens, dans lesquels on avoit fait entrer sept pintes & demie de liqueur anti-vénérienne : cette malade n'a éprouvé aucun accident de l'usage combiné de ces remedes, & sa santé s'est toujours bien soutenue depuis, comme on vient encore tout récemment de s'en convaincre.

Observation cinquieme.

157. Adélaïde... native de la Normandie, âgée de vingt-trois ans, d'une excellente constitution & bien réglée, ayant déjà eu, il y avoit quatre ans, un bubon à l'aine gauche, qui s'étoit ouvert de lui-même & s'étoit cicatrisé, sans avoir employé aucun remede anti-vénérien, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 11 mai 1776, pour une gonorrhée virulente, un chancre très considérable à la fourchette

& un ulcere chancreux à chacun des doigts *index*.

Après avoir été convenablement préparée, cette malade prit le 22 mai le sublimé à la dose d'un demi-grain par jour, dissous dans une pinte de tisane de salsepareille ; & elle le continua à cette dose jusqu'au 27. Depuis le 27 mai jusqu'au 10 juin, elle en prit trois quarts de grain par jour. Elle joignit à l'usage du sublimé les lavemens anti-vénériens à deux par jour ; & depuis le 18 jusqu'au 28 mai, elle prit tous les jours une fumigation d'un gros de mercure doux.

Le 29 mai, le chancre de la fourchette se détergeoit, & annonçoit déjà une cicatrisation prochaine ; les ulceres des doigts commençoient à se cicatriser ; l'écoulement de la gonorrhée diminuoit.

Le 4 juin, le chancre de la fourchette étoit presque totalement ci-

catrisé, les ulceres des doigts étoient guéris, & l'écoulement se tarissoit.

Le 8 juin, l'ulcere de la fourchette étoit cicatrisé, la gonorrhée étoit guérie, & cette malade fut envoyée aux convalescentes, pour y être purgée avec la tisane sudorifique purgative : elle en sortit parfaitement guérie le 11, après avoir pris quinze grains de sublimé en solution, dix gros de mercure doux en fumigation, & cinquante lavemens, dans lesquels on avoit employé quatre pintes & demie de liqueur anti-vénérienne. Elle jouit depuis ce tems de la meilleure santé, ainsi qu'on s'en est assuré tout récemment.

Observation sixieme.

194. Marie-Anne...... native du Cambrésis, âgée de trente ans, d'un tempérament assez délicat, mal réglée, & en petite quantité, ayant

déjà passé par les grands remedes il y avoit six mois, pour une maladie qu'elle avoit à l'anus, & qu'elle n'a pu désigner autrement, laquelle paroîtroit n'avoir point été radicalement guérie, si on en juge par deux condylomes à cette partie, & un ulcere assez profond, qui pénétroit jusqu'au rectum, qu'on peut regarder sur-tout comme une suite de la premiere maladie. A la visite qu'on en fit le 4 juin 1776, à la maison de santé de la petite Pologne, on découvrit encore une gonorrhée virulente, un chancre qui avoit détruit le méat urinaire, & corrodé les parties environnantes, & un engorgement assez considérable aux caroncules mirthiformes, qui étoient en outre très dures ; ce qui justifioit assez l'opinion que cette maladie n'étoit pas récente.

Après les préparations d'usage, cette malade commença le 8 à prendre tous

tous les jours un quart de grain de ſublimé diſſous dans une pinte de tiſane émolliente : on lui en donna enſuite un demi-grain par jour, juſqu'au 5 juillet, qu'on fut obligé de le ſupprimer quelque tems, pour des maux d'eſtomac qu'on attribuoit à ce remede, mais qui n'ayant eu aucune ſuite, en permirent la repriſe à la même doſe, depuis le 9 juillet juſqu'au 13 août, ſans aucune interruption ni douleur.

Pendant l'uſage du ſublimé, cette malade prit tous les jours deux lavemens anti-vénériens; mais comme l'application journaliere de ce remede paroiſſoit s'oppoſer à la cicatriſation de l'ulcere du rectum, & qu'il contrediſoit les panſemens, on le ſupprima tout-à-fait le 18 juillet: les bains furent continués preſque tous les deux jours.

Le 9 & 10 juillet, on donna une fumigation locale d'un gros de mer-

cure doux ; mais les regles étant survenues le 12, on suspendit ce remede pendant quatre jours : on le reprit le 16, & on le continua tous les jours sans interruption jusqu'au 30 du même mois.

A la visite du 14 juin, le chancre de la vulve commençoit déjà à se déterger, l'engorgement des caroncules diminuoit, & l'écoulement de la gonorrhée étoit d'une meilleure couleur ; mais l'ulcere du rectum étoit toujours au même état.

Le 29 juin, le chancre de la vulve continuoit à se déterger, & les bords qui se rapprochoient, annonçoient une cicatrisation prochaine ; l'engorgement des caroncules se résolvoit sensiblement ; elles étoient un peu amollies ; la gonorrhée étoit au même état que le 24, & l'ulcere du rectum ne donnoit encore aucune espérance d'amélioration, & paroissoit ne pouvoir se terminer avan-

tageusement que par l'opération.

Le 10 juillet, on fit l'opération de l'ulcere du rectum, qui étoit fistuleux, & on le pansa ensuite méthodiquement.

Le 20 juillet, on dirigea la fumigation mercurielle, principalement sur cet ulcere : celui de la vulve étoit cicatrisé ; la gonorrhée paroissoit tarie.

Le premier août, l'ulcere de l'anus commençoit à se cicatriser ; la gonorrhée étoit tarie.

Le 8 août, l'ulcere de l'anus continuoit à se cicatriser.

Le 12 août, la cicatrice de cet ulcere étoit parfaite ; & tous les autres symptomes étant aussi heureusement disparus, cette malade fut jugée radicalement guérie le 14 août, après avoir pris vingt-six grains de sublimé en solution, dix-huit gros de mercure doux en fumigation, & quatre-vingt lavemens,

dans leſquels on avoit employé ſept pintes de liqueur anti-vénérienne, ſans qu'aucun de ces remedes ait produit le plus léger accident : ſa ſanté, depuis ce tems, a toujours été très bonne.

Obſervation ſeptieme.

199. Thérèſe ...... native de l'Iſle-de-France, âgée de dix-neuf ans, d'un aſſez bon tempérament, quoiqu'elle ne fût pas encore réglée, ſortie à peine de l'hôpital où elle avoit été détenue neuf mois, avoit déjà eu, il y avoit un an, des chancres qui avoient ſimplement été touchés avec l'eau vitriolique, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 5 juin 1776, pour une gonorrhée virulente, un chancre aſſez conſidérable à la fourchette, un chou-fleur applati & ulcéré à la feſſe droite, des poireaux multipliés à la vulve, & des puſtules répan-

dues ſur tout le corps, avec une gale, dont le caractere n'étoit pas équivoque.

Cette malade fut d'abord ſaignée, puis baignée, & enſuite purgée, pour pouvoir prendre avec plus de fruit les remedes mercuriels ſuivans.

En conſéquence, elle fut miſe le 10 juin à l'uſage du ſublimé, à la doſe d'un demi-grain par jour, & elle le continua à la même doſe juſqu'au 18 juillet.

Pendant l'uſage de ce remede, elle prit encore quelques bains, & tous les jours deux lavemens anti-vénériens, juſqu'au 2 juillet: à cette époque, on lui en donna trois par jour, juſqu'au 18 du même mois.

Depuis le 10 juin juſqu'au 6 juillet, on lui adminiſtra tous les deux jours une fumigation d'un gros de mercure doux.

A la viſite du 18 juin, le chancre commençoit déjà à ſe déterger, les

poireaux tomboient d'eux-mêmes, & les pustules s'affaissoient.

Le 24 juin, le chancre continuoit à se déterger, les pustules s'affaissoient encore plus ; les poireaux étoient tombés, la gale se desséchoit, & la gonorrhée diminuoit sensiblement.

Le 29 juin, le chancre étoit cicatrisé, les pustules étoient effacées, la gonorrhée commençoit à se tarir, & la gale étoit guérie.

Le 6 juillet, le chancre étoit parfaitement cicatrisé ; il n'existoit plus aucune pustule, & la gonorrhée étoit presque tarie.

Le 13 juillet, tous les symptomes étoient détruits, & cette malade fut envoyée aux convalescentes, où elle fut purgée convenablement ; elle en sortit parfaitement guérie, & en très bon état le 19 juillet, ayant pris dix-huit grains de sublimé en solution, treize gros de mercure

doux en fumigation, & quatre-vingt-quinze lavemens, dans lesquels on avoit employé huit pintes de liqueur anti-vénérienne : sa santé est encore actuellement très bonne.

Il y a eu trente-deux malades traités par la solution de sublimé, les fumigations mercurielles, & les lavemens anti-vénériens, & il n'en est mort aucun.



CHAPITRE V.

OBSERVATIONS sur les Maladies Vénériennes, traitées par les préparations de mercure insoluble, les fumigations, & les lavemens anti-vénériens.

Observation premiere.

46. MAURICE ..... native de Paris, âgée de dix-huit ans, accouchée depuis cinq mois, & éprouvant depuis ce tems une suppression presque totale de ses regles, quoiqu'elle fût originairement d'un tempérament sanguin, ayant déjà été traitée dans sa chambre avec peu de succès pour des chancres à la vulve, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 29 février 1776, pour une gonorrhée virulente, un en-

gorgement douloureux aux grandes levres, un chancre à la vulve, & des tumeurs ſcrophuleuſes, vénériennes, conſidérables aux glandes parotides & maxillaires, qui étoient déjà en ſuppuration.

Après avoir été baignée & purgée convenablement, cette malade commença le 4 mars les lavemens, à la quantité de deux par jour, & aux doſes ordinaires de liqueur anti-vénérienne, & elle les continua juſqu'au 15 avril, ſans interruption, & ſans en avoir éprouvé ni mal-aiſe, ni coliques.

Le 5 mars, on lui fit prendre tous les jours ſix grains de pilules anti-vénériennes fondantes, juſqu'au 15 avril, & elle ne les interrompit que pour être purgée ſix fois avec les pilules de Belloſte, à des diſtances raiſonnables.

Depuis le 16 mars juſqu'au 11 avril, on lui adminiſtra quatorze

fumigations locales de mercure doux principalement dirigées sur la vulve & sur l'anus.

Pour concourir à résoudre l'engorgement des glandes du cou, qui entouroient l'ulcere de cette partie, on y appliqua constamment l'emplâtre de ciguë.

Le 25 mars, les douleurs étoient déjà calmées, les regles parurent sans effort, & le chancre de la vulve commençoit à se déterger.

Le 4 avril, les douleurs étoient absolument cessées, le chancre de la vulve continuoit à se déterger, la gonorrhée étoit au même état, & couloient suffisamment; les excroissances de l'anus s'affaissoient, & la tumeur scrophuleuse, qui suppuroit convenablement, donnoit les plus grandes espérances de guérison.

Le 12 avril, le chancre de la vulve & la gonorrhée étoient au même état que le 4, les excroissances

de l'anus continuoient à s'affaisser, l'ulcere du cou se détergeoit, les chairs en étoient plus vives & plus vermeilles, & les bords plus adoucis.

Le 22 avril, il n'y avoit aucun changement notable à tous ces symptomes.

Le 28 avril, le chancre de la vulve commençoit à se cicatriser, la gonorrhée se tarissoit, les excroissances de l'anus s'affaissoient à vue d'œil, l'ulcere du cou se cicatrisoit.

Le 3 mai, le chancre de la vulve étoit cicatrisé, la gonorrhée se tarissoit, il n'y avoit plus d'excroissances à l'anus, elles étoient fondues, & l'ulcere du cou étoit presque guéri.

Le 9 mai, la gonorrhée étoit tarie, le chancre de la vulve étoit parfaitement cicatrisé, l'ulcere du cou étoit guéri, la cicatrice en étoit solide, & aucun des autes symptomes n'avoit reparu; de sorte que cette malade fut jugée & déclarée guérie

le 16 mai, après avoir pris cinq gros de pilules fondantes anti-vénériennes, trois gros de pilules de Belloſte, quatorze gros de mercure doux en fumigation, & cent ſix lavemens, dans leſquels on avoit employé huit pintes & demie de liqueur anti-vénérienne, ſans qu'il en ait réſulté le moindre accident.

Obſervation ſeconde.

200. Marie-Anne ..... native de l'Iſle-de-France, âgée de dix-neuf ans, ſortant de l'hôpital où elle avoit été détenue pendant neuf mois, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, ayant déjà pris, il y avoit trois ans, les dragées de Keyſer & les frictions mercurielles pour une grande quantité de poireaux à la vulve, & ayant éprouvé depuis un an une gonorrhée virulente dont elle aſſuroit avoir été guérie, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne

le 5 juin 1776, pour une gonorrhée virulente, des puſtules plates & autres ulcérées en très grande quantité aux feſſes, & une gale univerſelle, ſoupçonnée avec d'autant plus de raiſon d'être vénérienne, qu'elle étoit ſurvenue à la ſuite des autres maladies éprouvées, & qu'elle avoit réſiſté aux remedes ordinaires.

Après avoir été convenablement préparée, cette malade commença les lavemens anti-vénériens le 10 juin, à la quantité de deux par jour juſqu'au 2 juillet. On les augmenta d'un par jour depuis le 3 juſqu'au 12 juillet: elle continua pendant ce tems à prendre quelques bains.

Depuis le 15 juin juſqu'au 10 juillet, elle prit tous les jours ſix grains de pilules anti-vénériennes fondantes concurremment avec les lavemens: ſur la fin du traitement, on la purgea trois fois avec les pilules de Belloſte.

Depuis le 14 jusqu'au 30 juin, on lui administra neuf fumigations d'un gros de mercure doux chacune.

A la visite du 24 juin, la gale commençoit à se guérir, les pustules se desséchoient, l'écoulement de la gonorrhée étoit diminué, & d'une meilleure couleur.

Le 29 juin, la gale étoit presque guérie, les pustules continuoient à se dessécher, & la gonorrhée se tarissoit.

Le 7 juillet, les pustules étoient desséchées, la gale étoit guérie.

Le 10 juillet, tous les symptomes paroissant absolument détruits, cette malade fut envoyée aux convalescentes, où elle fut purgée convenablement.

Le 13 juillet, cette malade sortit parfaitement guérie; & pour cet effet, elle avoit pris deux gros de pilules anti-vénériennes, un gros & demi de pilules de Belloste, dix-huit gros de

mercure doux en fumigation, & ſoixante-ſeize lavemens, dans leſquels on avoit employé ſept pintes de liqueur anti-vénérienne. Sa ſanté qui n'a été aucunement altérée de l'uſage de ces remedes, eſt encore actuellement très bonne.

Obſervation troiſieme.

69. Marie-Jeanne .... native de Paris, âgée de vingt-un ans, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, ayant déjà été traitée dans ſa chambre pour une gonorrhée virulente, & un bubon qui s'étoit abſcédé & ouvert de lui-même, ayant fait enſuite une fauſſe-couche, & ayant été depuis traitée une ſeconde fois ſans ſuccès chez elle, pour un chancre conſidérable, dur & calleux à la vulve, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 18 mars 1776, pour y être guérie de la vérole bien confirmée,

tant par les symptomes décrits qui subsistoient encore, que par des ulceres phadégéniques multipliés aux deux jambes, des douleurs aiguës aux extrémités, & une insomnie; accidens qui s'étoient encore aigris depuis son dernier traitement.

Après les préparations ordinaires, cette malade commença le 22 mars les lavemens anti-vénériens, à la quantité de deux par jour, qu'on fut obligé de suspendre le 30 du même mois, pour calmer la salivation survenue tant par l'usage de ce remede, que par quatre fumigations d'un gros de mercure doux chacune, qu'on lui avoit associées: les regles ayant paru à cette époque, on en attendit la terminaison pour purger la malade le 4 avril avec la tisane royale.

Le 5 avril, après avoir encore usé de quelques bains, elle reprit les lavemens & les pilules anti-vénériennes;

riennes; & ces deux remedes furent continués ſans interruption juſqu'au 28 du même mois. Sur la fin du traitement, on la purgea trois fois avec les pilules de Belloſte, & on ne répéta plus que deux fois les fumigations.

Le 8 avril, les puſtules commençoient à ſe deſſécher, les douleurs étoient calmées, l'inſomnie avoit diſparu, les duretés des bords du chancre de la vulve étoient fondues, & tout en annonçoit la prochaine cicatriſation.

Le 16 avril, les puſtules étoient deſſéchées, le ſommeil étoit naturel & ſuffiſant, le chancre de la vulve ſe cicatriſoit, & les puſtules étoient deſſéchées.

Le 22 avril le chancre étoit cicatriſé, les ulceres des jambes étoient guéris, & tous les autres ſymptomes avoient ſucceſſivement diſparu.

Le 28 avril, la guériſon fut jugée

complette ; & pour l'obtenir, on avoit employé deux gros de pilules anti-vénériennes, un gros & demi de pilules de Belloste, six gros de mercure doux en fumigation, & cinquante-six lavemens, dans lesquels on avoit employé quatre pintes & demie de liqueur anti-vénérienne. Sur la fin du traitement, on avoit joint la tisane sudorifique à ces remedes, qui n'avoient occasionné aucun accident, ni dérangé la santé de cette malade, qui est encore actuellement très bonne.

Observation quatrieme.

201. Marguerite .... native de la Picardie, âgée de vingt-six ans, d'un tempérament délicat, quoique bien réglée, ayant déjà été traitée six fois, depuis quatorze ans, pour différens symptomes évidens de la maladie vénérienne, & toujours avec un succès au moins apparent,

eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 5 juin 1776, pour un chancre à l'entrée du vagin, dont la ſuppuration étoit ichoreuſe & ſanguinolente : elle en avoit un autre ſur les nymphes, & le méat urinaire étoit en outre abſolument détruit par d'anciens chancres qui l'avoient corrodé ; les avant-bras & le front étoient parſemés de boutons puſtuleux ; la glande parotide étoit ſenſiblement engorgée, & la malade éprouvoit en outre des douleurs continuelles dans tous les membres, des maux de tête, & une inſomnie opiniâtre.

Après avoir été ſaignée & purgée, elle commença le 7 juin les lavemens anti-vénériens, à deux par jour, qu'elle continua juſqu'au 16 du même mois ; on fut alors obligé de les interrompre, pour remédier à un dévoiement ſurvenu, & qu'ils pouvoient avoir excité : mais une

ſimple médecine de manne & de catholicum double, avec un gros de diaſcordium pris le ſoir même de cette médecine, ſuffit pour l'arrêter; & comme le 18 les regles étoient ſurvenues, on ne reprit les lavemens anti-vénériens, à la quantité de deux par jour, que le 22 juin : on les continua juſqu'au 2 juillet, & on y aſſocia les bains.

Le 3 juillet, on donna trois lavemens anti-vénériens par jour juſqu'au 16 du même mois, ſans interruption ni accident.

Depuis le 22 juin juſqu'au 16 juillet, cette malade prit dix fumigations locales d'un gros de mercure doux chacune; & depuis le 23 juin juſqu'au 18 juillet, on lui donna tous les jours ſix grains de pilules anti-vénériennes; & ſur la fin du traitement, on la purgea trois fois avec les pilules de Belloſte.

Cette malade continua en outre

les bains depuis la ceſſation totale de ſon dévoiement, pour prévenir l'irritation qu'on ſoupçonnoit en avoir été la cauſe, & remédier à quelques maux de tête qu'elle éprouvoit. Sur la fin de ſon traitement, on lui donna auſſi quelques pintes de tiſane ſudorifique.

Le 22 juin, les chancres étoient moins irrités, & ne fourniſſoient plus de ſang ; les douleurs étoient calmées ; le ſommeil étoit rétabli.

Le 29 juin, les chancres commençoient à ſe cicatriſer, il n'y avoit plus de douleurs, le ſommeil étoit ſuffiſant, l'engorgement des parotides ſe réſolvoit inſenſiblement, & les puſtules s'effaçoient.

Le 6 juillet, les chancres ſe cicatriſoient, l'engorgement des parotides étoit preſque totalement réſous, les puſtules étoient effacées.

Le 13 juillet, les chancres étoient cicatriſés, l'engorgement des paro-

tides étoit parfaitement résous, & tous les autres symptomes de la maladie avoient successivement disparu; c'est pourquoi on envoya cette malade aux convalescentes, d'où elle sortit le 19 juillet parfaitement guérie, & dans le meilleur état possible, après avoir pris deux gros de pilules anti-vénériennes, un gros de pilules de Belloste, dix gros de mercure doux en fumigation, & quatre-vingt-quatre lavemens, dans lesquels on avoit employé sept pintes de liqueur anti-vénérienne.

Il y a eu six malades traités par la combinaison des lavemens anti-vénériens, fumigations mercurielles & préparations de mercure insoluble; & il n'en est mort aucun.



CHAPITRE VI.

OBSERVATIONS sur les Maladies Vénériennes, traitées par la combinaison des frictions & des fumigations mercurielles, de la solution de sublimé corrosif, & des lavemens anti-vénériens.

Observation premiere.

32. MAGDELAINE ... native de l'Isle-de-France, âgée de dix-neuf ans, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, mais éprouvant depuis deux mois une suppression, avec enflure des jambes, & néanmoins sans aucun soupçon de grossesse, ayant été déjà plusieurs fois attaquée de la maladie vénérienne, & n'ayant employé d'autres remedes que des palliatifs, est entrée à la mai-

ſon de ſanté de la petite Pologne le 10 février 1776, pour un ulcere chancreux très conſidérable, qui avoit rongé l'intérieur des grandes levres & des nymphes, & ſe prolongeoit juſques dans le vagin même, qui en étoit tout entrepris : toutes ces parties étoient extérieurement recouvertes de puſtules; il y avoit auſſi des condylomes conſidérables à l'anus: cette malade éprouvoit en outre des douleurs nocturnes, des maux de tête, & des vertiges.

Après avoir été ſaignée & baignée, ſes regles parurent ſans effort le 13 février; elle fut purgée le 16, & le 18 elle commença les lavemens anti-vénériens, à la quantité de deux par jour, qu'elle continua juſqu'au 28 mars : elle les interrompit alors pendant quelques jours, pour remédier à la ſalivation qui étoit ſurvenue; la ſalivation ceſſée, elle les reprit le 4 avril, & elle les continua ſans interruption juſqu'au 16 mai.

Le 18 février, on joignit aux lavemens anti-vénériens le ſublimé diſſous dans la tiſane émolliente : elle en prit d'abord un quart de grain par jour, depuis le 26 février juſqu'au 5 avril ; on lui en donna alors un demi-grain tous les jours juſqu'au 16 mai.

On adminiſtroit en même tems tous les jours une fumigation d'un gros de mercure doux, & on la dirigeoit principalement ſur l'ulcere.

On parvint aiſément, avec ces remedes, à diſſiper les maux de tête, les vertiges, & les douleurs nocturnes : les puſtules parurent y céder auſſi aſſez promptement ; mais l'ulcere étoit toujours au même état, & à chaque fumigation, la ſuppuration de cet ulcere augmentoit momentanément, & d'une maniere très ſenſible.

Dans cette circonſtance, qui ſuppoſoit un peu d'irritation produite par les fumigations, on leur ſubſtitua

les frictions, que l'on administra tous les deux jours, à la dose d'un gros de pommade mercurielle, depuis le 6 jusqu'au 30 avril : pendant ce tems la malade fut baignée réguliérement & alternativement tous les deux jours.

Quoique la guérison de l'ulcere ne fût pas encore bien avancée le 16 mai, on quitta néanmoins à cette époque tous les remedes mercuriels, excepté les fumigations qu'on avoit reprises : on mit la malade au lait pour toute nourriture, & on lui donna, concurremment avec les fumigations, les demi-bains ; on la tint à ce régime & à ces remedes jusqu'au 29 juin, que l'ulcere étoit presque cicatrisé : pendant tout ce tems, les regles ne souffrirent aucun retard.

Les progrès de la cicatrisation de cet ulcere furent très lents, & on commença seulement à s'appercevoir, le premier juin, que les bords se rapprochoient : insensiblement la

cicatrice ſe forma; mais elle ne fut véritablement parfaite que le 8 juillet : on ſe contenta de le panſer ſur la fin avec le cérat de ſaturne.

Les condylomes n'ayant jamais pu ſe réſoudre ni ſe flétrir, on fut obligé de les couper le 24 mai : la plaie réſultante fut promptement cicatriſée, & ils ne reparurent plus.

Le 18 juillet, cette malade fut jugée radicalement guérie, & elle étoit en très bon état. Pour parvenir à une guériſon auſſi longue que difficile, & qui avoit exigé cinq mois & neuf jours de traitement, elle avoit pris vingt-deux grains de ſublimé en ſolution, dix gros de pommade mercurielle en friction, cinq onces de mercure doux en fumigation, & cent ſoixante-dix lavemens, dans leſquels on avoit employé quatorze bouteilles de liqueur anti-vénérienne. Ces remedes, quoique pris en auſſi grande quantité, ne pro-

duisirent à cette malade ni coliques, ni douleurs, ni aucun autre accident, que la salivation légere dont on a fait mention : l'ancienneté & la gravité d'une maladie aussi compliquée les avoient rendus nécessaires ; & sa santé n'en a été aucunement altérée.

Observation seconde.

41. Marie .... native de Paris, âgée de vingt-un ans, ordinairement bien réglée, & d'un bon tempérament, enceinte de six mois : ayant déjà été traitée, il y avoit un an, sans succès, d'une maladie vénérienne bien confirmée, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 29 février 1776, pour une gonorrhée virulente ancienne, un engorgement considérable aux grandes levres, deux chancres très étendus à cette même partie, des pustules chancreuses au pli des aines & des cuisses, des crêtes de coq à

l'anus, une insomnie opiniâtre, & des douleurs aiguës aux articulations. Comme en entrant dans cette maison cette malade se plaignit de maux de reins, & qu'elle avoit éprouvé depuis peu un saisissement très marqué & assez violent, on la saigna, & on lui donna quelques lavemens simples, qui, avec le repos, auroient dû suffire à la conservation de son fruit; mais malgré ces précautions elle accoucha le 9 mars d'un enfant, qui ne vécut que quelques minutes.

Les suites de sa couche ayant été très heureuses, elle fut en état de commencer les lavemens anti-vénériens le 21 mars, à la quantité de deux par jour; & pendant ce tems elle prit tous les jours deux gros de sel *de duobus*, dissous dans un bouillon. Elle continua les lavemens jusqu'au 19 avril: on fut alors obligé de les interrompre, la fievre étant survenue, & les regles ayant paru

presque dans le même tems; mais, après avoir été purgée le 27 avril, cette malade fut en état de reprendre les lavemens le premier mai, & elle les continua sans interruption jusqu'au 3 juin.

Le 26 mars, elle commença à prendre un quart de grain de sublimé par jour, dissous dans une pinte de tisane de salsepareille; & depuis le 6 jusqu'au 20 avril, elle en prit un demi-grain tous les jours. On interrompit ce remede, comme les autres, pour remédier à la fievre & respecter les regles; mais elle les reprit le premier mai, jusqu'au premier juin, sans que la fievre ait reparu, ni qu'il s'en soit suivi aucun accident.

Depuis le 22 mars jusqu'au 5 avril, on dirigea sur les pustules chancreuses de la vulve six fumigations locales d'un gros de mercure doux chacune.

Ces remedes ſuffirent à réſoudre l'engorgement des grandes levres, à deſſécher & cicatriſer les puſtules chancreuſes, à rappeller le ſommeil, & à diſſiper les douleurs des articulations ; mais les crêtes de coq n'y avoient pas cédé, & la réſolution en ayant paru impoſſible, on les coupa le 15 mai : la plaie qui en avoit réſulté, fut bientôt cicatriſée. Pour completter la cure, on employa alors tous les jours les frictions, à la doſe d'un gros de pommade mercurielle, & on les continua depuis le 16 mai juſqu'au 2 juin.

Le 28 avril, il ſurvint, au ſein gauche, une tumeur ſur laquelle on appliqua des cataplaſmes émolliens : le 2 mai, cette tumeur s'ouvrit d'elle-même ; il en ſortit beaucoup de pus. Le 6 mai, le pus qui en ſortoit étoit très louable, le ſein étoit bien dégorgé : le 11, le ſein étoit preſque dans ſon état naturel, & la cicatriſation étoit ſolide.

Cette malade fut jugée radicalement guérie le 11 juin, trois mois & onze jours après son entrée dans cette maison : elle y avoit pris vingt-six grains de sublimé en solution, neuf gros de pommade mercurielle en friction, six gros de mercure doux en fumigation, & cent trente-quatre lavemens, dans lesquels on avoit employé dix pintes & demie de liqueur anti-vénérienne. Ces remedes n'ont pas produit le plus léger accident : cette malade jouissoit à sa sortie de la plus belle santé, & elle s'est soutenue depuis dans cet état, comme on a eu occasion de l'observer plusieurs fois, & même tout récemment.

Observation troisieme.

99. Marguerite...... native de Paris, âgée de trente-six ans, d'un bon tempérament & ordinairement bien réglée, excepté depuis six mois,

ſans néanmoins aucun ſigne de groſſeſſe, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 3 avril 1776, pour une puſtule & un petit chancre à l'entrée du vagin, un ulcere fiſtuleux à l'anus, une exoſtoſe douloureuſe & aſſez conſidérable à l'os cubitus droit, & une douleur ancienne au genou gauche : elle avoit déjà été traitée autrefois d'une maladie vénérienne très confirmée.

Après les préparations convenables, on adminiſtra à cette malade le 12 avril les lavemens anti-vénériens; mais on fut bientôt obligé de les diſcontinuer, à cauſe des ventoſités & de la colique qu'ils produiſoient : une purgation & quelques lavemens émolliens ſimples ſuffirent néanmoins pour calmer cet accident Depuis le 15 avril juſqu'au 8 juin, elle prit un demi-grain de ſublimé tous les jours.

On recommença les lavemens anti-

vénériens le 28 avril, à deux par jour; & comme ils n'occasionnerent cette fois ni douleurs, ni ventosités, on les continua à cette quantité jusqu'au 9 mai; alors on en donna trois par jour, & on ne les cessa que le 9 juin suivant.

Depuis le 12 avril jusqu'au 8 mai, on administra à cette malade dix frictions du poids d'un gros de pommade mercurielle chacune, & on les dirigea principalement sur l'exostose & les parties environnantes.

Comme la plaie fistuleuse de l'anus ne cédoit pas aux remedes donnés jusqu'à ce jour, on y porta aussi les fumigations de mercure doux avec un entonnoir, & on continua ce topique tous les deux jours depuis le 10 jusqu'au 27: on injectoit néanmoins dans cette plaie du vin miellé, & ensuite de l'eau végéto-minérale.

Dès le 28 avril, les douleurs de l'exostose étoient déjà calmées, celles

du genou étoient diſſipées, les puſtules étoient effacées, & le petit chancre cicatriſé.

Le 9 mai, la douleur de l'exoſtoſe étoit totalement ceſſée, l'ulcere de l'anus ſe détergeoit.

Le 20 mai, la ſuppuration de l'ulcere étoit plus avantageuſe encore; elle étoit un peu moins abondante.

Le 11 juin, l'ulcere étoit preſque totalement cicatriſé.

Le 18 juin, la cicatrice étoit parfaite, & tous les autres ſymptomes paroiſſoient diſſipés ſans retour; c'eſt pourquoi cette malade fut jugée & reconnue guérie: elle avoit pris pendant ſon traitement, qui avoit duré deux mois dix jours, trente grains de ſublimé en ſolution, dix gros de pommade mercurielle en friction, neuf gros de mercure doux en fumigation, & cent cinquante-ſix lavemens dans leſquels on avoit employé treize pintes de liqueur anti-vénérienne;

ces remedes ont été pris sans accident, & n'ont aucunement altéré sa santé qui est encore aujourd'hui très bonne.

Observation quatrieme.

222. Charlotte.... native de la Franche-Comté, âgée de dix-sept ans, d'un tempérament délicat, mais ordinairement bien réglée, ayant déjà été traitée, il y avoit un an, sans succès pour une maladie vénérienne bien confirmée, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 12 juin 1776, avec les mêmes symptomes, qui étoient une gonorrhée virulente, des chancres & un ulcere à l'anus & des excoriations chancreuses aux nymphes.

Après avoir été saignée & purgée, cette malade commença à prendre un quart de grain de sublimé le 18 juin, & depuis le 21 juin jusqu'au 3 avril, on lui en donna un demi-grain tous les jours.

Le 18 juin, elle prit en même tems deux lavemens anti-vénériens par jour, & elle les continua ſans interruption juſqu'au 18 juillet.

Depuis le 3 juſqu'au 18 juillet, on lui adminiſtra ſept frictions du poids de deux gros de pommade mercurielle chacune, concurremment avec les bains; & comme l'ulcere de l'anus ne donnoit encore aucune marque d'une cicatriſation prochaine, on employa tous les jours la fumigation d'un gros de mercure doux, que l'on dirigea ſur cet ulcere, au moyen d'un entonnoir.

A la viſite du premier juillet, on s'apperçut que la gonorrhée commençoit déjà à diminuer, & que les excoriations chancreuſes ſe cicatriſoient; mais l'ulcere du rectum étoit toujours au même état.

Le 6 juillet, la gonorrhée ſe tariſſoit ſenſiblement, les excoriations

chancreuſes étoient guéries, mais l'ulcere de l'anus n'étoit encore guere changé.

Le 13 juillet, la gonorrhée étoit tarie, l'ulcere de l'anus ſe cicatriſoit.

Le 18 juillet, cet ulcere étoit cicatriſé, & cette malade fut jugée parfaitement guérie le 19 juillet, après avoir pris ſept grains de ſublimé en ſolution, quatorze gros de pommade mercurielle en friction, neuf gros de mercure doux en fumigation, & ſoixante-deux lavemens, dans leſquels on avoit employé cinq pintes de liqueur anti-vénérienne. Sa ſanté eſt encore aujourd'hui très bonne.

Il y a eu vingt-trois malades traités par la combinaiſon des frictions, fumigations mercurielles, lavemens anti-vénériens, & la ſolution de ſublimé; & il n'en eſt mort aucun.



QUATRIEME PARTIE.

Observations sur quelques Maladies Vénériennes, devenues incurables, & sur la terminaison malheureuse de quelques autres par la mort.

La maladie vénérienne, quand elle est simple & récente, est assez facile à guérir ; elle cede ordinairement à un régime doux, & aux remedes mercuriels sagement administrés : mais quand on néglige d'y apporter remede dès les commencemens, quand on irrite le mal au lieu de l'adoucir, quand on se contente de palliatifs, ou qu'on emploie ces moyens pressans, adoptés par le vul-

gaire, & d'autant plus dangereux qu'ils séduisent par la promptitude de leur opération, alors la guérison devient plus difficile, plus équivoque; & elle l'est d'autant plus, que souvent les parties ont été viciées ou détruites par les moyens mêmes qui auroient dû les conserver. La même chose peut arriver aussi, quand le virus se renouvelle trop fréquemment par une continuation de libertinage ou de malheur, quand il attaque les parties solides, qu'il s'y insinue profondément, & qu'il s'attache à quelques-uns des principaux visceres. Plus ces accidens sont répétés, plus ils sont anciens, & plus la difficulté de la guérison augmente; elle devient même à la fin impossible, quand les organes sont tellement fatigués de récidives, qu'ils en sont d'abord défigurés, & à la fin détruits. Mais cette difficulté, cette impossibilité même de rétablir les

choſes dans leur premier état, eſt relative non-ſeulement à la qualité & à la quantité des parties affectées, & à l'eſpece de décompoſition qu'elles ont déjà éprouvées, mais auſſi à la nature du virus vénérien qui dégénere par ſon mêlange avec d'autres virus qui lui ſont étrangers, comme le ſcorbut, les écrouelles, les dartres, &c. & avec leſquels il s'allie quelquefois ſi intimement qu'il ne peut plus en être ſéparé. Pour en bien juger alors, il faudroit connoître la combinaiſon nouvelle qui réſulte de ce mêlange, afin de la décompoſer ſi elle en eſt ſuſceptible, ou d'y apporter quelqu'autre remede analogue. Mais ce travail eſt encore à faire; & ſi quelqu'un étoit aſſez courageux pour l'entreprendre, & aſſez heureux pour l'exécuter, c'eſt de lui qu'on pourroit apprendre, ce qu'il ſeroit ſi intéreſſant de ſavoir, quelle eſt la nature des dartres, qui

ſont ſi communes aujourd'hui, dans cette grande ville ſur-tout, qui ſe communiquent ſi aiſément, qui ſont ſi opiniâtres, qu'il eſt ſi difficile de guérir, & communément ſi dangereux de ſupprimer (*a*). Il rendroit à l'humanité le plus grand ſervice, ſi en s'occupant de cette partie, dont les charlatans ſe ſont emparés, & dont ils abuſent au grand détriment de l'eſpece, il parvenoit à nous convaincre par l'expérience, que chez

(*a*) Preſque tous les remedes annoncés par les charlatans, & préconiſés pour la guériſon des dartres, ſont des répercuſſifs qui reportent à l'intérieur le virus qui s'étoit déposé à la peau par une criſe quelquefois méconnue, mais ſouvent ſalutaire; & quoiqu'on ſe les permette ſans examen, par une ſuite de préjugé ſur les remedes qu'on croît indifférens, quand ils ne ſont que topiques, il ſeroit peut-être difficile de calculer le nombre des victimes de cette fauſſe opinion, ni de détailler tous les accidens que ces remedes produiſent tous les jours, & qui, quoique ſouvent répétés, ne corrigent perſonne.

quelques-uns les dartres ne forment plus un vice ſimple, qu'elles doivent la plus grande partie de leur exiſtence à un virus vénérien dégénéré & originairement incorporé avec le vice dartreux, & qu'elles ſont le réſultat de cette malheureuſe & nouvelle combinaiſon. Mais quels remedes pourroient adoucir, atténuer, réſoudre en ſes premiers principes, en un mot décompoſer ce vice compliqué ? c'eſt ce qu'il ſeroit encore plus intéreſſant de ſavoir ; c'eſt ce qu'un travail long, aſſidu & réfléchi peut ſeul apprendre, & ce qu'il n'eſt poſſible d'entreprendre que dans les hôpitaux. Il ſeroit à deſirer que le Gouvernement encourageât ces expériences : car il eſt à craindre que ce vice, qui infecte, qui dénature la peau, ne parvienne enfin au dernier degré d'acrimonie, par le peu de ſoin qu'on y apporte, par la maniere dont on le traite, & par la

mauvaise qualité des alimens qu'on se permet, qui entretiennent le mal, si même ils ne l'augmentent. Si ce vice acquéroit encore plus de force, qui répondra qu'il ne rappelle un jour, au moins en partie, une maladie terrible & dégoûtante, qui infecta long-tems des nations entieres, qu'on a depuis souvent confondue avec la vérole, & qui pourroit renaître de ses cendres? Le sublimé corrosif dissous dans des véhicules appropriés, donné long-tems & à petite dose, a quelquefois guéri les dartres les plus opiniâtres & les plus invétérées: est-ce parce qu'elles étoient véroliques? ou ce remede seroit-il une espece de spécifique aux maladies de la peau de ce genre? C'est ce que l'expérience la plus consommée nous apprendra peut-être à la fin.

Mais en attendant que ce nouveau jour nous éclaire, on ne peut nier que ce remede, s'il ne convient

pas à tout le monde, s'il en épouvante encore quelques-uns, ne puisse au moins guider dans la recherche de ceux qu'on pourroit lui substituer: qui sait même si le mêlange raisonné qu'on en pourroit faire avec d'autres substances déjà préconisées pour la guérison des dartres, n'en feroit pas un remede plus avantageux, plus décisif, & ne concourroit pas à perfectionner enfin cette partie si intéressante de l'art de guérir? Mais, il faut l'avouer, on a besoin de constance, quand on a adopté cette maniere de traiter les dartres; car il faut user long-tems de ce remede pour s'en débarrasser totalement; il faut y joindre encore un régime si scrupuleux, si exact; il y faut associer des remedes si gênans, que peu de personnes sont capables de la persévérance nécessaire à cet effet: on fait bien tout ce qu'il faut en commençant; mais si le succès

eſt tardif, ou s'il eſt précoce, & qu'on ſoit trop promptement délivré de ſes dartres, alors on abandonne tout remede, & l'on ſe croit, trop légérement ſans doute, incurable ou guéri. Dans le premier cas, on ne donne pas le tems au remede d'agir; & dans le ſecond, on croit mal-à-propos ſon action ſuffiſante, quoiqu'elle ne ſoit que commencée, & on néglige de détruire le levain interne qui reproduira bientôt la maladie, ou de défendre la peau d'un nouveau virus qui pourroit s'y dépoſer, même par l'effet d'une contagion étrangere. Telle eſt en effet la nature des maladies cutanées, qu'elles ſe reproduiſent à la moindre occaſion, & qu'il faut prendre de longues précautions pour éviter les rechûtes. Ce n'eſt pas que les dartres ſe communiquent auſſi aiſément & auſſi promptement que la gale; mais ſi elles ne ſont pas ſi con-

tagieuses, elles n'en sont pas moins à craindre, par la difficulté qu'il y a à s'en délivrer. Si le vice dartreux, tellement confondu avec le virus vénérien, qu'il ne soit plus qu'un même corps avec lui, est très difficile à détruire; le vice scrophuleux & scorbutique également identifiés avec le virus vénérien, ne le sont guere moins. On ne peut pas dire pourtant qu'ils soient incurables; puisqu'en mariant avec intelligence & en donnant avec persévérance les remedes propres à ces deux maladies, on parvient quelquefois à les guérir. Mais quand le virus vénérien a dénaturé quelqu'organe; quand il en a détruit quelqu'autre; quand il est solidement fixé aux muscles, aux membranes & aux os; quand il y occasionne des ulceres rongeants, des exostoses, des caries, ou des douleurs anciennes & insupportables; alors il devient encore

plus difficile à déraciner. Quand la fievre lente ſe joint à tous ces maux, & que la phtyſie vénérienne les confirme ; il eſt bien rare qu'on puiſſe, par aucun moyen, ſurmonter ces obſtacles, & la perte du ſujet eſt preſque aſſurée. Comme il arrive cependant quelquefois des miracles en ce genre, & qu'il ne faut jamais abandonner les malades à leur déſeſpoir ; on peut, on doit même tenter avec prudence les moyens de guériſon connus, ou, en ſe réduiſant à une cure palliative, rendre au moins ſupportables les derniers jours d'un malade réduit aux abois. C'eſt cette conſidération ſur-tout qui engage les médecins à tendre les mains à ces malheureuſes victimes juſqu'aux bords du précipice où elles vont être englouties ; & s'ils en retirent quelques-unes, ils obtiennent la douce & ineſpérée conſolation d'avoir rempli avec ſuccès

le

le plus ſaint des devoirs de leur état: mais dans ces tentatives dictées par l'amour de l'humanité, on n'eſt pas conſtamment heureux ; la mort, ſourde & impitoyable, n'écoute pas toujours les cris des malheureux qui la craignent; elle n'exauce pas ſouvent les vœux de ceux qui l'implorent, & elle dédaigne également l'indifférence de ceux qui la bravent. Ainſi, les ſecours de l'art les mieux conçus & le plus rationellement dirigés deviennent quelquefois inutiles. Mais il eſt d'autres maladies vénériennes où on ne peut même en tenter aucun, & qui ne laiſſent rien à faire au médecin : ces maladies eſſentiellement mortelles par elles-mêmes, ne fourniſſent aucune reſſource ; & elles ſont la preuve la plus complette des triſtes effets de la débauche & du virus trop long-tems négligé ; le tableau de ces malheurs ne peut être indifférent, & je l'ai cru néceſſaire,

tant pour prouver que tous les remedes anti-vénériens, quelques bons qu'on les ſuppoſe & qu'ils ſoient en effet, ne peuvent quelquefois arracher un malade à la mort, que pour faire voir qu'il eſt des ſituations encore plus fâcheuſes, s'il eſt permis de le dire, où ces remedes, tout inutiles qu'ils ſont, ne peuvent même être tentés : il ne reſte alors au malade que le regret de voir ſon incurabilité démontrée, & à paſſer le reſte de ſes jours dans l'amertume & dans les larmes ; à mourir enfin conſumé de peines & de douleurs.

Si cette peinture naturelle, quelqu'effrayante qu'elle ſoit, de la terminaiſon malheureuſe d'une maladie que l'on ne craint pas aſſez, que l'on néglige trop, ou à laquelle on s'accoutume, quand elle ne ſe montre pas avec toutes ſes horreurs, pouvoit y ſouſtraire quelques-unes de ſes victimes ; je ne la croirois pas

inutile. Il eſt bon quelquefois de montrer aux hommes les véritables dangers qu'ils courent, en ſe livrant ſans réſerve à la fougue de leurs paſſions & à la pétulence de leur tempérament. Les gens de l'art y trouveront encore de quoi ranimer leur zele & multiplier leurs précautions.



CHAPITRE PREMIER.

OBSERVATIONS ſur quelques Maladies Vénériennes, jugées incurables.

Obſervation premiere.

296. HENRIETTE ..... native de la Flandre, âgée de vingt-quatre ans, originairement d'un bon tempérament, & bien réglée, ayant déjà éprouvé pluſieurs fois la maladie vénérienne, dont les principaux ſymptomes ont conſtamment été l'engorgement des aines & des glandes maxillaires, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 16 ſeptembre 1776, pour une exoſtoſe conſidérable à l'os de la mâchoire inférieure, avec un ſoupçon très fondé d'une carie au con-

duit qui regne tout le long de cet os : toutes les glandes du cou étoient en outre exceſſivement engorgées, ulcérées, & ſurmontées de chairs fongueuſes : elles fourniſſoient un pus ichoreux & fétide.

Quoique cette maladie parût autant tenir du vice ſcrophuleux que du vénérien, & que le mal à ſon comble parût peu ſuſceptible de guériſon, cependant eu égard à l'inconduite habituelle de la malade depuis cinq ans, aux différens ſymptomes vénériens qu'elle avoit éprouvés pendant ce tems, & à l'irrégularité des traitemens auxquels elle avoit été ſoumiſe, on ſe détermina à la traiter par les lavemens antivénériens, & les pilules fondantes, après l'y avoir préparée par quelques bains & une médecine : on appliqua ſur la tumeur un emplâtre de ciguë, & on lui donna pour boiſſon ordinaire une tiſane apéritive.

On fut obligé d'interrompre ces remedes, la ſalivation étant ſurvenue; mais on les reprit bientôt, ſans avoir éprouvé depuis le même inconvénient.

Par ces moyens, les glandes du cou parurent d'abord un peu ſe dégorger, les chairs fongueuſes tomberent en ſuppuration, & quelques portions ulcérées ſe cicatriſoient déjà; mais la tumeur reſtoit toujours dure, & paroiſſoit irréſoluble; l'exoſtoſe ne diminuoit point; & malgré les panſemens les plus méthodiques, & l'uſage continué des remedes annoncés, auxquels on joignit encore les pilules de ciguë, on ne put jamais parvenir à cicatriſer l'ulcere du cou; & la malade fut renvoyée comme incurable le premier février 1777, quatre mois & demi après ſon entrée dans cette maiſon, & après y avoir pris ſans ſuccès quatre-vingt-ſix lavemens anti-vénériens,

ſix gros de pilules fondantes, quatre gros de pilules de Belloſte, & les ſucs apéritifs & anti-ſcorbutiques. Sa ſanté n'a été aucunement altérée de l'uſage de ces remedes.

Obſervation ſeconde.

433. Marie ... native de Paris, âgée de vingt-quatre ans, d'un tempérament délicat, originairement bien réglée, mais éprouvant depuis un an une ſuppreſſion conſtante de ſes regles, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 19 janvier 1777, pour un ulcere chancreux vénérien qu'elle avoit depuis long-tems à la gorge, à la ſuite d'un abſcès qui s'étoit formé à cette partie : il avoit détruit une très grande portion du voile du palais du côté gauche, & il ſe prolongeoit juſques dans l'arriere-bouche. Cette malade avoit en outre une exoſtoſe à l'articulation de l'humérus avec le cubi-

tus, & un commencement d'anchylofe à cette partie.

Malgré l'ancienneté & la gravité de la maladie, & l'inutilité des frictions mercurielles auxquelles cette malade avoit déjà été affujettie, on effaya de la guérir, ou du moins de la foulager par les moyens fuivans.

Après l'avoir faignée, baignée & purgée avec un minoratif, on commença le 24 janvier à lui donner tous les jours deux lavemens anti-vénériens, auxquels on joignit enfuite tous les deux jours une fumigation d'un gros de mercure doux; ce qui produifit, le premier février, une falivation qui les fit interrompre. On purgea la malade, & elle reprit le 6 février les lavemens anti-vénériens feuls, & elle les continua fans interruption jufqu'au 11 mars. Pendant leur ufage elle prenoit tous les deux jours un bain, fe gargarifoit avec une décoction vulnéraire, à

laquelle on ajoutoit l'eau végéto-minérale ; & on touchoit l'ulcere avec le collyre de Lanfranc.

Le 12 mars, on ſubſtitua aux lavemens les fumigations de mercure doux, alternativement avec les frictions mercurielles particuliérement appliquées ſur l'exoſtoſe], ſans interrompre pour cela les bains. On dirigeoit même légérement un peu de la fumigation ſur l'ulcere de la gorge & ſur l'exoſtoſe, au moyen d'un petit entonnoir, & on faiſoit prendre en même tems tous les jours à la malade quatre onces de ſuc d'herbes ameres & anti-ſcorbutiques : enfin on la mit au lait pour toute nourriture. Mais malgré ce régime & ces remedes, l'ulcere de la gorge ne put jamais ſe guérir. Elle avoit pris pendant ſon traitement quatre-vingt lavemens anti-vénériens, trois onces de mercure doux en fumigation, & neuf gros de pommade mercurielle en friction.

A la viſite du 13 février, on s'apperçut de quelque légere diminution à l'ulcere de la gorge; mais à celles des 21, 26 février, & 5 mars, cet avantage ne parut pas augmenté.

Le 12 mars, cet ulcere ſe détergeoit un peu plus ſenſiblement : le 27 mars, il étoit en plus mauvais état; ce qui détermina alors à faire prendre le lait pour toute nourriture.

Les 3, 10 & 24 avril, il ne parut aucun changement avantageux à l'ulcere; mais alors l'exoſtoſe diminuoit ſenſiblement, & le mouvement du bras devenoit aſſez libre pour ceſſer de craindre l'anchyloſe.

Le 8 mai, le mouvement du bras étoit très libre, & cette partie paroiſſoit être rentrée dans ſon état naturel; mais l'ulcere de la gorge fut conſtamment rebelle, & il fut jugé dès ce moment incurable, après trois mois & vingt jours du traitement le mieux ſuivi, & ſans aucun accident.

Observation troisieme.

580. Catherine ..... native de la Champagne, âgée de trente ans, d'un tempérament sanguin, & éprouvant ordinairement des regles immodérées, ayant déjà été traitée plusieurs fois de la maladie vénérienne, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 3 mai 1777, pour un écoulement purulent très abondant par la vulve, un engorgement aux aines, des douleurs dans tous les membres, & la fievre lente.

Après avoir été saignée, baignée & purgée convenablement, cette malade commença le 10 mai à prendre un quart de grain de sublimé par jour, dissous dans une pinte de tisane émolliente : le 12, on lui en donna un demi-grain par jour, & on le continua à cette dose jusqu'au 21 du même mois. Pendant cet intervalle, on lui fit prendre

quatre frictions d'un gros de pommade mercurielle chacune ; mais comme ces remedes qui avoient suffi pour dissiper l'engorgement des aines, n'apportoient aucun changement à l'écoulement, & que les douleurs & la fievre lente continuoient à fatiguer la malade, on toucha de nouveau la matrice, & on trouva que le museau en étoit très dur & douloureux, qu'il en découloit une matiere ichoreuse très infecte ; ce qui prouva l'existence d'un ulcere à cette partie, que les douleurs ressenties & la fievre lente éprouvée ne confirmoient que trop. On quitta alors tout remede anti-vénérien, & on mit cette malade au lait pour toute nourriture : on la renvoya le 28 mai comme incurable. Elle avoit pris cinq grains & demi de sublimé en solution, quatre gros de pommade mercurielle en friction, & beaucoup de bains.

Observation quatrieme.

607. Marie-Jeanne .... native de l'Isle-de-France, âgée de vingt-cinq ans, originairement d'un bon tempérament & bien réglée, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 22 mai 1777, pour y être traitée de la maladie vénérienne qu'elle avoit depuis six mois, sans avoir pris aucun remede : les principaux symptomes étoient un écoulement virulent, un ulcere chancreux très considérable, qui avoit rongé les nymphes, le clitoris, & qui s'étendoit jusqu'au fond du vagin, & un engorgement aux aines.

Après avoir été saignée, baignée & purgée, cette malade commença le premier juin à prendre un quart de grain de sublimé par jour, dissous dans une pinte de tisane émolliente : le 5 juin elle en prit un demi-grain,

& depuis le 24 juin juſqu'au 9 août, trois quarts de grain par jour.

Pendant l'uſage de ce remede, on lui adminiſtra tous les deux jours une fumigation locale d'un gros de mercure doux, ſans diſcontinuer pour cela les bains.

Le 9 août, on ſubſtitua aux remedes mercuriels les ſucs anti-ſcorbutiques & le lait pour toute nourriture; & on continua néanmoins à panſer l'ulcere avec un digeſtif ſimple, & enſuite animé avec l'onguent égyptiac.

Le 11 juin, on s'apperçut à la viſite que la ſuppuration de l'ulcere étoit plus abondante; mais le pus qui en couloit, parut être d'une plus mauvaiſe qualité.

Le 18 juin, l'ulcere étoit au même état.

Le 2 & le 9 juillet, la ſuppuration de l'ulcere étoit toujours abon-

dante, & la déterſion s'en faiſoit très lentement.

Le 16 juillet, le pus qui découloit de l'ulcere étoit ſanieux ; on le lava avec l'eau phadégénique.

Le 10 ſeptembre, il n'étoit ſurvenu aucun changement avantageux à l'ulcere.

Le 24 ſeptembre, tout étoit à cet égard dans le même état, l'engorgement des aines étoit diſſipé depuis long-tems.

Le 6 octobre, il n'y avoit aucun changement avantageux; & comme, malgré les remedes donnés, les bains, le lait, les ſucs anti-ſcorbutiques, & les panſemens les plus méthodiques, cet ulcere étoit reſté conſtamment rebelle, & qu'il paroiſſoit être d'une nature phadégénique, on jugea cette malade incurable, après quatre mois & demi de traitement, & avoir pris quarante-trois grains de ſublimé en ſolution, & ſeize gros de mercure

doux en fumigation. Sa ſanté, d'ailleurs, n'avoit ſouffert aucune altération.

La négligence que cette malade avoit apportée pour ſe faire traiter d'un chancre, qui auroit pu être aiſément guéri dans les commencemens, lui donna une étendue très conſidérable ; & il devint enſuite âcre & rongeant, & ſucceſſivement incurable. C'eſt une nouvelle preuve, s'il en étoit beſoin, du danger qu'il y a de laiſſer ces ſortes de chancres abandonnés à eux-mêmes, ſans y apporter un prompt remede.



CHAPITRE

CHAPITRE II.

OBSERVATIONS sur quelques Maladies Vénériennes, terminées par la mort, pendant ou à la suite d'un traitement mercuriel.

Observation premiere.

91. ALEXANDRINE ... native de l'Isle-de-France, âgée de dix-neuf ans, d'un tempérament délicat, & n'étant ordinairement que peu ou point réglée, ayant déjà eu il y avoit quatre ans deux bubons vénériens aux aines, qui s'étoient ouverts d'eux-mêmes, & ayant toujours vécu depuis ce tems & sans précaution, dans l'état de fille du monde, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 26 mars 1776, dans l'espérance de trouver quelque soulage-

ment à un ulcere fiſtuleux à l'anus, qu'elle avoit depuis plus de trois ans, qui pénétroit fort avant dans le rectum, communiquoit au vagin, & avoit pluſieurs autres iſſues à la partie ſupérieure & interne de la cuiſſe gauche : ces communications avoient non-ſeulement été reconnues par la ſonde, mais elles étoient encore mieux prouvées par les matieres fécales & les lavemens qui s'échappoient par ces iſſues. Quand les matieres étoient durcies ou retenues, il ſe formoit, à l'extrémité de chacun des conduits fiſtuleux, une eſpece de poche ou de tumeur groſſe comme un œuf de poule, qui augmentoit conſidérablement toutes les douleurs, leſquelles ne ceſſoient que quand le relâchement ſurvenu à ces iſſues par l'application des cataplaſmes émolliens, permettroit à ces matieres de ſortir. En introduiſant le doigt dans le

rectum, on y touchoit des brides calleuses, assez multipliées, qui en gênoient & en avoient même rétreci le diametre, & qui, quand elles se rapprochoient par quelque mouvement spasmodique, auxquels cette malade étoit fort sujette, bouchoient presqu'exactement le rectum, empêchoient les excrémens de sortir par cette voie, & occasionnoient des angoisses difficiles à exprimer. Cette fistule très compliquée avoit résisté aux frictions mercurielles, auxquelles cette malade s'étoit soumise en trois fois différentes, tant chez elle que dans les hôpitaux : elle en avoit même paru augmentée.

Quoique cette maladie fût justement soupçonnée vénérienne, tant par les symptomes antécédens éprouvés, que par le peu d'effet des remedes mercuriels qu'elle avoit déjà pris pour s'en délivrer, & la conduite peu réguliere qu'elle avoit tenue ;

cependant, eu égard à l'ancienneté & à la gravité de la maladie, aux fistules & clapiers multipliés qui s'étoient successivement formés, & qui ne pouvoient être encore tous connus, à l'étendue de l'ulcere du rectum, qui n'en avoit pas même épargné le sphincter, on hésita à admettre cette malade au traitement. Mais après avoir mûrement consulté son état avec des médecins & chirurgiens éclairés, on céda au desir de soulager cette malade d'un mal qu'elle trouvoit insupportable, & qui la mettoit quelquefois au désespoir, sans s'arrêter aux dangers & aux inconvéniens de cette entreprise, d'autant plus qu'elle refusoit constamment de se soumettre à aucune opération.

Les bains ayant été jugés d'une nécessité absolue, on la prépara longtems, par ce moyen, à l'usage des lavemens anti-vénériens, qui furent

préférés à toute autre méthode, par la facilité qu'on crut avoir de faire parvenir plus promptement & plus ſurement par cette voie le remede de la maladie; on la mit en même tems au lait de vache pour toute nourriture.

Quand on crut la préparation ſuffiſante, on commença à lui adminiſtrer le premier mai les lavemens, à la quantité de deux par jour, dans chacun deſquels on mit ſeulement deux meſures de la liqueur anti-vénérienne: pendant leur uſage, on ne diſcontinua pas pour cela les bains, & la malade reſta conſtamment à la diete blanche.

Les lavemens ne produiſirent aucune eſpece d'accident; mais il n'en réſulta non plus aucun ſoulagement: & les choſes étant reſtées au même état, on prit le parti de joindre aux lavemens des fumigations légeres, faites avec parties égales de mirrhe & de cinabre: on commença ce

traitement mixte les premiers jours de juin, ſans pour cela interrompre les bains; mais malgré cette derniere précaution, les fumigations irriterent les ulceres & les fiſtules, produiſirent beaucoup de douleurs, & un dévoiement aſſez conſidérable; ce qui les fit abandonner pour le moment, ainſi que les lavemens anti-vénériens. On ne parvint à guérir ce dévoiement qu'au bout de quinze jours, en employant conſtamment l'eau de riz, le diaſcordium le ſoir, & en purgeant deux fois la malade avec la manne & le catholicum double.

Au commencement de juillet, le dévoiement étant ceſſé, on recommença les bains & les lavemens, & on les continua juſqu'au 18 du même mois, ſans qu'il parût en réſulter aucun inconvénient; il n'y avoit d'ailleurs ni fievre, ni maux de tête: mais comme ce remede n'apportoit

aucun changement à la maladie, & qu'il fatiguoit beaucoup la malade, on le quitta dès lors totalement, & on se contenta d'insister sur les bains émolliens, & sur les fumigations de mercure doux, que cette malade prit concurremment & constamment trois mois de suite. Les fumigations paroissoient agir avec tant d'action sur ces plaies fistuleuses, que dans le tems même de leur opération, le pus en sortoit avec abondance & facilité ; ce qui avoit procuré un relâchement & un adoucissement à toutes ces parties, & successivement un rapprochement de leurs fibres, qui donnoit quelque légere espérance de guérison : les matieres ne passoient déjà plus alors par la vulve ; mais l'ulcere du rectum & les brides calleuses subsistoient toujours au même point qu'elles ont été décrites ; & comme elles étoient reconnues absolument irrésolubles,

après avoir épuiſé les remedes mercuriels, & s'être aſſuré qu'il n'y avoit plus de virus, on crut que le ſeul moyen de parvenir à une guériſon radicale, étoit de les couper & de les détruire par le moyen de la ſuppuration : on parvint à y faire conſentir la malade. En conſéquence, & lorſqu'elle y fut déterminée, M. Côme d'Angerville, qui avoit aſſiſté aux conſultations précédentes, ſe chargea de cette délicate opération; il la fit avec ſa dextérité ordinaire, & avec un inſtrument qu'il fit faire exprès pour conſerver les parties du rectum environnantes, & ne couper que les brides. L'opération eut d'abord tout le ſuccès deſiré, & la ſuppuration commençoit à s'établir, quand le dévoiement ſurvint avec douleur, & changea toutes les eſpérances qu'on avoit conçues, en craintes beaucoup mieux fondées : les panſemens mupltipliés qu'il exigea, fatiguoient encore beau-

coup la malade, & malgré tous les ſoins & les remedes convenables à cet état, le dévoiement ne diſcontinua point, le bas-ventre ſe météoriſa, les douleurs augmenterent journellement, & ne ceſſerent que quand il y eut des ſignes trop évidens de la gangrene qui termina bientôt les jours de la malade, neuf mois après ſon entrée dans cette maiſon.

A l'ouverture du corps, on reconnut que toutes les fiſtules qui s'étoient rouvertes, communiquoient entr'elles, & avec l'ulcere du rectum; que les brides avoient été bien enlevées, & que l'ulcere pénétroit très profondément dans cet inteſtin. Preſque toutes les parties du bas-ventre étoient déjà en ſuppuration.

On peut conclure de cet expoſé, que la maladie étoit véritablement inſurmontable; que pour parvenir à une guériſon radicale, il auroit fallu ouvrir toutes les fiſtules, &

détruire en même tems tous les clapiers ; ce qui auroit produit un délâbrement affreux, & auroit encore laissé l'ulcere du rectum à guérir. On comprend encore mieux qu'il n'y avoit aucun remede qui pût procurer une fonte suffisante pour détruire tous ces obstacles, & procurer un rapprochement des parties conservées ; que les lavemens anti-vénériens & les fumigations étoient les moyens les mieux indiqués pour produire cet effet, s'il avoit été possible ; mais que s'ils n'ont pas été nuisibles, ils ont été au moins insuffisans. La malade est morte, comme il est aisé de s'en convaincre, des suites de l'opération, qui étoit néanmoins le seul moyen de guérison proposable.

Observation seconde.

138. Elisabeth ...... native de la Champagne, âgée de dix-neuf

ans, ordinairement bien réglee, & d'un bon tempérament, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 30 avril 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne qu'elle avoit pour la premiere fois, & dont les principaux ſymptomes étoient un chancre à la fourchette, pluſieurs autres chancres à l'entrée du vagin, des excroiſſances fongueuſes, & des petits poireaux ſur les nymphes, un poireau conſidérable à l'anus, une tumeur à cette partie qui n'avoit d'abord paru qu'un abſcès ſimple, mais qui s'eſt trouvé enſuite être un ulcere fiſtuleux.

Après avoir été ſaignée & purgée, cette malade fut miſe d'abord à l'uſage des lavemens anti-vénériens, à la quantité de deux par jour : elle les continua juſqu'au premier juillet, conjointement avec les bains; mais comme elle n'en avoit retiré aucun avantage, on les ſupprima pour y

ſubſtituer les frictions, ſans diſcontinuer pour cela les bains : on aſſocia enſuite les fumigations locales aux frictions, & ces deux remedes furent conſtamment continués juſqu'au 20 ſeptembre.

Dès le mois de mai, la malade reſſentit de violentes douleurs aux bras & à la tête, dont elle n'avoit formé encore aucune plainte. Le pouls étoit plein, & il lui étoit ſurvenu un ſaignement de nez, qui détermina à lui tirer du ſang du bras : on fut obligé de répéter cette ſaignée dans le mois de juin, & deux fois dans le mois de juillet, pour les mêmes raiſons.

A la viſite du 24 juin, on trouva les chancres de la vulve parfaitement cicatriſés ; les poireaux des nymphes étoient tombés, mais l'ulcere de l'anus ne cédoit à aucun des moyens employés juſqu'à ce jour.

Le 29, cet ulcere étoit préciſément au même état que le 24.

Le 28 juillet, cet ulcere, loin de diminuer, parut s'agrandir ; & il survint dans le même tems deux bubons considérables aux aines, sur lesquels on appliqua des cataplasmes résolutifs, sans discontinuer pour cela les frictions, les fumigations, ni les bains : on avoit mis cette malade au lait pour toute nourriture.

Le 8 août, les bubons ne donnoient encore aucun signe de résolution; mais l'ulcere de l'anus commençoit à s'adoucir, & à se déterger avantageusement : les bords n'en étoient plus enflammés.

Le 14 août, les bubons commençoient à se résoudre, l'ulcere de l'anus se cicatrisoit sensiblement.

Le 20 août, les bubons étoient presque résous, l'ulcere de l'anus continuoit à se cicatriser.

Le premier septembre, la fievre qui survint, fit cesser tout remede anti-vénérien, & abandonner le

lait; on mit cette malade à l'usage des apozemes de chicorée & de bourrache, qu'on rendit purgatifs quelque tems après : la bouche à cette époque s'échauffa beaucoup, & la salivation survint abondamment avec des ulceres à la langue & au palais; on employa les gargarismes mielleux & adoucissans d'abord, & successivement les spiritueux; mais les ulceres de la bouche étoient rebelles, & ne cédoient pas à ces remedes.

La fievre prit ensuite un caractere de malignité & de putridité, qui obligea de recourir aux anti-septiques, à une boisson copieuse nitrée & émétisée; les évacuations parurent d'abord se faire avec avantage, mais successivement la décomposition des sucs devint générale, les ulceres de la bouche se gangrenerent, & l'ulcere de l'anus, qui étoit presque guéri lors de l'invasion de la fievre, s'étoit agrandi, & com-

mençoit également à recevoir l'impression gangreneuse. On employoit alors les gargarismes les plus stimulans, les spiritueux; on touchoit les ulceres avec des teintures anti-septiques appropriées, & on donnoit la décoction de quinquina avec profusion : par ces moyens on retarda les progrès de la gangrene; mais la cause subsistant toujours, & les forces s'affoiblissant malgré tous les confortatifs employés, ces moyens furent insuffisans pour la combattre, & la malade périt assez paisiblement des suites de la fievre putride & de la gangrene, le 28 octobre, sept mois après son entrée dans cette maison.

On voit par cette observation que quand la fievre est survenue, tous les symptomes vénériens étoient presque totalement détruits par l'effet du mercure, quoique l'ulcere de l'anus ne fût pas encore parfaitement cicatrisé.

La ſalivation abondante ſurvenue & enſuite entretenue par des ulceres rongeans que rien ne put adoucir, ne doit-elle pas être regardée comme une des cauſes de la décompoſition premiere des ſucs, & peut-être de la fievre putride qui s'eſt enſuivie? La matiere de cette ſalivation, âcre, ſtimulante, corroſive, ne pouvoit-elle pas par la voie de la déglutition parvenir juſqu'à l'eſtomac, coopérer à l'irritation de ſes fibres & de celles des inteſtins, & communiquer aux liqueurs de l'eſtomac & des autres viſceres du bas-ventre ſes mauvaiſes qualités? ou la fievre putride dépendoit-elle d'une diſpoſition particuliere, & étrangere au mercure & à ſes effets? C'eſt ce qu'il n'eſt peut-être pas aiſé de ſavoir, & ce que je n'entreprendrai pas de décider. Il auroit peut-être été plus prudent de ne pas tant inſiſter ſur les remedes mercuriels, quand

quand on s'eſt apperçu que l'ulcere de l'anus n'en étoit guere amélioré: mais on a toujours envie de guérir radicalement ; & quoiqu'il exiſte des ulceres que le mercure ne fait qu'irriter, il paroît cependant que celui-ci ſe ſeroit parfaitement cicatriſé à la fin ſans la fievre ſurvenue, du moins ſi l'on en juge par l'état où il étoit à cette époque malheureuſe.

Obſervation troiſieme.

269. Cécile...... native de la Franche-Comté, âgée de vingt ans, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 22 août 1776, pour une gonorrhée virulente, un chancre aſſez conſidérable ſur la nymphe droite qui communiquoit à la fourchette, un ulcere ſinueux ſur cette même partie, des excoriations chancreuſes répandues dans le vagin, ſur les

grandes levres, le pli de l'aine & la marge de l'anus, trois condylomes ulcérés à l'anus, une excoriation qui se prolongeoit jusques dans le rectum, & un engorgement aux aines; tous symptomes de la maladie vénérienne négligés, & qui subsistoient depuis quelques mois, sans qu'on y eût fait aucun remede.

Après avoir été saignée, baignée & purgée, cette malade commença le 28 août le sublimé à la dose d'un quart de grain par jour, dissous dans une pinte de tisane émolliente, & elle le prit à cette dose jusqu'au 4 septembre, qu'elle fut obligée de le quitter, la salivation étant survenue; cet accident inattendu n'avoit cependant été produit que par deux grains de sublimé, pris en huit jours de tems. On employa les tisanes adoucissantes, les bains, les gargarismes & les purgatifs appropriés, pour remédier de bonne heure à la saliva-

tion, & reprendre ensuite les remedes mercuriels.

On fut en état de le faire le 17 septembre, & on employa alors les lavemens anti-vénériens à la quantité de deux par jour; mais le 27 du même mois, la salivation étant de nouveau survenue, on fut obligé de les supprimer, & de recourir aux moyens déjà employés pour y remédier. La salivation cessée, il lui succéda un dévoiement bilieux & très âcre, qu'on chercha d'abord à adoucir par l'eau de riz & les lavemens incrassans; on donna ensuite l'ipécacuanha à petite dose, avec le diascordium, pour en modérer l'effet, & on y joignit un régime approprié; on purgea ensuite cette malade tous les huit jours avec la manne & le catholicum double: mais ces remedes ne produisirent presque aucun avantage, & le dévoiement subsista toujours avec la même force; la fievre

s'étoit enfin mise de la partie, & elle prit bientôt un caractere de putridité, qui se développa de jour en jour, & réduisit enfin cette malade à un état d'affaissement difficile à exprimer : les déjections âcres irriterent l'ulcere fistuleux de l'anus qu'on avoit opéré, l'agrandirent, y porterent un caractere d'inflammation qu'on ne put vaincre, & la gangrene bientôt s'y établit. On employa vainement, tant intérieurement qu'extérieurement, les anti-septiques les plus énergiques : le mal étoit à son comble, & il ne finit qu'avec les jours de la malade, le 17 novembre 1776, deux mois vingt-quatre jours après son entrée dans cette maison ; dès le 27 septembre, on avoit mis cette malade dans une salle à part, où l'on n'employoit point de mercure, dont on redoutoit l'impression.

A la visite du 6 septembre, les chancres étoient déjà détergés, & prêts à se cicatriser.

Le 18 septembre, la gonorrhée commençoit à se tarir, les pustules s'effaçoient, les excoriations chancreuses se guérissoient; mais à cette époque l'ulcere de l'anus fut reconnu fistuleux.

Le 24 septembre, on fit l'opération de la fistule avec succès, & on pansa la plaie méthodiquement; mais le dévoiement survenu le 12 octobre, & qui avoit succédé à la salivation, s'opposa toujours à la détersion & à la cicatrisation de cette plaie, qui s'irrita, s'enflamma, & devint enfin gangréneuse.

On comprend, sans qu'il soit besoin de le dire, que deux grains de sublimé pris en huit jours de tems, & vingt lavemens administrés vingt jours après, & dans lesquels on avoit employé une pinte de liqueur anti-vénérienne, ne peuvent point être regardés comme la cause du

dévoiement ſurvenu, & de ſes effets funeſtes. L'opération de la fiſtule auroit eu cependant un ſuccès complet, ſans ce dernier accident, qui n'eſt malheureuſement que trop commun à la ſuite de cette opération, & qui ſuffit quelquefois pour la rendre infructueuſe. Quand même la ſalivation auroit coopéré au développement de la maladie ſurvenue, on n'auroit guere pu l'éviter, en employant une autre méthode. On ſait au contraire que de toutes les préparations mercurielles, le ſublimé eſt celle qui excite le moins de ſalivation; & il n'étoit pas poſſible de le donner à une doſe plus légere, & à des diſtances plus éloignées: on peut en dire autant des lavemens anti-vénériens. Il faut donc attribuer cet événement malheureux à la gravité & à l'ancienneté de la maladie vénérienne, à la diſpoſition particuliere des inteſtins, & à l'acri-

monie des ſucs qui ſe ſont auſſi facilement exaltés, & qui ont rendu l'opération de la fiſtule inutile & ſes ſuites funeſtes.

Obſervation quatrieme.

373. Marie-Louiſe,..... native de Paris, âgée de dix-huit ans, n'étant pas encore réglée, & ayant déjà été traitée & guérie, il y avoit un an, d'une maladie vénérienne bien confirmée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 10 décembre 1776, pour une gonorrhée virulente, avec phlogoſe à la vulve, des excoriations aux mamelons du ſein, & la gale.

Après avoir été ſaignée & purgée convenablement, cette malade commença l'uſage des lavemens le 13 décembre, à la quantité de deux par jour, & à deux doſes de liqueur anti-vénérienne chacun, & elle les continua juſqu'au 29 du même

mois : dans cet intervalle, elle prit une priſe de pilules fondantes.

A la viſite du 24 décembre, il n'y avoit plus de phlogoſe à la vulve ; les ſeins étoient guéris, & la gale commençoit à ſe deſſécher : la gonorrhée étoit toujours la même.

Le 30 décembre, les regles parurent, pour la premiere fois, avec abondance ; mais le lendemain, elles ſe ſupprimerent tout d'un coup, & ſans cauſe manifeſte ; & il ſurvint ſur le champ à cette malade un vomiſſement de ſang conſidérable, avec foibleſſe, qui l'étouffa en quelques minutes.

On ne peut attribuer une mort auſſi ſubite qu'à la ſuppreſſion inattendue des regles, & au reflux du ſang, qui, en ayant ſurchargé l'eſtomac & les poumons, a ſuffoqué la malade : l'inſpection du cadavre a juſtifié cette opinion.

Obſervation cinquieme.

627. Louiſe ... native du Vexin-François, âgée de vingt-quatre ans, ordinairement bien réglée, excepté depuis trois mois, ſans néanmoins aucun ſigne, ni ſoupçon de groſſeſſe, ayant déjà été traitée & guérie de la maladie vénérienne, & ſortant à peine de l'hôpital, où elle avoit été détenue pendant quatre mois, pendant lequel tems elle avoit éprouvé un rhume opiniâtre avec crachement de ſang, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 3 juin 1777, pour une gonorrhée virulente ancienne, un bubon également ancien à l'aine gauche, & un ſimple engorgement à l'aine droite.

Quoique cette malade fût déjà dans un état de phtyſie, & que ſon crachement de ſang ſubſiſtât encore; cependant on ſe crut permis de tenter quelque remede anti-vénérien avec

la plus grande circonspection, & on donna pour cette raison la préférence aux lavemens anti-vénériens, qu'elle commença le 6 juin, ne prenant d'ailleurs que du lait pour toute nourriture; mais au bout de huit jours on les quitta, la toux la fatiguant beaucoup, & le crachement de sang ne se dissipant point : on lui donna une tisane pectorale incrassante, le looch avec le jaune d'œuf, une émulsion narcotique le soir, & on continua le lait.

Le bubon s'étant ouvert, on en perfectionna encore l'ouverture avec la pierre à cautere, & on le pansa méthodiquement; la suppuration s'y établit de la maniere la plus satisfaisante, & la gonorrhée se tarissoit sensiblement; mais la fievre lente, la toux, le crachement de sang subsistoient toujours. Cette malade tomba insensiblement dans le marasme, qui la conduisit au tombeau.

La cauſe de ſa mort eſt trop manifeſte pour s'y arrêter un inſtant.

Obſervation ſixieme.

753. Marie ... femme mariée, native du Forez, âgée de trente-huit ans, d'un tempérament délicat, éprouvant ſouvent des regles immodérées, attaquée de la maladie vénérienne depuis ſix ans, ſans avoir ſubi aucun traitement méthodique, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 3 ſeptembre 1777, pour une gonorrhée virulente très ancienne, un ulcere rongeant à l'anus, qui étoit en outre parſemé de condylomes, une tumeur conſidérable à l'articulation du bras droit avec l'avant-bras, des douleurs aiguës & continuelles aux extrémités ſupérieures & inférieures, qui augmentoient encore pendant la nuit, & ne lui permettoient pas de dormir.

Après qu'elle eut été ſaignée &

purgée avec un minoratif très doux, on adminiſtra à cette malade le mercure gommeux, le 8 ſeptembre, à la doſe d'une cuillerée le matin, & d'une autre le ſoir; elle buvoit pardeſſus de l'infuſion de fleurs de guimauve.

Le 20, on lui en donna deux cuillerées le matin, & une le ſoir.

Le 26, il parut un peu de ſalivation, qui fit ſuſpendre ce remede, pour avoir recours à un minoratif, qui fut répété pour détourner l'humeur qui ſe portoit toujours à la bouche.

Le 5 octobre, la malade reprit le mercure gommeux à deux cuillerées par jour; & elle le continua à cette doſe jusqu'au 16, que le dévoiement ſurvint: on l'abandonna de nouveau, pour la repurger avec le catholicum double & la manne; on ſubſtitua l'eau de riz à la tiſane pectorale, & on tint cette malade à un régime

incraſſant & analeptique. Malgré ces précautions, le dévoiement continua toujours avec abondance & fétidité.

Le premier novembre, le dévoiement diminuoit ſenſiblement; le 7 novembre, il étoit preſque totalement arrêté.

Le 13 novembre, il ne ſubſiſtoit plus de dévoiement.

Mais le 19 novembre cette malade périt ſur le champ, & comme ſuffoquée. Cet accident fut occaſionné ſans doute par la métaſtaſe qui ſe fit tout d'un coup de l'humeur qui abreuvoit l'ulcere de l'avant-bras, dont la ſuppuration tarit, & dont la tumeur s'affaiſſa au même inſtant. Les autres ſymptomes vénériens étoient un peu calmés, mais aucun n'étoit totalement détruit; il n'y avoit que les douleurs qui étoient appaiſées, & le ſommeil qui étoit rétabli.

Cette obſervation fait voir le dan-

ger qu'il y a de négliger trop longtems la maladie vénérienne ; il en résulte souvent des ulceres rebelles, des excroissances irrésolubles, & des tumeurs du plus mauvais caractere & qui n'ont presque jamais une terminaison heureuse.

Quoique le pus de l'abscès, dont la résorption a occasionné la mort, fût d'une acrimonie excessive, ce que l'état de la plaie démontroit évidemment, il falloit que la qualité de ce pus fût bien maligne, bien virulente, & en quelque sorte *délétere*, pour que la délitescence pût occasionner une mort aussi prompte. Le cours de ventre avoit été arrêté avec trop de précaution pour présumer qu'il eût concouru à la production de cet accident : il peut seulement l'avoir préparé par une premiere métastase plus lente de l'humeur qui couloit par le ventre, &

dont la qualité n'étoit guere moins virulente que celle qui abreuvoit les ulceres & les abſcès.

Obſervation ſeptieme.

25. Marie-Magdelaine .,. native de l'Iſle-de-France, âgée de vingt-deux ans, n'étant pas réglée depuis vingt-trois mois, femme du monde depuis dix ans, & ayant été déjà traitée deux fois de la maladie vénérienne la plus confirmée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet le 6 février 1776, pour un écoulement virulent très ancien, des chancres & des poireaux à la vulve, des crêtes de coq à l'anus, des douleurs dans tous les membres, une inſomnie habituelle, une fievre lente, & de violens maux de tête; elle avoit d'ailleurs la poitrine délicate, elle touſſoit beaucoup, & l'expectoration étoit de la plus mauvaiſe qualité, de ſorte qu'elle étoit véritablement

dans un état de phtysie au moins commençante.

Après l'avoir purgée avec de la manne, on lui administra le sublimé le 10 février, à la dose d'un quart de grain par jour, dissous dans une pinte de tisane pectorale coupée avec le lait; elle continua ce remede à cette dose jusqu'au 18 du même mois, qu'on le quitta tout-à-fait, pour remédier à un cours de ventre survenu; on substitua l'eau de riz au lait, & on donna à la malade tous les remedes pectoraux capables de diminuer la toux, & de faciliter l'expectoration. Les symptomes vénériens commencerent à disparoître le 24 février, quoiqu'alors on n'eût donné que deux grains de sublimé. Le dévoiement ayant paru appaisé, on lui administra quelques frictions mercurielles, & on la remit au lait pour toute nourriture. On employa à chaque friction, un gros de pommade

made mercurielle, & on les donna à trois jours de distance les unes des autres : ce remede fut commencé le premier mars, & on le quitta tout-à-fait le premier avril, tant parce qu'il procura peu de soulagement à la malade, que parce qu'il sembloit avoir encore augmenté la toux & les crachemens purulens, & que la fievre lente qu'on avoit d'abord soupçonnée n'être qu'un symptome de la maladie vénérienne, l'étoit plutôt de la phthisie, dont elle annonçoit la confirmation.

Depuis le premier avril, on s'est contenté de donner du lait à la malade, de calmer sa toux avec les pectoraux appropriés, de lui concilier le sommeil avec quelques juleps anodins; mais ces secours, qui calmoient les douleurs, n'étoient pas capables de procurer une guérison radicale : aussi succomba-t-elle à tous ses maux; & les sueurs noc-

turnes s'étant jointes à l'expectoration purulente, au cours de ventre colliquatif, & à la fievre lente, terminerent les jours de la malade le 24 avril, deux mois & demi après son entrée dans cette maison.

Cette malade mourut de la phtysie vénérienne, tant parce que le virus, étant déjà fort ancien, & ayant jeté de profondes racines, ne put être détruit, que parce que la poitrine étoit alors en pleine suppuration & dans un état d'incurabilité parfaite. Elle seroit morte également, quand même elle n'auroit pris aucun remede mercuriel : mais on crut devoir tenter l'effet qu'ils pourroient produire dans une circonstance où il n'y avoit sans doute d'autre moyen d'améliorer l'état de la malade ; & on s'arrêta au moment que l'inutilité en fut prouvée. Elle a pris deux grains de sublimé en solution, & dix gros de pommade mercurielle en

friction dans un espace de tems assez étendu pour n'en appréhender aucun mauvais effet.

Observation huitieme.

59. Catherine . . . . native de la Beauce, âgée de trente-deux ans, d'un tempérament phlegmatique & ordinairement bien réglée, ayant déjà eu trois enfans assez bien constitués, est entrée à la maison de santé de la rue Plumet le 14 mars 1776, pour une gonorrhée virulente qu'elle avoit depuis quatorze mois, accompagnée de deux chancres, & des poireaux à l'anus, avec un engorgement sensible, mais encore peu développé, aux deux aines.

Après avoir été saignée & purgée, cette malade fut mise le 17 mars à l'usage du sublimé, à la dose d'un quart de grain par jour, dissous dans une pinte de tisane émolliente; & elle le continua à cette quantité jus-

qu'au 20 du même mois ; & depuis le 20 jusqu'au 27 mars, on lui en donna un demi-grain par jour : on quitta alors le sublimé, la salivation étant survenue, tant par l'effet de ce remede, que par deux frictions de deux gros de pommade mercurielle, qu'elle avoit prises conjointement.

Le 28 mars, la salivation étoit très abondante ; ce même jour, on s'apperçut que le bubon de l'aine gauche se terminoit par la suppuration.

Le premier avril, on ouvrit ce bubon ; il en sortit une grande quantité de matiere ichoreuse, & d'une odeur fétide.

Le 3 avril, le bubon de l'aine droite annonçoit également sa terminaison par la suppuration.

Le 6 avril, on en fit l'ouverture, & il fournit une très grande quantité de pus grisâtre & de mauvaise odeur.

Le 9 avril, le bubon de l'aine gauche commençoit à se déterger.

Le 13, il commençoit à se cicatriser.

Le 12 avril, la suppuration du bubon de l'aine droite étoit déjà si considérable, qu'elle avoit fondu la plus grande partie des glandes: le tissu cellulaire en étoit tellement abreuvé & détruit, qu'on voyoit à découvert la partie supérieure du couturier, & la partie moyenne des triceps, qu'elle avoit pour ainsi dire disséquée.

Le 14 avril, la suppuration qui avoit été jusques-là si abondante, tarit tout d'un coup, sans aucune cause manifeste, & la gangrene commença dès-lors à paroître; c'est pourquoi on changea la matiere des pansemens ordinaires; & par des digestifs animés, on tâcha d'exciter l'oscillation des vaisseaux, & de rappeler promptement la suppuration; & on

mit la malade à l'uſage de l'infuſion de quinquina.

Le 20 avril, on emporta tout ce qui étoit déjà ſphacélé, & on employa dans les panſemens les antiſeptiques les plus énergiques, auxquels on ajouta la teinture de myrrhe & d'aloès.

Le 28 du même mois, la ſéparation des parties gangrenées paroiſſoit ſe faire avec avantage; & le 1er mai, cette opération de la nature ſembloit ſe perfectionner : mais le 13, la gangrene reparut avec toutes ſes horreurs; & malgré les panſemens les plus méthodiques, & les remedes les plus capables d'en arrêter le cours, la malade mourut totalement gangrenée, & dans l'affaiſſement le plus complet.

Il eſt d'autant plus étonnant que le pus fourni par les deux bubons ait été d'abord ichoreux & fétide,

que l'ouverture en a été faite aſſez promptement, & auſſi-tôt qu'il y a eu la moindre preuve de fluctuation. Il faut donc qu'il ſe ſoit fait à ces parties une ſuppuration ſourde, interne, dont l'action ſe ſoit portée de préférence ſur le tiſſu cellulaire & les muſcles de la cuiſſe, & qu'elle ne ſoit arrivée au-dehors que quand elle avoit déjà fait des progrès difficiles à arrêter, & produit un délâbrement inattendu. C'eſt au moins une nouvelle preuve qu'il ne faut pas toujours attendre la maturité parfaite des bubons pour les ouvrir. On riſque quelquefois, il eſt vrai, de produire des indurations, & même des carcinomes, quand on ouvre les bubons trop tôt; mais on riſque des ſuppurations internes auſſi fâcheuſes, quand on en retarde l'ouverture. Qui donnera des regles sûres pour ne pas anticiper dans ce cas ſur le travail de la na-

ture, & profiter encore à tems des moyens qu'elle emploie pour se délivrer des matieres étrangeres qui l'accablent? C'est un point de difficulté très aisé à présenter, très important à connoître, mais quelquefois très difficile à saisir : l'expérience seule peut donner des regles en ce cas; il faut donc la consulter de préférence, avec une intelligence persévérante; c'est le meilleur & le plus assuré guide que nous ayons.

Observation neuvieme.

17. Jean-François .... natif de la Champagne, âgé de trente-six ans, originairement d'un bon tempérament, avoit eu précédemment un engorgement au testicule gauche, à la suite d'une gonorrhée inconsidérément répercutée par les astringens, duquel engorgement il n'étoit pas encore parfaitement guéri, quand, en courant la poste à franc étrier, il

ſe pinça & ſe froiſſa fortement le teſticule déjà malade, à l'arçon de la ſelle, dans un inſtant où ſon cheval ſe cabroit; ce qui lui occaſionna une douleur ſi vive, qu'il en perdit un inſtant connoiſſance, & qu'il en réſulta une continuation de douleur d'un caractere inflammatoire, qui ne l'empêcha pas néanmoins de continuer ſon voyage. Pour calmer les douleurs du teſticule, il n'avoit rien imaginé de mieux que de le laver avec de l'eau de puits bien fraîche; ce qu'il répétoit à chaque poſte, & ce qui engourdiſſoit le mal pendant quelque tems. Arrivé à ſa deſtination, il fut ſaigné deux fois, & on lui appliqua, aſſez mal-à-propos ſans doute, des cataplaſmes répercuſſifs & aſtringens, qui n'empêcherent pas que l'engorgement du teſticule ne devînt inſenſiblement exceſſif.

Quand ce malade ſe préſenta à la maiſon de ſanté établie pour les

hommes, le 5 juin 1776, on reconnut deux trous fistuleux dans la partie inférieure du scrotum du côté gauche, par lesquels il s'évacuoit une très grande quantité de sanie; on sonda ces trous fistuleux, & la sonde passoit à travers cette masse, comme si c'eût été une éponge : les douleurs du testicule se prolongeoient jusqu'au cordon & au bas-ventre; la fièvre lente accompagnoit cette terrible tumeur, & le malade, tout plié en deux, ne pouvoit supporter aucune autre situation.

On appliqua sur cette tumeur énorme quelques cataplasmes maturatifs, pour y déterminer, s'il étoit possible, un point de suppuration plus saillant; & on donna à ce malade quatre frictions d'un gros de pommade mercurielle chacune: mais ces remedes furent inutiles, & les taches livides qui parurent alors au scrotum, faisant justement appré-

hender les ſuites de la gangrene dans cette partie, on ſe décida à l'amputation de toute la tumeur. Elle fut faite avec toute la précaution poſſible; mais l'engorgement du cordon étoit ſi conſidérable, & il paroiſſoit ſe prolonger à une diſtance ſi éloignée des inſtrumens, qu'on ſe contenta de le couper le plus près qu'il fut poſſible de l'anneau : il y eut très peu de ſang répandu par le cordon, ce qui n'étoit pas de bon augure : on chercha à y ranimer la circulation par des lotions & fomentations ſpiritueuſes & anti-ſeptiques; la gangrene s'y étoit intimement communiquée, & parvenant bientôt au bas-ventre, le malade mourut aſſez paiſiblement le cinquieme jour de ſon opération.

Si, au lieu de continuer ſon voyage, ce malade eût pris du repos, s'il s'étoit fait ſaigner pluſieurs fois, &

s'il eût employé sur la tumeur des cataplasmes émolliens, anodins, au lieu des répercussifs, qui sont si dangereux alors; il est probable que la tumeur se seroit amollie, si elle n'avoit pu se résoudre totalement; & dans le cas où il n'auroit pu se soustraire à l'opération, elle n'eût pas été du moins infructueuse. Mais quand on la pratiqua, le mal étoit à son comble; & ce ne fut que pour tenter le seul moyen qui restoit encore de sauver les jours à ce malade, qu'on s'y résolut. La tumeur extirpée avoit vingt pouces de circonférence, & le cordon vers l'anneau étoit proportionnellement aussi éloigné de l'état naturel.

Cette observation fait encore voir le danger qu'il y a de supprimer prématurément les écoulemens gonorrhoïques par les astringens; sans cette premiere faute, & l'engorgement du testicule qui la suivit, le

froiſſement de cette partie n'eût jamais été ſi conſidérable, & les conſéquences en euſſent été ſans doute moins funeſtes.

Obſervation dixieme.

156. Denys ... natif de la Bourgogne, âgé de trente-ſix ans, d'un tempérament très délicat, eſt entré à la maiſon de ſanté établie pour les hommes, le 13 décembre 1776, pour un bubon conſidérable à l'aine gauche, qui avoit ſuccédé à des chancres & à une gonorrhée qui avoient été guéris ſans précaution. Ce bubon s'étoit ouvert de lui-même, & la plaie s'étoit agrandie promptement, & de telle maniere, qu'elle avoit pénétré juſqu'au bas-ventre: elle fut panſée méthodiquement, & pendant ce tems on donna à ce malade douze frictions de deux gros de pommade mercurielle chacune, & à trois jours de diſtance les unes des autres, ſans

qu'il en ait réſulté ni ſalivation, ni aucun autre accident ; la plaie au contraire en parut d'abord plus vermeille, la ſuppuration en étoit plus louable, & les bords commençoient à ſe rapprocher; mais la fievre qui ſurvint, loin de favoriſer la cicatriſation commençante de cette plaie, ne contribua pas peu à l'agrandir & à lui rendre ſa premiere étendue; le dévoiement qui parut enſuite, & qu'on jugea être colliquatif, occaſionna de fréquentes foibleſſes, & ne put être modéré par aucun moyen; le maraſme enfin s'établit de maniere à ôter toute eſpérance; la plaie prit tous les jours un caractere plus malin, & elle finit par pénétrer dans le bas-ventre, & précipita ainſi les jours malheureux de ce malade : il mourut le 5 avril 1777.

Cette obſervation eſt une nouvelle preuve, ſi on en avoit beſoin, des

inconvéniens ſans nombre qu'il y a à brûler les chancres au lieu de les faire ſuppurer, & à ſupprimer ſans précaution les gonorrhées. Le virus, aigri par ces moyens, ſe porte vers d'autres parties originairement les plus foibles, & y occaſionne de ces ſuppurations ſourdes, & qui ne paroiſſent au-dehors que quand le pus a déjà fait intérieurement les plus grands ravages.

Obſervation onzieme.

182. Louis.... natif du Languedoc, âgé de vingt ans, avoit originairement la poitrine délicate ; il étoit tourmenté d'une toux ſeche, & il éprouvoit de fréquens crachemens de ſang. Malgré cet état, fait pour donner de juſtes inquiétudes, & qui auroit dû l'engager à la modération, il s'abandonnoit ſans réſerve à ſon penchant pour la débauche, dont le premier fruit avoit été une gonor-

rhée qu'il avoit guérie très promptement lui-même avec les astringens : cette suppression augmenta la toux, & rendit les crachats plus abondans & d'une plus mauvaise qualité ; ce qui ne le corrigea pas : car trois mois après, il brûla, avec la pierre de vitriol, de nouveaux chancres qu'il avoit mérités ; & il ne prit, malgré cela, aucune précaution pour se délivrer de deux bubons qui lui étoient survenus, qui s'ouvrirent d'eux-mêmes ; & il ne pensa à recourir aux gens de l'art, que quand le mal fut porté au dernier excès. En effet, quand il entra à la maison de santé établie pour les hommes, le 23 décembre 1776, un de ces bubons fournissoit une suppuration de très mauvaise qualité, & il avoit déjà le coup-d'œil carcinomateux ; l'autre prit bientôt le même caractere : & tandis que, par des pansemens méthodiques & par quelques frictions mercurielles

mercurielles données avec précaution, on tâchoit d'amener ces parties à une ſuppuration avantageuſe, la fievre lente, la toux continuoient de fatiguer le malade, & la phthiſie n'étoit déjà plus équivoque. Une gangrene ſeche augmenta encore le mauvais état des plaies ; &, après quatre mois & demi de douleurs, ce malade mourut dans le dernier degré de maraſme.

A l'ouverture de ſon corps, on reconnut que les poumons étoient en partie détruits par la ſuppuration. Il y avoit pluſieurs adhérences de la plevre aux côtes, & de la plevre aux poumons ; la veſſie étoit rapetiſſée, & ne pouvoit guere contenir qu'un petit verre d'urine, ce qui étoit la cauſe de la néceſſité où étoit ce malade d'uriner très fréquemment ; les tuniques de la veſſie étoient épaiſſes & racornies, triſtes effets de

la débauche & de l'uſage inconſidéré des aſtringens. Quoique la poitrine fût originairement délicate, on peut préſumer néanmoins que la ſuppuration de ce viſcere avoit été occaſionnée ou au moins accélérée par le virus vénérien.

Obſervation douzieme.

204. Jean-Denis..... natif du Beauvoiſis, âgé de vingt-huit ans, d'un aſſez bon tempérament, eſt entré à la maiſon de ſanté établie pour les hommes, le 15 janvier 1777, pour un bubon que ce malade avoit gardé long-tems, ſans y appliquer d'autre remede qu'un emplâtre de poix de Bourgogne, qui en avoit accéléré l'ouverture. Ce bubon, faute de ſoins, étoit devenu inſenſiblement fiſtuleux, & il s'y étoit formé cinq ouvertures ſinueuſes qui ſe communiquoient entr'elles; les bords en étoient durs & calleux, il ſortoit de

chacune de ces sinuosités fistuleuses un pus noir & ichoreux. Pour donner une issue plus avantageuse à ce pus, & augmenter l'ouverture de ce bubon, on y appliqua une traînée de cautere, & on parvint insensiblement, par ce moyen, à en former une plaie simple, moins compliquée & moins fâcheuse, que l'on pansa avec un digestif animé. Pendant ce tems, & après les préparations nécessaires, on donna tous les jours à ce malade un quart de grain de sublimé dissous dans une pinte de tisane de salsepareille : on commença ce remede à cette dose le 20 janvier. Au bout de huit jours on la doubla, & on donna un demi-grain de sublimé par jour, & ce remede fut continué sans interruption jusqu'au 15 février : on lui administroit en même tems tous les deux jours une friction d'un gros de pommade mercurielle.

Ces remedes, joints aux pansemens méthodiques, avoient détruit presque tous les sinus, & la plaie étoit très belle; rien en un mot ne s'opposoit à l'idée agréable de voir bientôt ce malade radicalement guéri; d'ailleurs il se portoit très bien, & il étoit même engraissé, quand un ami imprudent, qui étoit venu le voir, lui apporta des pommes en profusion. Il les mangea avec autant d'avidité que d'imprudence; la nuit de ce repas funeste, ce malade éprouva des coliques accompagnées de foiblesses, sans en avouer la cause; on lui donna beaucoup de lavemens émolliens, huileux & purgatifs, & on lui fit boire abondamment de l'eau tiede, dont il parut soulagé; mais une nouvelle crise survenue le matin, l'emporta sur le champ.

A l'ouverture de son corps on trouva l'estomac farci d'une pulpe

aigrie, & on y reconnut encore aisément les débris des pommes qui n'avoient pu être digérées. Cet exemple est frappant, & il est bien fait pour contenir dans la modération ceux qui sont assujettis à un traitement mercuriel quelconque. On se permet quelquefois des interprétations dans le régime que la médecine impose dans ce cas, & qu'on trouve trop gênant; mais on se livreroit moins à ces écarts, si on en connoissoit plus les conséquences.

Observation treizieme.

210. Jean.... natif de Ratisbonne, âgé de vingt ans, d'un tempérament phlegmatique, est entré à la maison de santé établie pour les hommes, le 18 janvier 1777, pour des ulceres scrophuleux & fistuleux, qui occupoient presque toute l'étendue des glandes maxillaires & parotides, & pour lesquels il avoit été plusieurs

fois inutilement traité : la cause de ces ulceres, au rapport du malade même, devoit être rapportée à une gonorrhée virulente qui avoit été promptement & imprudemment répercutée.

Après avoir été préparé par les bains, par une boisson copieuse de tisane émolliente, & une purgation convenable, ce malade commença, le premier février, à faire usage du sublimé à la dose d'un quart de grain par jour; on le faisoit dissoudre dans une pinte de tisane de patience sauvage filtrée : il continua ce remede à cette dose seulement jusqu'au premier mars, ce qui fit en tout sept grains de sublimé employés.

Pendant l'usage de ce remede on lui administra six frictions de deux gros chacune, à quatre jours de distance les unes des autres; & ces remedes réunis ne lui occasionnerent ni salivation, ni aucun autre acci-

dent. Mais quoiqu'ils fussent parfaitement indiqués, tant par la nature de ces tumeurs ulcérées, que par la cause qui les avoit produites, cependant il n'en résulta aucun effet avantageux; & quoiqu'on y eût joint les pilules de ciguë, ces ulceres ne purent jamais se déterger : la fievre lente s'empara du malade, & il tomba insensiblement dans un état de marasme qui ne se termina que par sa mort le 24 mars, deux mois six jours après son entrée dans cette maison.

Quand le virus vénérien, d'abord déposé à la peau ou aux parties externes qui en favorisent l'issue, & en procurent aisément la dépuration, est répercuté par imprudence ou autrement, & qu'il se joint au vice scrophuleux, dont le germe caché ou du moins imperceptible, n'est pas encore développé ; alors il devient plus difficile à guérir, il se dénature,

ou il paroît ſuivre d'autant plus la tendance naturelle du vice ſcrophuleux vers les parties glanduleuſes, qu'il y eſt porté lui-même par quelques-unes de ſes propriétés. Celles du cou ſont les plus expoſées à cette impreſſion mixte, tant par leur nature, que parce que rien ne les en défend comme les autres glandes. Combien donc ne doit-on pas être en garde contre toute répercuſſion du vice vénérien, & attentif à l'effet qu'il doit produire, quand il s'allie à un virus étranger ſi dangereux par lui-même, & qui acquiert de nouvelles forces par ſon mêlange avec lui ! C'eſt en ce genre ſur-tout qu'il faudroit étudier ou connoître les reſſources & même les écarts de la nature, & en ſuivre la marche, pour tirer tout l'avantage poſſible des unes, prévenir les autres, s'y oppoſer, ou en pouvoir régler les effets ſuivant les circonſtances.

Observation quatorzieme.

245. Charles-Antoine..... natif du Beauvoisis, âgé de vingt ans, d'un tempérament mélancolique, est entré à la maison de santé établie pour les hommes, le premier février 1777, pour un bubon très considérable à l'aine gauche, qui s'étoit ouvert de lui-même, & qui étoit déjà gangrené lors de son arrivée en cette maison. Mais à force de soins, on étoit parvenu à dissiper la gangrene, & la suppuration s'y étoit rétablie: les bords du bubon s'étoient même amincis, & rien ne paroissoit s'opposer à une cicatrisation prochaine de cette plaie. Pour la mettre en cet état avantageux, outre les pansemens les plus méthodiques, on avoit administré à ce malade, depuis le 20 février jusqu'au 12 avril, tous les deux jours, une friction de deux gros de pommade mercurielle,

ſans qu'il en eût réſulté aucune ſalivation, ni accident quelconque : la plaie en étoit devenue au contraire très belle, & elle annonçoit une guériſon preſque aſſurée. Mais ce malade, livré dès ſon jeune âge à l'habitude de la maſturbation, ne l'avoit pas totalement abandonnée, même pendant ſon traitement ; & il avoua trop tard qu'il s'y étoit livré à pluſieurs repriſes depuis quelques jours : à cette malheureuſe habitude, il joignit encore d'autres imprudences dans le manger, & il ſe procura des indigeſtions, que la maſturbation avoit peut-être auſſi favoriſées, qu'elle rendoit plus dangereuſes encore. Ces défauts produiſirent la fievre, le dévoiement, & remirent, en peu de tems, la plaie au même état qu'elle étoit lors de l'entrée de ce malade dans cette maiſon : la gangrene s'en empara de nouveau, & les forces étant épui-

ſées, il ne put réſiſter à cette nouvelle attaque. Il périt de foibleſſe, & de la conſomption la plus remarquable, le 21 avril, deux mois vingt-un jours après ſon entrée dans cette maiſon.

Les maux réſultans de la maſturbation ſont connus; ils ont été ſuffiſamment détaillés par M. Tiſſot; & ce médecin n'oublie aucun des inconvéniens attachés à cette malheureuſe habitude. Mais on n'avoit encore guere obſervé qu'elle eût été portée à cet excès, au milieu des ſouffrances mêmes, & dans l'inſtant de la vie le plus capable de corriger un homme de ce défaut, quelqu'enraciné qu'on le ſuppoſe. La faculté que ce malade avoit conſervée de ſe livrer encore à ce vice, eſt un phénomene preſque auſſi étonnant que la volonté qui l'y déterminoit.

Obſervation quinzieme.

462. François .... natif de la Savoie, âgé de cinquante-deux ans, d'un tempérament pituiteux, éprouvant des difficultés de reſpirer, dépendantes d'un aſthme qui le tourmentoit inégalement, eſt entré à la maiſon de ſanté établie pour les hommes, le 24 mai 1777, pour un bubon conſidérable à l'aine gauche, qu'il portoit depuis ſix mois, qui avoit été d'abord négligé, qui s'étoit enſuite ouvert de lui-même, qui avoit pluſieurs ſinus fiſtuleux, & dont les bords étoient durs & calleux. Ce malade avoit eu déja trois autres fois la maladie vénérienne, & il ne s'étoit jamais ſoumis à aucun traitement méthodique.

Après l'avoir convenablement préparé, on lui fit prendre le ſublimé, à la doſe d'un quart de grain par jour, diſſous dans une pinte de ti-

ſane de ſalſepareille ; il en commença l'uſage le premier juin, & depuis le 10 juin juſqu'au 15 de juillet on lui en donna un demi-grain par jour.

Pendant ce tems, on lui adminiſtra tous les deux jours une friction de deux gros de pommade mercurielle, ſans que de la réunion de ces remedes il ait réſulté ni ſalivation ni aucun accident.

Ces moyens, joints à un panſement très méthodique, avoient ſuffi au contraire pour fondre les bords du bubon ; & déjà les ſinus, qui commençoient à ſe réunir, étoient les avant-coureurs d'une guériſon prochaine, quand il ſurvint tout-d'un-coup à ce malade une eſquinancie inflammatoire, avec une tumeur conſidérable à la mâchoire inférieure, & un engorgement conſéquent de toutes les parties internes de la bouche, qui le ſuffoqua très

promptement, malgré les ſaignées du bras & du pied réitérées, & tous les remedes anti-phlogiſtiques connus, pour réſoudre & calmer cette inflammation inattendue.

On ne peut attribuer cette terminaiſon malheureuſe au mercure : car il y avoit plus de trois ſemaines que ce malade n'en prenoit plus ; & celui qu'il avoit pris, n'avoit jamais produit la plus légere ſalivation. Mais en ouvrant la tumeur de la mâchoire inférieure, d'où il découla beaucoup de pus ſanieux, on découvrit une carie conſidérable à l'os maxillaire, qui pénétroit juſqu'au ſinus. Il faut que cette cauſe ait agi ſourdement & depuis long-tems, pour avoir pu produire tout-d'un-coup, ſans ſe manifeſter au-dehors, un effet auſſi étrange. Mais pouvoit-on le prévoir, & comment pouvoit-on le prévenir ? C'eſt ce qu'il eſt difficile

de décider. Il eſt cependant certain que, ſi cette tumeur ſe fût montrée plutôt, & qu'elle eût été ouverte à tems, on eût pu éviter l'éruption fatale que fit l'humeur qu'elle contenoit, & qui étoit d'autant plus âcre qu'elle avoit été plus long-tems cachée, & qu'elle prenoit ſa ſource dans la carie de l'os maxillaire.

Récapitulation.

De dix-neuf cents quatre-vingt dix malades qui ont été traités dans les trois maiſons de ſanté établies par le Gouvernement, dont l'inſpection médicale m'avoit été confiée, il y en a eu dix-ſept morts pendant ou après leur traitement mercuriel, dont quatre avoient été traités par les ſeules frictions; deux, par les emplâtres mercuriels; un, par les lavemens anti-vénériens ſeuls; un, par les préparations de mercure inſoluble ſeules; cinq, par les fric-

tions concurremment avec le ſublimé; deux, par les lavemens anti-vénériens joints aux fumigations; un, par les lavemens anti-vénériens joints au ſublimé; & un, par les lavemens anti-vénériens joints aux préparations de mercure inſoluble.

Quelques-uns de ces malades ont péri par des cauſes abſolument étrangeres à l'effet du mercure; mais comme ils en avoient pris quelques doſes, quelque légeres qu'elles fuſſent, cela a paru ſuffiſant pour les ranger dans cette claſſe. Quand on préſente au Public des obſervations qui peuvent & doivent l'intéreſſer, il faut pouſſer l'impartialité & la franchiſe juſqu'au ſcrupule.



CHAPITRE III.

OBSERVATIONS ſur quelques Maladies Vénériennes, terminées par la mort, ſans aucune adminiſtration de mercure.

Obſervation premiere.

244. MARIE-CLAUDE .... native de l'Iſle-de-France, fille domeſtique, âgée de vingt-cinq ans, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 25 juin 1776, pour une maladie vénérienne, déjà ancienne, & qui étoit parvenue au dernier période de malignité : c'étoit un ulcere gangreneux, dont l'aſpect étoit hideux, & les dimenſions effrayantes; il s'étendoit du pénil à la vulve, juſqu'au périné, la marge de l'anus, & l'os ſacrum : il y avoit

carie à cet os. Quelques portions de cet ulcere étoient déjà ſphacélées, le pouls étoit petit, la foibleſſe étoit extrême, & le délire continuel.

On fit des ſcarifications profondes aux endroits ſphacélés ; on panſa l'ulcere avec le ſtirax animé, & on le fomenta continuellement avec l'eſprit-de-vin camphré & ammoniacé, tandis qu'on tâchoit d'un autre côté à augmenter la circulation, & à ſoutenir les forces par les cordiaux & l'infuſion de quinquina.

Le 5 juillet, quelques eſcarres commençoient à ſe détacher ; mais celles du coccix étoient trop profondes ; elles étoient inhérentes à l'os, & annonçoient l'inutilité de tout ſecours. La malade mourut le 9 juillet.

On ne comprend pas comment on peut porter la négligence & le mépris de la ſanté juſqu'au point de ne laiſſer aucune reſſource à l'art,

quand on y a enfin recours ; & encore moins le peu d'attention des maîtres envers leurs domestiques, pour ne pas les faire guérir chez eux, ou les envoyer dans un hôpital, quand il en est encore tems.

Observation seconde.

360. Jacobine ... femme mariée, âgée de vingt-trois ans, native de l'Isle-de-France, d'un tempérament délicat, & ordinairement bien réglée, enceinte de six à sept mois, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 26 novembre 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne que lui avoit communiquée son mari depuis trois mois : les principaux symptomes de cette maladie étoient une gonorrhée virulente très âcre, de grosses pustules ulcérées répandues en grande quantité sur la vulve, le périné, la marge de l'anus, & le pli des cuisses,

lesquelles pustules étoient excessivement douloureuses. Outre les douleurs que cette malade éprouvoit de ses pustules & ulceres, elle avoit des coliques & des maux de reins continuels & insupportables, ce qui, vu l'état de sa grossesse, & la foiblesse qui accompagnoit ces accidens, faisoit craindre un accouchement prochain : c'est pourquoi on se contenta de fomenter ses pustules ulcérées avec une décoction émolliente, & de lui donner des lavemens huileux émolliens; ce qui calma un peu les douleurs, & lui rendit son état plus supportable.

Cette malade accoucha, le 24 décembre, d'une fille très foible, très maigre; qui étoit comme exténuée, & qui ne vécut que jusqu'au lendemain : la mere elle-même étoit très foible ; ses lochies s'étant tout d'un coup supprimées, & rien n'ayant pu les rappeler, elle mourut le neuvieme

jour de sa couche, sans avoir pris aucun remede anti-vénérien.

Il est étonnant combien la maladie vénérienne produit de fausses couches, & d'accouchemens malheureux. Il faut croire que le virus fasse une impression bien vive ou continue sur la matrice, qui empêche les fibres de ce viscere de s'étendre, qui gêne le fœtus dans ses mouvemens, & le prive d'une partie des sucs nécessaires à son développement. D'ailleurs ces sucs nourriciers sont si dépravés, le fœtus est si près de la contagion, qu'il est difficile qu'il parvienne jusqu'au terme naturel de son expulsion, ou s'il y arrive, il périt quelquefois peu de tems après sa naissance dans un état de marasme & de dégradation que rien ne peut corriger. Ceux qui survivent sont communément foibles, languissans, & portent un germe si destructeur, qu'il

est rare qu'ils y échappent : ce sont communément des enfans perdus pour l'Etat ; & cet événement malheureux se répete trop souvent ; il intéresse trop sensiblement la population, pour n'en pas faire ici la remarque. Puisse-t-elle mettre quelque frein à l'incontinence des parens peu attentifs, peu délicats, ou les engager à se faire traiter encore à tems, & à ne pas multiplier les victimes? On jugera mieux encore de cette vérité par la notice suivante.

De quinze enfans qui sont nés dans les deux maisons de santé établies pour les femmes, onze sont morts en naissant, ou immédiatement après leur naissance, & quatre seulement sont sortis bien portans. Quelques meres étoient arrivées au moment d'accoucher, quelques autres sont accouchées avant terme, la plupart sans avoir pris de mercure.

On a remarqué aussi que celles

qui arrivoient le ſixieme ou le ſeptieme mois de leur groſſeſſe, qui étoient alors bien portantes, accouchoient fort heureuſement (leur traitement fini) d'enfans bien conſtitués. On doit auſſi obſerver que huit enfans vérolés, à la mamelle, ou qui venoient de la quitter, & qui ont accompagné leurs meres dans ces maiſons de ſanté, ont tous été guéris ; les premiers, par la ſimple lactation ; les autres par l'uſage du ſublimé à petite doſe, & diſſous dans le lait coupé avec l'eau d'orge.

Obſervation troiſieme.

380. Marie.... native de la Brie, âgée de vingt-huit ans, d'un aſſez bon tempérament, & ordinairement bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 17 décembre 1776, pour un léger écoulement virulent, quelques petits poireaux à la vulve, d'autres plus

conſidérables réunis en forme de choux-fleurs au périné & à la marge de l'anus.

Cette malade fut ſaignée & purgée, & on avoit décidé de la traiter par les frictions & les fumigations mercurielles. Elle ne prit qu'une ſeule friction de deux gros, & une fumigation d'un gros de mercure doux; & vu l'opération prompte de ces remedes, il eſt probable que la guériſon auroit été bientôt parfaite. Mais, par un motif qui ne put être d'abord approfondi, cette malade ne prenoit aucune eſpece d'alimens, & jetoit en cachette dans les commodités ceux qui lui étoient donnés. Comme elle dépériſſoit ſenſiblement, on la ſurveilla, & on s'apperçut de cette manœuvre peu commune; mais elle n'en perſiſta pas moins à refuſer ceux qu'on voulut alors lui faire prendre, même par force; & rien au monde ne put

vaincre ſon obſtination, ſa manie, & le deſſein qu'elle avoit ſans doute formé de ſe laiſſer mourir de faim; elle mourut en effet dans un état de foibleſſe & d'anéantiſſement aiſé à concevoir : le vin & les analeptiques, qu'on étoit parvenu enfin à lui faire prendre, ne purent la ſauver. Elle étoit conſumée de peines & de chagrin, & dans le délire d'un amour malheureux; c'eſt l'aveu qu'on lui arracha à la fin. Quand la paſſion & la conſtance vont juſques-là, il faut qu'elles ſoient extrêmes; mais heureuſement il n'y a pas à craindre qu'il y ait jamais en ce genre beaucoup d'imitateurs.

Obſervation quatrieme.

404. Marie-Pierrette-Louiſe.... femme mariée, âgée de trente ans, native de Paris, originairement d'un bon tempérament, & bien réglée, mais éprouvant depuis dix mois une

suppression opiniâtre, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne, le 30 décembre 1776, pour y chercher quelque soulagement à une maladie vénérienne, que lui avoit communiquée son mari, il y avoit douze ans, dont les principaux symptomes étoient une gonorrhée virulente & des chancres au vagin, qui avoient été négligés pendant sept ans, & pour lesquels elle avoit été traitée ensuite, à trois différentes reprises, & toujours sans succès. Cette maladie invétérée avoit depuis dégénéré en un ulcere à la matrice, d'où découloit le pus le plus fétide; les caroncules & les nymphes étoient détruites par un ulcere gangréneux, qui occupoit en outre une partie de la vulve; elle avoit aussi une tumeur considérable avec fluctuation à la marge de l'anus, un dévoiement habituel, la fievre lente; & elle étoit d'ailleurs dans un état de ma-

rasme & de foiblesse, qui annonçoit une mort assurée, & même assez prochaine.

On se garda bien de donner à cette malade aucun remede mercuriel; on se contenta de panser l'ulcere de la vulve avec les anti-septiques les plus énergiques, tandis qu'on faisoit prendre intérieurement l'infusion de quinquina, l'eau de riz pour boisson, quelques cordiaux, & qu'on y joignoit une nourriture très légere. Mais ces secours ne firent que retarder la mort, qui arriva assez paisiblement le 28 janvier 1777.

A l'ouverture du corps, on trouva la matrice en partie schirreuse & en partie carcinomateuse, l'ulcere du vagin étoit dans un état à peu près pareil; & la gangrene avoit gagné jusqu'au col de la matrice: l'ulcere de l'anus étoit en pleine suppuration, & le marasme étoit complet.

C'est encore une nouvelle preuve

& un exemple frappant des ravages que fait le virus, quand on néglige d'y apporter remede, ou quand le traitement est insuffisant & peu réfléchi. L'ulcere de la matrice est une terminaison malheureuse, quoiqu'assez commune, de la maladie vénérienne, sur-tout quand ce viscere a éprouvé quelque engorgement antérieur, qu'il a été surchargé par la rétention des regles & fatigué par des fleurs blanches acrimonieuses, ou que le virus s'y est introduit, & & en a commencé la destruction.

Observation cinquieme.

413. Marie-Marguerite .... native de la Lorraine Allemande, âgée de vingt ans, d'un tempérament délicat, & attaquée depuis trois mois d'une fievre double tierce, qui fut suivie d'une fausse-couche, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne, le 8 janvier 1777,

pour un écoulement laiteux très abondant, & une gale eſtimée vérolique. Cette malade avoit des obſtructions très remarquables au méſentere, & une anaſarque générale du plus mauvais augure.

On ſe contenta de lui donner des bouillons apéritifs avec le ſel *de duobus*, quelques purgatifs ſavoneux, & les amers; mais ces remedes furent ſans doute inſuffiſans, car l'enflure augmenta tous les jours, les urines ſe ſupprimerent, & elle mourut, ſuffoquée, le 30 janvier.

On fit l'ouverture du corps, & on trouva tous les viſceres du bas-ventre obſtrués, les glandes du méſentere ſchirreuſes, & en quelque partie carcinomateuſes: cette maladie étoit parvenue à ce point d'incurabilité par la négligence de la malade à ſe faire guérir d'abord, & par l'humidité & le froid qu'elle

disoit avoir éprouvés dans la prison où elle avoit été détenue.

On ne peut déterminer précisément si le virus vénérien avoit coopéré à la formation de ces obstructions, & jusqu'à quel point il y avoit contribué ; mais d'après la preuve qu'on avoit de son existence, il est certain qu'il n'a pu qu'accroître & completter la disposition premiere, & rendre cette maladie encore plus grave : l'humidité & le froid en ont accéléré la terminaison malheureuse.

Observation sixieme.

644. Louise-Catherine... native de Paris, âgée de vingt-trois ans, d'un tempérament délicat, & ordinairement mal réglée, ayant déjà été traitée avec succès de la maladie vénérienne, il y avoit sept ans, est entrée à la maison de santé de la

petite Pologne le 14 juin 1777, pour une gonorrhée virulente, un engorgement aux aines, & une fistule à l'anus, qu'elle assuroit avoir depuis quatre ans. A ces symptomes vénériens, s'étoit joint un asthme sec, convulsif, dont les accès se répétoient quelquefois cinq à six fois par jour, & ne lui permettoient pas de rester couchée; la respiration alors étoit fort gênée, & elle étoit accompagnée d'anxiétés, & d'un bruit & sifflement très fatiguant: dans ces accès, où la malade étoit menacée à chaque instant de la suffocation, où le visage étoit rouge, & les veines enflées, la saignée étoit le seul remede qui parût un peu la soulager, & on l'employa d'abord avec succès; & dans l'espece de relâchement qu'elle avoit procuré pendant quelques jours, on essaya les lavemens anti-vénériens: mais la difficulté de respirer reparut bien-

tôt; elle devint de jour en jour plus urgente; & nonobſtant la répétition des ſaignées, les remedes légérement inciſifs, & anti-ſpaſmodiques, cette malade périt dans un accès de ſon aſthme le plus violent qu'elle eût encore éprouvé.

A l'ouverture de ſon corps, on trouva les poumons bourſoufflés, mais ſans adhérence ni ſuppuration quelconque : l'oreillette gauche du cœur étoit preſque remplie par une concrétion polypeuſe, peu conſiſtante, à la vérité, mais qui étoit ſuffiſante pour gêner la circulation du ſang dans les poumons, & concourir au moins à la difficulté de reſpirer, que la malade éprouvoit. Les efforts qu'elle faiſoit pour ſurmonter cet obſtacle toujours ſubſiſtant, ne contribuerent-ils pas à avancer ſa mort, par le reſſerrement convulſif de la glotte qu'ils occaſionnerent?

Observation septieme.

119. Manon .... native de l'Anjou, âgée de trente-deux ans, d'un tempérament phlegmatique, & ordinairement mal réglée, attaquée pour la troisieme fois de la maladie vénérienne, qui s'étoit manifestée par deux bubons & des chancres, qu'elle avoit fait promptement disparoître, est entrée à la maison de santé de la rue Plumet le 30 mai 1776, pour des douleurs dans tous les membres, accompagnées d'insomnie. A ces symptomes non équivoques de la maladie vénérienne, se joignoient d'autres plus importans encore, & plus dangereux : c'étoit un engorgement édémateux à la grande levre droite qui se prolongeoit jusques sur la cuisse, & toute la jambe du même côté, une enflure considérable au bas-ventre, avec oppression & difficulté de res-

pirer, accompagnée d'une soif excessive. Ces caracteres d'une hydropisie anasarque ne pouvoient être méconnus : on soupçonnoit, avec raison, que l'ascite y étoit jointe; mais l'enflure extraordinaire du ventre ne permit pas de s'en convaincre alors positivement.

On se contenta de fomenter les grandes levres, avec parties égales d'eau-de-chaux & d'eau-de-vie, pour en diminuer un peu l'engorgement, & procurer quelque soulagement à la malade, qui buvoit de la tisane apéritive, & des apozemes de même genre; mais le mal étoit trop invétéré, & les forces trop épuisées, pour que l'action de ces remedes pût être suffisante, ni qu'on pût en tenter d'autres, & la malade y succomba le 7 juillet, huit jours après son entrée dans cette maison.

On ne peut guere révoquer en doute que la répercussion subite des

deux bubons, & le deſſéchement des chancres par les cauſtiques, n'aient produit cette hydropiſie avec tous ſes ſymptomes, & que le virus n'ait été la cauſe premiere de cette fâcheuſe maladie; les douleurs & l'inſomnie qui l'avoient précédée & qui l'accompagnoient, confirment ſuffiſamment cette opinion. Cette terminaiſon malheureuſe & peu commune de la vérole n'eſt point inutile à préſenter; elle eſt bien faite pour effrayer ceux qui compromettent auſſi légérement leur vie & leur ſanté. Quoique les autres eſpeces de métaſtaſes, produites par le virus répercuté, ne ſoient pas communément auſſi preſſantes, elles ne ſont pas cependant exemptes de danger: il eſt ſeulement quelquefois plus éloigné.

Obſervation huitieme.

176. Joſeph... natif de la Cham-

pagne, âgé de vingt-deux ans, originairement d'un bon tempérament, attaqué depuis trois ans de la maladie vénérienne, de laquelle il avoit été traité sans succès, & dont les principaux symptomes étoient une gonorrhée virulente supprimée, avec engorgement des testicules, à la suite de laquelle il lui étoit encore survenu deux bubons indolens aux aînes, qui n'avoient jamais pu être résous, ni venir à suppuration, est entré à la maison de santé établie pour les hommes, le premier janvier 1777, avec les mêmes symptomes, qui avoient encore acquis plus d'intensité, par le laps de tems, & l'inutilité des remedes. Pour tenter les moyens capables de guérir une maladie aussi opiniâtre, on saigna le malade, on le purgea, & on appliqua sur les aines & sur les testicules des cataplasmes émolliens & résolutifs, en même tems qu'on lui

faiſoit boire abondamment de la tiſane apéritive, & qu'on lui donnoit des bains, pour le mieux préparer à recevoir avec avantage les frictions mercurielles & la ſolution de ſublimé, qu'on avoit jugé lui convenir mieux. Mais cette préparation devint inutile; car il mourut ſubitement le 15 du même mois, ſans avoir pu commencer aucun de ces remedes.

Pour connoître la cauſe d'une mort auſſi imprévue, on ouvrit ſon corps, ſuivant l'uſage, & on trouva que les glandes des aines étoient endurcies, que les teſticules étoient très engorgés, & les membranes du ſcrotum très épaiſſies: les viſceres du bas-ventre & de la poitrine étoient en bon état; mais à l'ouverture de la tête, les vaiſſeaux rampans ſur la pie-mere parurent exceſſivement engorgés, & les ventricules du cerveau étoient ſurchar-

gés de ſéroſité; ce qui avoit pu produire une compreſſion ſur les nerfs ſuffiſante, pour en intercepter tout-à-fait l'action.

Il eſt difficile de décider ſi le virus répercuté à pu produire cet accident, s'il étoit l'effet lent de la maladie vénérienne, ou de la conſtitution premiere du malade. Mais on n'eſt pas ſans inquiétude à cet égard, quand un homme eſt pendant ſix mois avec des ſymptomes auſſi graves, ſans s'en embarraſſer, & ſans y apporter les remedes néceſſaires.

Obſervation neuvieme.

289. Pierre....... natif de la Normandie, âgé de trente-cinq ans, eſt entré à la maiſon de ſanté établie pour les hommes le 21 février 1777, pour un bubon très conſidérable qu'il avoit depuis quatre

mois, & des chancres à la verge, qui s'étoient endurcis, & avoient réſiſté à tous les remedes.

Outre ces ſymptomes vénériens très décidés, ce malade avoit en même tems une fievre très conſidérable, & qui parut d'une plus grande importance encore. Pour en arrêter les progrès, on le ſaigna, on lui fit prendre des tiſanes tempérantes nitrées, & on le mit à la diete la plus ſévere : mais cette fievre, loin de céder à ces remedes, prit bientôt un caractere putride & malin, & ſe termina par la mort le huitieme jour de ſon entrée dans cette maiſon. Après ſa mort, ſon corps noir & livide annonçoit aſſez la diſſolution totale des liqueurs, & les effets de la gangrene la mieux prononcée.

Cet accident paroît avoir été abſolument étranger à la maladie vénérienne : ce feroit pouſſer trop loin

ses conjectures, que de vouloir y trouver la cause de cette maladie, qui peut subsister, & qui subsiste en effet souvent sans elle.

Observation dixieme.

721. Nicolas ...... natif de la Normandie, âgé de vingt-deux ans, attaqué depuis un mois, & pour la premiere fois, de la maladie vénérienne qui s'étoit manifestée par une gonorrhée virulente, avec difficulté d'uriner, des chancres entre le gland & le prépuce, & un phymosis, est entré à la maison de santé établie pour les hommes, le 6 novembre 1777, pour y être traité de cette maladie; mais il en avoit une autre bien plus grave : il avoit craché le sang, il crachoit alors le pus; il avoit la fievre lente, une toux opiniâtre, un flux colliquatif, & des sueurs nocturnes; il étoit de la plus

grande maigreur, & dans le dernier degré de phthiſie.

On ſe contenta de lui donner une tiſane béchique, un looch blanc, & du lait, & il mourut paiſiblement le 16 du même mois, dix jours après ſon entrée dans cette maiſon.

On comprend bien que la maladie vénérienne n'a eu aucune part à la mort de cet homme, à moins qu'on n'attribue à ſon penchant avoué pour les femmes, la toux & le crachement de ſang qui ont préparé & accéléré la phthiſie dont il eſt mort ; mais la mauvaiſe conformation de la poitrine pronoſtiquoit d'avance cet accident, & l'ardeur que les phtyſiques ont pour le coït, eſt auſſi ſouvent l'effet que la cauſe de leur maladie.

Obſervation onzieme.

820. Baudouin .... natif de Bruxelles, âgé de vingt-huit ans, atta-

qué depuis trois ans de la maladie vénérienne qui s'étoit manifestée par une gonorrhée virulente, qui avoit été légérement supprimée, & à laquelle avoient succédé des pustules sur toute l'habitude du corps & des douleurs dans les membres, est entré à la maison de santé établie pour les hommes le 25 novembre 1777, pour les mêmes symptomes qui subsistoient dans toute leur intégrité. On le préparoit par la saignée, quelques bains & une purgation, à recevoir les frictions mercurielles & la solution de sublimé, quand il mourut subitement le premier décembre, six jours après son entrée dans cette maison.

A l'ouverture du crâne, on trouva les vaisseaux qui rampent sur la dure-mere & sur le cerveau, excessivement engorgés, & gros comme un tuyau de plume, le plexus chorroïde tumésié, & un épanchement considérable

dans les ventricules ; ce qui suffit pour juger de la cause de sa mort, qui étoit une vraie apoplexie sanguine : la cause premiere de cet accident est encore ignorée.

Observation douzieme.

827. Joseph .... natif de l'Auvergne, âgé de trente-un ans, attaqué depuis un an, pour la troisieme fois, de la maladie vénérienne, dont les symptomes, quoique compliqués, n'étoient point équivoques : c'étoient des chancres sur toute la couronne du gland, des pustules dartreuses au cou, des ulceres scrophuleux aux glandes maxillaires & parotides. Mais ce qui rendoit ces accidens plus graves, c'étoit un dévoiement opiniâtre & la fievre lente qui les accompagnoient. Ce malade salivoit encore, quand il est entré à la maison de santé établie pour les hommes

le 26 novembre 1777 ; & il sortoit tout récemment d'être traité par les frictions avec peu de succès sans doute, puisque la plupart des symptomes de sa maladie n'étoient pas même effacés.

On s'occupa d'abord à arrêter les progrès de la salivation, ce qui fut long & difficile ; on lui donnoit en même tems pour boisson de l'eau de riz, & une nourriture analeptique, tandis qu'on pansoit méthodiquement ses chancres & ulceres ; quoique les symptomes de la maladie vénérienne subsistassent encore, on se garda bien de lui donner aucun remede mercuriel, on attendoit pour cela un tems plus propice ; mais ce fut en vain, il mourut presque subitement le 26 décembre dans un état de stupeur & d'affaissement qui tenoit de la léthargie.

On ouvrit son corps suivant l'usage : les visceres du bas-ventre

étoient en aſſez bon état; mais les poumons étoient racornis, & remplis de tubercules ſuppurantes, ils étoient adhérens à la plevre.

Les vaiſſeaux du cerveau étoient très dilatés, engorgés de ſang, & quelques-uns variqueux, il y avoit en outre une extravaſation de ſang entre les meninges & le cerveau.

Ce dernier effet pourroit avoir été produit par le mercure que ce malade avoit pris en friction, peut-être en trop grande quantité, ou avec aſſez peu de précaution. La ſalivation fougueuſe & abondante qu'il éprouva dans le tems qu'il prenoit ce remede, & qui ſubſiſtoit encore quand il eſt entré dans cette maiſon, ſemble aſſez l'indiquer; mais ce mauvais état des poumons ſuffiſoit ſeul pour conſommer ſa perte, ſoit que ce fût une maladie primitive, ou dépendante du virus

vénérien, ou que les différens traitemens qu'il avoit éprouvés, eussent déterminé le degré d'altération, & de suppuration où ils étoient parvenus.

Observation treizieme.

843. François..... natif de la Picardie, âgé de dix-huit ans, est entré à la maison de santé établie pour les hommes, le 5 décembre 1777, pour une gonorrhée virulente & des chancres à la verge.

A peine avoit-il été saigné & purgé, pour le préparer à recevoir avec fruit les remedes mercuriels, que la petite vérole parut; elle étoit confluente, & de la plus mauvaise qualité: on le traita convenablement; mais la suppuration ne put jamais s'établir parfaitement: & quoiqu'on eût cherché à y suppléer par l'application des vésicatoires, & une boisson abondante émétisée, ce ma-

lade périt le dix-huit décembre, treize jours aprés ſon entrée dans cette maiſon, & le onzieme de l'invaſion de la petite vérole.

Le virus vénérien eſt sûrement une mauvaiſe diſpoſition à la petite vérole, & il y a long-tems qu'on a obſervé que ces deux maladies réunies ne pouvoient que ſe nuire réciproquement, ſoit par le mêlange des virus, dont le réſultat ne peut être avantageux, ſoit par la nature de la fievre éruptive, qui eſt eſſentielle à la petite vérole, & qui ne peut qu'exalter inutilement le virus vénérien : cependant on voit des perſonnes, attaquées de la maladie vénérienne, eſſuyer ſans danger la petite vérole ; mais cela n'empêche pas que le voiſinage des deux ſœurs ne ſoit très dangereux.

Fin du ſecond & dernier Volume.

FAUTES A CORRIGER.

Page 1re, ajoutez dans le titre, CHAPITRE V.

Pag. 41, *lig.* 19 : alternativement, *lisez* conjointement.

ibid.	22 :	chacun,	chacune.
67,	16 :	juillet,	juin.
175,	13 :	1778,	1777.
187,	23 :	tous les jours,	tous les deux jours
261,	8 :	ulccrées,	ulcérées.
246,	17 :	11 mai,	16 mai.
266,	14 :	février,	mars.
ibid.	16 :	fumigations,	frictions.
ibid.	17 :	mercure doux,	Pommade mercurielle
300,	11 :	5 février,	7 février.
354,	7 :	14	24.
362,	17 :	couloient,	couloit.
363,	22 :	autes,	autres.
383,	12 :	tous les jours,	tous les deux jours

TABLE



TABLE

Des Chapitres contenus dans le ſecond Volume.

Suite de la SECONDE PARTIE, des Maladies Vénériennes, traitées par la combinaiſon de deux méthodes.

TROISIEME PARTIE.

QUATRIEME PARTIE.

FIN de la Table.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux un Manuſcrit intitulé : *Obſervations faites & publiées par ordre du Gouvernement, ſur les différentes méthodes d'adminiſtrer le Mercure dans les Maladies vénériennes; par M.* DE HORNE, *Docteur en médecine, &c. &c.* Je penſe que cet Ouvrage non-ſeulement mérite d'être imprimé, mais encore qu'il eſt à deſirer qu'il ſoit fort répandu & fort connu, à cauſe du grand nombre d'Obſervations bien faites dont il eſt rempli, de la maniere ſage & ſavante dont ſon ſujet eſt traité, & de la grande utilité dont il ne peut manquer d'être à tous ceux qui s'occupent de l'art de guérir. A Paris, ce 31 août 1778. MACQUER.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prevôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé le ſieur DE HORNE Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer, & donner au Public un ouvrage de ſa compoſition, intitulé : *Obſervations faites & publiées par ordre du Gouvernement, ſur les différentes méthodes d'adminiſtrer le Mercure dans les Maladies Vénériennes*, &c. s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege à ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume. Voulons

qu'il jouisse de l'effet du présent Privilege, pour lui & ses hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocede à personne; & si cependant il jugeoit à propos d'en faire une cession, l'acte qui la contiendra sera enregistré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du privilege que de la cession; & alors, par le fait seul de la cession enregistrée, la durée du présent Privilege sera réduite à celle de la vie de l'Exposant, ou à celle de dix années, à compter de ce jour, si l'Exposant décede avant l'expiration desdites dix années. Le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conseil du trente Août 1777, portant Réglement sur la durée des Privileges en Librairie. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire lesdits Ouvrages, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de celui qui le représentera, à peine de saisie & de confiscation des Exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée pour la premiere fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, concernant les contrefaçons. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en beau papier & beau caractere, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du présent Privilege : qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le sieur Hue

de Miromenil; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le sieur de Maupeou, & un dans celle dudit sieur Hue de Miromenil. Le tout à peine de nullité des Présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses hoirs, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Versailles le seizieme jour de Décembre, l'an de grace mil sept cent soixante-dix-huit, & de notre regne le cinquieme.

Par le Roi en son Conseil.

LE BEGUE.

Registré sur le Registre XXI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 1538, fol. 46, conformément aux dispositions énoncées dans le présent Privilege, & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit exemplaires prescrits par l'article CVIII du Réglement de 1723. A Paris, ce 18 Décembre 1778.

A. M. Lottin l'aîné, Syndic.

De l'Imp. de la V. Thiboust, place de Cambrai.







